TRENTE-SEPTIÈME ANNÉE — N° 10952 DERNIÈRE ÉDITION MARDI 15 AVRIL 1980

Près de quatre mille réfugiés cubains sont autorisés à émigrer

LIRE PAGE 6
l'article de notre envoyé spécial FRANCIS PISANI



Fondateur : Hubert Beuve-Méry Directeur : Jacques Fauvet

2,20 F

Algérie, 1,30 DA ; Maroc, 2 dir. ; Tunisie, 2 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 17 f. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 220 F CFA ; Danemark, 4,75 kr. ; Espagne, 50 pes. ; Grande-Bretagne, 35 p. ; Grèce, 35 dr. ; Iran, 125 ris. ; Italie, 600 l. ; Liban, 275 p. ; Luxembourg, 17 fr. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 30 esc. ; Sénégal, 225 F CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,20 fr. ; U.S.A., 95 cts ; Yougoslavie, 27 din.

Tarif des abonnements page 22

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572
Tél. : 246-72-23

Les crises d'Iran et d'Afghanistan

Un langage sans ambiguïté

Sans aller jusqu'à forcer la main aux Européens, le président Carter a clairement donné à entendre que si leur soutien explicite et actif dans l'affaire des otages continuait à laisser à désirer, ils porteraient la responsabilité des « mesures plus énergiques » que les Etats-Unis seraient alors réduits à prendre. Les Américains « n'ont plus beaucoup de temps », leur patience est à bout et ils ne maintiendront pas indéfiniment le « caractère non belligérant » de leurs efforts pour libérer les otages si leurs alliés européens ne s'alignent pas sur eux.

Washington estime que sa position est celle d'une « partie sérieusement lésée » au sens du droit international. Certes, la politique américaine n'a pas déjà épuisé tous ses moyens de pression, notamment économiques, sur l'Iran au point d'être acculée à l'intervention militaire. Mais les événements peuvent se précipiter et, à défaut d'une action collective vigoureuse de la coalition atlantique, les Etats-Unis risquent — selon leur président — de se voir réduits aux solutions extrêmes.

M. Carter est fondé à être plus catégorique encore sur l'invasion de l'Afghanistan, en « violation grossière des principes de la détente » ; il se plaint en outre d'avoir été berné par les Soviétiques, qui, contrairement aux assurances reçues de Moscou ou données à M. Giscard d'Estaing, n'ont « aucune intention » de retirer leurs troupes. Dans ces conditions, participer aux Jeux olympiques reviendrait à « cautionner » — le mot revient souvent dans la bouche du président — l'agression soviétique.

Sur ce point, M. Carter rompt avec les précautions oratoires et ne tolère aucun compromis. Il lui paraît « inimaginable » que des Etats « épris de paix » puissent « marquer du sceau de leur approbation » l'intervention soviétique en envoyant une délégation nationale aux Jeux. La non-participation de « 20, 30, 40, 50 et peut-être 70 » pays est le seul moyen de faire savoir au peuple russe, auquel ses dirigeants ont caché la condamnation à l'ONU de l'expédition afghane par cent quatre nations, que son gouvernement est mis en quarantaine par une bonne partie de l'opinion mondiale.

Dans les propos du président Carter, on décèle sans peine une réserve certaine à l'égard de la France, notamment à propos des déclarations faites par M. Giscard d'Estaing lors de son voyage dans le Golfe. M. Carter n'est pas d'accord et ne pense pas que le président français ait l'assentiment de tous ses voisins. Pour lui, il n'y a pas de solution de rechange aux accords de Camp David, qui ont été respectés aussi bien par les Israéliens que par les Egyptiens ; ce qui, à ses yeux, tient du miracle et aurait paru totalement chimérique il y a deux ans. Tout en s'inclinant devant les « droits légitimes des Palestiniens », M. Carter se prononce contre toute reconnaissance de l'O.L.P. tant que cette dernière n'aura pas souscrit aux termes de la résolution 242 des Nations unies reconnaissant implicitement mais clairement l'existence d'Israël et son droit à la sécurité.

Sans doute, M. Carter ne saurait-il tenir un autre langage en année électorale, mais ces considérations ne suffiraient pas à le faire parler contre son cœur. Ce qui frappe, en effet, dans la conversation du président américain et des journalistes européens, c'est la conviction et la clarté de l'expression. M. Carter pense ce qu'il dit et ne s'embarrasse pas de circonlocutions. Sur l'Iran, l'Afghanistan, les Jeux olympiques, le Proche-Orient, le président réaffirme avec force le « leadership » américain et, au risque de heurter nombre d'Européens, ne montre aucune complaisance pour ceux qui ne s'y rallient qu'à moitié.

• Paris ne songe pas à rompre ses relations avec Téhéran comme le demande M. Carter
• Le sort des Jeux de Moscou dépend des Européens

La franchise des déclarations faites dimanche soir 13 avril par M. Carter aux représentants de quatre chaînes de télévision européennes n'avait provoqué, lundi en fin de matinée, aucune réaction officielle dans les capitales européennes. A Paris, cependant, on se déclarait surpris par l'initiative de M. Carter, et l'on précisait qu'il n'est pas question d'obtempérer aux demandes du chef de la Maison Blanche, qui a laissé entendre très clairement que, si les Européens ne se ralliaient pas à une politique dure à l'égard de l'Iran — sanctions économiques et, semble-t-il, suspension des relations diplomatiques, — les Etats-Unis devraient envisager des représailles militaires contre l'Iran.

Suivant les termes recommandations du président Carter, le Comité olympique des Etats-Unis (USOC) s'est, d'autre part, prononcé, samedi 12 avril, à Colorado Springs, à une large majorité — 1 604 voix pour, 797 contre, 2 abstentions — pour le boycottage des Jeux de Moscou.

La décision des Américains porte un rude coup aux Jeux de Moscou, qui n'auront désormais dans le meilleur des cas d'olympique que le nom, et dont le sort dépend maintenant des Européens. A Lausanne, le président du Comité international olympique, lord Kilanin, a fait savoir que la commission exécutive se réunirait du 21 au 23 avril pour « faire le point ».

Les déclarations du président Carter ont été plutôt mal accueillies à Paris, encore qu'on ne veuille pas « *polémiquer* » avec les Etats-Unis. « *C'est une mauvaise manière d'aborder le problème* », dit-on dans les milieux autorisés à propos de « *la date précise* » évoquée par le chef de la Maison Blanche, à laquelle les pays ouest-européens devraient se rallier, selon lui, à la politique américaine à l'égard de l'Iran. Tout en se gardant de « *polémiquer* », on laisse entendre très clairement cependant qu'il n'est pas question d'obtempérer aux objurgations de M. Carter et de rompre les relations diplomatiques avec Téhéran. De la même manière, on souligne que le rappel à Paris de M. Raoul Delaye, l'ambassadeur de France en Iran, ne constitue pas un prologue à une rupture des relations. M. Delaye, comme les autres ambassadeurs des Neuf à Téhéran, est rappelé pour quelques jours en consultation, pour rendre compte du résultat de l'entrevue qu'il a eue samedi 12 avril, avec le président Bani Sadr en compagnie de ses collègues européens et de l'ambassadeur du Japon. Il ne restera que quelques jours à Paris, le temps de rendre compte de sa mission et de donner son analyse de la situation.

Les milieux autorisés français, qui sont frappés par la franchise de M. Carter, se déclarent, d'autre part, surpris par les allusions du président américain à « *une date précise* » qui aurait été communiquée aux dirigeants européens et au-delà de laquelle, faute d'un durcissement de la politique européenne, les Etats-Unis n'excluraient plus des actions militaires contre l'Iran. Comme à Londres, on se demande à Paris ce qu'a voulu dire exactement le président des Etats-Unis. On se livre à deux hypothèses en ce qui concerne cette « date ». L'une se situerait aux alentours de la mi-mai, l'autre au 21 avril, date à laquelle se réunissent à Luxembourg les ministres des affaires étrangères des Neuf, qui doivent effectivement faire le point à cette occasion des initiatives communautaires dans l'affaire des otages de Téhéran.

Cette date du 21 avril, fait-on cependant remarquer, ne figure dans aucun message reçu de Washington. Elle a simplement été citée dimanche 13 avril par M. Warren Christopher, secrétaire d'Etat adjoint, au cours d'une interview télévisée diffusée avant celle de M. Carter.

JACQUES AMALRIC.

(Lire la suite page 5.)

AU JOUR LE JOUR
Bons sens

Vous savez ce que c'est quand on est intelligent. On a tellement d'idées et on imagine tant de possibilités qu'il en devient parfois difficile de choisir la meilleure solution.

Ainsi en est-il pour le Tanio. *Devait-on procéder à son pompage ou à son renflouement ? Nul ne semblait capable d'en décider rapidement. Et on vient seulement, pour ne pas polluer davantage les plages bretonnes, d'estimer urgent de colmater les fissures d'où s'échappe continûment du pétrole — ce que n'importe quel esprit simple aurait pensé à faire dès le commencement.*

Mais cela prouve seulement que les sots ont souvent du bon sens, alors que les êtres intelligents en manquent parfois tellement que cela peut les amener à se montrer bien sots.

MICHEL CASTE.

Le Libéria en quête d'égalité

Nouveau chef de l'Etat libérien, le sergent-chef Samuel K. Doe, a formé dès dimanche 13 avril son gouvernement. Il a confié le portefeuille des affaires étrangères à M. Gabriel Bacchus Matthews, leader de l'opposition, chef du parti progressiste populaire (P.P.P.), mouvement mis hors la loi le mois dernier.

Selon certaines sources diplomatiques, outre le président Tolbert (« le Monde » du 14 avril), plusieurs membres de sa famille auraient été tués au cours du putsch qui s'est déroulé dans la nuit de vendredi à samedi. M. Chesson, ministre de la justice, aurait également trouvé la mort dans les combats.

Plusieurs personnalités de l'ancien régime, dont la femme du président Tolbert, ont été arrêtés et passeront prochainement en justice sous l'accusation de « corruption » et de « violations des droits de l'homme ». Tous les membres des partis d'opposition qui avaient été emprisonnés sur ordre du président Tolbert ont été libérés au moment du putsch. Notre collaborateur Paul Balta, qui s'est rendu au Libéria pen avant le coup d'Etat, analyse les raisons qui ont conduit à la chute du régime.

I. — Le ras-le-bol des « indigènes »

De notre envoyé spécial
PAUL BALTA

Monrovia. — Au centre de la ville, face au super-marché Abu-Jawdi, au milieu d'un terrain vague entouré de masures, s'élève un petit pavillon de trois pièces : c'est le siège du PAL (Progressive Alliance of Liberia), mouvement toléré depuis 1978, qui a finalement été officiellement enregistré le 24 décembre 1979 comme parti légal d'opposition sous le nom de Progressive People Party. Ce n'est pas sans mal qu'il avait obtenu ce cadeau de Noël. Pour inciter la justice à se prononcer rapidement, son président, Gilbert Bacchus Mathews — libéré par les nouveaux dirigeants et nommé ministre des affaires étrangères — avait décidé de haranguer ses partisans, tous les soirs après la fermeture des bureaux, tandis que les militants vendaient dans les rues de la capitale l'organe ronéotypé du parti, *The Voice of Revolution*.

Un tel spectacle était insolite dans ce pays longtemps dirigé comme une paroisse du XIXe siècle où les « *pauvres* » devaient savoir faire preuve d'humilité et de discrétion : bien que la Constitution ait prévu le multipluralisme, personne n'avait jamais envisagé sérieusement de se dresser contre le *True Whig Party* (1), constitué en 1860 par des opposants mais qui se comportait comme un parti unique depuis qu'il a laminé ses adversaires après avoir accédé au pouvoir en 1869. Ce monopole de fait explique que le PAL ait été créé non pas au Libéria mais aux Etats-Unis, le 31 décembre 1974, par de jeunes exilés et que ses dirigeants n'aient regagné Monrovia qu'en 1978.

De forte carrure, le visage encadré par une barbe à la Karl Marx, ancien vice-consul à New-York, M. Mathews, âgé de trente et un ans, se réclame du socialisme africain. Il évite cependant de recourir aux clichés marxisants et s'exprime dans un langage simple, concret, efficace. « *C'est la première fois dans l'histoire de ce pays*, lançait-il à la foule à l'aide d'un porte-voix quelques semaines avant le coup d'Etat, *qu'il y a un parti de masse formé d'ouvriers, de paysans et d'étudiants.* » Il nous assurait alors que le P.P.P. comptait dix mille adhérents dans la capitale et autant en province.

La campagne du P.P.P. et les échos qu'elle a trouvés, entraînant la chute du régime, se sont fondés sur les multiples contradictions et les criantes injustices nées, pour la plupart, de la façon dont ce pays, qui compte près de deux millions d'habitants, a été créé et gouverné. Fondé en 1822 par l'*American Colonisation Society* qui se proposait d'y installer d'anciens esclaves, le Libéria — « *La Terre de la liberté* » — est devenu la première république d'Afrique le 26 juillet 1847 et est la deuxième république noire du monde après Haïti.

(1) Whig représente les initiales de We Hope in God, nous espérons en Dieu.

(Lire la suite page 3.)

Une interview de M. Chirac

Le président du R.P.R. propose un « plan de redressement »

- ***Accroissement des investissements***
- ***Impôt exceptionnel sur la fortune***
- ***Hausse des tarifs publics***

M. Jacques Chirac, jusqu'alors silencieux sur les moyens financiers de la politique économique et sociale qu'il préconise, lève le voile sur ses projets dans l'interview qu'on lira ci-dessous. Convaincu qu'il n'y a pas d'issue à la crise sans une énergique « opération de redressement » permettant un « retour à la confiance », le président du R.P.R. fixe comme priorité absolue la résorption du « chômage, ce cancer du corps social ».

Pour financer la « nouvelle croissance » qu'il estime nécessaire, notamment les importantes dépenses d'équipement et les mesures sociales qui la caractériseraient, M. Chirac propose à la fois une limitation de moitié de l'embauche des fonctionnaires, une réduction de 10 % des subventions budgétaires d'intervention — ce qui entraînerait une forte hausse des tarifs publics : « Le moment est venu de faire payer l'usager à la place du contribuable », — une lutte plus sérieuse contre les fraudes sur la T.V.A. et un impôt exceptionnel sur les grandes fortunes.

Pour équilibrer le budget de la Sécurité sociale, le maire de Paris fait plus confiance à la création d'emplois qu'à d'hypothétiques économies sur les dépenses de santé. A son avis, « il est naturel que [celles-ci] progressent », puisque « nos concitoyens se soignent mieux ». Ces perspectives de réanimation économique et sociale ne lui paraissent pas incompatibles avec une lutte sérieuse contre l'inflation et la recherche des équilibres extérieurs. M. Chirac pense que l'une et l'autre seraient mieux menées si la politique française n'était pas comme « actuellement inféodée aux grands intérêts internationaux ».

« Vous avez proposé au pays de vastes programmes d'action économique et sociale : relance de la production par 10 à 15 milliards d'investissements supplémentaires ; actions spécifiques dans certains secteurs-clés : construction, production agricole, chimie, chantiers navals, sidérurgie, machine-outil, ameublement ; soutien massif aux P.M.I. pour les aider à se développer à l'étranger ; salaire d'éducation égal à 50 % du SMIC et maison individuelle gratuite pour les familles nombreuses... Vous avez avancé, à propos de ces mesures, le coût total de 30 milliards de dépenses supplémentaires par an, soit 6 % du budget de l'Etat ou 1,3 % de la production nationale. Ce total est-il toujours exact ?

— Avant d'entrer dans la discussion chiffrée, je voudrais dire tout d'abord qu'une nouvelle politique économique appelle, dans la situation actuelle, une opération de redressement, laquelle doit respecter certains principes d'ordre politique plus qu'économique. On ne peut en effet prétendre s'occuper des effets sans toucher aux causes et il ne s'agit pas seulement d'organiser une inflexion de la politique actuelle.

» En particulier, il faut renoncer à certaines méthodes d'intervention qui poursuivent, par voie d'autorité, des effets contraires à ceux que permet le jeu spontané des mécanismes économiques. C'est dans cet esprit que j'ai approuvé le principe de la suppression du contrôle des prix, que je suis hostile à une politique des revenus, au contrôle quantitatif du crédit, aux manipulations de T.V.A., à toute politique qui cherche à dissimuler le nombre des chômeurs, aux appels à l'investissement lancés en l'absence de toute baisse du loyer de l'argent à long terme... C'est seulement dans ce contexte général de retour à la vérité que se situe le problème des moyens d'une politique économique nouvelle et de leur financement.

Propos recueillis par
GILBERT MATHIEU.

(Lire la suite page 12.)

CENTENAIRE D'OFFENBACH A REGGIO-EMILIA

« La Bella Elena » aux antipodes

Lestement enlevée sur un fond d'Antiquité grecque par ses personnages, mais française d'expression, *la Belle Hélène* est peut-être le plus parisien des ouvrages d'Offenbach. En sorte que c'est une gageure de vouloir la représenter à l'étranger parce qu'on ne peut qu'amoindrir l'effet de cette multitude de clins d'œil ou d'allusions cachées qui forment l'essentiel du livret : si exactement traduit qu'il soit, les mêmes mots n'ont pas la même histoire. Or, le comique de Meilhac et Halévy était essentiellement un comique du mot, comme celui d'Offenbach repose largement sur des juxtapositions incongrues du verbe et de l'expression mélodique.

Et cependant toutes ces excellentes raisons n'empêchent pas les théâtres étrangers de représenter *la Périchole*, *la Vie parisienne*, *la Belle Hélène* et *les Contes d'Hoffmann* ; le succès est alors fonction de la place que le public garde dans son cœur pour le french-cancan, le quadrille et les p'tites femmes de Paris... Ainsi l'initiative du théâtre municipal de Reggio-Emilia, une ville de moyenne importance à mi-chemin entre Parme et Bologne, de présenter *la Bella Elena* pour célébrer le centenaire de la mort d'Offenbach est-elle à la fois très compréhensible et un peu aventureuse.

GÉRARD CONDÉ.

(Lire la suite page 17.)

LIBERTÉ

Le droit de l'État contre l'État de droit

par MARCO PANELLA (*)

DEPUIS quelques semaines, il y a, quelque part en Europe, un pays où l'on peut passer légalement douze ans de prison avant de passer en jugement. Jusqu'alors, la limite prévue était de dix ans : on dut sans doute l'estimer trop libérale et on la corrigea. Voilà ce pays tranquille.

Dans ce même pays et à la même occasion, on vient de décréter le droit formel, pour les militaires et les policiers, de ratisser, sans mandat ni présence de magistrat, de jour comme de nuit, sur simple soupçon de l'existence d'une cachette d'armes, des quartiers entiers : le cas échéant, la totalité d'une ville. Désormais un pogrom ne serait plus un pogrom, mais une action publique parfaitement légale. Voilà ce pays tranquille.

L'imagination, ici, est enfin au pouvoir : quel juriste eût pu, ailleurs, simplement concevoir des délits tels que celui... d'accomplissement virtuel d'actes soupçonnables d'être objectivement préparatoires de violences terroristes ? Le droit canon, lui-même, n'a jamais été si hardi, si prolixe et si précis ! Ici, c'est la loi, depuis quelques semaines. Voilà ce pays tranquille.

Comblé, heureux, enfin, d'apprendre qu'en vertu, toujours, du même décret, en cas de « bavures » militaires ou policières, si la loi l'exige ou si le magistrat l'ordonne, le coupable est certes arrêté ; mais que sa prison est sa caserne, où le magistrat doit se rendre pour l'interroger. Le procureur général ayant, si l'affaire devient délicate et sans le moindre motif, le droit de l'en dessaisir et de s'en saisir lui-même ou de la confier à ses adjoints. Voilà, encore, ce pays tranquille.

Depuis quarante-neuf ans

Dans ce pays, depuis quarante-neuf ans, parmi les délits justiciables de la cour d'assises, il y a ceux dits de *vilipendio* — outrage, lèse-majesté — du chef de l'Etat et du gouvernement, de la religion de l'Etat, des officiers d'un régiment de l'armée ou des magistrats d'un palais de justice. Il y a une dizaine au moins de délits de subversion, idéologique et d'opinion ; autant pour les instigations à la haine des classes, par exemple. Tout citoyen ayant accompli son service militaire demeure sujet à la justice militaire et à ses codes militaires de paix, jadis promulgués par Sa Majesté le roi d'Italie et d'Albanie, empereur d'Ethiopie, et par son « chef du gouvernement, par la grâce de Dieu et la volonté de la nation », duce du fascisme, Benito Mussolini, 1941.

Ainsi, comme on voit, le droit de l'Etat ne s'embarrasse pas, en Italie, de l'Etat de droit. Depuis que l'union nationale et le compromis historique unissent démocratie chrétienne et parti communiste, leurs courants externes et leurs féaux, les codes fascistes ont été à six reprises aggravés en l'espace de quatre ans.

Qu'importe que, jusque dans son discours sur « l'état de l'Union », le président Carter proclame son inquiétude face aux risques d'une riposte autoritaire du terrorisme, en Italie, et qu'on cite les saisies ponctuelles, régulières, d'un hebdomadaire satirique romain ? Qu'importe que *The Economist* abonde dans le même sens ? Les seuls opposants à Rome sont les radicaux. Les radicaux sont proclamés hors-la-loi, désormais, aussi et surtout par M. Berlinguer, avec bien plus de violences verbales et autres que l'on n'en reproche à Marchais contre Mitterrand et Rocard.

Pourquoi, en effet, faire crédit à ces étranges hérétiques que nous sommes ? A quoi bon colporter leurs « excès », leurs « paradoxes » ? Qu'importe qu'ils dénoncent — et presque personne ne le sait, à Paris comme à Rome, que le budget de la justice est réduit à 0,67 % du budget national et que depuis des années ils demandent qu'il soit au moins triplé ? Qu'ils restent seuls à exiger que la Constitution soit respectée après trente-deux ans, au moins en créant cette police judiciaire dépendante directement des magistrats, dont nul ne veut que l'on parle ? Qu'ils se sont opposés au décret cité ici parce qu'il s'agissait du soixante-septième en six mois ; un tous les deux jours ouvrables, véritable coup d'Etat permanent, dénoncé par présidents de la République, et présidents des Assemblées. Le soixante-septième alors que, en cinq ans dans la législature « cléricale » et « autoritaire » de 1948, le gouvernement en arrêta en tout et pour tout *sept*. Qu'ils exigent inutile qu'après onze ans l'on conclut le procès pour le premier grand massacre terroriste, celui de Milan le 12 décembre 1969, dont la justice a prouvé qu'il fut « couvert » par les services secrets et l'administration de l'Etat (dans la meilleure des hypothèses, donc, apprenti-sorcier dans les massacres d'aujourd'hui), et bien d'autres, encore plus graves peut-être, tel que celui concernant le massacre à Peteano de trois carabiniers, en 1970 ?

Qui peut en effet nier qu'entre terrorismes différents un cercle infernal de chantage ne paralyse les puissants d'hier ou d'aujourd'hui ? Car enfin le pouvoir des partis officiels, en Italie, compte non seulement sur les lois citées, non seulement sur des pratiques uniques (des généraux nommés igames ou préfets, d'autres assumant le commandement de régions où sont concentrés, pour 40 %, les citoyens italiens, une politique d'armement frénétique des forces militaires de police, jusqu'aux « gardes de finance ») mais sur des majorités parlementaires « soviétiques » ou « fascistes », de 90 à 95 % des élus ; sur la presque unanimité de la presse (toute subventionnée par l'Etat), sur les syndicats très politisés, sur les pouvoirs régionaux, sur la Cofindustria aussi bien que sur les lignes de coopératives...

L'Etat battu

Et pourtant, sur le plan « militaire », chacun le voit, les terroristes sont gagnants. L'Etat est battu par des bandes de désespérés ou de fanatiques dont les agissements infâmes restent totalement libres de se diffuser et de s'accroître, depuis des années, chaque jour davantage. Ce cercle infernal se nourrit de lui-même. Chaque assassinat sollicite, explicitement, d'une façon convergente, d'une part et de l'autre, une loi aussi infâme. Chaque loi de ce genre, dans ce jeu de massacre, devient une affiche de recrutement pour les deux camps. Héros et martyrs : c'est le lot quotidien de cette *pax romana*.

La seule cible que cette classe dirigeante, « démochrétienne » et « communiste » vise et parvient même à centrer, c'est celle que visent aussi les terroristes : l'Etat de droit, la Constitution républicaine, l'espoir de plus de justice dans plus de liberté, une civilisation juridique libérale et démocratique. Et c'est ainsi que, pour ce régime, le véritable ennemi est en train de devenir l'opposition non violente, constitutionnelle, pacifiste, démocratique, légaliste et intransigeante dont le *partito radicale* se révèle l'instrument et l'organisateur. Face aux infamies des terroristes et à ces crimes juridiques des partis officiels, notre opposition dérange et fait peur.

L'efficacité de nos méthodes est en effet de moins en moins à prouver. Par notre action parlementaire, nos luttes non violentes (jeûnes, objection de conscience, désobéissances gandhiennes et socratiques), nos campagnes référendaires (avortement, lois d'exception, financements publics des bureaucraties et des appareils de parti, codes pénaux et militaires fascistes, lois niant les droits des institutions locales de contrôler la mise en place de centrales nucléaires, port d'armes, chasse incontrôlée et sauvage...), nos actions parlementaires sont internationales autant que nationales, contre l'extermination par malnutrition, une alternative se dessine et s'affirme qui paraissait hier moins réelle que les hallucinations et les flammes dites révolutionnaires et que la *Realpolitik* communiste ou démochrétienne. Partout, pour qui veut bien les voir, les symptômes viennent nombreux le démontrer : depuis les prisons par exemple où des naufragés de l'action violente se reconvertissent dans la non violence.

Deux écoles

Ce désastre, le parti communiste en est l'auteur, au même titre que la démocratie chrétienne. Il est l'instrument puissant, le moteur premier de cette politique dite d'« unité nationale » ou de « compromis historique » qui n'est pas pour demain, pour la bonne raison qu'elle est agissante et dominante depuis au moins une décennie. La lutte (si lutte il y a) est lutte entre deux écoles différentes : mieux vaut — selon l'une d'elles — que les rôles restent ceux d'une démocratie chrétienne ayant le monopole du soi-disant « pouvoir » et le P.C.I. celui d'une soi-disant « opposition » ; tandis que mieux vaudrait — pour l'autre école — que tous soient officiellement au sein même du gouvernement (question de quelques escabeaux et strapontins de plus autour de la table du conseil des ministres qui, depuis des années, ne font qu'obéir au vouloir des partis de l'« unité nationale »).

Entre-temps, l'Etat est en pleine pourriture. Tous les compères de l'unité nationale ayant une sorte de veto sur toutes les lois importantes de réforme, il n'y a pas de réforme qui ne pourrisse avant même de voir le jour. C'est le « filibustering » permanent contre le Parlement et contre toute possibilité de gouvernement réel de la société.

Nous avons nous, radicaux, bloqué pendant une dizaine de jours, mais ouvertement, démocratiquement, selon les règlements et la Constitution, l'itinéraire d'une de ces lois inutiles et violentes, fascistes. Alors, scandale. Mais pas scandale contre les lois violentes, barbares et suicidaires : non tolérées, semble-t-il, si elles paraissent à Moscou ou à Buenos-Aires (et encore faudrait-il le démontrer). Scandale contre ceux qui essaient de les faire connaître et juger, dans le respect de la non-violence, des lois, des règlements parlementaires. C'est nous, une fois de plus, les « fascistes », les « sociaux traîtres », les « terroristes », les « pédés », les « drogués », les « sionistes », les « exhibitionnistes », les « fanatiques », les « garantistes », les irresponsables. Comme furent jugés, par le P.C.I. et ses partis frères, le parti fasciste, dans les années 30, tous les vrais antifascistes, qu'ils s'appellent Gramsci ou Rosselli, Trotski ou Russel : qu'ils s'appellent Zinoviev ou Blum, Brandt ou Mann.

Mais les apprentis sorciers n'en ont pas fini là. D'ores et déjà, en Italie, un *golpe* légal est devenu possible, faisable. Il serait possible, sans changer les lois de Zaccagnini et de Berlinguer, pour tout violent et imposteur, « rouge » ou « noir » (les deux couleurs, d'ailleurs, bien jouées par Benito Mussolini) de maintenir désormais le pouvoir en Italie.

Ne vaudrait-il pas la peine, à Paris, chers amis et camarades, d'ouvrir le débat sur ce point ?

(*) Président du parti radical italien.

Les communistes français et les droits de l'homme

par BERNARD ANDREU, FRANCIS JACOB, EDDY KENIG, CLAUDE MICHEL et ROLAND RAPPAPORT (*)

FAUT-IL considérer comme scandaleuse la constitution par le P.C.F. d'un Comité de défense des droits de l'homme ? C'est une opinion qui a été largement exprimée dans les milieux politiques et dans la presse. Nous ne la partageons pas.

Les communistes français ont en effet des titres pour intervenir dans le domaine des droits de l'homme. Nous pouvons en témoigner à partir de notre expérience professionnelle.

C'est indiscutable au plan international en ce qui concerne la solidarité avec les victimes de l'impérialisme. A Madagascar, en Afrique noire, en Algérie, les avocats communistes ont pris leur place dans la défense contre la répression coloniale française de ceux qui par milliers ont été emprisonnés, torturés, et si souvent condamnés à mort. Il n'est pas de pays capitaliste, ni du tiers-monde, où ils ne soient intervenus, qu'il s'agisse de l'Espagne franquiste, du Chili de Pinochet ou de l'Iran du chah, pour s'en tenir à quelques dictatures. C'étaient bien les droits de l'homme qui étaient en cause. Cette action s'est développée en harmonie avec la politique que le P.C.F. mettait en œuvre dans ce domaine. Elle se poursuit aujourd'hui, par exemple à propos des droits des peuples palestinien et sahraoui, des interdits professionnels en Allemagne fédérale, ou de la répression dont sont l'objet les syndicalistes tunisiens...

L'expression politique

En France, les communistes sont au premier rang de ceux qui posent dans toute son ampleur la question de la dimension économique et sociale des droits de l'homme. Mesure-t-on bien, lorsqu'on apprécie l'état de ces droits dans notre pays, ce qu'est le sort de ces centaines de milliers de chômeurs sans perspective de travail, de ces trop nombreuses familles chassées de leurs logements parce qu'elles ne peuvent faire face au paiement de loyers de plus en plus lourds, des immigrés soumis au racisme et aux discriminations ? Journellement de très nombreux salariés sont licenciés sous des prétextes dérisoires ou fallacieux. Lorsque les tribunaux estiment leur licenciement injustifié, ils ne peuvent obtenir que des indemnités limitées, mais pas la réintégration dans leur emploi. Et même pour les délégués des travailleurs pour lesquels la loi la prévoit, cette réintégration est très exceptionnelle. Le citoyen perd ses droits dès qu'il franchit les portes de l'entreprise : l'activité syndicale y est constamment réprimée ; l'expression politique y est interdite, même pendant les pauses ou le temps des repas. Dans la dernière période, le patronat a recours à de nouvelles méthodes pour porter atteinte aux libertés et aux droits syndicaux. Il utilise de plus en plus fréquemment les milices privées à l'intérieur des entreprises. Pour faire échec au droit de grève, il réclame en justice des sommes considérables au titre de dommages et intérêts aux organisations syndicales. Nous sommes dans une société qui produit des exclus par millions. Les communistes ont raison de mettre fortement l'accent sur ces aspects des droits et libertés.

De nouvelles aspirations

Dans le domaine des libertés publiques et individuelles au sens traditionnel, du Front populaire à la Résistance, puis dans la lutte contre le pouvoir personnel, ils ont aussi acquis des titres incontestables. En 1975, dans le cadre de la réflexion sur une voie démocratique vers le socialisme, le P.C.F. a publié une déclaration des libertés. Celle-ci prenait en compte les nouvelles aspirations apparues dans la société française, notamment à la suite de mai 1968, et tirait les premières leçons de l'expérience des pays socialistes. Elles élargissait le champ des libertés et en formulait les garanties. Ce texte, même s'il doit être approfondi par rapport aux aspects nouveaux de la concentration du pouvoir, du rôle des médias, du développement de l'informatique, du mouvement pour l'émancipation des femmes, des aspirations à l'autogestion, garde toute sa valeur. Il est dommage que lors de la constitution du Comité des droits de l'homme du P.C.F., il n'ait pas été fait référence à ce document. En effet, la défense et l'extension des droits de l'homme et des libertés appelle, outre la dénonciation de leurs violations, la définition d'objectifs concrets et la recherche du plus vaste rassemblement pour les atteindre. C'est d'autant plus nécessaire qu'actuellement le pouvoir, en se référant à la doctrine de sécurité et à l'espace judiciaire européen, étend son contrôle sur l'Etat et la société, en particulier par la systématisation du fichage, les mesures contre le droit d'asile, les menaces contre l'indépendance des juges et les droits de la défense, l'utilisation de plus en plus fréquente de la procédure de flagrant délit, de la loi anti-casseurs et de la Cour de sûreté de l'Etat dans les affaires à caractère syndical ou politique.

Un constat

En rappelant la part prise par les communistes français dans ces luttes pour les libertés, nous n'oublions pas le rôle que d'autres y ont joué et ne méconnaissons ni nos erreurs, ni nos insuffisances, ni nos incompréhensions. Mais, à notre avis, ce n'est pas ce qui sert de base ou de prétexte à la mise en cause de l'initiative du P.C.F. C'est la question des libertés dans les pays socialistes qui fait difficulté.

Le document publié par le P.C.F. sur les massacres des vingt dernières années met en évidence les responsabilités écrasantes du capitalisme. Ce constat, pas plus que le bilan des acquis du socialisme dans les domaines économiques, sociaux et culturels, ne nous dispense de l'examen de la situation dans les pays socialistes au regard des droits de l'homme et des libertés.

La répression a aussi fait des millions de morts dans le monde socialiste, pendant le stalinisme, encore récemment en Chine lors de la révolution culturelle et au Cambodge sous la terreur des Khmers rouges. Si des condamnations catégoriques sont intervenues au cours des derniers congrès du P.C.F., l'analyse de ces événements a tout juste été ébauchée.

Une chape de silence

L'ouvrage *l'U.R.S.S. et Nous*, chaudement recommandé par le bureau politique lors de sa publication en 1978, avait abordé avec esprit de rigueur l'étude de la réalité soviétique, mais il faut constater que cet effort n'a pas connu depuis les prolongements nécessaires. En U.R.S.S. même, le pouvoir a fait retomber une chape de silence sur cette période. Certes, la situation actuelle n'est plus celle qui existait à l'époque stalinienne. Mais est toujours en place un système étatique dont le fonctionnement repose sur une restriction des libertés et de la démocratie. Les atteintes aux libertés dans les pays socialistes ne se limitent pas aux seules affaires qui ont ému l'opinion publique. Il ne s'agit pas de simples bavures.

L'étude des affaires Chtcharanski en U.R.S.S., Danisz et Havel en Tchécoslovaquie, a mis sous nos yeux l'ampleur des atteintes aux droits de l'homme : poursuites pour délit d'opinion, censure préalable sur les publications, interdits professionnels pour des motifs politiques, interdiction de se rendre à l'étranger, violation des droits de la défense dans les procès politiques. On connaît aussi les moyens utilisés contre nombre de ceux qui pensent autrement et le disent : déchéance de nationalité, internement psychiatrique, assignation à résidence, exil forcé. Rappelons encore que le droit de grève n'existe pas. En fait, les citoyens sont dessaisis de tous droits à une expression politique indépendante du parti au pouvoir dans la cité comme sur les lieux du travail.

Aussi, penser que les batailles pour les libertés en France et dans le monde capitaliste autoriseraient à relativer ce qui se passe dans les pays socialistes, à en atténuer la gravité, serait moralement injustifiable. Ce serait, de plus, politiquement irréaliste. En effet, les actes des hommes, des partis, des Etats, qui se réclament du même idéal, de la même conception du monde que les communistes français, nous interpellent. Les travailleurs, les intellectuels, qui nous interrogent sur ces faits nous questionnent avant tout sur nous-mêmes. Le P.C.F. rejette toute idée de « modèle » et a élaboré son propre projet de socialisme pluraliste et autogestionnaire nourri des données politiques et sociales françaises. Cette démarche est fondamentale. Mais l'appréciation par l'opinion publique de son authenticité, de son caractère non conjoncturel, est pour une part tributaire de ce que disent et de ce que font les communistes en ce qui concerne la démocratie et les libertés en U.R.S.S. et dans les pays socialistes. C'est une des conséquences de la solidarité historique du P.C.F. avec ces pays.

Aujourd'hui, de nouvelles aspirations se font jour partout dans le monde dans le domaine des droits de l'homme. N'y voir que l'effet d'une restructuration idéologique de l'impérialisme américain, une machine de guerre entre les mains de Carter et de la Trilatérale, interdirait d'en saisir toute la portée. Les droits de l'homme se sont une composante du combat pour l'émancipation des peuples, l'approfondissement de la démocratie, la construction du socialisme. Il ne s'agit pas d'un thème de circonstance, mais d'un besoin quotidiennement ressenti par des millions d'hommes et de femmes.

Des luttes se développent pour les défendre et les élargir. Elles prennent en compte les droits de l'homme dans toute leur dimension et revêtent par là un caractère révolutionnaire. C'est un des enjeux de notre époque autour duquel s'affrontent forces politiques et classes sociales. Mais si les droits de l'homme font partie du débat politique, ils ne peuvent s'y réduire. Les aborder sous le seul angle de la réplique à l'adversaire serait pour les communistes une erreur qui nuirait au succès de leur lutte. Il serait préjudiciable pour la cause des droits de l'homme et du socialisme que se crée une situation où les communistes se consacreraient à la défense de ces droits dans les pays capitalistes en abandonnant à d'autres pour l'essentiel la question des libertés dans les pays socialistes.

Tirons jusqu'au bout la leçon d'une époque où une vision unilatérale de la réalité et une certaine conception de l'intérêt supérieur du socialisme conduisaient à l'aveuglement, au silence, voire à la justification à tout prix. Donnons au combat pour les droits de l'homme le caractère universel et indivisible qu'appellent les hautes ambitions que nous avons légitimement pour le devenir humain.

(*) Avocats, membres du P.C.F.

Édité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

étranger

LIBERIA

Un pays en quête d'égalité

(Suite de la première page).

Or, selon cependant l'opposition, elle demeurait une « *colonie américaine* » qui risque d'être « *le dernier Etat à achever sa décolonisation alors que les vrais autochtones — 95 % d'une population comptant 90 % d'analphabètes — sont dominés par leurs frères venus d'Amérique leur apporter la civilisation* ».

En 1971, à la mort de William Tubman, le vice-président William Tolbert avait accédé automatiquement à la présidence. Il s'est efforcé depuis lors de développer le pays et réduire une dépendance à l'égard des Etats-Unis si profonde que les signes en sont encore voyants. Le drapeau libérien est le petit frère de la bannière étoilée, à cela près qu'il ne porte qu'une étoile représentant le premier Etat d'une conférence africaine qui n'a jamais vu le jour. Le Libéria est le seul Etat indépendant dont la monnaie soit officiellement le dollar américain même si un « *dollar libérien* » a fait son apparition. La Banque centrale n'a vu le jour qu'en 1974 et les pièces allant de un cent à un « *dollar libérien* » ne représentent encore que 3 % de la circulation fiduciaire.

Le Capitole, la Chambre des représentants, le Sénat, la Constitution, bref, toutes les institutions politiques ont été copiées sur celles des Etats-Unis et ce n'est que récemment que le mandat présidentiel a été porté de quatre à huit ans. Bâtiments officiels, lieux du culte, villas cossues reproduisent fidèlement l'architecture du « *sud profond* ». Un des spectacles les plus surprenants est le temple maçonnique — un des plus grands du monde — surmonté d'un globe noir décoré des emblèmes traditionnels — compas, équerre, marteau — recouverts de feuilles do'r.

Les trois cents familles

La caste des trois cents familles qui dirigent toujours le pays est issue des quelque trente mille colons noirs américains, chrétiens et francs-maçons, arrivés au dix-neuvième siècle. Persuadés d'être investis d'une mission historique, ils ne formaient pas un groupe homogène : les métis exercèrent le pouvoir les premiers puis furent supplantés par les « *hommes d'ébène* » du T.W.P. La Bible à la main, les uns et les autres colonisèrent et exploitèrent les huit cent mille autochtones tout en laissant les Blancs américains piller le pays et bloquer son développement au point que la population, aujourd'hui, envie le sort des anciennes colonies françaises, en particulier de la Côte-d'Ivoire.

Elu le 5 janvier 1976 pour un mandat de huit ans, le président Tolbert s'était montré sensible aux mouvements qui secouaient l'Afrique et semblait même avoir compris que son régime était menacé. Pour l'affermir, il avait lancé sa « *révolution tranquille* » et tenté de prendre des mesures frappant l'opinion : révision de la Constitution ; adoption de fêtes nationales qui ne soient plus liées à l'histoire des Etats-Unis comme le Jour des forces armées (11 *février*), le Jour du redressement (13 mai), le Jour de l'indépendance de l'Afrique (26 mai) ; projet de modification du drapeau et de l'emblème du pays dont la devise totalement anachronique — « *L'amour de la liberté nous a conduits ici* » — est une provocation pour les « indigènes ».

Le chef de l'Etat avait également diversifié les échanges de sorte que la C.E.E. a supplanté les Etats-Unis, devenant le premier partenaire commercial du Libéria. En 1973, l'« Union du fleuve Mano », conclue avec la Sierra-Leone, a permis aux deux pays de coordonner leurs actions dans les domaines des télécommunications, des tarifs douaniers, de l'exploitation forestière, etc. L'inauguration, en 1976, du Pont Mano, maillon essentiel de la route Dakar-Lagos, a consolidé cette union et renforcé le réseau des relations de Monrovia avec ses voisins du nord. Enfin, M. Tolbert avait adhéré à la Communauté économique de l'Afrique occidentale, intensifié la collaboration avec la Côte-d'Ivoire pour la mise en valeur du fleuve frontalier Cavalla et conclu des accords de coopération économique et de défense avec la Guinée.

En même temps que le premier plan quadriennal (juillet 1976-juillet 1980), le président Tolbert avait enfin lancé quatre mots d'ordre : « *Le temps du redressement* » appelait l'ensemble de la population à participer au développement du pays, tandis que « *l'engagement total* » était exigé de chacune des catégories sociales. « *De la natte au matelas* » (mat to mattress) était un programme spécial tendant à améliorer le sort des plus défavorisés. Enfin la campagne pour « *l'honnêteté dans le gouvernement* » avait entraîné l'éviction spectaculaire de plusieurs ministres soupçonnés de corruption. C'est en effet sur ce thème que l'opposition trouvait ses arguments les plus convaincants et la lutte contre la corruption a été immédiatement invoquée pour justifier son putsch par l'obscur sous-officier qui a arraché le pouvoir au président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine dans le premier coup d'Etat de l'histoire du Libéria. Pourtant, la politique du chef de l'Etat assassiné, visant à donner un certain rôle au « *indigènes* », semblait se heurter beaucoup moins à la résistance des prétoriens qu'aux pesanteurs sociologiques et à l'opposition des privilégiés. Il se peut toutefois que le sergent-chef Samuel K. Doe, nouveau chef de l'Etat, ait ait exprimé beaucoup plus les rancœurs d'une classe d'exclus que les ambitions des militaires.

Pour jouer un rôle dans le pays, il fallait, en effet, remplir quatre conditions : appartenir à une famille venue jadis des Etats-Unis, être membre du T.W.P., être franc-maçon et appartenir aux sociétés d'initiation (le Poro pour les hommes, la Sande pour les femmes). Les classes laborieuses se sentaient donc exclues de la société civile. Comment en serait-il autrement quand on sait, par exemple, que le président de la Liberian National Federation of Trade Unions n'était autre, jusqu'au coup d'Etat, que M. A.-B. Tolbert, fils du président chargé d'exprimer les « revendications » des travailleurs.

La constitution d'une classe moyenne d'autochtones, souhaitée par Tolbert, est à peine ébauchée : la scolarisation est très faible (1 300 écoles, 5 700 enseignants, 214 000 élèves), la formation technique toujours inexistante, l'administration une chasse gardée du T.W.P. et le petit commerce à 95 % aux mains de quelque six mille Libanais (2). Dans Broad-Street, la grande artère de la capitale, comme dans les ruelles, les enseignes portent des noms arabes : « Abou-Faraj », « Fayrouz », « Nabil-Abu-Zaki ». Les serveurs des restaurants et les vendeurs de magasins parlent arabe, au point qu'on se croirait transporté à Beyrouth.

Tout se faisant « au nom de Dieu » dans ce pays, M. Mathews pouvait s'écrier devant les paysans (70 % de la population) ou les ouvriers : « *Au Libéria, même le bon Dieu en a ras de bol.* » Il était compris et applaudi. Personne ne pensait cependant que la crise social fût très profonde jusqu'au jour où l'émeute éclata à Monrovia pendant le week-end du 14 avril 1979. Pour dissuader les agriculteurs d'abandonner leurs terres (pour aller s'employer dans les plantations d'hévéas), Mme Florence Chebeweth, ministre de l'agriculture, avait proposé de porter le prix du sac de riz de 20 à 30 dollars. Le riz étant la nourriture de base des pauvres, le PAL-P.P.P. avait appelé la population à manifester pacifiquement contre les insuffisances de la politique sociale du gouvernement.

Très vite, la manifestation dégénéra. Plus de 90 % des magasins de gros et de détail furent pillés et partiellement ou totalement détruits par une foule en colère et parfois par les militaires chargés de maintenir l'ordre. Les affrontements, d'une extrême violence, auraient fait, selon les autorités, une quarantaine de morts et deux cents blessés. En réalité, au moins soixante-dix personnes ont été tuées et plus de quatre cents blessées par balles. L'événement était sans précédent. Nul n'y vit pourtant le signe annonciateur de la chute du régime.

Les dirigeants du PAL furent aussitôt arrêtés, de même que M. Tog-ba-nah Tipoteh, professeur d'économie, chef du Mouvement pour la justice en Afrique (MOJA), petite formation d'extrême gauche, et son adjoint, M. Mayson. Le président Tolbert se fit attribuer les pouvoirs spéciaux, mais il amnistia en juin les détenus afin d'apaiser les esprits avant l'ouverture, un mois plus tard, de seizième sommet de l'O.U.A. Depuis lors, il invoquait le risque d'explosion pour tenter d'amener à ses vues les éléments les plus conservateurs du T.W.P. qui auraient voulu imposer le parti unique. Se rassurant à trop bon compte, il ne croyait guère à ses propres menaces et prit même le risque — mortel, on l'a vu, — de frapper à nouveau l'opposition en mars dernier.

PAUL BALTA.

(2) Les Libanais musulmans se sont généralement installés dans les anciennes colonies britanniques et les pays anglophones, alors que les chrétiens, en particulier les Maronites, ont opté pour les Etats de langue française.

Prochain article :

LE FEU AUX POUDRES

Indépendant depuis 1847, le Libéria est la plus ancienne République d'Afrique noire. Couvrant 111 370 kilomètres carrés, le pays compte de 2 à 3 millions d'habitants suivant les estimations. Septième producteur mondial de caoutchouc, le Libéria est le premier exportateur africain de minerai de fer. Grâce au système du pavillon de complaisance, le pays dispose de la plus importante flotte marchande du monde (79 millions de tonnes, soit 20 % du tonnage mondial).

William Tolbert : un représentant de la minorité dominante

Contrairement à certains de ses pairs africains, William Tolbert ne semblait pas promis à une mort violente. Tout, chez cet homme affable et d'apparence benoîte, tournait le dos à ce destin tragique. Portant allègrement ses soixante-huit ans, il en paraissait aisément dix de moins, et son allure de clergyman cossu mais austère contrastait avec celle de son prédécesseur, William Tubman, dont le visage était toujours nimbé par la fumée d'énormes havanes, bagués à ses initiales, qu'il fumait constamment.

Né en 1913 à Bensonville, dans le comté de Montserrado, William Tolbert était ministre de l'Eglise baptiste, et il ne cessa jamais de prêcher occasionnellement dans le temple de son village natal. D'abord chef de l'Eglise missionnaire baptiste libérienne, il fut élu, en 1965 à Miami, président de l'Alliance baptiste universelle, premier homme de couleur à accéder à de telles responsabilités. Il occupa ce poste jusqu'en 1970 et, en septembre 1973, il devint conseiller de l'Union évangélique de toutes les Eglises missionnaires, ce qui ne l'empêcha d'ailleurs point, comme tous les présidents libériens, de rester jusqu'à sa mort grand maître émérite de la maçonnerie locale.

Selon certains de ses biographes, William Tolbert commença sa vie professionnelle comme simple dactylographe au ministère des finances en 1935, un an après avoir obtenu son diplôme de docteur en droit à l'université de Monrovia. Huit ans plus tard, il entra dans l'arène politique en enlevant le siège de représentant du comté Montserrado au Parlement. Elu vice-président de la République en 1951, seul candidat comme William Tubman était seul candidat à la présidence, il fut constamment réélu et, conformément aux dispositions constitutionnelles, il devint à son tour président, après le décès de William Tubman, en juillet 1971, dans une clinique londonienne.

Comme son prédécesseur, le dix-neuvième président de la plus ancienne république noire d'Afrique s'efforça, avec un relatif succès, de jouer un rôle d'arbitre sur le plan inter-africain. Mais, contrairement à William Tubman, qui bénéficia longtemps, comme son ami l'empereur Hailé Sélassié d'Ethiopie, d'une sorte de monopole de fait, le président Tolbert eut aussitôt à faire face à la « concurrence » de plusieurs de ses pairs, dont les présidents Senghor et Houphouët-Boigny. Néanmoins, dans plusieurs conflits inter-africains, dont celui qui opposa pendant plusieurs années la Guinée à la Côte-d'Ivoire, il sut habilement faire prévaloir la modération.

Son élection, l'année dernière, à la présidence de l'Organisation de l'unité africaine lui avait donné l'occasion de se poser en médiateur dans le conflit du Sahara occidental, puis dans la guerre civile du Tchad.

En dépit de sa volonté d'ouverture, aux *natives*, il restait toutefois attaché aux privilèges de la caste dont il était issu. Riche propriétaire terrien et gros planteur, exploitant de vastes domaines d'hévéas, détenant des participations importantes dans plusieurs affaires commerciales prospères, il était apparenté à William Tubman et appartenait à la même haute bourgeoisie capitaliste. Le fils aîné de Tubman avait épousé une fille Tolbert, et Tolbert lui-même avait épousé la fille du président de la Cour suprême, membre de la même minorité afro-américaine dite des *freemen*, « les hommes libres ». Ses origines sociales et ses options politiques personnelles, résolument libérales et anticommunistes, sont, sans doute, les causes profondes du coup d'Etat qui lui a coûté la vie.

PHILIPPE DECRAENE.

ALGÉRIE

La contestation culturelle en Kabylie

UN DIALOGUE S'AMORCE ENTRE LES GRÉVISTES ET LES AUTORITÉS

De notre correspondant

Alger. — Elargissement du mouvement de contestation en Kabylie, détente à Alger et à Tizi-Ouzou, où les grévistes poursuivent leur action mais paraissent engagés dans une phase de dialogue avec les autorités, telles sont les deux principales constatations qui s'imposaient dimanche soir dans la capitale. L'extension du mouvement s'est opéré ces derniers jours sur deux plans : géographiquement d'abord, puisque des manifestations de jeunes revendiquant « *le droit à l'existence pour la culture berbère* » ont affecté non plus les grands centres mais des villages de moyenne importance tels que les Ouadhias, le centre des Benni-Yenni, ou encore Mekla ou Djemaa-Saaridj. A Sidi-Aïch, jeudi dernier, c'est l'interdiction d'un concert donné par le chanteur Ferhat et le groupe Imazighen Imoula qui aurait mis le feu aux poudres. Le chanteur aurait été interpellé pour la seconde fois en moins d'une semaine puisqu'il l'avait déjà été lors de la manifestation du lundi dans la capitale.

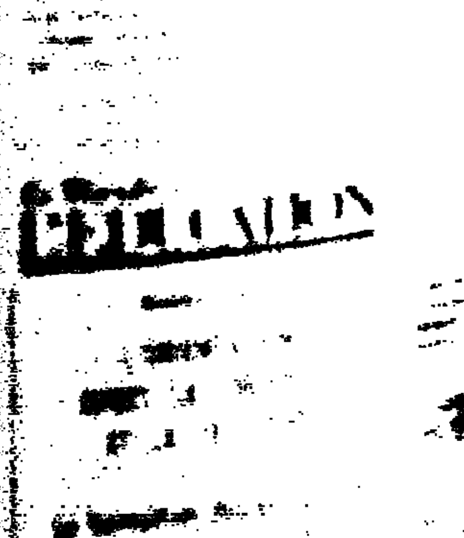
L'agitation berbère aurait gagné aussi, selon le comité antirépression de Tizi-Ouzou, la Petit-Kabylie, et notamment les localités de Dellys et Bordj-Menaïel. L'ampleur de ces manifestations est peut-être surévaluée par les étudiants, mais l'extension du mouvement à Tizi-Ouzou même ne paraît pas niable. Dimanche, les élèves du grand lycée Amirouche se sont mis en grève. Imitant leurs aînés de l'université, ils avaient l'intention d'occuper les locaux. Les cours sont également arrêtés dans les deux autres lycées de la ville. Mais surtout, et cela marque un tournant, le mouvement en faveur du berbère et de la « liberté d'expression » a débordé le cadre des établissements d'enseignement pour s'étendre à un organisme public, l'hôpital de la ville, d'ailleurs proche du campus. Une maladresse des responsables, auteurs au nom du personnel d'un « *message de soutien à la direction politique du pays* » sans que les intéressés aient été consultés, a engendré une vive réaction. Au cours d'une assemblée générale, une autre « motion de soutien » a été rédigée. Mais elle s'adressait cette fois-ci aux étudiants grévistes. Elle a réuni en quelques heures près de cent cinquante signatures, tant de la part des médecins que du personnel paramédical. Une lettre a été envoyée au président Chadli Bendjedid et une autre au ministère de la santé pour leur demander l'« *arrêt de la répression* » et l'examen des revendications présentées par les étudiants contestataires.

« Dédramatiser »

Elargissement du mouvement, mais aussi tentative pour établir le dialogue. C'est ainsi que le wali (préfet) de Tizi-Ouzou M. Sidi Saïd, s'est rendu, dimanche, à l'hôpital pour discuter avec le personnel. Après deux jours de contrôle serré et de blocus rapproché de l'université de Tizi-Ouzou, les forces de l'ordre ont desserré leur dispositif, et le seul filtrage était, dimanche, le fait du piquet de grève. D'autre part, neuf enseignants de Tizi-Ouzou ont été conviés par le wali à se rendre à Alger pour rencontrer le ministre de l'enseignement supérieur, M. Abdelhak Berheri. L'entrevue, selon les étudiants, aurait duré plus de trois heures. Le ministre aurait insisté sur la nécessité d'engager un dialogue afin de « *dédramatiser la situation* », ce qui passerait par une normalisation de la situation. Les enseignants, eux, ont demandé, d'une part, « *le retrait des forces de répression* », et, d'autre part, que le dossier du berbère « *tabou jusqu'à présent* », soit enfin ouvert. Le ministre aurait annoncé son intention de venir à Tizi-Ouzou. Enfin, une délégation mixte d'étudiants de Tizi-Ouzou et d'Alger devait déposer, dimanche après-midi, une sorte de cahier de doléances à la présidence de la République.

Du côté des autorités, qui peuvent faire état du soutien massif de toutes les organisations nationales, et notamment, dimanche, de l'Union générale des travailleurs algériens et de l'Union des paysans, on s'attache à mettre en valeur le caractère « *marginal* » de cette agitation orchestrée, dit-on, par des « *groupuscules* ». Il est de fait qu'à Alger le petit noyau de quelques centaines d'étudiants grévistes ne paraît pas s'être élargi ces derniers jours. La situation pourrait cependant évoluer au milieu de la semaine, des tracts circulant en Kabylie pour appeler le « *peuple algérien* » à une journée de grève le 16 avril prochain. Il est signé d'un comité de soutien aux étudiants et travailleurs en grève, et les étudiants de Tizi-Ouzou en déclinent la paternité.

DANIEL JUNQUA.



AMÉRIQUES

LES DÉCLARATIONS DU PRÉSIDENT CARTER ET LA

Nous avons communiqué à nos alliés une date précise avant laquelle devrait aboutir un effort commun pour la libération des otages

a affirmé le chef de la Maison Blanche

Le président Carter a répondu, dimanche soir 13 avril, aux questions que lui ont posées les représentants de quatre chaînes européennes de télévision, MM. André Calarié (TF 1), Fred Emery (B.B.C.), Winfried Scharlau (ARD-Hambourg), Antonelo Marescalchi (R.A.I.). Voici de larges extraits de cette interview.

Interrogé d'abord sur la déception des Etats-Unis au sujet du soutien, jugé insuffisant, des alliés dans la crise iranienne, le président a dit :

« L'aspect le plus important, aussi bien du problème iranien que du problème afghan, réside beaucoup moins dans une déception que nous éprouverions à l'égard de nos alliés que dans la constance et l'unanimité dont nous faisons tous montre dans ce pays comme en Europe face à la menace contre la paix qu'a constituée non seulement l'agression soviétique en Afghanistan, mais aussi l'attaque terroriste contre notre ambassade et ses fonctionnaires en Iran. Ces deux actes ont été unanimement condamnés comme une menace contre la paix. Notre pays a réagi bien évidemment de façon beaucoup plus énergique, car ce sont nos ressortissants qui sont directement impliqués. Nous avons essayé, depuis maintenant plus de cinq fois, par tous les moyens pacifiques, par tous les moyens diplomatiques, de parvenir à une solution de cette crise, de sauvegarder l'honneur et l'intégrité de notre pays, et d'obtenir la remise en liberté et la sécurité de nos ressortissants. Nous constatons aujourd'hui que, pour de nombreuses raisons, le gouvernement iranien, ou ce qui en tient lieu, n'a pas été en mesure de tenir son engagement de transférer les otages dans un lieu sûr et de les libérer. Nous avons besoin du soutien entier et énergique de nos alliés, et ce que nous leur demandons spécifiquement, c'est de mettre en œuvre deux propositions de principe. La première consiste à appliquer les sanctions contre l'Iran qu'ils ont tous votées et appuyées au sein du Conseil de sécurité des Nations unies au début de l'année. La résolution finale du Conseil de sécurité a été bloquée par un veto soviétique. Deuxièmement, si cela apparaissait insuffisant, de prendre avec nous des mesures diplomatiques énergiques pour leur montrer que nous sommes unanimes dans notre condamnation du terrorisme

— *M. Brzezinski disait récemment dans un discours : « Si tous les alliés faisaient » montre de solidarité, celle-ci » pourrait rendre superflu le » recours à d'autres mesures. » Cela signifie-t-il que s'ils ne témoignent pas de cette solidarité, vous envisagez d'appliquer d'autres mesures et, si oui, lesquelles et quand ?*

— Oui, effectivement. Il ne reste pas beaucoup de temps. Le peuple américain souhaite vivement que cette question se règle rapidement. Aux termes du droit international, nous sommes ce qu'on appelle une « partie sérieusement lésée » et nous avons toute une gamme de possibilités qui nous sont ouvertes. Des actions économiques, diplomatiques et également militaires. Dans la mesure où nos alliés s'associeront à nous pour donner toute leur efficacité aux pressions économiques et diplomatiques susceptibles d'amener les Iraniens à libérer les otages, nous pourrons éviter la nécessité de recourir à d'autres mesures plus énergiques. Nous préférons conserver à notre action un caractère non belligérant mais nous nous réservons le droit de prendre toute mesure qui s'avérerait nécessaire pour assurer la sécurité et la libération des otages.

Un calendrier

— *Pourriez-vous nous donner une idée de votre calendrier ?*

— Ce n'est pas une question de semaines, et certainement pas une question de mois. Il ne s'agit pas pour moins de fixer une date. Cela dit, nous avons communiqué aux chefs d'Etat, à tous ceux que vous représentez ici, une date précise pour laquelle nous pensons que cet effort commun devrait aboutir.

— *M. Powell a déclaré que les prochaines mesures n'auraient pas un caractère militaire. Si les militants iraniens entreprennent des actions contre les otages, des actions de caractère physique, ou un procès, quelle sera alors votre action ?*

— Notre action sera très vigoureuse et énergique, elle pourrait parfaitement recourir à des moyens militaires. Ce qu'a dit M. Powell est conforme à ma politique, nous avons effectivement l'intention d'épuiser, non seulement nos moyens économiques et diplomatiques propres (et il y a d'autres mesures de caractère économique que nous pouvons prendre contre l'Iran), mais également d'essayer de recueillir tous les fruits communs possibles d'une action concertée de la part de nos alliés que nous avons sollicité, tant en privé que publiquement. Ensuite, il nous faudrait prendre des des mesures supplémentaires qui pourraient parfaitement impliquer des moyens militaires. Cependant, si les otages sont blessés, ou si l'un d'entre eux est tué, nous n'attendrons plus pour prendre des mesures de nature plus incisive.

— *En poursuivant à l'égard de l'Iran une politique que vous avez qualifiée de vigoureuse, ne risquez-vous pas non seulement de ne pas récupérer les otages, mais de jeter les Iraniens et leur pétrole dans les bras des Russes ?*

— Je crois que personne ne saurait me reprocher de ne pas avoir été assez patient. Nous avons vu cinquante-trois innocents américains tout d'abord détenus par des terroristes, lesquels ont été ensuite appuyés et justifiés par le gouvernement officiel de l'Iran, au total mépris de toutes les exigences de la décence et de la morale humaine, et en violation des procédures diplomatiques et du droit international. C'est une situation qui a été condamnée à deux reprises par la totalité des membres du Conseil de sécurité, la Cour internationale de justice a confirmé cette opinion, et nous nous sommes montrés extrêmement patients. Mais notre patience s'épuise. Et s'il y a un aspect de mon comportement que l'on m'a reproché dans mon propre pays, c'est bien d'avoir été trop patient.

— *Votre décision de rompre les relations diplomatiques et de prendre des sanctions s'est-elle fondée sur la conviction que les modérés à Téhéran étaient susceptibles d'être éliminés ?*

— Non. Certains des modérés à Téhéran se sont honnêtement efforcés d'obtenir le transfert des otages hors du contrôle des terroristes et d'obtenir ensuite leur mise en liberté. Nous avons été à plusieurs reprises informés que le Conseil de la révolution avait décidé d'effectuer ce transfert à l'unanimité, et que ce transfert avait été accepté par les militants islamiques. Des hauts fonctionnaires iraniens nous ont assuré que cette démarche avait l'approbation de Khomeiny lui-même. Or les événements ultérieurs ont démontré que cette unanimité qui semble requise sous le gouvernement du président Bani Sadr n'avait pas été obtenue. Cela a été pour nous une expérience très frustrante, mais nous n'avons pas pour autant exclu toute possibilité d'un éventuel soutien susceptible de faire évoluer la crise vers une solution.

L'invasion de l'Afghanistan

— *L'Afghanistan. Vous saviez certainement ce qui allait se passer en Afghanistan. Vous connaissiez l'existence de concentrations militaires. Pourquoi n'avez-vous mis en garde personne et, en mettant en garde, empêché que cela n'arrive, ou incité les Russes à y réfléchir à deux fois ?...*

— Je ne savais pas que cela allait arriver. Nous avions des renseignements très précis sur la présence de troupes soviétiques le long de la frontière de l'Afghanistan. Ces troupes étaient là depuis longtemps, des mois, voire des années pour certaines d'entre elles. Nous savons également que la présence soviétique se renforçait en Afghanistan, sous forme de personnel militaire, à concurrence de quelques centaines. Ce n'est que la veille de Noël qu'un gigantesque pont aérien a commencé à amener d'importantes troupes soviétiques dans la région de Kaboul et ce n'est qu'un ou deux jours plus tard, comme vous le savez, que les Soviétiques ont fait assassiner le chef de l'Etat, le président Amin, ainsi que quelques membres de sa famille. C'était la première fois que les Soviétiques utilisaient leurs propres forces militaires, très puissantes, pour envahir un pays voisin, depuis la création du pacte de Varsovie. C'était donc de leur part une action sans précédent depuis un quart de siècle. Cent quatre membres des Nations unies se sont retrouvés pour condamner l'invasion soviétique et demander le retrait des troupes. Les Soviétiques ne se sont pas retirés. Qui plus est, ils ont, au cours des derniers jours, amené d'autres forces militaires importantes en Afghanistan. Ils agissent en violation du droit internationale et menacent les avantages de la détente, maintenant et pour l'avenir. C'est dans la mesure où les Soviétiques seront convaincus que non seulement les Etats-Unis prendront contre eux des mesures economiques, mais que d'autres pays également prendront de telles mesures, c'est dans cette mesure que nous pensons que, en définitive, ils se retireront d'Afghanistan. Mais il est bien certain que, pour l'instant, ils n'ont fait montre d'aucune intention de retirer leurs forces. Au contraire, ils ne cessent de les renforcer.

— *Il y a quatre ans, le message de votre campagne était un acte de foi. Vous parliez d'amour et d'amitié entre les nations. Les événements des années 80 ne vont-ils pas vous forcer à parler en des termes radicalement différents ?*

— Non. Les termes ne sont pas radicalement différents. C'est l'Union soviétique qui a violé les principes moraux, la dignité humaine et le droit international. Ce sont les terroristes iraniens qui ont violé la dignité humaine, le droit international et les principes humanitaires. Il y a six ans, ou dix ans, certains avaient le sentiment, y compris au sein de mon propre parti démocrate, que l'OTAN pouvait être partiellement abandonnée, que nous pouvions ramener au moins la moitié de nos troupes, certains disaient même la totalité d'entre elles, et que nous devrions ou pouvions laisser se détériorer notre puissance militaire. J'ai renversé cela, et je crois que nous avons obtenu des réactions extrêmement bonnes de la part des membres de l'OTAN, qui se sont maintenant engagés dans un effort de défense à long terme, qui se sont également prononcés pour les armes nucléaires de théâtre, décision difficile pour certains pays d'Europe.

Les Jeux olympiques

— *L'opinion publique en Europe n'est pas si sûre que le boycottage des Jeux olympiques constitue une mesure efficace pour faire pièce à l'invasion russe en Afghanistan. L'Europe approuve l'objectif qui est le vôtre dans ce dernier pays, mais pas nécessairement les moyens que vous proposez. Elle a le sentiment qu'aller aux Jeux et boycotter seulement la parade et toutes les cérémonies serait plus efficace à l'égard des Russes. Etes-vous d'accord ?*

— Non, absolument pas. Mais, bien sûr, il appartient à chaque pays de prendre ses propres décisions. Nous n'avons nullement l'intention d'imposer notre volonté aux autres, mais nous voulons que notre position soit claire. Les Soviétiques attachent évidemment beaucoup de prix aux avantages que leur propagande tirera du simple fait d'une participation aux Jeux olympiques de Moscou.

» Dans leurs publications et manuels officiels, on peut lire que la reconnaissance à Moscou du droit d'organiser les Jeux olympiques constitue de fait une ratification de la politique étrangère soviétique et une reconnaissance de la nature pacifique du gouvernement soviétique. Je pense donc qu'un pays qui va à Moscou pour participer aux J.O. d'été, dont le drapeau monte au mât du stade olympique alors que le gouvernement hôte est au même moment engagé dans l'invasion injustifiée et inhumaine d'un pays libre et indépendant, a une position insoutenable du point de vue des principes moraux sur lesquels se fonde la démocratie.

» Je suis personnellement très sensibilisé à cette question, et je crois qu'une très grande majorité de citoyens américains le sont également.

» Il se peut que l'opinion des Européens soit ou ne soit pas différente. Je n'ai aucun moyen de le savoir, mais je sais qu'il sera extrêmement difficile à l'Union soviétique d'expliquer au reste du monde et à ses propres citoyens pourquoi vingt, trente, quarante, cinquante, voire soixante-dix pays auront refusé leur participation. C'est si vrai que lorsque les Nations unies, au début de l'année, ont condamné l'Union soviétique — je crois que cent quatre pays avaient voté dans ce sens — les citoyens soviétiques n'en ont jamais été informé. (...)

» Je n'ai absolument aucun espoir, d'ici à la date définitive d'acceptation ou de rejet de l'invitation aux J.O. de Moscou — je crois que c'est le 24 mai, — de voir les troupes soviétiques se retirer. C'est le contraire qui est évident. Ils augmentent leur présence en Afghanistan, et il se peut que votre comité olympique, à la lumière de ce fait, renverse sa décision et décide de ne pas envoyer d'équipe. J'ai lu dans la presse que certains de vos brillants athlètes, pour lesquels j'ai beaucoup d'admiration, avaient annoncé qu'ils souhaiteraient s'y rendre à titre individuel. Je crois que les règles du Comité international olympique ne permettent pas à un athlète de concourir à titre individuel. Il doit faire partie d'une équipe nationale, mais je crois que les engagements pris se concrétiseront rapidement.

» Nous avons reçu des assurances privées de la part de certains autres pays, selon lesquelles ceux-ci s'associeraient au boycottage des J.O. Mais je ne veux pas tenter de parler pour eux. Ils sont parfaitement capables de le faire eux-mêmes.

— *La question olympique n'est qu'un exemple de la différence entre les Etats-Unis et l'Europe. Vous attendez des Européens qu'ils vous suivent, mais êtes-vous surpris, M. le président, de constater ce que vous pourriez appeler un manque de solidarité, dès lors qu'il n'y a pas eu de véritable consultation avant votre annonce du boycottage ?*

— Chaque pays doit prendre ses propres décisions. Notre position est claire, et elle n'est pas conditionnée par ce que d'autres nations sont susceptibles de faire, mais découle de notre propre décision. Même si tous les pays devaient aller à Moscou, nous n'irions pas ; mais chaque pays, y compris le nôtre, doit prendre sa décision pour son propre compte. En ce qui concerne les mesures à l'égard de l'Iran, nous avons très clairement indiqué à nos alliés et à nos amis quelle était notre position. Nous avons essayé de les informer de nos actions avant de les mettre en œuvre. Mais parfois il n'est ni nécessaire ni souhaitable d'avoir des consultations complètes, car les situations évoluent si vite que ça n'est pas possible et qu'il est nécessaire d'agir unilatéralement sans pouvoir se consulter pleinement avec qui que ce soit.

Les accords de Camp David

— *Vous souhaitez voir les accords de Camp David mis en œuvre ; malheureusement il semble que nous en soyons loin. Comment avez-vous l'intention d'obtenir que M. Begin change d'avis ?*

— Nous changeons tous d'avis, je crois que ce serait une erreur pour moi d'essayer à ce stade de prédire ce qui va advenir. Je dois rencontrer le premier ministre Begin, j'ai rencontré le président Sadate. Si vous vous souvenez de ce qu'était la situation il y a deux ans, et si vous comparez avec ce qui a pu être réalisé depuis lors, c'est véritablement presque un miracle. A cette époque, aucun pays arabe n'acceptait même de parler à Israël, ni n'était prêt à reconnaître son droit à l'existence, ni à négocier avec lui. Aujourd'hui, le pays arabe le plus puissant de tous a reconnu Israël en tant que pays (...).

» Le traité israélo-égyptien a été miraculeusement respecté par les deux parties. Je n'escompte pas que les futures négociations entre Israël, l'Egypte et tous ses voisins soient faciles, mais nous faisons tout ce que nous pouvons, et de véritables et importantes concessions ont été faites par les deux parties dans un effort pour parvenir à la paix dans cette région vitale du monde.

— *En ce qui concerne le Proche-Orient, le président Giscard d'Estaing a fait une déclaration, dont il semble que les pays européens partagent les conclusions. Selon vous, cette politique est-elle de nature à aider ou à porter préjudice à votre propre politique.*

— Je ne suis pas d'accord avec les déclarations faites par le président Giscard d'Estaing, mais je reconnais parfaitement le droit qu'il avait de les faire. Je ne pense pas que tous les autres pays européens soient entièrement d'accord avec ce qu'il a dit. A mon sens, la meilleure chance de voir nos espoirs, des espoirs communs à nous tous, se réaliser au Proche-Orient, autour d'Israël, réside dans de nouveaux progrès dans le cadre envisagé par les accords de Camp David.

» Je crois donc qu'il serait préférable pour les pays européens de nous donner la possibilité de poursuivre le processus de Camp David, à moins que ne se dessine de façon claire une autre solution préférable. Mais je ne vois aucune perspective pour qu'une telle solution soit proposée.

» Certains se sont orientés vers la reconnaissance de l'O.L.P. Nous n'avons pas l'intention de reconnaître l'O.L.P., ni de négocier avec l'O.L.P., tant que celle-ci n'aura pas d'abord reconnu la validité et la pertinence de la résolution 242 des Nations unies, ni reconnu le droit à l'existence de l'Etat d'Israël. C'est là, de notre part, une politique claire à laquelle nous nous tiendrons. Mais nous sommes aussi déterminés que d'autres à voir résolue la question des réfugiés, établie la pleine autonomie de la Cisjordanie et de Gaza, à voir Israël vivre à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, et la paix rétablie. »

MOSCOU : la presse attaque le président avec une virulence sans précédent

De notre correspondant

Moscou. — La presse soviétique n'a pas attendu la décision de boycottage prise par le comité olympique national américain pour s'en prendre avec une virulence sans précédent au président Carter. C'est son discours au congrès de la Société des rédacteurs de journaux qui a provoqué les réactions les plus vives. Jamais, même aux pires moments de la guerre du Vietnam, un chef de l'exécutif américain n'avait été interpellé dans des termes aussi vifs. Il est vrai que, à cette époque, M. Richard Nixon était un interlocuteur recherché du Kremlin, alors que, pour le moment du moins, M. Carter s'est disqualifié aux yeux des Soviétiques. « *Quel que soit le passage du discours de Jimmy Carter*, écrit Tass, *on y voit partout le mensonge grossier, malintentionné, indigne d'une personnalité de rang aussi élevé que le président des Etats-Unis.* »

Les premiers commentaires sur la décision de Colorado-Springs sont sans surprise. Ils reprennent les thèmes abondamment développés ces derniers temps par les moyens d'information soviétique : ils mettent en cause « *les pressions et le chantage sans précédent* » exercés par la Maison Blanche et par « *la délégation anti-olympique* », conduite par le vice-président Mondale, qui a « travaillé » les membres du C.N.O. « *malgré la ferme opposition de la majorité écrasante des sportifs à l'exploitation des athlètes dans le jeu politique et électoral du président Carter*, affirme Tass. *La Maison Blanche a agi dans l'esprit des pires moments du maccarthysme* ».

Et déjà apparaissent les thèmes de la propagande future des Soviétiques : les sportifs américains « *sacrifiés aux intrigues politiques* (du gouvernement) *expriment leur légitime mécontentement face à la décision du C.N.O.* ». Nombre d'entre eux ont l'intention de poursuivre la lutte contre le boycottage. Les Soviétiques évitent, autant que possible, d'établir un lien entre les événements d'Afghanistan et le boycottage des Jeux olympiques. Ils expliquent simplement la décision américaine par les ambitions électorales de M. Carter. Il leur sera difficile de maintenir une telle ligne si d'autres comités olympiques nationaux suivent l'exemple du C.N.O. des Etats-Unis. Il ne leur restera plus dans cet hypothèse qu'à dénoncer l' « *alignement* » sur les Américains, alors qu'aujourd'hui ils félicitent les Européens de l'Ouest de ne pas suivre Washington dans sa politique de sanctions à l'égard de l'Iran.

« Démangeaison antisoviétique »

Le boycottage des Jeux olympiques, même si son caractère symbolique frappe particulièrement les Soviétiques, que ce soit les dirigeants ou les simples citoyens, n'est qu'un des éléments du contentieux avec les Etats-Unis. En commentant le discours de M. Carter devant les rédacteurs de journaux, l'agence Tass les a tous passés en revue. Le président — écrit-elle — a recours au « *mensonge en tant que principal argument* », que ce soit à propos de l'Iran, de l'Afghanistan, de l'accord SALT 2 ou des Jeux olympiques...

C'est un mensonge, écrit l'agence, d'affirmer que l'Iran n'a pas voulu se conformer au droit international, ce sont les Etats-Unis qui font une entorse à ce droit en refusant de livrer le chah. Ce sont eux qui, par leurs actes, « *réduisent à l'état de paperasses les normes internationales universellement reconnues, lorsqu'ils exercent sur l'Iran une pression politique, militaire et économique* ». Il est tout aussi faux d'affirmer que l'Union soviétique a commis une « *intervention en Afghanistan* » poursuit Tass, alors que Washington « *cherche à créer sur les frontières sud de l'U.R.S.S. un avant-poste du Pentagone* ». Il n'est pas vrai que l'accord SALT 2 soit bloqué du fait de Moscou, ce sont les Américains qui, « *en dépit du bon sens et de l'esprit de la détente, poursuivent une escalade effrénée de la course aux armements* ».

C'est aussi un mensonge d'affirmer que les Américains ne veulent pas participer aux Jeux olympiques de Moscou, ceux qui s'y opposent ce sont « *Jimmy Carter and Co* », ils cherchent à « *attiser l'hostilité et la haine, aggraver la tension, détériorer brutalement les rapports soviéto-américains* » en recourant à des procédés ignobles : « *Jimmy Carter, en proie à une démangeaison antisoviétique insurmontable, est allé jusqu'à chercher une ressemblance entre l'Olympiade de Moscou et les Jeux olympiques de 1936 en Allemagne hitlérienne*, écrit Tass, *et cela on le dit d'un pays qui, le monde entier le sait, a joué un rôle décisif dans l'écrasement du fascisme, qui a remporté la victoire au prix de la vie de vingt millions de ses fils. Sacrilège ! Il est impossible de qualifier autrement les affirmations du président américain.* »

Dénonçant « *les proportions inouïes de cette psychose impériale* », les Soviétiques reprochent fondamentalement aux Américains de ne pas admettre la parité entre les Etats-Unis et l'U.R.S.S., de ne pas reconnaître cette dernière en tant qu'une grande puissance jouissant de droits égaux. « *Les prédécesseurs directs de M. Carter essayaient d'adapter la politique américaine aux nouvelles réalités du monde*, affirmait récemment, en substance, un commentateur des *Izvestia*, conseiller de M. Brejnev. *M. Carter, lui, veut adapter les réalités à sa politique.* » Tout serait, en effet, plus simple si, comme le proposent les Soviétiques, tout le monde qualifiait la présence en Afghanistan de huit à neuf divisions de l'armée rouge d' « *aide fraternelle et désintéressée* » et la présence de navires américains dans le golfe Persique d'« *agression ouverte des Etats-Unis contre les pays producteurs de pétrole* ».

DANIEL VERNET.

BONN : le monde politique est divisé face aux appels américains à la solidarité

De notre correspondant

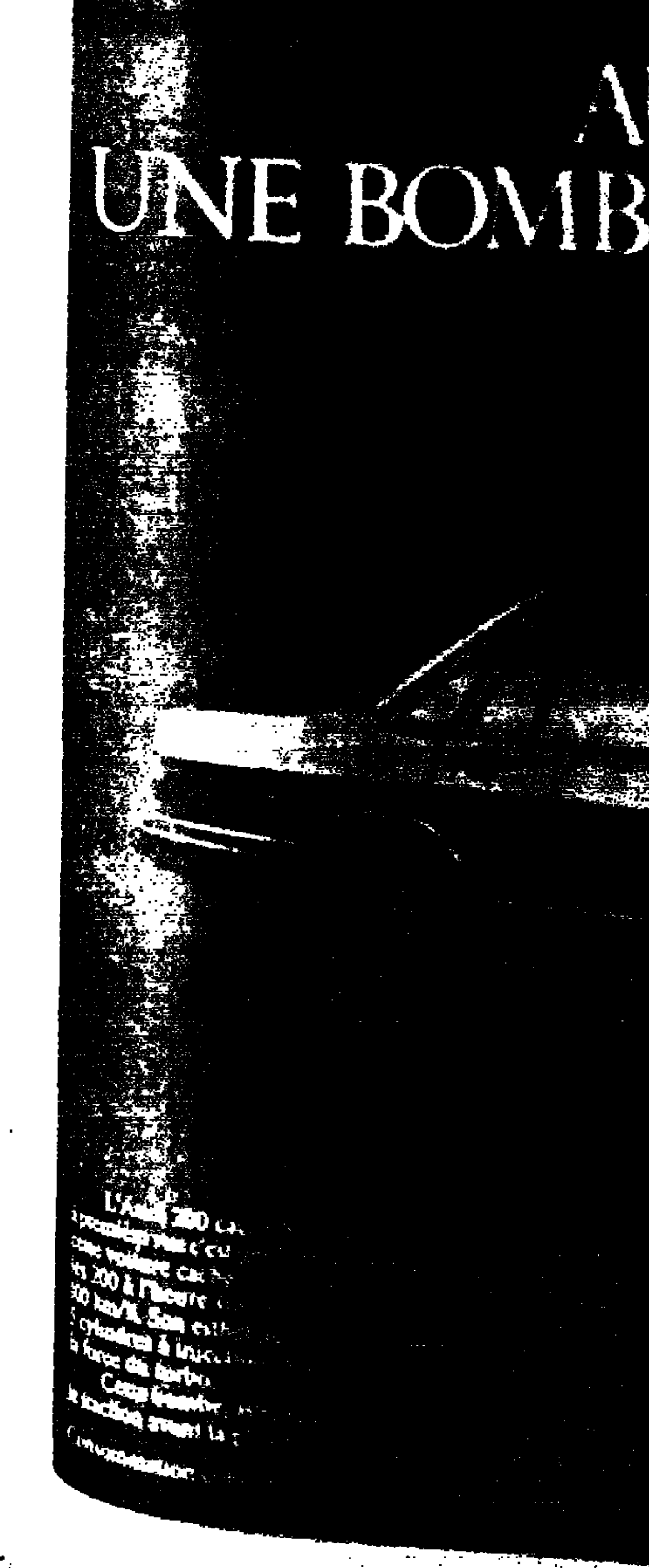
Bonn — Les appels du président Jimmy Carter à la solidarité occidentale ont été diversements appréciés au sein des deux partis de la coalition gouvernementale à Bonn, et ont donné lieu, le dimanche 13 avril, à une visite au chancelier Schmidt des dirigeants de ces formations. Bien que cette rencontre n'ait pas été officiellement confirmée et n'ait fait l'objet d'aucun communiqué, son but était, selon des sources bien informées, de trouver une réponse unanime aux demandes de M. Carter concernant le boycottage des Jeux olympiques à Moscou, et l'application de sanctions contre l'Iran. Le F.D.P. (libéraux) avait estimé que le refus de l'Allemagne fédérale et de ses partenaires européens d'accéder à ces demandes constituerait un « *danger mortel* ». Le S.P.D., parti de M. Schmidt, a pour sa part fait savoir que ni le boycottage des Jeux olympiques ni l'embargo pour l'Iran ne lui paraissaient pouvoir avoir un effet suffisant. Les libéraux sont d'ailleurs assez peu enthousiastes pour u nembargo. Les deux partis de la coalition ont saisi chaque occasion d'affirmer qu'il ne pouvait être question de division entre l'Europe et les Etats-Unis. Ils répètent toutefois que tout doit être fait pour éviter de pousser les Iraniens et les autres pays islamiques dans les bras de l'Union soviétique.

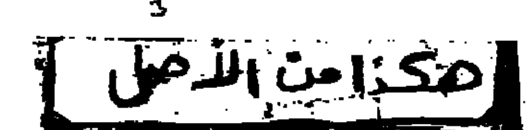
Dans l'opposition, les démocrates-chrétiens restent quant à eux partisans du boycottage des Jeux olympiques et de sanctions contre l'Iran. Ils ont même déclaré qu'une « *pression militaire* » n'était pas à exclure, si elle contribuait à la libération des otages américains à Téhéran.

Le monde politique et économique estime que si les dés sont jetés aux Etats-Unis, ils le sont également en Allemagne fédérale, et que la décision de suivre M. Carter n'est plus qu'une question de temps.

(Intérim.)







DÉCISION DU COMITÉ OLYMPIQUE DES ÉTATS-UNIS

LONDRES : les milieux politiques sont hostiles à une action insuffisamment préparée des alliés occidentaux

De notre correspondant

Londres. — L'interview du président Carter a créé un certain malaise à Londres. Ce que l'on appelle *« la diplomatie par télévision »* n'est guère apprécié des milieux officiels.

Le président américain a-t-il voulu fixer une date limite à la décision d'action commune dans la crise iranienne qu'il espère obtenir des alliés des États-Unis, ou s'agit-il d'un ultime délai fixé au gouvernement de Téhéran pour la libération des otages ? Pour le correspondant du *Times*, l'ultimatum du président Carter ne s'adressait pas aux alliés, mais plutôt aux dirigeants iraniens, les avertissant que de nouveaux atermoiements obligeraient le gouvernement américain, seul ou avec les alliés, à prendre des mesures plus rigoureuses, y compris d'ordre militaire.

Néanmoins, les déclarations de M. Christopher, secrétaire d'État adjoint américain, sur la prochaine réunion des ministres des affaires étrangères de la Communauté prévue pour le 21 avril, entretiennent une certaine confusion chez les officiels britanniques. Le gouvernement américain menace-t-il ses alliés de passer à l'action militaire s'il n'obtient pas leur coopération pour l'application des sanctions économiques et le renforcement des pressions politiques sur l'Iran ? Mme Thatcher, qui s'est entretenue de la situation avec lord Carrington, ministre des affaires étrangères, apportera probablement aux Communes des précisions sur la position de la Grande-Bretagne.

En attendant la mise au point du premier ministre, les premières réactions des milieux officiels et des représentants des partis politiques trahissent un certain embarras. Comme l'indiquent les déclarations de M. Rippon, pour les conservateurs, et de M. Shore, pour les travaillistes, la nécessité de répondre positivement à l'appel du président Carter à la solidarité atlantique est acceptée par tous. Mme Thatcher ne peut, pour sa part, paraître infléchir la ferme position qu'elle avait prise lors de son voyage à Washington, en décembre, ni revenir sur l'appui chaleureux qu'elle avait donné au président Carter.

Mais les dirigeants britanniques, instruits par le précédent rhodésien, continuent à douter de l'efficacité des sanctions économiques. D'autre part, ils se demandent s'il est possible d'établir un embargo sur les exportations britanniques pour des raisons exclusivement politiques. Contrairement à Washington, ils ne pensent pas que la motion, présentée par les pays occidentaux au Conseil de sécurité des Nations unies et que le veto soviétique avait fait échouer, puisse être appliquée malgré tout. Il paraît notamment impossible à Londres de bloquer les avoirs iraniens en Grande-Bretagne, sans la sanction légale des Nations unies. D'une manière générale, les Britanniques répugnent à une action concertée trop rapide et insuffisamment préparée, et souhaitent au préalable une meilleure coordination entre les États-Unis et leurs partenaires européens en vue d'aboutir à une démarche diplomatique commune, de préférence à des mesures économiques dont l'efficacité paraît aléatoire.

Cependant, les milieux officiels prennent au sérieux la menace implicite du président Carter d'une action militaire unilatérale dans l'hypothèse où les alliés occidentaux lui refuseraient leur coopération. Comme l'écrit le *Times* dans son éditorial : *« Il est évident que l'alliance devra aller dans cette direction, ne serait-ce que pour le retenir... Ce n'est pas une perspective plaisante, mais c'est le moindre des deux maux. »* Le *Times* estime cependant que le président Carter a eu tort de faire de l'Iran, plutôt que de l'Afghanistan, le test de la solidarité atlantique.

Le *Daily Telegraph* (conservateur), habituellement fidèle soutien de la politique américaine, exprime également des réserves sur l'initiative du président Carter.

Le *Daily Mail*, journal à grand tirage, soutient par contre sans réserve le président Carter.

HENRI PIERRE.

Pas d'athlètes américains à Moscou

New-York. — Le comité olympique américain (USOC) a décidé, le 12 avril, à une majorité de deux tiers des mandats, de boycotter les Jeux de Moscou, comme le président Carter le lui demandait depuis trois mois avec une insistance croissante. Le vote a eu lieu à l'issue d'une réunion du comité à Colorado-Springs, à laquelle participaient près de trois cents délégués, athlètes et responsables d'organisations, avec leurs suppléants. Après plusieurs heures d'un débat houleux, le comité a pris sa décision par 1 604 voix contre 797, chaque délégué disposant d'un nombre de mandats proportionnel à l'importance de son organisation.

De notre correspondante

Samedi matin, le vice-président Mondale, venu tout exprès de Washington, a lancé un appel en ces termes aux délégués : *« Votre vote sera un test de notre volonté, de notre confiance, des valeurs que nous défendons et de notre pouvoir de maintenir la paix par des moyens pacifiques. »*

Jeudi, le président Carter avait déclaré qu'il était prêt à prendre les « dispositions légales » nécessaires pour empêcher les athlètes américains de participer aux Jeux de Moscou.

A l'issue de leur vote, les délégués de Colorado-Springs ont adopté la résolution suivante : *« En raison des déclarations du président des États-Unis selon lesquelles les événements internationaux menacent la sécurité du pays, le comité olympique américain a décidé de ne pas envoyer d'équipes aux Jeux d'été 1980 de Moscou. Au cas où le président aviserait le comité avant le 20 mai que la situation internationale est redevenue compatible avec l'intérêt du pays et que la sécurité de celui-ci n'est plus menacée, le comité olympique enverrait ses athlètes aux Jeux d'été 1980. »* La date limite d'inscription des équipes aux Jeux de Moscou est le 24 mai.

Après le vote, le vice-président Mondale a félicité les délégués et leur a déclaré : *« C'est un véritable référendum en faveur de la liberté... Ce qui est en jeu est rien de moins que la sécurité future du monde civilisé... Si nous et nos alliés et amis ne réussissons pas à utiliser tous les moyens pacifiques disponibles pour sauver la paix, quel espoir reste-t-il que la paix soit sauvée ? »*

Le vote du comité olympique n'a pas été obtenu sans peine. Plusieurs résolutions et amendements condamnant l'action du président Carter ont dû être rejetés avant que la majorité des délégués accepte la décision des dirigeants du comité. Dans la nuit de vendredi à samedi, les représentants des organisations nationales des trente-deux sports représentés aux Jeux olympiques et panaméricains s'étaient déclarés opposés au boycottage. A Colorado-Springs, un certain nombre d'athlètes ont évoqué la possibilité de contester en justice la décision du comité.

Nombre des participants à la réunion de samedi ont protesté contre les *« positions fluctuantes »* du président Carter, non seulement sur la question du boycottage, mais aussi sur les moyens *« légaux »* qu'il aurait envisagé d'utiliser pour empêcher les athlètes de se rendre à Moscou — les allusions au retrait possible de leurs passeports ont provoqué un tollé dans tout le pays, — ainsi que les déclarations contradictoires de la Maison Blanche sur le soutien des alliés des États-Unis au boycottage et sur l'organisation éventuelle de Jeux de remplacement.

Les athlètes ont surtout été choqués du *« marchandage »* qui semble avoir précédé la décision finale du comité : depuis l'annonce, par le président, le 4 janvier, d'un boycottage possible des Jeux de Moscou, la situation financière du comité s'est gravement dégradée. Les subventions de firmes et de particuliers se sont raréfiées et le comité risque de se trouver à la fin de l'année, devant un déficit de 7 millions de dollars.

Le vice-président Mondale a d'ailleurs déclaré : *« Je suis convaincu que le peuple américain ne veut pas que ses athlètes soient les otages du voyant exercice de propagande* (que seront les Jeux de Moscou), *et je vous adjure de respecter ce sentiment qui est généralisé. Au nom du président des États-Unis, je vous assure que notre pays fera tout ce qui est en son pouvoir pour assurer le succès des Jeux de 1984 à Los Angeles, pour aider le comité olympique à rétablir son budget, pour stimuler encore davantage le développement du sport amateur et, surtout, pour reconnaître le véritable héroïsme dont feront preuve nos athlètes qui n'iront pas à Moscou. »*

NICOLE BERNHEIM.

LA RÉACTION DE PARIS

(Suite de la première page).

« ...Nous attendons maintenant de nos alliés des actions et non pas des paroles », a notamment déclaré M. Christopher. *« Je suis convaincu que nos alliés se rendent compte que nous sommes dans une nouvelle phase, et qu'ils vont prendre des mesures dans les deux ou trois semaines. »*

Quant à la date de la mi-mai, elle figure bien, précise-t-on, dans un message de M. Carter transmis le 25 mars dernier à M. Giscard d'Estaing, mais en liaison avec l'évolution de la situation intérieure en Iran et non pas comme expiration d'un ultimatum quelconque : c'est aux alentours de la mi-mai, en effet, que l'Assemblée nationale iranienne sera en état de se préoccuper du sort des otages américains puisque le deuxième tour des élections législatives n'aura lieu que le 2 mai et que plusieurs jours seront nécessaires au dépouillement et à la proclamation des résultats.

Deux autres contacts ont eu lieu depuis entre Paris et Washington : lundi dernier, 7 avril, M. Chapman, ministre conseiller de l'ambassade américaine, a remis un nouveau mémorandum, au Quai d'Orsay, alors que M. Carter avait eu une conversation téléphonique avec M. Giscard d'Estaing. Le mémorandum remis par M. Chapman à M. Robin, le directeur des affaires politiques au ministère des affaires étrangères, ne contenait aucune date, ajoute-t-on.

Tout en se déclarant conscient de la gravité de la situation, — jamais les risques d'une action militaire américaine contre l'Iran n'ont été aussi grands — on insiste dans les milieux gouvernementaux sur les dimensions « intérieures » de la nouvelle crise : les États-Unis sont en pleine campagne électorale et la popularité de M. Carter est nettement en baisse. Il doit, pour faire taire les critiques qui fusent contre sa politique dans les affaires iranienne et afghane, faire preuve de fermeté. Mais il se trompe en pensant reporter sur les pays européens une responsabilité qui reste sienne.

Sans doute. Mais les résultats sont là : l'affaire des otages de Téhéran, dans laquelle M. Carter avait fait preuve jusqu'à présent d'une modération exemplaire, est en passe de dégénérer gravement. La prestation de M. Carter est d'autant plus significative à cet égard que cet homme religieux a paru, tout au long de son interview, résolu et profondément convaincu de la justesse de la cause américaine. L'épisode, en tout cas, aura bien été accueilli à Moscou : au-delà des protestations rituelles, on en retiendra en effet, au Kremlin, que les divergences entre les États-Unis et l'Europe occidentale ne cessent de s'approfondir.

JACQUES AMALRIC.

AMÉRIQUES

M. Carter et les Jeux olympiques

LES RÉACTIONS EN FRANCE

M. Soisson : la position du gouvernement reste inchangée

« *Après le vote du comité olympique des Etats-Unis en faveur du boycottage, la position du gouvernement français reste inchangée* », a déclaré M. Jean-Pierre Soisson, ministre de la jeunesse, des sports et des loisirs. « *Il n'y a pas de changement pour ce qui concerne la position du comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.), mais celui-ci ne tiendrait pas à participer à des Spartakiades* », a ajouté M. Soisson.

M. Soisson avait déjà eu l'occasion de préciser que le gouvernement français n'entendait pas s'ingérer dans les affaires sportives et que la décision de la participation ou non de la France aux Jeux de Moscou relevait de l'autorité du C.N.O.S.F.

● MME BRIGITTE DUMONT, vice-présidente du comité national olympique et sportif français (C.N.O.S.F.), s'est déclarée « *déçue* », dimanche 13 avril à Paris, mais « *pas surprise outre mesure* » par la décision du comité olympique des Etats-Unis. « *Je ne pense pas, a-t-elle dit, que le vote du comité américain soit un élément déterminant. Le plus important pour l'Europe occidentale est l'attitude que va prendre la République fédérale d'Allemagne. Quant à la position française, je ne pense pas qu'elle puisse changer.* »

● M. MAURICE HERZOG, ancien secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, membre du Comité olympique international, s'est déclaré « *plutôt pessimiste* » après la décision du comité olympique des Etats-Unis. Il a déclaré que « *si la République fédérale d'Allemagne renonçait, elle aussi, aux Jeux de Moscou, la position de la France serait très délicate. S'il n'y a à Moscou que des pays socialistes, je ne vois pas l'intérêt de la France à y aller. Je le dis alors que je suis tout à fait favorable aux Jeux de Moscou.* »

● LE CONSEIL NATIONAL DE LA F.S.G.T. (Fédération sportive et gymnique du travail), a pris position, samedi 12 avril, à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhne), en faveur de la participation de la France aux Jeux olympiques de Moscou. Les membres de ce conseil ont indiqué leur position au cours d'une conférence de presse. Ils ont aussi déclaré qu'ils « *avaient enregiiré avec satisfaction la prise de position actuelle du comité olympique français* » en faveur des Jeux.

● M. GERARD GAROFF, directeur technique national de la natation française, a déclaré dimanche 13 avril à Bordeaux qu'il estimait désormais « *minimes* » les chances françaises de prendre part aux Jeux de Moscou car, dit-il, « *les alliances naturelles vont jouer et, par ricochet, il est probable que nous nous abstiendrons. Notre responsabilité, pour répondre aux vœux des nageurs, sera de leur trouver une autre grande compétition en juillet ou en août, pour qu'ils ne se soient pas entraînés en vain. J'ai à ce sujet l'assurance de M. Perilliat, directeur de l'éducation physique et des sports au ministère, que tout sera fait dans ce sens.* »

● M. JEAN LECANUET, président de l'U.D.F., a déclaré, au « Club de la presse » d'Europe 1, dimanche 13 avril : « *Je ne ferai pas de recommandation, parce que je tiens à être respectueux de la décision du comité olympique français. Je considère qu'il est souhaitable de séparer, autant que faire se peut, la vie sportive de la vie politique.* » « *Cela dit,* a ajouté M. Lecanuet, *l'évolution actuelle, notamment la décision du comité olympique des Etats-Unis de ne pas participer, rend précaire — j'emploie le mot le plus prudent que je puisse trouver sur le moment — la tenue des Jeux à Moscou. Par conséquent, je considère qu'il est douteux, maintenant, que les Jeux puissent se dérouler, et je souhaite que, pour l'avenir, des formules nouvelles soient trouvées et permettent la tenue des Jeux olympiques dans des conditions telles qu'ils soient préservés des contaminations de la vie politique.* »

● M. FRANÇOIS MITTERRAND a rappelé, lundi 14 avril sur TF 1, que le Parti socialiste a refusé de s'associer à la campagne de boycottage. Mais, a-t-il déclaré après la décision du Comité olympique des Etats-Unis, « *le fait s'impose, il faut se rendre à l'évidence. Les Jeux olympiques, s'ils doivent se dérouler simplement entre quelques pays d'un camp politique, perdent toute leur signification. Il faudra donc prévoir, pour les Jeux olympiques, d'autres façons de faire si on veut les sauver.* »

Dans la presse parisienne

LE FIGARO : l'Europe ne mérite guère de félicitations.

« *Les pressions morales exercées par les Etats-Unis sur leurs alliés européens et japonais pour les inciter à appliquer des sanctions contre l'Iran ont quelque chose de pathétique et de dérisoire à la fois.*

» *Pathétique, car le président Carter donne l'impression de se débattre dans un piège politique et électoral ; dérisoire, parce que chaque fois qu'il agit, il semble, comme on dit vulgairement, mettre à côté de la plaque (...).*

» *L'Europe, c'est-à-dire les gouvernements des pays qui la composent, ne mérite guère, en l'occurrence de félicitations. Qu'elle participe ou non à des sanctions qui, de toute façon, resteront sans résultat, n'est pas le vrai problème. Le reproche qui peut, à juste titre, être formulé est celui-ci : depuis la prise des otages, en novembre dernier, les Européens ont perdu un temps précieux, ils n'ont pas pris suffisamment au sérieux la crise ainsi ouverte, bref, en dehors de démarches discrètes, ils n'ont rien fait.*

» *Il en résulte qu'aujourd'hui eux aussi, comme Carter, sont pris au piège. Si les Neuf cèdent aux abjurations américaines, ils perdent le pétrole iranien et se brouillent, au moins partiellement, avec le monde islamique. S'ils refusent les sanctions, Carter, dans un premier temps, coupera la route du pétrole d'Iran. Quant à la suite...*

(SERGE MAFFERT.)

L'HUMANITE : le langage du diktat.

« *La libération de l'Iran a bouleversé la stratégie du Pentagone dans cette région. Tel est, en vérité, le crime majeur que M. Carter brûle de punir. La tension que, délibérément, il provoque, ne se limite d'ailleurs certes pas à l'Iran. Des troubles suscités en Afghanistan aux campagnes déchaînées contre le Vietnam et le Cambodge, de la non-ratification des accords soviéto-américains limitant les armements stratégiques (SALT II) à l'installation de nouvelles fusées nucléaires en Europe de l'Ouest, et à l'organisation de grandes manœuvres aéronavales contre Cuba, toute une contre-offensive mondiale est orchestrée à Washington.*

» *Elle s'étend à tous les domaines, y compris le sport. L'universalité qui caractérise l'esprit olympique est trop favorable à la coopération internationale et à la paix pour être tolérable aux yeux de M. Carter. Il n'hésite pas à employer aussi le langage du diktat à l'égard du comité olympique des Etats-Unis.* »

(YVES MOREAU.)

LIBERATION : un boycottage ambigu.

« *La nouveauté, dans la décision américaine (et, peut-être occidentale) de boycotter les Jeux olympiques, n'est pas que la politique fasse intrusion dans le sport : les Jeux de Berlin auront bientôt cinquante ans, et ils n'ont même pas innové en la matière. La nouveauté, c'est bien plutôt que la chose soit revendiquée comme naturelle et évidente, par l'homme qui préside aux destinées de la plus gigantesque puissance que la terre ait connue.*

» *Pour rester fidèle à son style, Carter ajoute que le boycott est d'abord « moral ». Voilà au moins une chose sûre : l'illusion olympique à peine balayée, est rapidement remplacée par une autre : la « moralité » de la géopolitique américaine. Pourtant, à seulement regarder la manière forte utilisée par Carter pour amener les athlètes américains sur ses positions, il est permis, une fois de plus, de douter de la vertu démocratique du système américain. (...)*

» *Est-ce à dire qu'il fallait aller à Moscou ? Que non ! Mais la manœuvre de Carter a vidé l'opération boycott du sens qui aurait pu être le sien : une mobilisation symbolique — et non sur commande — contre toutes les injustices, sanglantes, des puissants de l'heure, sans exclusive. Désormais, le boycott des Jeux est, irrémédiablement ambigu. Il est vrai qu'aller à Moscou aurait maintenant un sens clair : casser de l'Afghan... par procuration.* »

LE MATIN : Carter a gagné la première manche, mais...

« *(...) Voilà donc les Jeux sérieusement dévalués, car l'absence des Etats-Unis, un des piliers des Jeux depuis leur résurrection, suffit à elle seule à leur ôter ce caractère olympique qui les rendait si nécessaires dans un monde trop dangereusement divisé. La deuxième manche, celle qui va décider de la position des autres pays qui, tout en condamnant l'invasion de l'Afghanistan, restaient partisans de ne pas mêler sport et politique, n'est pas jouée pour autant. Si les Etats-Unis entraînent dans leur sillage suffisamment de gouvernements, ils achèveront de démolir les Jeux. Mais si l'U.R.S.S. et les autres comités olympiques nationaux, tous favorables à la participation, gagnaient cette deuxième bataille, la situation pourrait se retourner contre le président américain, et les athlètes de son pays, privés de leurs lauriers, pourraient lui faire endosser la responsabilité d'un sacrifice qui apparaîtrait sans doute assez vain et inefficace.* »

Bolivie

Mme GUEILER, CHEF DE L'ÉTAT EST CONTRAINTE D'ACCEPTER UN REMANIEMENT DU HAUT COMMANDEMENT DE L'ARMÉE

La Paz (*Reuter*). — Mme Lidia Gueiler, chef de l'Etat bolivien, et le haut commandement militaire ont cédé, samedi 12 avril, aux exigences de la garnison de La Paz et ont relevé le général Ruben Rocha Patino de son commandement. Mme Gueiler a nommé le général Luis Garcia Meza, commandant de l'école militaire de La Paz, au poste de commandement des forces armées, comme le réclamaient les rebelles depuis jeudi dernier.

Mme Gueiler a effectué, vendredi, une visite éclair des principales garnisons du pays et a déclaré à son retour que celles-ci avaient réaffirmé leur adhésion à l'autorité présidentielle et ne soutenaient pas les exigences de la garnison de La Paz. Cependant, les principaux responsables militaires du pays se sont ensuite consultés en l'absence du chef de l'Etat et sont convenus d'accepter le changement dans le haut commandement militaire. Ils en ont informé Mme Gueiler, qui a accepté ce remaniement.

Le général Garcia Meza avait été impliqué dans une tentative de rébellion en novembre dernier, peu après l'accession au pouvoir de Mme Gueiler. Il s'était barricadé avec ses troupes dans la caserne centrale de La Paz mais avait mis fin à sa rébellion au bout de deux jours, après que Mme Gueiler eut nommé le général Rocha Patino commandant de l'armée, comme le demandalent alors les rebelles.

Cuba

Près de quatre mille réfugiés ont obtenu l'autorisation d'émigrer

Un premier contingent de 283 réfugiés cubains de l'ambassade du Pérou à La Havane, sur les 1 000 qui doivent être accueillis par le Pérou, est attendu à Lima, mardi 15 avril, ont annoncé les autorités péruviennes. Ce premier groupe sera transporté de La Havane par des avions frétés par le Comité intergouvernemental pour les migrations européennes (CIME). Les autorités sont en train d'aménager le parc Tupac Amaru, dans le quartier populaire de San-Luis à Lima, afin d'y héberger provisoirement les réfugiés. Il s'agit d'un parc de divertissements d'une superficie de 240 000 mètres carrés, doté notamment de restaurants en plein air, d'une piscine, d'installations sportives.

A La Havane, près de 4 000 personnes, sur les 10 000 environ qui s'y trouvaient il y a quelques jours, avaient quitté dimanche l'ambassade du Pérou, au neuvième jour de son occupation par les candidats à l'émigration.

Aux premières heures du jour, 3 893 personnes exactement, d'après les comptes des fonctionnaires cubains installés devant de petites tables à proximité de l'ambassade, avaient quitté le territoire surpeuplé de celle-ci. Sur ce nombre, 2 719 avaient reçu un passeport pour quitter l'île. 426 avaient changé d'avis et décidé de rester à Cuba, tandis que 748 autres, sans passeport, avaient obtenu un sauf-conduit leur garantissant, d'après les autorités, l'autorisation d'émigrer dès que possible.

« Nous n'avons pas assez de liberté »

La Havane. — Depuis le samedi 12 avril, près de quatre mille des quelque dix mille réfugiés de l'ambassade du Pérou ont regagné leurs foyers. Ils sont munis d'un passeport, d'une autorisation de sortir de Cuba et d'un sauf-conduit leur donnant le droit de se rendre dans tout pays qui leur accorderait un visa.

De notre envoyé spécial

Pour régler les formalités, les services d'émigration ont établi une antenne dans un terrain derrière la mission diplomatique. Des réfugiés attendent. Le groupe que nous avons vu était essentiellement composé de jeunes. Traits marqués, vêtements sails, barbe d'une semaine, ils conservent une combativité étonnante.

Ils insistent sur la puanteur, la promiscuité, la faim, la brutalité de ceux qui refusaient la nourriture pour ensuite l'accaparer. « *J'ai dû me battre avec un homme pour donner du lait à ma petite fille* », dit une mère en larmes. Un homme d'une trentaine d'années montre une blessure à la main : « *C'est un coup de poignard qui m'a été donné par des bandits qui voulaient prendre la place que j'avais nettoyée pour dormir.* » Beaucoup parlent de chaos et certains accusent le gouvernement cubain de ne pas avoir donné assez de rations alimentaires.

Ils rentrent chez eux pour fuir cet enfer. Les autorités affirment que plus de quatre cents personnes auraient renoncé au départ, que sept cents, après avoir obtenu un sauf-conduit provisoire, n'étaient pas revenues. Tous les autres persistent. Ils expliquent volontiers pourquoi.

« *A 9 heures du matin, le vendredi 4 avril, j'ai lu* Granma, *qui annonçait le retrait des policiers autour de l'ambassade du Pérou,* explique Jorge, quarante-cinq ans, soudeur. *J'ai aussitôt compris qu'il fallait saisir cette chance et, sans hésiter, je suis venu ici. Ma femme, à qui j'ai téléphoné, m'a dit de partir, car notre fille n'était pas à la maison. J'essaierai de la faire sortir quand je serai moi-même dans un autre pays.* »

Il n'a jamais été d'accord avec le régime et n'a jamais voulu participer aux efforts demandés. Les vingt personnes qui nous entourent ont pris leur décision en quelques minutes. Une jeune fille est juste rentrée chez elle prendre un bain. Une autre est venue directement d'une fête chez des amis, sans rien dire à personne. Très peu ont eu le temps de remplir un sac, de faire une valise.

Vivre pour soi

Jorge poursuit : « *Je suis contre ce pays, dans lequel il n'y a pas de liberté. J'ai d'autres aspirations que celle de travailler toute la vie pour un salaire qui n'en vaut pas vraiment la peine. Ici je végète. Ailleurs, j'accepterai de faire des sacrifices pour acheter une voiture, pour en changer, pour m'offrir un week-end à Mexico. Après avoir dépensé mon argent, je me remettrai au travail, mais en sachant pour quoi je vis.* »

Les motivations sont presque toutes du même ordre. Elles se résument dans la phrase : « *Nous n'avons pas assez de liberté.* » Concrètement, elles sont formulées très souvent d'une façon qui peut surprendre. « *Je ne peux pas m'acheter un sandwich au jambon quand j'en ai envie* », dit en souriant un garçon de dix-neuf ans. « *Tout ce qui est bon dans ce pays est pour les travailleuses,* renchérit sa compagne. *Parce qu'elles se sacrifient, elles ont droit à tout.* »

Ceux qui ont le plus d'éducation se plaignent de l'absence de liberté de la presse, de la « *pression sociale* », qui ne permet pas facilement d'échapper à la participation aux activités révolutionnaires. Mais les préoccupations matérielles sont de très loin les plus fréquentes.

Avec une grande liberté d'esprit, ils reconnaissent tous les mérites les plus évidents du système : l'effort considérable fait pour les enfants, l'école, la santé. « *Je suis reconnaissant à la révolution de ce qu'elle a fait pour moi, et je suis pratiquement né avec elle,* déclare un garçon de vingt-trois ans. *Mais on doit pouvoir vivre pour soi.* »

Sur les vingt-cinq personnes à qui nous demandons dans quel pays elles veulent se rendre, vingt-trois ont répondu : « *Aux Etats-Unis* ». Une : « *Au Venezuela.* Et une autre : « *N'importe où* ». Beaucoup ont des parents à l'étranger, ce qui leur donne depuis toujours le droit de sortir, mais les formalités habituelles sont trop lentes. Plusieurs années parfois. Ils ont cru pouvoir tout régler d'un coup. Le groupe compte, selon les dires de l'un d'entre eux, quatre cents ex-prisonniers politiques qui n'avaient pas encore reçu de visa de l'étranger.

Dans leur majorité, les réfugiés ne sont pas des délinquants. L'utilisation de ce qualificatif les rend furieux. Plusieurs sortent leur carte d'identité pour bien montrer qu'ils travaillent et citent le cas de médecins, d'architectes, de policiers qu'ils ont côtoyés pendant cette semaine terrible. « *Il y a effectivement des gens qui ont des problèms avec la police ou qui ont fait des peines de prison,* dit Armando, technicien en réfrigération, *mais leur proportion ne dépasse pas 25 %.* »

Un officier d'émigration à qui nous faisions part de cette remarque a reconnu lui-même que beaucoup de gens dans la rue exagéraient. « *Nous nous disons de préférence qu'il s'agit d'éléments antisociaux, c'est-à-dire de personnes qui ne participent pas à l'effort collectif que nous menons pour construire le socialisme, pour sortir du sous-développement. Dans une société comme la nôtre où les services essentiels sont gratuits ou très bon marché, l'effort doit être fourni par tous. Il ne serait pas juste que certains se sacrifient et que d'autres, sans rien faire, aient tout ce dont ils ont besoin. Personnellement, je préfère qu'ils s'en aillent.* »

Un observateur, qui a pu pénétrer plusieurs fois dans l'ambassade, dit que la plupart des réfugiés sont des « *désadaptés* ». Cette expression pudique mais sans doute juste pose au moins un problème : la révolution cubaine n'a pas su trouver une place pour ses marginaux. Elle a compris qu'il valait mieux dans ces conditions les laisser partir librement. Parmi les personnes réfugiées dans l'ambassade du Pérou, deux mille environ refuseront de sortir parce qu'elles sont recherchées par la police, parce qu'elles ont peur ou tout simplement parce qu'elles refusent de croire ce que dit le gouvernement. Mais les autres semblent accepter la proposition qui leur a été faite sans trop de crainte. Pour les uns, il s'agit de fuir la semaine d'enfer qu'ils ont vécue ; d'autres estiment que, dans la situation internationale actuelle, ils ne craignent pas grand-chose. Même s'ils savent que certains membres des comités de défense de la révolution ont rossé quelques réfugiés qui sont sortis devant eux, la plupart semblent avoir confiance dans la parole du gouvernement et le disent clairement.

FRANCIS PISANI.

Le président du Venezuela M. Luis Herrera Campins est en visite officielle en France pour quatre jours

M. Luis Herrera Campins, président du Venezuela, arrivé dimanche soir à Nice, était attendu ce lundi 14 avril à Paris où il doit effectuer une visite officielle de quatre jours. M. Herrera Campins est accompagné des ministres vénézuéliens des affaires étrangères, des mines, de l'information, de la défense et de la condition féminine.

M. Herrera Campins doit avoir à Paris trois entretiens avec M. Giscard d'Estaing et il doit également se rendre jeudi à Strasbourg, où il prononcera une allocution devant le Parlement européen.

C'est la première visite officielle en France d'un chef d'Etat vénézuélien, seize ans après la tournée du général de Gaulle en Amérique latine. Politique, mais aussi économique, cette visite du président en exercice de l'OPEP doit inaugurer une nouvelle ère dans les relations entre le Venezuela, puissance pétrolière, d'une part, la France et la Communauté européenne, d'autre part. Le Venezuela, l'un des rares régimes réellement démocratiques d'Amérique latine apparaît comme un interlocuteur privilégié de l'Europe. (« Le Monde » a publié un supplément sur le Venezuela dans ses éditions datées 13-14 avril, avec une interview de M. Herrera Campins.)

Un homme du pays profond...

Rigueur, austérité, sévérité, pondération, prudence : M. Luis Herrera Campins, chef d'Etat du Venezuela depuis mars 1979, est évidemment aux antipodes de son prédécesseur, le flamboyant et imprévisible Carlos Andres Perez. Non seulement au physique, mais également au moral et surtout dans la manière de concevoir son rôle de président d'un pays « pétrolier » qui dispose aujourd'hui de nouvelles cartes et d'une puissante « capacité de manœuvre » dans un monde frappé par la crise de l'énergie.

Démocrate-chrétien fervent, vieux militant syndicaliste, politicien longtemps resté dans une ombre relative, travailleur obstiné, M. Luis Herrera Campins est tout d'une pièce. Trapu, vigoureux, massif, avec des sourcils épais de charbonnier et une moustache à la Zapata, il exprime parfaitement la solidité et la patience des hommes « de l'intérieur », du pays profond chanté par Romulo Gallegos, et si longtemps négligé et même renié par les architectes de la république pétrolière.

Il est né dans l'Etat de Portuguesa, à Acarigua, une région d'élevage. Aussi est-il resté proche des llaneros, les hommes à cheval des grandes plaines herbeuses qui ont tant contribué aux luttes de l'indépendance. C'est une terre primitive sans autres limites que les méandres des innombrables affluents de l'Apure, une terre excessive, menacée chaque année par les très grandes sécheresses puis par les inondations.

L'homme est discret, presque timide, et manifestement rebelle à l'éloquence tapageuse. Il a d'abord le goût du travail bien fait et sérieux. Pendant sa campagne électorale, affrontant un « mauvais » candidat de l'Action démocratique, il avait eu beau jeu de dénoncer les plans trop ambitieux, les projets de développement grandioses mais mal adaptés aux vrais besoins de la nation, les dépenses excessives. Il préconisait un souci plus réel en faveur des déshérités, des « marginaux », des laissés-pour-compte du développement spectaculaire de ces dernières années qui peuplent les innombrables collines entourant Caracas, habitants des ranchitos qui témoignent des inégalités criantes d'une société trop longtemps obsédée par la fureur du « faire du bolo », de spéculer, de s'enrichir dans la boue du pétrole, et qui croyaient que la manne pétrolière pouvait tout régler.

Il a donc axé son programme sur la lutte contre la corruption et le gaspillage. Installé à la présidence, ses premiers mois de gouvernement ont été en grande partie consacrés à régler les comptes avec l'administration précédente. Et l'on a même assisté à ce spectacle nouveau, au Venezuela, d'un ancien président carrément mis sur la sellette et sommé de s'expliquer sur certaines opérations délicates.

Disciple de Maritain, de Mounier et du Père Lebret, M. Herrera Campins, ancien professeur de sociologie à l'université centrale de Caracas, ancien journaliste, opposant résolu à la dictature de Perez Jimenez, a choisi de relancer le développement de son pays sur des bases raisonnables et plus prudentes. Réaliste, il entend avoir une politique pétrolière « sérieuse », un qualificatif qu'il affectionne décidément. Il souhaite aussi diversifier les échanges commerciaux du Venezuela afin d'augmenter sa marge de manœuvre et de renforcer une indépendance précieuse et rare dans l'Amérique latine d'aujourd'hui...

MARCEL NIEDERGANG.

AMÉRIQUES

El Salvador

Alors que les forces de l'ordre intensifient la répression

Les États-Unis réaffirment leur soutien sans réserves à la junte civile et militaire

De notre envoyé spécial

San-Salvador. — En trois jours, trente-trois morts, vingt-trois incidents dont cinq « *affrontements armés* » entre des forces de l'ordre et des « *subversifs* », une mairie prise d'assaut et une localité occupée par des militants révolutionnaires, l'incendie de deux fermes, l'assassinat du chef de poste de police, la « découverte de huit cadavres d'inconnus sur les routes, l'attaque de plusieurs autobus pour en rançonner les passagers : c'est l'ordinaire des jours au Salvador. Près de neuf cents personnes depuis le début de cette année ont péri en raison de la violence politique. Davantage déjà que dans les douze mois de 1979.

Il ne faut pas imaginer pourtant que le pays donne l'impression d'être à feu et à sang. Les patrouilles de la garde nationale — une sorte de gendarmerie — et de la police sont réduites au minimum dans la capitale.

Dix sympathisants de gauche ou d'extrême gauche sont, en moyenne, tués pour un de droite ou d'extrême droite. Les pertes militaires ou policières sont presque nulles. L'un des éléments les plus étonnants est la brutalité avec laquelle les manifestations sont réprimées par les forces de l'ordre. Les « *corps de sécurité* » — comme on appelle ici la demi-douzaine de polices qui, indépendamment des forces armées, surveillent le pays — ne disposaient pas jusqu'à ces dernières semaines de grenades lacrymogènes. En conséquence, les représentants de l'ordre tirent à balles sur les manifestants.

Une autre tradition bien établie est l'attaque des cortèges de gauche par des hommes en civil armés, fréquemment postés sur les toits d'édifices publics. En réponse, les organisations révolutionnaires ont pris l'habitude de protéger leurs cortèges par un service d'ordre armé.

La « chasse » aux dirigeants paysans

La « chasse » aux dirigeants paysans est particulièrement active dans certaines régions où les deux grandes organisations rurales, l'une de tendance chrétienne et l'autre marxiste, sont puissantes. Les zones les plus frappées sont celles de Chalatenengo, San-Vicente et Aguilarès. L'une des « techniques » utilisées est l'encerclement d'un secteur par des gardes nationaux, aidés de représentants d'Orden (1) : les « gendarmes » ratissent les villages. Officiellement, ces opérations dites de « *pacification* » ou d'« *assainissement* » doivent permettre de découvrir des armes. En fait, on tue sans restriction ceux que dénoncent les mouchards. Ceux-ci se « paient » sur l'habitant : argent liquide, postes de radio, provisions de maïs, sont des prises de guerre appréciées. Dans certains cantons on met le feu aux maisons, parfois on tire à vue sur les femmes et les enfants ; les hommes et les adolescents de certains villages ne rentrent plus chez eux, vivant et dormant dans les collines.

Dans la capitale, une opération fréquente est l'enlèvement de militants de gauche par des « inconnus en civil et armés ». Les victimes sont retrouvées peu après assassinées, mutilées, au bord d'une route. Les enseignants sont une des cibles favorites des tueurs : une quarantaine d'entre eux ont ainsi péri en une année. A gauche, l'un des groupes de guérilla les plus actifs est le Front populaire de libération (F.P.L.). Il s'est fait une spécialité d'assassiner dans les villages les mouchards d'Orden et les policiers réputés tyranniques ou tortionnaires. L'enlèvement pour rançon de personnalités est une des pratiques de l'exprême gauche.

Les affrontements armés entre groupes de guérilleros et patrouilles militaires ou policières sont fréquents. Mais la terminologie officielle « *affrontement armé* » camoufle parfois une autre réalité : le massacre des paysans. On peut à tout le moins le soupçonner lorsque les forces de l'ordre déclarent avoir tué dix ou vingt « *subversifs* » sans une seule victime dans leurs rangs.

Cette violence n'a pas surgi du néant. Le Salvador est la plus ancienne République militaire de la planète. Face à une agitation sociale que l'oligarchie locale ne pouvait plus contenir, les forces armées qui ont pris le pouvoir en 1931 déclenchèrent une « *chasse aux communistes* » qui provoqua la mort de vingt à trente mille personnes, surtout dans les campagnes. Généraux et colonels ont depuis lors occupé sans interruption le palais présidentiel, à l'exception de deux intermèdes dits « *civico-militaires* », où, comme c'est le cas aujourd'hui, ils avaient accepté des civils au gouvernement. Hormis de courts épisodes libéraux, le pays a été sous la coupe des « *quatorze familles* » des barons du café reconvertis à partir des années 50 dans l'industrie, le commerce et la banque. Certains officiers ne sont pas oubliés : un dicton assure qu' « *aucun militaire ne résiste à un calibre de cent mille dollars* ».

Guerre populaire prolongée

Face à la montée des oppositions, les forces armées ont tenté d'assurer leur maintien au pouvoir par la fraude électorale à grande échelle. Après celle de 1972 sont nées les « *organisations populaires* », d'abord les deux plus importantes, le Bloc populaire révolutionnaire (B.P.R.) et le Front d'action populaire unifié (FAPU), puis les Ligues populaires du 28 février (L.P. 28). En 1975, ces deux mouvements ont décidé de rompre avec la « *stratégie électorale* » et de commencer une « *guerre populaire prolongée* ». Tout en préconisant l' « *insurrection* » comme ultime étape, le B.P.R. et les L.P. 28 sont attentifs à se démarquer des trois mouvements de guérilla qui opèrent, l'un depuis 1971, les deux autres depuis trois ans environ (2), et qu'ils reconnaissent comme leur « avant-garde ».

M. Julian Flores, secrétaire général du B.P.R., nous reçoit au siège de l'Association des étudiants de l'université de San Salvador. Pour lui, l'actuel gouvernement est une « *tyrannie militaire* » et la démocratie chrétienne une « *fidèle servante* » de l'oligarchie. Il représente son organisation au Comité de coordination révolutionnaire des masses, qui, depuis le début de cette année, regroupe, outre les trois organisations populaires, l'U.D.N. pro-communiste. Le programme de gouvernement démocratique et révolutionnaire formulé fin février par le Comité n'est pas un brûlot. Outre la réforme agraire et la nationalisation de la banque et du commerce extérieur, que le gouvernement démocrate-chrétien vient de décider, ce programme recommande la nationalisation de la grande industrie (« *à l'échelle du pays : textiles, assemblage électrique, produits alimentaires* ») et de la distribution de l'électricité.

M. Flores ajoute : « *Nous ne toucherons ni aux petits propriétaires terriens ni à la petite entreprise, dont le maintien sera même une caractéristique de notre gouvernement.* » Plus étonnant encore, le représentant du B.P.R. déclare : « *Ce programme ne peut pas être défini comme de gauche. Il ne s'agit que d'offrir une solution démocratique au pays, tout en introduisant plus de souplesse dans l'économie, et en permettant aux Salvadoriens opprimés d'accéder aux bénéfices.* »

En principe donc, un programme presque social-démocrate ! On comprend dès lors que le très modéré M.D.N., membre de l'Internationale socialiste, y ait souscrit, « *tout comme certains dissidents de la D.C.* » et des « *indépendants* ». « *Ce programme est démocratique en ce sens qu'il peut satisfaire les aspirations de larges couches populaires parce qu'il entend s'attaquer à la domination de l'oligarchie* », déclare de son côté M. Enrique Alvarez, porte-parole de ce nouveau Front démocratique, et « renégat » de l'une des quatorze familles salvadoriennes.

Les organisations populaires qui revendiquent l'appui de plusieurs dizaines de milliers de sympathisants ont-elles opéré plus qu'un rapprochement tactique — entre elles d'abord, avec les forces politiques de centre gauche ensuite ? Leur « *conversion* » est trop récente pour qu'il soit possible de l'affirmer.

M. X..., oligarque

Et l'oligarchie ? A la juger par le gardien armé qui nous entrouve la porte de l'édifice où nous devons rencontrer un de ses représentants, elle est prudente. La quarantaine, bronzé, M. X... déclare : « *Je vous reçois, mais pas de nom propre.* » Il n'a rien d'un homme découragé : « *La guerre civile salvadorienne dont vos journaux sont pleins, où est-elle ?* dit-il. *Vous avez pu aller et venir comme bon vous semblait dans le pays, non ? Et la gauche, où est-elle ? L'a-t-on vue depuis la proclamation de l'état de siège le 5 mars ? Ne me parlez pas de l'enterrement de Mgr Romero. A la première bombe, elle est allée se réfugier dans les soutanes des curés.* »

A la junte et à l'ambassade des Etats-Unis on estime que l'archevêque de San Salvador a été tué par l'extrême droite. Celle-ci n'espérait-elle pas une insurrection populaire qu'il aurait été aisé de mâter dans le sang, comme en 1932 ?

« *J'exclus une provocation de cette nature,* répond M. X... *C'est l'extrême gauche qui a tué Mgr Romero. Paix à son âme. Laissez-moi vous dire : aujourd'hui on en fait un saint. Mais moi aussi je connais la Bible : qui sème le vent récolte la tempête.* »

Que penser des réformes de la junte ? « *Nous appuyons les changements constructifs opérés de façon légale. Or, cette réforme agraire n'a pas été une expropriation, plutôt une attaque à main armée. Les propriétaires n'ont même pas été autorisés à reprendre leurs lunettes posées sur la table.* » La réforme bancaire ? « *Elle n'était pas nécessaire, le gouvernement avait déjà tous les moyens légaux de diriger l'économie.* » La nationalisation du commerce extérieur et du café ? « *Elle a été faite pour détruire la prétendue oligarchie, sans considération pour la productivité.* » En résumé : « *Les changements sont indispensables, mais ils doivent être fondés sur une analyse des besoins économiques du pays, non sur le ressentiment social ou la démagogie politique.* »

M. X... estime que la D.C. n'est pas forcément la plus mauvaise solution pour ses intérêts. Il craint, en effet, en cas d'échec de la junte, que les militaires ne se laissent séduire par des « *technocrates étatisants* ». Ce point de vue n'est pas partagé par tous ses pairs. Les plus réactionnaires appellent de leurs vœux un coup d'Etat d'extrême droite. Les plus lucides sont à Washington pour tenter d'obtenir une restructuration de la junte.

Le colonel Majano (ce « *communiste* ») et M. Moralès Erlich (« *ce démagogue* ») écartés, la place serait prête pour des gens compétents et conscients des nécessités économiques du pays. C'est M. Robert d'Abuisson — un officier exclu de l'armée en même temps que soixante-quinze généraux et colonels après le coup d'Etat du 15 octobre, aujourd'hui leader du Front national élargi (FAN) récemment créé — qui défend cette idée.

L'actuelle junte peut-elle survivre à ce maelstrom ? Plus faible qu'affecte de le croire M. Moralès Erlich, mais sans doute moins inexistante que ne le disent ses adversaires de droite et de gauche, la D.C. n'est-elle qu'un « *pantin entre les mains des militaires ?* » Que vaut chez les officiers une « conversion » aussi rapide à l'esprit des réformes après un demi-siècle d'immobilisme ? Que pense l'homme de la rue ? Questions fondamentales, réponses en attente.

La junte bénéficie en tout cas du soutien des Etats-Unis, vigoureusement exprimé par M. Robert White, ambassadeur de Washington, en passe de devenir l'homme le plus influent de San-Salvador depuis la fin tragique de Mgr Romero.

Selon l'ambassadeur, le principal problème est de reprendre le contrôle des militaires et surtout de rétablir la sécurité. « *Je ne vois pas comment le Front démocratique réussirait mieux en cela que la D.C.* », nous dit-il. Et encore : « *Le Salvador n'est pas le Nicaragua ; ce pays n'est pas gouverné par un odieux dictateur, mais par une junte de cinq hommes honorables, dont l'un, M. Duarte, a bel et bien été élu président en 1972, et qui représente un parti qui a légalement gagné la consultation de 1977.* » Il ajoute : « *La droite a toutes les raisons d'être au désespoir parce que les réformes mises en route sont sérieuses. L'extrême gauche ne peut pas être optimiste, car elle n'a pas réussi une seule manifestation spectaculaire ces cinq dernières semaines.* »

M. White n'est pas convaincu que la formule actuelle soit parfaite, ni qu'elle ait fait avancer de façon décisive la solution. « *Mais,* estime-t-il, *elle a surmonté ce qui pouvait arriver — car la mort du citoyen le plus honoré de ce pays, Mgr Romero, cet assassinat, je le dis, est le fait de l'extrême droite. L'extrême gauche, elle, a tenté lors des obsèques, de créer la panique et le chaos. La Junte n'a pas cédé à cette provocation, et elle a survécu. Sa position dans le pays s'est donc plutôt améliorée.* » « *Il lui reste,* estime le représentant de Washington, *à gagner la bataille de la propagande internationale, où, jusque-là, le Front démocratique a mieux réussi qu'elle.* » « *Si les forces armées salvadoriennes savent faire preuve d'un minimum d'intelligence et de décence* », conclut M. White.

JEAN-PIERRE CLERC.

(1) Orden, Organisation démocratique nationaliste, milice fondée, il y a une dizaine d'années, par le régime militaire pour contrôler les campagnes et qui, selon l'opposition, comptait quatre-vingt mille membres à la veille du coup d'Etat du 15 octobre 1979

(2) Respectivement l'Armée révolutionnaire du peuple (ERP), les Forces armées révolutionnaires nationales (FARN) et le F.P.L.

PUBLICATIONS JUDICIAIRES

En audience publique, la 17e Chambre correctionnelle du tribunal de grande instance de Paris a jugé, le 24 octobre 1979, Paul FLAMAND, P.-D. G. des Editions du Seuil, et Alain WOODROW, journaliste, pour diffamation et complicité de diffamation publique envers particulier.

Le tribunal reconnaît que les plaignants, MM. Robert MELCHIOR et Victor MELCHIOR et la S.A.R.L. PIANTO-FRANCE, sont présentés par l'ouvrage du journaliste WOODROW comme des individus sans foi ni loi et que ces imputations sont à bon droit ressenties par eux comme contraires à leur honneur et à leur considération. La décision estime également que la S.A.R.L. PIANTO-FRANCE est également diffamée.

Le tribunal refuse d'admettre la bonne foi des prévenus qui n'ont fondé leur accusation que sur des documents, des témoignages non vérifiés et non objectifs.

Le tribunal a condamné P. FLAMAND à 1 000 F d'amende pour diffamation publique envers particulier, A. WOODROW à 1 000 F d'amende comme complice du même délit. Les parties civiles, R. MELCHIOR et V. MELCHIOR obtiennent respectivement chacun 2 000 F de dommages-intérêts. La S.A.R.L. PIANTO-FRANCE 1 F de dommages-intérêts.

Les éditions du Seuil sont déclarées civilement responsables de Paul FLAMAND et Alain WOODROW. La publication du présent jugement dans un journal au choix des parties civiles.

Le 6 juin 1978, le tribunal de grande instance de Paris a rendu, en audience publique de la 17e Chambre correctionnelle le jugement opposant MM. Robert et Victor MELCHIOR à Paul WINCKLER, directeur de « France-Soir », Gu DUPONT et Jean-Baptiste PRIER, journalistes, auteurs d'un article : « Les sectes tentent de récupérer les drogués », paru dans « France-Soir » du 16-3.

Le tribunal condamn MM. Paul WINCKLER auteur du délit, DUPONT et PRIER complices pour diffamation publique envers particuliers. Le tribunal a jugé que ces journalistes « imputaient imprudemment aux frères MELCHIOR sur de simples rumeurs, sur des éléments imprécis et incontrôlés, et même sous une forme dubitative d'avoir recours à la drogue pour « mieux dominer des sujets fragiles », WINCKLER : é condamné à 1 200 F d'amende, PRIER et DUPONT à 1 000 F d'amende respectivement.

PROCHE-ORIENT

AU SOMMET DU FRONT DE LA FERMETÉ DE TRIPOLI

Le colonel Kadhafi préconise la suspension des livraisons de pétrole et de gaz naturel libyens et algériens aux États-Unis

Tandis que M. Begin a quitté Jérusalem pour Washington, où il aura des entretiens avec le président Carter sur le problème de l'autonomie palestinienne, le colonel Kadhafi a donné le ton au sommet du Front de la fermeté, qui s'est ouvert dimanche après-midi 13 avril à Tripoli, en préconisant la suspension des livraisons de pétrole et de gaz naturel aux Etats-Unis par l'Algérie et la Libye. Prenant la parole au cours du dîner officiel offert samedi soir en l'honneur des présidents de l'Algérie, de la Syrie, du Sud-Yémen et de l'O.L.P. présents à Tripoli pour participer au sommet, il a affirmé qu'en fournissant aux Etats-Unis et à « leurs alliés » du pétrole et du gaz naturel, l'Algérie et la Libye « renforcent la puissance de l'ennemi », soulignant que Tripoli et Alger « doivent prendre à ce sujet leurs responsabilités, quelles qu'en soient les conséquences ».

« Grâce au défaitiste Sadate, a encore dit le colonel libyen, l'Egypte se prosterne devant Carter, ce naïf qui ne connaît que l'élevage des vaches et la culture des cacahuètes et qui veut imposer le fait accompli de la légende selon laquelle la terre de Palestine appartient aux colons israéliens parce qu'ils y sont nés. »

D'autre part, les présidents du « Front de la fermeté » ont approuvé la proposition palestinienne de rompre leurs relations diplomatiques avec le Soudan, la Somalie et Oman, a annoncé lundi matin M. Nayef Hawatmeh, secrétaire général du « Front démocratique pour la libération de la Palestine » (F.D.P.L.P.). Cette décision est motivée par le fait que ces pays « continuent de donner des facilités aux forces américaines dirigées contre la nation arabe et l'Iran » et à entretenir des relations avec le régime de M. Sadate.

De notre correspondant

Jérusalem. — Le gouvernement israélien a donné dimanche 13 avril au premier ministre, M. Menahem Begin, carte blanche pour discuter avec le président Carter des nouvelles propositions que les Américains se disposent à faire pour débloquer les pourparlers sur l'autonomie des Palestiniens. Toutefois, le conseil des ministres a décidé que toute nouvelle proposition qui pourrait être présentée par le président Carter devra être par la suite ratifiée par le gouvernement d'Israël. Les trois partenaires des conversations sur l'autonomie ne sont d'accord que sur un seul point : faire reculer la date ultime du 26 mai fixée pour la clôture de ces pourparlers pour éviter un constat d'échec.

Le président Sadate craint les répercussions d'une rupture dans les conversations sur le plan intérieur et arabe. Le président Carter veut éviter, lui aussi, au cours de cette année électorale, un échec dans ce domaine, qui risquerait d'abaisser sa cote de popularité. Quant à M. Begin, il appréhende sérieusement la relance d'une initiative européenne favorable aux Palestiniens en cas de faillite des pourparlers sur l'autonomie.

Il ne semble pas que M. Begin soit d'accord avec la proposition égypto-américaine de déplacer les négociations tripartites sur l'autonomie du Proche-Orient à Washington pour accélérer le processus. Le premier ministre israélien suggérerait en revanche que ces pourparlers soient menés successivement en Israël, en Egypte et aux Etats-Unis, pour ne pas avoir à subir les *« pressions constantes »* de l'administration américaine dans le cas où ces conversations se dérouleraient exclusivement dans la capitale américaine.

Sur le fond du problème, les positions de M. Begin restent inébranlables : pas de pouvoir législatif quelconque au conseil de l'autonomie ; pas de participation des habitants de Jérusalem au vote pour élire le conseil administratif palestinien ; pas de gel dans la création des implantations israéliennes en Cisjordanie et dans la bande de Gaza ; pas de partage de la responsabilité d'Israël pour tout ce qui concerne la sécurité et la défense dans les futures régions autonomes. Pour mieux marquer sa détermination sur ce point, le gouvernement israélien a décidé récemment de créer toute une infrastructure militaire en Cisjordanie et à Gaza dont le coût s'élève à la somme gigantesque de 400 millions de francs, soit presque 1 % du budget national annuel.

Face aux appels du Likoud à l'union nationale contre les *« pressions de l'étranger »*, on estime dans les milieux de l'opposition travailliste qu'Israël peut gagner un certain temps, mais que les divergences resteront et iront en s'aggravant. C'est aussi l'avis du député travailliste Yossi Sarid qui a déclaré dimanche : *« Tous les chemins mènent à un Etat palestinien. Aujourd'hui, Israël est encore en mesure de demander en contrepartie un prix honnête pour garder sa sécurité. Tout retard dans le changement de la politique israélienne dans ce domaine serait fatal. »*

(Intérim.)

AU SUD-LIBAN

Les milices chrétiennes ont harcelé les « casques bleus » qui ont eu un tué

De notre correspondant

Beyrouth. — Après un week-end marqué par les accrochages les plus sérieux qui se soient produits en deux ans entre les milices chrétiennes et la FINUL, un calme précaire régnait, ce lundi 14 avril, au Sud-Liban. La situation demeure cependant confuse, alors que le Conseil de sécurité débat depuis dimanche de la question. L'armée israélienne a annoncé s'être totalement retirée du territoire libanais, mais, à Beyrouth, ce lundi matin, ni le gouvernement ni la FINUL n'étaient en mesure de le confirmer.

Les milices chrétiennes du commandant Haddad, essayant d'élargir la zone sous leur contrôle, se sont heurtées à une ferme opposition de la FINUL, particulièrement de la part du contingent irlandais, dont le secteur était directement convoité. Ces milices se sont livrées à un violent harcèlement de l'ensemble des positions des troupes internationales, notamment de leur Q.G. de Nakoura, qui a été bombardé durant plusieurs heures. Samedi a été une journée de véritable bataille entre les casques bleus et les hommes du commandant Haddad, qui s'est soldée par le bilan suivant : trois morts (un soldat fidjien — ce qui porte à trente-huit le nombre de tués au sein de la FINUL depuis son installation en avril 1978 — et deux miliciens), un blessé léger (du contingent logistique français), six prisonniers (quatre soldats irlandais, et deux miliciens, échangés dimanche), deux hélicoptères, mis à la disposition de la FINUL par l'Italie, détruits, et deux autres endommagés.

Une rencontre, dimanche, au Q.G. de la FINUL, entre le commandant de celle-ci, le général Erskine, le commandant du front nord israélien, le général Ben Gal, et le commandant Haddad, a permis d'établir le *modus vivendi* qui régnait lundi matin. Bien que, sur le terrain, les opérations ne soient pas spectaculaires et soient bien moins meurtrières que les habituelles représailles israéliennes, le gouvernement libanais les tient pour importantes car elles marquent une escalade qualitative dans les prétentions d'Israël à exercer un droit de contrôle sur le Sud-Liban, la notion de positions fixes impliquant celle de présence permanente à l'intérieur du territoire libanais.

C'est ce qui a motivé la demande de réunion du Conseil de sécurité de la part de Beyrouth, alors que de simples plaintes avaient suivi des raids bien plus sanglants, surtout pour les populations civiles.

LUCIEN GEORGE.

LA TENSION ENTRE TÉHÉRAN ET BAGDAD

La détresse des expulsés d'Irak

L'Irak, dans le conflit avec l'Iran, a choisi l'arme des réfugiés : chaque jour, depuis une semaine, plus de deux mille Irakiens d'origine iranienne sont expulsés par les autorités de Bagdad.

L'arrivée à la frontière se fait généralement de nuit. « *Là,* raconte un réfugié, *la police nous a donné une lanterne et a menacé de nous tuer si nous faisions demi-tour. Sans eau ni nourriture, nous avons marché toute la nuit. Ma femme et moi avons dû porter nos quatre enfants. Au lever du jour, quand les autorités iraniennes nous ont aperçus, ma femme s'est effondrée, elle a accouché. L'enfant était mort.* »

C'est dans un état d'épuisement total que la plupart des réfugiés arrivent en Iran, affirme un soldat, qui chaque jour s'aventure dans le « *no man's land* », qui sépare les deux pays pour porter secours aux expulsés.

Rares sont les personnes qui ont pu emporter quelques biens. « *Quand la police est venue chez nous,* indique un technicien de l'industrie pétrolière, *elle a refusé que nous prenions quelques effets, en affirmant que Khomeiny s'occuperait bien de nous.* »

A Bagdad, trois cent douze commerçants ont été invités, lundi dernier, à se rendre à la chambre de commerce pour obtenir un permis d'importation. « *Là,* raconte l'un d'eux, *on nous a indiqué qu'on nous transférait ailleurs. Nous avons été conduits au Centre de sécurité, puis transportés en autobus à la frontière.* »

A Sumar, ville frontière iranienne, le centre d'accueil a été aménagé dans un terrain vague. Sous un soleil de plomb, les familles — épuisées et prostrées — se sont regroupées autour de quelques ustensiles que les autorités iraniennes leur ont fournis. Les autobus transportent les réfugiés vers le camp de Sarab-Garm, où se trouvent déjà sept mille personnes. Dans ce camp, construit en 1971 après les premières expulsions d'Iraniens par les autorités irakiennes, près de mille tentes ont été installées par le Lion-Rouge iranien (Croix-Rouge). A l'extrémité du camp, un hôpital a été mis en place dans une tente, où deux médecins se succèdent jour et nuit. « *Nous avons reçu aujourd'hui trois cent onze visites,* affirme l'un deux, *et la plupart des patients souffrent de déshydratation ou de dépression nerveuse.* » — (A.F.P.)

A TRAVERS LE MONDE

Chili

● LES EVEQUES CHILIENS demandent la levée de l'état d'urgence, en vigueur dans le pays depuis six ans et demi, indique un communiqué publié samedi 12 avril à Santiago par la conférence épiscopale. Les évêques demandent également aux catholiques chiliens de travailler à la restauration de la « normalité démocratique » dans le pays. Les évêques assurent que « l'état d'urgence ne peut devenir permanent », alors que le gouvernement militaire a récemment décidé de le prolonger de six mois. — *(A.F.P.)*

Grande-Bretagne

● DES HEURTS SE SONT PRODUITS le samedi 12 avril à Manchester entre des manifestants du Front national (extrême droite) et des contre-manifestants. Trente personnes ont été arrêtées et deux policiers légèrement blessés. — *(A.F.P.)*.

Nicaragua

● LE PREMIER AMBASSADEUR D'UNION SOVIETIQUE au Nicaragua, M. Guerman Evlenpievitch, est arrivé samedi 12 avril à Managua, au moment où le gouvernement annonce un développement important des relations du Nicaragua avec l'U.R.S.S. et d'autres pays socialistes. On attend l'arrivée de nombreux techniciens soviétiques. Le gouvernement a, par ailleurs, annoncé que les avions de la compagnie soviétique Aeroflot commenceront bientôt à se poser à Managua. D'autre part, des membres du directoire sandiniste et de la junte de gouvernement ont achevé des tournées dans plusieurs pays socialistes (République démocratique allemande, Hongrie, Bulgarie, Roumanie et Tchécoslovaquie). — *(A.F.P.)*

Norvège

● DE VIOLENTES BAGARRES ENTRE NORVEGIENS ET REFUGIES VIETNAMIENS ont eu lieu samedi 12 avril dans la soirée à Kristiansand, petite ville du sud de la Norvège. Sept Norvégiens ont été hospitalisés et vingt-trois Vietnamiens arrêtés. Ceux-ci s'étaient vu refuser la veille l'entrée d'une salle de billard. Ils étaient revenus samedi armés de pieds de chaises, de lanières de cuir et de couteaux. Quelques heures plus tard, les renforts de police envoyés sur place sont parvenus à empêcher plusieurs dizaines de jeunes Norvégiens munis de pierres et de barres de fer d'attaquer un immeuble habité par des Vietnamiens. — *(Corresp.)*

Porto-Rico

● UN ACTE DE SABOTAGE est vraisemblablement à l'origine de la gigantesque panne d'électricité qui a plongé dans l'obscurité pendant onze heures, dans la nuit du vendredi 11 au samedi 12 avril, la totalité de l'île de Porto-Rico. Le gouverneur, M. Carlos Barcelo, a proclamé l'état d'urgence. — *(A.F.P.)*

Tchécoslovaquie

● M. ANTHONY KENNY, professeur au Balliol College à Oxford, un syndicaliste français, M. Jacques Lakar, ont été expulsés le dimanche 13 avril de Tchécoslovaquie. M. Kenny avait fait une conférence, le vendredi 11, sur Aristote dans l'appartement du philosophe Julius Tomin, dans le cadre de « L'université Jan-Patocka ». Vingt-trois des vingt-six personnes présentes ont été appréhendées, dont M. Tomin, qui venait d'être relâché d'une garde à vue due à un motif semblable. — *(Reuter.)*

Tunisie

● LE BATONNIER DE L'ORDRE DES AVOCATS D'ALGER, Me Abdessamad Benabdallah, a demandé dimanche 13 avril à plusieurs associations d'avocats européens et arabes d'*« user instamment de leur autorité pour exiger qu'il n'y ait pas d'exécutions et que le procès soit révisé »*. Par ailleurs, M. Brahim Tobbal, dirigeant du Mouvement d'opposition nationale tunisien, croit savoir que les exécutions des condamnés auraient lieu le mercredi 16 avril. Dans un message adressé au quatrième sommet du « Front de la fermeté », M. Tobbal, qui vit en exil à Alger, demande aux quatre chefs d'Etat réunis à Tripoli, le président algérien Chadli Bendjedid, le chef d'Etat syrien Hafez El Assad, le président sud-yéménite Abdel Fatah Ismail, le colonel Kadhafi, ainsi qu'au président de l'O.L.P., M. Yasser Arafat, *« de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher ces exécutions »*. — *(A.F.P.)*

Zimbabwe-Rhodésie

● LE PRESIDENT GISCARD D'ESTAING a adressé, samedi 12 avril, un message de félicitation au révérend Canaan Banana, désigné la veille comme futur président de la République du Zimbabwe, et qui prendra ses fonctions le 18 avril, jour de la proclamation de l'indépendance.

ASIE

Chine

M. Berlinguer est le premier chef d'un P.C. occidental reçu officiellement à Pékin depuis vingt ans

Le président de la Banque mondiale, M. McNamara, a entamé la semaine dernière, à Pékin, des négociations en vue de la participation de la Chine aux activités de cet organisme, ce qui permettrait à ce pays de bénéficier d'une aide financière importante pour son programme de développement.

M. McNamara a eu, dimanche 13 avril, avec le vice-premier ministre chinois, M. Gu Mu, un des principaux responsables des questions financières, une « conversation amicale » sur la situation économique de la Chine et sa politique actuelle de « réajustement », rapporte Chine Nouvelle. En outre, a-t-on appris à Pékin, le conseil d'administration du Fonds monétaire se réunira sous peu à Washington pour étudier l'entrée de la Chine.

D'autre part, M. Berlinguer, secrétaire général du P.C.I., commence une visite de neuf jours en Chine.

Pékin. — M. Enrico Berlinguer était attendu lundi soir 14 avril, à Pékin, à la tête d'une délégation du parti communiste italien officiellement invitée en Chine, pour la première fois depuis près de vingt ans, par le comité central du P.C. chinois.

Cette visite est l'aboutissement d'un long processus de rapprochement et d'un changement profond dans la position du P.C. chinois au sein du Mouvement communiste international. A la mort de Mao, en septembre 1976, Pékin avait refusé d'accepter les messages de condoléances des communistes italiens et français. En 1977, encore, la presse chinoise dénonçait avec vigueur les thèses des P.C. ouest européens sur la possibilité d'un « passage pacifique » au socialisme.

De notre correspondant

C'est en cette même année 1977 pourtant que l'idée d'un rapprochement commença à germer. Les Yougoslaves — qui commençaient eux-mêmes à cette époque à rétablir des relations de parti à parti avec les communistes chinois — semblent avoir joué un rôle discret mais efficace d'intermédiaires, notamment à l'occasion de la visite en Chine du président Tito et de celle du président Hua Guofeng en Yougoslavie. Un chemin suffisant avait en tout cas été accompli au printemps 1979 pour que l'ambassadeur de Chine en Italie puisse assister au quinzième congrès du P.C.I et que, l'été suivant, deux journalistes de *l'Unita* se rendent en République populaire.

Échanges de délégations

Les relations entre les deux partis ne devinrent toutefois officielles qu'avec la publication, en octobre dernier, par le *Quotidien du peuple*, du message de félicitations expédié par le P.C.I. pour le trentième anniversaire de la R.P.C. Suivirent alors les premiers échanges de délégations, dont la visite à Pékin, en décembre, d'une mission des Jeunesses communistes italiennes. Entre-temps, le président Hua Guofeng avait profité de son passage à Rome, en novembre, pour rencontrer M. Berlinguer et lui dire qu'il espérait le recevoir en Chine l'année suivante.

Depuis lors, Chine nouvelle a fréquemment fait mention des activités et des prises de position du P.C.I. Elle en a eu particulièrement l'occasion avec les condamnations répétées par les communistes italiens de l'invasion soviétique en Afghanistan.

Parallèlement, le P.C. chinois a commencé à renouer avec d'autres partis européens. Les relations sont en bonne voie avec les communistes espagnols et l'on parle de contacts plus discrets avec les P.C. de Grande-Bretagne, de Belgique, de Suède. Ceux qui avaient été pris l'an dernier avec le P.C français semblent bien, en revanche, avoir été interrompus à la suite de l'approbation donnée par ce dernier à l'entrée des forces soviétiques en Afghanistan et, plus généralement, de son rapprochement marqué avec le P.C. d'U.R.S.S.

Des différences surmontables

Si l'on excepte le voyage que fit en Chine M. Carrillo en novembre 1971 — qui resta sans suite à l'époque — le secrétaire général du P.C.I. est donc le premier chef d'un parti communiste occidental à être l'hôte officiel du comité central du P.C. chinois depuis la révolution culturelle et la rupture sino-soviétique du début des années 60.

Une telle rencontre n'est devenue possible que parce que les communistes de Chine ont renoncé aux exclusives qu'ils jetaient, hier, sur des partis jugés « *révisionnistes* » à Pékin. La notion même de révisionnisme a, comme on sait, perdu beaucoup de sa signification pour les successeurs de Mao Tse-toung, tant sur le plan de l'idéologie que sur celui des faits. C'est déjà pour cette raison que les relations ont pu être rétablies avec la Ligue communiste yougoslave, autrefois dénoncée comme le prototype du parti révisionniste.

Ce qui ne signifie pas que toutes les différences se sont estompées, et communistes chinois et italiens ont évidemment des vues très différentes sur des sujets tels que la dictature du prolétariat, l'existence d'une voie parlementaire vers le socialisme, voire encore sur le caractère « *fondamental* » du marxisme-léninisme, dans leurs lignes idéologiques respectives. Mais les Chinois ont désormais décidé que ces divergences n'interdisaient pas des *relations normales* entre partis.

« *La politique de la Chine*, déclarait, en décembre, le vice-premier ministre, M. Ji Pengfei, en recevant la délégation des Jeunesses communistes italiennes, *est de chercher les terrains d'entente tout en mettant de côté ce qui nous sépare.* »

Attitude très diplomatique et qui s'harmonise assez bien avec les grandes orientations de la politique extérieure chinoise. Force est bien, en effet, de constater que si le développement, en son temps, de « *l'eurocommunisme* » n'a paru éveiller qu'une attention modérée à Pékin, l'évolution des relations entre les P.C. occidentaux et l'U.R.S.S. y est, en revanche, suivie de très près.

Il est vrai que sur ce terrain les positions des communistes chinois et italiens — entre autres — sont voisines dans la mesure où ni les uns ni les autres n'acceptent plus de se soumettre à l'autorité d'un « *centre* » au sein du mouvement communiste international.

Le fait vraiment nouveau est qu'au delà de ce refus commun apparaisse l'acceptation mutuelle de positions différentes. S'agissant de politique intérieure, le dialogue ne pouvait s'engager sur d'autres bases avec le P.C. italien, et le P.C. chinois a lui-même admis, il y a déjà près d'un an que les méthodes de construction du socialisme pouvaient être choisies en fonction des « *conditions concrètes* » propres à chaque pays.

Il est plus remarquable que l'uniformité de vues ne soit pas jugée nécessaire sur les grandes options internationales, qu'il s'agisse de porter un jugement sur « *l'hégémonisme* » soviétique ou de se prononcer sur le Vietnam, deux sujets au moins sur lesquels M. Berlinguer et ses hôtes chinois peuvent difficilement être tout à fait d'accord. A des fins qui sans doute lui sont propres, le P.C. chinois paraît du moins avoir admis que l'établissement de relations normales au sein d'un mouvement communiste où il fait sa rentrée passe par la reconnaissance — réaliste — de la diversité.

ALAIN JACOB.

CORRESPONDANCE

A propos de la réhabilitation de Qu Qiubai

A la suite de l'information dans le Monde du 20 mars et faisant état de la réhabilitation de l'ancien dirigeant chinois Qu Qiubai, qui fut secrétaire général du P.C. en 1927-1928, nous avons reçu de l'écrivain Han Suyin la lettre suivante :

Cet article donne l'impression que Qu Qiubai a été politiquement éliminé par le président Mao. Or cela n'est pas correct.

Chaque fois que je vais en Chine, je me rends au cimetière révolutionnaire de Papaoshan à Pékin, où les membres méritants du parti communiste et d'autres personnalités qui ont servi la patrie chinoise, ainsi que deux femmes révolutionnaires américaines sont enterrées ou bien ont leur urne funéraire. Mon père se trouve là, lui aussi, et, chaque fois que je suis allée saluer sa tombe, j'ai vu la grande tombe de Qu Qiubai. D'après les règlements du parti communiste chinois, un homme peut avoir commis de graves erreurs. Il n'en reste pas moins un communiste et un révolutionnaire.

C'est seulement en 1966-1967 que les « gardes rouges » de l'équipe « Mai 16 », les plus fanatiques, ont fait irruption dans le cimetière et ont saccagé quelques tombes y compris celle de mon père. Ils ont, à ce moment-là, détruit le tombeau de Qu Qiubai. La famille de Qu dut reprendre son cercueil et l'enterrer ailleurs. On ne peut identifier les saccages des « gardes rouges » à une politique de Mao Tse-toung.

[Nous n'avions pas rendu Mao Tse-toung, à l'époque trop peu influent, responsable de l'élimination de Qu Qiubai. Nous avions simplement indiqué qu'après la mise à l'écart de ce dernier Mao l'avait qualifié de représentant de « la première déviation opportuniste de gauche » dans le P.C.]

La longue « rééducation » du professeur Vo Long Te

Nous avons reçu de M. Robert Cornevin, président de l'ADELF (Association des écrivains de langue française), un appel en faveur du professeur vietnamien Vo Long Te, membre de cette association, et qui se trouve au camp de rééducation depuis 1975. Professeur de lettres, secrétaire général de la revue Etudes interdisciplinaires sur le Vietnam, *président de la commission des sciences humaines du Conseil national de la culture et de l'éducation avant 1975, membre du conseil d'administration de la Société des études indochinoises, il est aussi l'auteur d'un nombre important d'ouvrages littéraires.*

Peu après l'instauration du régime communiste au sud du Vietnam, *écrit M Cornevin*, M. Te fut interné dans un camp de rééducation. Nous sommes intervenus auprès du premier ministre vietnamien le 8 février 1977 ; le 19 mars suivant, nous recevions cette réponse du premier secrétaire de l'ambassade vietnamienne à Paris, M. Le Dinh Nhan : « Nous sommes autorisés à vous informer que M. Te, après un cours de rééducation, a regagné sa famille, avec laquelle il vit actuellement à Ho-Chi-Minh-Ville. »

Hélas, *poursuit M. Cornevin*, cette nouvelle était inexacte, et M. Te est toujours en rééducation. A quoi correspond cette lettre et que cherche le gouvernement vietnamien ? M. Te a maintenant cinquante-deux ans, et il est depuis près de cinq ans dans ce que l'on appelle par euphémisme « camps de rééducation ». Il se trouvait il y a quelques semaines au camp XIII D-5OA TD 63/5, province de Thanh-Hoa, au Nord.

La mort du prince Boun Oum

A la suite de la publication dans le Monde *daté 23-24 mars d'un article sur la mort du prince Boun Oum, nous avons reçu de M. Jean Letourneau, ancien ministre d'Etat chargé des relations avec les Etats associés sous la Quatrième République, la lettre suivante :*

Ayant lu l'article, sans excès de bienveillance, de l'un de vos collaborateurs à l'occasion du décès du prince Boun Oum, un certain nombre d'amis se sont étonnés avec moi d'abord évidemment de l'injustice qu'il y a à porter un jugement sur des personnalités d'Asie ou d'Afrique à partir de nos normes d'Occidentaux, mais surtout d'une omission particulièrement regrettable.

Comment, en effet, ne pas parler des sentiments si connus du prince Boun Oum pour la France ? Il lui manifesta sans défaillance un attachement et un dévouement qui ne furent ni sans sacrifices — par exemple lorsque fut constitué le royaume du Laos — ni sans risque et sans courage, en particulier durant la dernière guerre lors de l'occupation japonaise.

Tous ceux qui ont vécu ces dernières décennies de l'Indochine française ne peuvent oublier, à l'heure où il s'éteint sur une terre qui certes lui était chère, mais qui n'est pas celle de sa patrie, le rôle qu'y joua ce personnage de légende qu'était le prince de Champassak. Il avait espéré éviter, avec l'appui de la France sur lequel il pensait pouvoir compter, le sort cruel que connaît aujourd'hui le Laos.

[L'article auquel fait référence M. Letourneau rappelait cependant que le prince Boun Oum s'était passionné pour la littérature française, qu'il s'était lancé dans la résistance contre les Japonais dès 1941, et qu'il avait rallié les Français dès leur retour au Laos au début de 1946. — P. de B.]

EUROPE

Belgique

CHARGÉ D'UNE MISSION D'INFORMATION PAR LE ROI

M. Willy Claes (socialiste flamand) paraît décidé à remettre rapidement ses conclusions

De notre correspondant

Bruxelles. — Chargé d'une mission d'information par le roi Baudouin le samedi 12 avril, le ministre des affaires économiques, M. Willy Claes (socialiste flamand), a entamé dès dimanche son tour d'horizon. L'informateur, selon le communiqué du palais de Bruxelles, a été prié par le souverain d'agir « rapidement », et — même si l'on craint une longue crise — on a l'impression qu'il aura tiré des conclusions définitives avant la fin de la semaine. M. Claes est un pragmatique qui proclame depuis longtemps que « *le pays ne peut pas se permettre une vacance du pouvoir dans l'actuel climat économique catastrophique* ». Il sait que des élections ne peuvent avoir lieu en juillet ou en août et que, en cas de retour anticipé aux urnes, il vaudrait mieux ne pas perdre de temps, donc dissoudre les Chambres avant la fin d'avril, pour que le scrutin ait lieu en juin.

La situation politique s'est d'ailleurs considérablement décantée. Les positions des différentes formations sont devenues très claires. Le parti social-chrétien flamand, le C.V.P., qui a provoqué la crise, répète qu'il faut un cabinet chargé de résoudre avant tout les difficultés économiques, monétaires et sociales, et estime qu'il faut laisser la réalisation de la régionalisation au Parlement. Mais un de ses principaux animateurs, le premier ministre sortant, estime que l'attitude de son parti « *n'est pas réaliste* » et qu'il faut sans tarder réaliser la réforme de l'Etat. Par ses déclarations, M. Martens pose en fait sa candidature à sa propre succession : étant donnée l'importance du C.V.P., ce parti doit normalement fournir le premier ministre du nouveau gouvernement ; et, aux yeux des francophones, amers et blessés par l'attitude flamande des dernières semaines, M. Martens reste à peu près le seul interlocuteur acceptable

Le P.S. et les libéraux

Du côté francophone, les choses se sont aussi clarifiées. Jeudi, les présidents des partis de Bruxelles et de Wallonie avaient constitué un véritable front commun (*le Monde* du 12 avril) face aux Flamands du C.V.P. Les membres de ce nouveau bloc se sont engagés à ne participer en aucun cas à un cabinet qui n'inscrirait pas la régionalisation en tête de son programme au même titre que la solution des problèmes économiques et sociaux.

Un autre événement, plus important encore, s'est produit chez les socialistes. Prenant la parole à Barvaux-sur-Ourthe, dans les Ardennes, le président du P.S.B. a mis fin officiellement à la quarantaine infligée depuis sept ans aux libéraux. M. André Cools a déclaré qu'il ne s'opposerait plus à une participation libérale au nouveau gouvernement, alors qu'il y a quelques semaines encore le parti de M. Jean Gol était considéré par les socialistes comme trop « *réactionnaire* ». Aujourd'hui, le P.S.B. estime que la situation est devenue très grave. Quant à M. Edmond Leburton, ancien premier ministre socialiste et président de la Chambre jusqu'en 1979, il vient de prendre ses distances vis-à-vis du P.S. et de M. Cools (avec qui il avait toujours été en désaccord). Il a déclaré que la formation d'un front francophone était « *une faute* ». M. Leburton a également adopté une attitude nettement en retrait pour le statut de la capitale, qui est à l'origine de la démission du gouvernement de M. Martens. M. Leburton estime qu'un accord entre communautés est impossible si l'on persiste à vouloir que Bruxelles soit une troisième région à part entière, au même titre que la Flandre et la Wallonie.

C'est en tenant compte de toutes ces données que l' « informateur » nommé par le roi va devoir tenter d'ébaucher une solution à la crise et préparer le dossier qui permettra à une personnalité — peut-être M. Martens — de constituer un nouveau gouvernement.

M. Willy Claes, âgé de quarante et un ans, a étudié les sciences économiques à l'université libre de Bruxelles. Député depuis 1968, il a été ministre pour la première fois en 1972, avant de devenir avec M. André Cools coprésident du parti socialiste, quand cette formation était encore unitaire. Après les élections législatives de décembre 1978, le roi l'avait déjà chargé d'une mission d'information. Fils d'un musicien limbourgeois très pauvre, M. Willy Claes se bat depuis son enfance. Pour payer ses études, il jouait du saxophone dans des boîtes de nuit de Bruxelles. Depuis, il a appris le piano, et il dirige même parfois des orchestres, comme M. Edward Heath.

PIERRE DE VOS.

République fédérale d'Allemagne

L'ordinateur, les factures d'électricité et les terroristes

De notre correspondant

Bonn. — *Comment découvrir des terroristes qui font de leur mieux pour se dissimuler ? Il suffit, par exemple, de faire trier par un ordinateur les notes d'électricité d'une grande ville comme Hambourg ou Munich. En procédant ainsi, l'Office fédéral du crime est parvenu à arrêter plusieurs des terroristes les plus recherchés et à découvrir quelques dizaines d'appartements « clandestins ».*

Depuis longtemps déjà, les autorités policières avaient constaté que les terroristes ont pour habitude de louer des appartements en demandant au propriétaire de régler lui-même les notes de gaz ou d'électricité : le prétexte était toujours que le locataire, absent pour des raisons professionnelles, risquait de ne pas payer les notes en temps utile. La raison véritable est que les personnes recherchées ne tiennent pas à laisser, sur un document quelconque, des échantillons de leur écriture ou de leur signature, même lorsqu'elles sont falsifiées.

En tout cas, dans plusieurs grandes cités de la République fédérale, la police a passé au peigne fin des dizaines de milliers de notes d'électricité, après qu'un juge du tribunal fédéral eut organisé en secret la confiscation de ces documents. Bien que la procédure soit apparemment légale, les méthodes utilisées soulèvent de très vives controverses. Beaucoup de citoyens, stimulés par la presse fédérale, se demandent si le pays ne serait pas en train d'entrer dans l'ère de 1984 telle qu'elle a été décrite par George Orwell. — J. W.

EUROPE

Italie

Le marxisme est arrivé, avec le terrorisme, aux extrêmes conséquences de ses postulats matérialistes, déclare Jean-Paul II

De notre correspondant

Rome. — Plusieurs centaines de milliers de Turinois ont acclamé Jean-Paul II qui visitait leur ville dimanche 13 avril. C'était la première fois depuis plus de cent soixante ans qu'un pape se rendait dans la capitale du Piémont, devenue l'empire de Fiat et ayant désormais une municipalité à majorité communiste.

Turin est aussi l'une des villes italiennes les plus touchées par le terrorisme. Jean-Paul II n'a pas manqué d'évoquer ce thème dans les discours qu'il a prononcés au cours de sa visite, voyant dans la violence un signe de dégénérescence de la société contemporaine. « *Ce n'est plus le Turin des saints*, a dit le pape, *mais le Turin de la grande industrie et de la grande sécularisation, le Turin d'une quotidienne lutte de classes et d'une incessante violence.* » Deux influences négatives l'expliquent : « *D'une part tout l'héritage rationaliste, illuministe et scientiste du libéralisme laïciste des nations d'Occident, qui contient la négation radicale du christianisme ; d'autre part, l'idéologie et la pratique du marxisme athée, arrivé, si l'on peut dire, aux extrêmes conséquences de ses postulats matérialistes dans les diverses dénominations du terrorisme* », a déclaré Jean-Paul II.

Le pape devait évoquer aussi « *les arsenaux militaires et nucléaires* » qui menacent la planète. « *Le progrès construit par les générations humaines avec tant de difficultés, avec le gâchis de tant d'énergies, contient un puissant coefficient de mort. Il cache en lui un gigantesque potentiel de mort.* » Comment s'étonner que l'homme contemporain ait peur ? Cette peur est justifiée, a dit le pape. « *Non seulement il existe des possibilités de destruction et de tuerie inconnues auparavant, mais aujourd'hui, les hommes tuent abondamment d'autres hommes. Ils tuent dans les maisons, dans les bureaux, dans les universités. Les hommes, équipés d'armes modernes, assassinent des hommes sans défense et innocents. Des drames de ce genre ont toujours existé, mais, aujourd'hui, cela devient un système* », a-t-il ajouté.

Pour Jean-Paul II, la raison de tous ces faits est évidente : « *Si les hommes affirment qu'il faut assassiner d'autres hommes pour changer et améliorer l'homme et la société, nous devons alors nous demander si, avec ce gigantesque progrès matériel auquel participe notre époque, nous ne sommes pas arrivés en même temps à supprimer l'homme lui-même.* »

Dans son salut au pape, le maire communiste de Turin, M. Diego Novelli, a tenté de se situer sur le même plan en déclarant : « *Je suis convaincu que tout le monde peut se reconnaître dans un projet de promotion collective qui ait pour référence des modèles de vie, des valeurs culturelles plus élevées et différentes de celles d'un monde incertain et confus.* »

Quant aux rumeurs sur la mauvaise santé du pape, elles n'ont pas trouvé confirmation à Turin. Jean-Paul II, qui paraissait être en bonne forme physique, a prononcé neuf discours dans cette ville avec la même énergie qu'au cours de ses voyages lointains.

ROBERT SOLÉ.

Espagne

LE CHEF DE LA POLICE DE VITORIA EST ASSASSINÉ

Vitoria (*A.F.P.*). — Le chef de la police municipale de Vitoria, capitale de la province basque d'Alava, a été tué dans un attentat, dimanche 13 avril. M. Eugenio Lazarovalle, capitaine de l'armée, a été tué en pleine rue par deux inconnus qui circulaient dans un taxi volé. Les deux inconnus auraient déclaré au chauffeur du taxi qu'ils appartenaient à l'ETA.

Agée de quarante-six ans, la victime avait été capitaine de l'ancienne police armée. Ce meurtre porte à quarante et une le nombre de personnes tuées dans des attentats au Pays basque cette année.

Le Monde

politique

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE DE 1981

M. Pons (R.P.R.) : rien n'est joué

M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R., présidant, samedi 12 avril, à Montpellier, le congrès de son mouvement pour la région Languedoc-Roussillon, a évoqué l'élection présidentielle en ces termes :

« *Je suis absolument convaincu que rien n'est joué pour l'élection présidentielle. Il nous reste douze mois pour mener un combat capital pour notre pays. Nous ne ferons le procès de personne. Nous serons d'une loyauté absolue car les institutions de la Ve République c'est nous qui les avons voulues, et personne ne peut nous donner de l e ç o n s. Mais nous serons sans complaisance. Car, depuis des mois et des années, nous avons alerté le gouvernement, nous l'avons mis en garde en lui d i s a n t qu'il s'engageait dans une politique économique et sociale qui était n é f a s t e. Nous avons mis en garde les responsables de notre diplomatie pour leur dire que la voie qu'ils suivaient était dangereuse. Mais ni les uns ni les autres ne nous ont écoutés (...).*

» *Nous ferons le bilan du septennat et nous serons présents non seulement pour apporter un quelconque témoignage, mais pour soutenir un candidat qui, sera, lui, présent pour gagner.* »

« Non » à l'Espagne dans le Marché commun

M. Bernard Pons a rappelé l'hostilité du R.P.R. à l'élargissement du Marché commun en déclarant :

« *Nous sommes plus décidés que jamais à dire* « non » *à l'admission de l'Espagne, qui sera soumise au Parlement. La période transitoire, dont nous avons constaté l'inefficacité dans des cas antérieurs, ne pourrait que favoriser l'Espagne, et les mesures de* « *dopage* » *de la viticulture méridionale qu'on préconise ne seraient pas efficaces, assorties qu'elles seraient de directives tatillonnes.*

» *Ce qu'il faut, c'est que les neuf partenaires de la Communauté se mettent autour d'une table pour remettre de l'ordre dans le Marché commun. Que Mme Thatcher calme ses humeurs et que le gouvernement français soit ferme.* »

Le traité de Rome

Dans *la Lettre de la Nation*, organe du R.P.R. du lundi 14 avril, Pierre Charpy commente les déclarations de M. Giscard d'Estaing au *Figaro* (*le Monde* du 12 avril) en écrivant :

« *Le Conseil européen, dont Valéry Giscard d'Estaing s'attribue généreusement la paternité en oubliant Georges Pompidou, ne doit pas être une simple instance d'analyse et de concertation, ni même d'impulsion, pour reprendre les termes utilisés par le président de la République. Il doit être une instance de décision, et donc s'en donner les moyens.*

» *Notons au passage que, dans ses propos désenchantés sur le fonctionnement des institutions européennes, le président de la République n'a pas eu un mot pour l'Assemblée des Communautés européennes, dont il nous assurait, le 15 mai 1979, qu'elle allait apporter* « le souffle et l'espérance ».

Pierre Charpy ajoute : « *Le président juge* « *envisageable* » *une renégociation du traité de Rome* » et il rappelle que M. Giscard d'Estaing avait déclaré le 18 avril 1979, à la télévision et le 15 mai à Hoerdt : « *Cette Europe doit être celle du traité de Rome.* »

Il poursuit : « *Alors? Si la réponse d'hier est encore celle d'aujourd'hui, la renégociation du traité ne peut pas être envisagée.*

» *Cette éventualité a d'ailleurs toujours été exclue par le R.P.R. Jacques Chirac l'a dit à plusieurs reprises : si la Grande-Bretagne ne veut pas accepter les règles du club où elle est entrée librement, c'est à elle de quitter le club et non pas au club de changer ses règles.*

» *Ce n'est pas ce que dit le président de la République, qui se borne à* « se demander si le moment est vraiment bien choisi pour mettre en question une organisation qui a fonctionné depuis vingt et un ans ». *Sans doute est-ce l'application de la théorie du* « *juste milieu* » *à la défense de l'Europe mais dans ce domaine comme dans d'autres, la loi du milieu n'est pas la loi juste.* »

M. Mitterrand : le parti socialiste peut gagner

De notre correspondant

Lille. — M. François Mitterrand a clos, dimanche 13 avril, à Boulogne-sur-Mer, la campagne d'adhésion lancée par la fédération socialiste du Pas-de-Calais, campagne à laquelle avaient participé plusieurs leaders du P.S., et notamment MM. Mauroy et Rocard (*le Monde* du 3 avril).

Dans ce département où l'animateur de la fédération, M. Daniel Percheron, et le maire de Boulogne-sur-Mer, M. Guy Lengagne, qui accueillait M. Mitterrand, ont pris position en faveur de M. Rocard pour l'élection présidentielle, la visite des deux dirigeants avait une allure bien différente : après la tournée ardente de M. Rocard, visiblement « supporté » par les élus locaux, on retrouva avec M. Mitterrand, accueilli d'ailleurs chaleureusement, une note plus classique : une leçon de socialisme donnée avec brio à un auditoire d'un millier de personnes, fresque économique, politique et sociale avec des flèches bien ajustées pour le gouvernement et aussi pour le P.C.

Aucune allusion aux débats internes du P.S., M. Mitterrand estime que le parti socialiste peut l'emporter lors des prochaines élections présidentielles. « *En dépit de tous les sondages et des pronostics*, a-t-il déclaré, *Valéry Giscard d'Estaing n'est pas assuré d'être réélu. Le P.S. peut gagner. Il peut espérer dépasser 30 % au premier tour et l'emporter au second.* »

Ce n'est qu'au cours d'une conférence de presse que le premier secrétaire du P.S. a abordé le problème de l'élection présidentielle, évitant de tomber dans les pièges qu'on lui tendait.

Que pense-t-il du ralliement de M. Mauroy à M. Rocard ? « *Mon ami Pierre Mauroy, en l'occurrence, n'a pas parlé de moi... D'ailleurs, c'est une bonne chose qu'il dise ce qu'il pense. Je n'ai rien à dire à ce sujet... Je ne suis en concurrence avec personne.* »

M. Mitterrand accuse le président de la République, voulant masquer son fiasco, d'une mainmise sur les mass media « *pour développer une propagande qui dissimule nos plaies et nos malheurs, tandis que se développe la formidable immoralité publique. On peut parler maintenant des copains et des coquins en appréciant la saveur de cette citation de M. Poniatowski...* » (1).

A propos de la politique internationale, M. Mitterrand a déclaré : « *J'ai proclamé le droit des Palestiniens à une patrie, mais je l'ai dit à Jérusalem ; j'ai proclamé les droits d'Israël, mais je l'ai dit au Caire et à Alger. Lorsque l'on représente la France à l'étranger, il n'est pas normal que, pour un peu de pétrole, on ne dise qu'une partie de son discours, celle qui fait le plus plaisir... Voilà comment se développent les malentendus. A moins que ce ne soit l'expression d'une politique qui, pour des raisons économiques, aurait viré de cap...* »

M. Mitterrand a aussi fait une mise au point sur ses déclarations à la réunion de l'internationale socialiste à Saint-Domingue — déclarations que, selon lui, le P.C. a abusivement déformées : « *J'ai dit que c'est en accordant la priorité aux luttes contre les oligarchies nationales et internationales que les pays d'Amérique latine empêcheront que d'autres réponses, elles aussi de nature dictatoriale, soient les seules acceptées par les populations révoltées... Nous sommes, nous socialistes, les seuls à fonder notre action sur la démocratie. Je n'ai pas à être le commis voyageur d'une idéologie qui n'est pas la mienne...* »

A propos des rapports P.S.-P.C., M. Mitterrand a affirmé qu'il apportait son soutien le plus total au maire de Brest, M. Le Blé, qui a récemment retiré leur délégation aux adjoints du parti communiste : « *J'ai suivi ce dossier. Nous, socialistes, nous avons été loyaux. Nous avons respecté le contrat m u n i c i p a l. Dans ces conditions, si nos partenaires ne le respectent pas, nous devons être intransigeants. Le même raisonnement vaut d'ailleurs au plan national.* » — G. S.

(1) C'est à la mi-mai 1972 que le bimensuel *l'Économie*, animé par M. Poniatowski, avait souhaité, à propos des scandales immobiliers, que l'on purge « *certaines allées politiques d e s copains et d e s coquins* » (*le Monde* d a t é 14-15 mai 1972).

● *M. François Mitterrand*, interrogé lundi 14 avril par TF 1 sur les propos des dirigeants du P.C.F., qui classent le P.S. dans « *la bande des trois* » (MM. Giscard d'Estaing, Chirac et Mitterrand), a déclaré : « *C'est absurde. Ça ne m'intéresse pas. Je ne veux pas laisser confondre la discussion sérieuse avec les balivernes (...). L'actualité, ce ne sont pas les petites phrases, les polémiques de ce genre. Le jour où la télévision voudra bien considérer que de discuter de l'intérêt quotidien des Français cela passe avant le reste, quelque chose aura changé.* »

M. Lecanuet : M. Rocard « travaille dans le flou »

M. Jean Lecanuet, président de l'U.D.F., a déclaré, dimanche 13 avril au « Club de la presse » d'Europe 1 qu'il « *n'attache pas de crédit à la capacité de M. Michel Rocard à attirer les voix démocrates, les voix sociales qui font partie de la grande fédération U.D.F.* ». « *Je crois*, a-t-il dit, *que ce candidat pratique actuellement ce que j'appellerai l'irisation, c'est-à-dire une sorte de flou ; il travaille dans le flou en s'affirmant fidèle au programme du parti socialiste et en laissant entendre, en même temps, qu'il a dans l'esprit un autre programme.* »

Si le R.P.R. présente un candidat à l'élection présidentielle, M. Lecanuet souhaite que la campagne du premier tour « *marque l'unité de vision sur le type de société que nous* (la majorité) *voulons ensemble défendre et que nous avons déjà sauvé à différentes reprises, et qu'aucun propos ne soit tenu qui ne facilite l'union au second tour, dont la France aura besoin* ». Il lui paraît difficile pour une formation de la majorité « *de se démarquer au point de dire : le président sortant, s'il se représente, n'est pas un bon président pour les Français* ».

Le président de l'U.D.F. estime que « *l'alternance, en France, n'est pas possible — hélas ! — à cause du comportement du parti socialiste et du parti communiste. Le parti socialiste veut une a l l i a n c e impossible, irréaliste, imaginaire ; cette alliance débouche constamment sur des échecs. Le parti communiste, quant à lui, poursuit un projet qui est le sien.*

D'autre part, M. Lecanuet a traité des rapports Est-Ouest et du rôle de l'Europe. « *Pour la première fois dans leur histoire* », les Américains sont, a-t-il remarqué, « *en position de demande* ». « *Je ne pense pas*, a ajouté le président de l'U.D.F., *qu'on puisse suivre aveuglément, même si la solidarité doit exister avec les Etats-Unis, toutes les demandes du président des Etats-Unis.* » Mais « *nous devrions parler, nous les Européens, avec les Etats-Unis d'Amérique (...). Le moment est venu d'ouvrir un très grand dialogue entre Européens et Américains.* »

A propos de la bombe à neutrons, M. Lecanuet a exprimé l'avis que la France se dote de cette arme, si elle le peut. « *Nous sommes*, a-t-il dit, *devant un tel déséquilibre du rapport des forces militaires entre l'Union soviétique et nous-mêmes que cette arme d é f e n s i v e, si elle est conforme à ce qu'en disent les experts, est probablement la seule qui pourrait être, à moyen terme, capable d'assurer notre sécurité. Elle ajouterait à la dissuasion qui est déjà donnée par la force atomique française.* »

POLITIQUE

Une interview de M. Chirac

(Suite de la première page.)

— Revenons donc à la question : comment financer cette politique nouvelle ?

— L'opération de redressement nécessaire implique le retour à la confiance. Un climat de confiance engendrerait des comportements nouveaux, modifierait l'impact financier des décisions. Et une croissance nouvelle ne reposerait pas seulement sur des financements publics, mais aussi sur l'action privée. Un comportement nouveau entraînerait, par exemple, le retour de capitaux placés à l'étranger, exercerait une pression sur les taux d'intérêt, stimulerait les investissements... Il faut sortir le pays de ce système où l'on paie des gens à ne rien faire au lieu de leur fournir du travail.

» Je ne parle pas de relance, mais de nouvelle croissance. Pour bien marquer la différence avec la situation actuelle, caractérisée par une erreur d'appréciation économique, mais aussi par une volonté politique conditionnée par les mythes du Club de Rome, de la « croissance douce »... On assiste en fait, en France, à une croissance insuffisante, alors que pendant quinze ans nous avions eu une expansion supérieure de 1 à 1,5 % à celle de l'Allemagne fédérale, pour une inflation à peine plus élevée. J'observe, d'après les dernières statistiques de la C.E.E., qu'en un an l'Allemagne a eu un gain de production industrielle de 8 % (moins de 4 % chez nous), un chômage en recul de 11 % (contre une aggravation de 9 % en France), une hausse des prix de 5 % (12,8 % chez nous), et qu'elle garde une balance commerciale meilleure, des taux d'intérêt plus faibles.

» Nous ne pouvons en prendre notre parti. L'objectif doit être de dépasser de nouveau la croissance allemande. Qu'on cesse de nous dire qu'il y a une fatalité...

— Vous pensez donc qu'un pays peu, à lui seul, se donner les moyens d'une croissance forte quand l'environnement international et ses principaux partenaires commerciaux sont atteints d'anémie ?

— Il ne s'agit pas, bien sûr, de nier l'effet interne de cet environnement. Mais il est faux de croire qu'il empêche une nouvelle croissance intérieure, impliquant une nouvelle politique économique d'ensemble et des actions particulières ; et d'abord une aide importante à l'investissement.

Les bases d'une nouvelle croissance

— De quelle nature et de quel montant ?

— Je pense que 10 à 15 milliards d'investissements supplémentaires suffiraient, qui pourraient être financés par un ensemble de diverses mesures fiscales et financières. Je pense en particulier à la réévaluation des bilans, qui concernerait au total 50 milliards et qui, étalée dans le temps, pourrait s'appliquer au départ à 5 milliards par an. Je pense aussi au système des amortissements accélérés, à une politique de bonification d'intérêt pour réduire le coût des emprunts des entreprises ou des particuliers.

» Tout cela, bien sûr, dans le cadre d'une planification définissant les objectifs généraux et les priorités essentielles à poursuivre, pas dans celui du laisser-faire à la mode. Les priorités sont claires: l'exportation, la reconquête du marché intérieur, les secteurs de pointe, l'agro-alimentaire, les économies d'énergie. Il n'est pas supportable que nos importations continuent à augmenter au rythme actuel : 26 % en un an pour les biens industriels, 21 % pour l'équipement ménager, 34 % pour l'automobile, 38 % pour les biens de consommation...

» Faire tout cela permettrait de dégager les bases d'une nouvelle croissance. Je suis, d'autre part, convaincu qu'une action tendant à libérer le million et demi de P.M.E. des contraintes de toute nature qui les paralysent leur donnerait une sérieuse capacité de croissance et d'emploi. Et il s'agit précisément d'entreprises dont l'impact sur l'importation est faible, notamment dans le bâtiment.

» Mais il faut, pour ce faire, ne pas aggraver indistinctement comme on le fait, les restrictions de crédit. Regardez ce que fait le président Carter aux Etats-Unis : il exclut du nouveau resserrement du crédit l'agriculture, le logement, l'automobile. C'est la sagesse. Chez nous, on fait l'inverse : on continue à laisser mourir chaque année trois mille petites entreprises (solde net) alors que des études américaines — que je cite sous toutes réserves — ont montré récemment qu'une libération des contraintes techniques pesant sur les P.M.E. françaises permettent d'escompter une croissance supplémentaire de la production nationale de 1 à 1,5 %, sans compromettre l'équilibre des paiements.

— S'agissant du coût des mesures sociales que vous aviez annoncées : le salaire d'éducation, la maison gratuite pour les familles nombreuses...

— Le chiffrage du salaire d'éducation n'est pas encore calculé de façon exacte. Mais je peux vous dire que j'ai l'intention de l'instituer à Paris et que, calculé sur la base de 50 % du SMIC et alloué à partir du troisième enfant, il coûterait, pour l'ensemble de la population parisienne (française et étrangère) moins de 50 millions de francs par an.

» Quant aux maisons individuelles à bâtir pour les familles nombreuses — terrain gratuit à partir du quatrième enfant, maison fratuite au cinquième, — le coût serait très faible, vu le nombre malheureusement peu élevé de cas.

Obliger l'Etat à réduire son train de vie

— Mais il faut encore ajouter la rallonge des dépenses militaires dont vous avez parlé lors de votre conférence de presse du 12 février. Neuf sous-marins supplémentaires à environ 4 milliards pièce (charge nucléaire comprise), cela fait 36 milliards à étaler sur une dizaine d'années. Soit au total 3 à 4 milliards par an pour les sous-marins, à ajouter aux quelque 30 milliards par an précédemment indiqués. Comment envisagez-vous de financer ces 33 à 34 milliards annuels ?

— Parlons d'abord du cas des sous-marins. Les dépenses nucléaires représentent actuellement dans le budget militaire français moins de 15 % ; 4 milliards supplémentaires constitueraient une dépense marginale par rapport au total. De plus, il serait parfaitement possible de les gagner en partie ces 4 milliards, et l'effort qui serait nécessaire pour doter la force d'intervention de moyens de transports et pour mettre en œuvre la force civile, par des économies sur les forces de manœuvre, ce qui comporterait notamment une réduction et une adaptation du service militaire.

» L'augmentation des dépenses militaires que je souhaite s'impose autant pour des raisons psychologiques que pour des raisons techniques.

— Reste qu'il faut trouver au moins 30 milliards supplémentaires par an. Lorsque vous en avez parlé, vous avez avancé six types principaux de moyens de financement : les économies sur le « train de vie » de l'Etat, qualifié par vous d'« arrogant » ; la surveillance des dépenses sociales ; la lutte contre la fraude fiscale ; la taxation de l'argent placé à des fins spéculatives (or, pierres précieuses, objets d'art) ; la chasse à l'« argent évasion » (fuite en Suisse) ; la création d'un impôt sur l'énergie. Qu'attendez-vous de chacune de ces mesures ?

— Les 30 milliards en question ne constituent qu'une partie de l'effort à entreprendre. Car il faut aussi revenir à l'équilibre des divers comptes publics : le budget de l'Etat...

— En déficit de 35 à 40 milliards par an depuis deux ans.

— Il faut distinguer. Dans la politique gouvernementale actuelle, le déficit budgétaire a pour cause profonde un excès des dépenses de fonctionnement ; il est purement inflationniste. S'il s'agissait au contraire d'investissements ayant pour contrepartie à terme la production de biens supplémentaires, les investissements étant financés par emprunts, le problème serait différent.

Ralentir l'embauche des fonctionnaires
Réduire les subventions budgétaires

— Alors, que proposez-vous ?

— D'abord des économies budgétaires. Lorsque nous avons demandé 2 milliards d'abattements à l'automne 1979, ce qui était modeste, nous avons presque été taxés de forcenés. Puis le premier ministre, reprenant notre idée, a envoyé une lettre à ses ministres pour leur demander d'étudier pour 1981 une réduction de 20 % des autorisations de programme. Ce qui, avec l'infiltration de 12 %, correspondrait à une réduction d'un tiers de l'effort d'équipement de l'Etat. Il y a là une erreur complète de diagnostic et de thérapeutique.

» Un tel coup d'arrêt à l'investissement public serait déraisonnable. Déjà, de 1977 à 1980, les dépenses civiles d'équipement n'ont augmenté que de 30 % (10 % de moins que la production intérieure brute), alors que les dépenses ordinaires de fonctionnement progressaient de 60,6 % (18 % de plus que la PIB). Ce faisant, l'Etat impose aux Français le simple maintien de leur niveau de vie, alors que lui augmente ses dépenses dans des conditions déraisonnables. De plus, cela se traduit par la multiplication des contrôles bureaucratiques, qui limitent la liberté des citoyens et leur capacité d'entreprendre.

» Ce que je propose est très différent. C'est d'abord de réduire ces contrôles en obligeant l'Etat à réduire son train de vie. En premier examen, on peut économiser 2 % sur l'ensemble des dépenses civiles de fonctionnement du budget, au moins celles qui sont compressibles, qui s'élèvent à 184 milliards dans le budget de cette année. Le président Carter vient de le faire beaucoup plus brutalement aux Etats-Unis.

— Vous souhaitez donc ralentir l'embauche de fonctionnaires ?

— Oui. Je pense qu'on pourrait limiter chaque année l'embauche à la moitié du nombre des départs à la retraite. Ce qui suppose une réduction des actions administratives. Mais pas celles de sécurité, qui sont pour l'instant insuffisantes. Mais, là encore, on peut agir sans création de postes par affectation différente : songez à ces milliers de gardiens de l'ordre qui assurent sur les routes des contrôles de vitesse souvent inutiles, alors qu'on en aurait tant besoin pour la protection dans les quartiers...

— Et sur les autres postes budgétaires ?

— Je pense qu'on peut réduire de 10 % les dépenses civiles d'intervention, qui s'élèvent, elles, à 165 milliards. Ce qui se traduira évidemment par le relèvement de certains tarifs publics, les entreprises nationales étant obligées de compenser ainsi la baisse des subventions de l'Etat. Le moment est venu de moins faire payer le contribuable à la place de l'usager.

— Donc la hausse des prix se trouvera accélérée, ce qui semble contredire l'un de vos objectifs, qui est de freiner l'inflation.

— Je crois que la nouvelle politique de l'économie que je préconise aurait aussi pour effet d'augmenter l'offre de biens, donc de réduire le risque de hausse des prix. De toute façon, pour éviter que l'ajustement des tarifs ne pénalise les petits revenus, des mesures sociales de compensation seront à prendre simultanément.

— Au total donc, une vingtaine de milliards d'économies par an. Précisez votre dessein sur les recettes fiscales nouvelles : la lutte contre la fraude tout d'abord...

— Cette lutte est déjà menée plus qu'on ne le pense souvent. Il reste, c'est vrai, une fraude importante à vaincre ; mais elle porte surtout sur la T.V.A. Pour ma part, je ne créditerai pas d'un montant financier important une action dans ce domaine.

— Alors, feriez-vous appel à l'impôt sur la fortune ? Certains de vos amis ont préconisé à diverses reprises la création d'un tel impôt annuel, sur les grandes fortunes. Cela vous paraît-il toujours opportun maintenant que la « commission des sages », nommée par M. Barre, a conclu au rejet de cette idée, pour la remplacer par un simple renforcement des droits de succession ?

— Les « sages » ont rejeté l'impôt sur le capital parce que cela impliquerait un recensement annuel, difficile à mettre en œuvre et probablement insupportable. Ils ont aussi préconisé la refonte du régime des droits de succession comportant une exonération plus étendue des petites successions et l'institution d'un barème fortement progressif pour les gros héritages. Je suis d'accord avec ces conclusions, bien que n'étant pas hostile par principe à l'impôt sur le capital.

» Mais mon accord comporte plusieurs réserves importantes. Il ne faut pas superposer plusieurs fiscalités sur la fortune ; il faut donc supprimer la taxation des plus-values et alléger la fiscalité des mutations. La taxation doit s'appliquer à la transmission du patrimoine et non à sa détention. Il faut exonérer les petites successions, grâce à un fort relèvement des abattements (500 000 francs par part au lieu de 175 000 francs) qui doivent être indexés. La transmission de l'outil de travail de l'entrepreneur industriel, commerçant, artisan, agricole ou forestier, doit également être exonérée. Enfin, on ne peut concevoir de réforme partielle de la fiscalité sans une réforme d'ensemble de notre système fiscal, comportant en particulier la suppression de la taxe professionnelle, qui devrait être remplacée par un transfert sur la T.V.A.

Un prélèvement exceptionnel sur la fortune

— Deux remarques, si vous le permettez : ce que vous proposez va réduire les ressources de l'Etat alors que la question posée est de savoir comment vous comptez les augmenter pour financer votre plan. Ensuite, vous semblez abandonner l'idée d'un impôt déclaratif sur la fortune, proposée par vos amis politiques, et qui, elle, reposant sur la libre déclaration par les propriétaires, ne comporte pas de difficulté administrative. C'est d'ailleurs ainsi que fonctionne le système à l'étranger, là où il existe.

— Je n'abandonne rien du tout. Je pense que l'impôt déclaratif est possible et souhaitable ; mais je crois que, au lieu d'être annuel, il doit être exceptionnel et s'inscrire, précisément, dans le cadre du vaste programme de redressement que je propose. Il pourrait prendre la forme soit d'un emprunt obligatoire, libératoire d'imposition, soit d'un impôt proprement dit.

— Vous avez aussi parlé d'impôt sur l'énergie.

— Il en existe déjà un : sur l'essence. On peut étudier une taxation plus moderne et plus dissuasive sur l'énergie ; mais ce ne sera pas une réponse immédiate à nos problèmes budgétaires et financiers.

— La taxation des capitaux spéculatifs, alors ?

— J'ai toujours trouvé très choquante la spéculation ou l'évasion de capitaux. Il n'y a pas lieu de s'y résigner.

— Mais n'y a-t-il pas contradiction à vouloir tout à la fois s'engager dans cette voie et « rétablir la confiance », selon votre expression ?

— Pas exactement, car on pourrait imaginer que ces deux politiques se suivent dans une certaine continuité : confiance aux capitaux invités à rentrer au pays ou à s'investir, puis, au-delà d'une certaine date, sanction. Mais, en vérité, la confiance, fondée sur la liberté, ne se décrète pas. L'important est de la rétablir au départ. Si on ne change pas de politique, on aura bien du mal à l'obtenir.

D'abord résorber le chômage, qui pourrit tout

— Au total, si l'on additionne vos diverses propositions, on n'obtient pas les fameux 30 milliards à dégager.

— C'est bien pourquoi j'ai parlé d'une opération exceptionnelle sur la fortune, à réaliser dans le cadre d'une politique de redressement, au service de nouvelles orientations. Le rééquilibrage du budget et de divers comptes publics demandera d'ailleurs du temps. Et des actions beaucoup plus larges.

» Prenez l'exemple de la Sécurité sociale. On voit aujourd'hui le gouvernement se battre les flancs pour réduire les dépenses de santé et inventer des absurdités telles qu'un double système de médecine : un pour les pauvres, un pour les riches ! En 1980 ! Alors que s'il n'y avait, si j'ose dire, que 500 000 chômeurs, au lieu de près de 1 500 000 aujourd'hui, il n'y aurait pas de problème financier à la Sécurité sociale, grâce au paiement des cotisations.

» Pire : savez-vous que les représentants du gouvernement ont soumis à la commission de la protection sociale du VIII[e] Plan une hypothèse de travail prévoyant un déficit de la Sécurité sociale de plus de 100 milliards de francs en 1985 (si les cotisations n'augmentent pas) ? Tout simplement parce que cette hypothèse prévoit un chômage de 2 600 000 personnes en 1985 ; plus de 1 million de plus qu'aujourd'hui.

» Voilà bien ce qui est insupportable : d'un côté on met à la charge de l'Etat plus de 60 milliards de dépenses pour indemniser les chômeurs ou pour financer le pacte sur l'emploi et le déficit à ce titre de la Sécurité sociale ; et de l'autre, parce que le nombre des chômeurs est énorme, on installe la Sécurité sociale dans le déficit. Ce dont il faut attendre des résultats, ce n'est pas des économies. Certaines peuvent sans doute être recherchées par la voie contractuelle. Mais ce qu'il faut d'abord, et surtout, c'est résorber le chômage, ce cancer du corps social qui pourrit tout.

— Comment ?

— Par la politique de croissance nouvelle que je propose. Le premier objectif de la politique à mener doit être l'emploi ; c'est un but, pas une conséquence. L'objectif est réalisable : regardez les Etats-Unis qui ont créé, de 1974 à 1978, 11 millions d'emplois ; leur population étant quatre fois plus nombreuse que la nôtre, cela représente pour nous, proportionnellement, l'équivalent de 600 000 emplois par an. C'est ce qu'il nous faudrait pour répondre à la poussée démographique, puisque 800 000 jeunes vont bientôt, chaque année, demander du travail au lieu de 600 000 autrefois. C'est ainsi seulement qu'on pourra faire face à la montée des dépenses sociales.

— Etes-vous partisan d'un plafonnement des dépenses sociales ?

— Il faut distinguer. Il est naturel que les dépenses de santé progressent. Nos concitoyens se soignent mieux et l'évolution de la technologie rend de plus en plus coûteux nombre de ces soins. On peut seulement faire des économies de façon minutieuse. Mais, je l'ai dit, la solution aux problèmes de la Sécurité sociale n'est pas là ; elle réside dans la réduction du chômage.

» En revanche la politique de redistribution en tant que moteur du progrès social a atteint ses limites. On arrive à la paralysie économique et à l'absurdité sociale : on prend aux pauvres pour redonner aux pauvres, comme on vient de le faire en faisant payer des cotisations sociales aux retraités ! Il faut donc cesser d'augmenter le montant de la redistribution et rendre plus juste la répartition de ce montant. Il faut en même temps chercher un autre moteur au progrès social. C'est ce que nous faisons en réfléchissant aux techniques de participation.

— Au-delà de l'aspect budgétaire des choses, ne croyez-vous pas que vos propositions, si elles étaient mises en œuvre, déclencheraient, en même temps qu'une réanimation économique, une accélération de l'inflation et, en tout cas, du déficit extérieur, puisque les importations françaises augmentent habituellement une fois et demie à deux fois plus vite que la production nationale ? Le franc résisterait-il à une telle relance ?

— Je ne suis évidemment favorable ni à l'inflation, qui frappe plus lourdement les plus modestes, ni au déficit extérieur, puisque chacun comprend qu'un pays, comme une famille, ne peut longtemps dépenser plus qu'il ne gagne. Mais on peut à la fois limiter l'une et l'autre.

On est actuellement inféodés aux intérêts financiers internationaux

» L'inflation d'abord. Il n'y a plus aujourd'hui de lien direct entre l'inflation et la croissance, puisque les économies occidentales ne fonctionnent plus dans un schéma keynésien. Lors du plan de relance de 1975-1976, par exemple, 400 000 emplois ont été créés (alors que 200 000 seulement disparaissaient) ; or, l'inflation a diminué. La hausse des prix était de 13,6 % par an quand je suis arrivé à l'hôtel Matignon, elle était de 9,6 % quand je suis parti.

— L'environnement international était alors moins défavorable.

— Le Japon avait tout de même une inflation de 26 % et la hausse du pétrole se faisait lourdement sentir. La lutte contre l'inflation implique un certain nombre de mesures que je propose.

— Précisément, la maîtrise de l'émission monétaire vous paraît-elle un élément décisif ? Et, si oui, comment pourriez-vous empêcher qu'une relance économique, telle que vous la souhaitez, n'accélère cette émission ? Déjà, en 1979, la masse monétaire a augmenté sensiblement plus vite que ne l'espérait M. Barre : de 14,3 %, au lieu des 11 % souhaités.

— L'un des moyens essentiels consiste à mettre fin à la débauche des eurodollars et des euromonnaies. Qui s'en occupe aujourd'hui? Il n'y a aucune raison pour qu'une banque ouvre des crédits dans une monnaie autre que celle de la zone monétaire à laquelle elle appartient. Pourquoi la France ne prendrait-elle pas l'initiative de l'interdire à ses banquiers ? Cela ne se fait pas parce que l'on est actuellement inféodé aux grands intérêts financiers internationaux.

» Tout comme, dans un autre domaine, on accepte les absurdes critiques étrangères contre le soutien au marché du lait, jugé trop coûteux, au risque de ruiner 550 000 agriculteurs français producteurs de lait. Alors qu'il conviendrait de taxer les 4,5 millions de tonnes de matières grasses végétales importées chaque année dans la C.E.E. pour dégager des ressources appréciables pour la Communauté (3,5 milliards d'ECU) sans léser les intérêts des paysans. Mais on ne le fait pas parce que cela réduirait les privilèges des grands trusts internationaux. Là aussi on se heurte aux intérêts capitalistes.

— La critique du capitalisme est nouvelle dans votre propos.

— Le capitalisme sans frontière n'a jamais été en odeur de sainteté chez les gaullistes.

— Pour limiter l'inflation, ne reviendriez-vous pas sur la liberté des prix rendue aux industriels et aux commerçants ?

— Cette liberté est un risque qu'il faut assumer. Mais puisque nous parlions de monnaie, je pense qu'il faut mieux maîtriser la création monétaire hors euromonnaies. Je ne suis pas sûr que la réforme des mécanismes monétaires opérée à la suite du rapport de juin 1969 sur le marché monétaire et le crédit ait donné tous les résultats escomptés. Ne faudrait-il pas reconstituer un système d'escompte efficace ? Une difficulté vient, en tout cas, de ce que l'administration se montre incapable d'exercer une véritable tutelle sur les banques. J'ajoute enfin que la France doit redevenir le champion d'une réforme monétaire rendant à l'or la place qui doit être la sienne comme actif de réserve, comme élément de définition d'une monnaie de réserve et comme élément de gage d'une monnaie de règlement.

Refus du déficit extérieur durable

— S'agissant du commerce extérieur, comment éviter qu'une expansion plus rapide n'aggrave son déficit, déjà préoccupant ?

— Une politique de croissance entraîne, c'est vrai, une augmentation des importations, donc du déficit commercial. Mais il n'est pas acceptable que la France ait un déficit structurel et durable. Il faut donc qu'elle mène en la matière une politique plus vigoureuse qu'actuellement.

» En augmentant ses recettes, d'abord : création de sociétés d'exportation pour les P.M.I., nanties d'avantages fiscaux non négligeables ; en acceptant que l'Etat perde 1,5 à 2 milliards d'impôts sur les sociétés, on pourrait susciter 30 milliards d'exportations supplémentaires de cette façon. Dans le domaine agricole, où nous sommes très bien placés, il n'y a aucune politique réelle d'exportation actuellement et la Communauté européenne se montre au-dessous de tout.

» Réduire les dépenses extérieures est tout aussi nécessaire. Je ne réclame pas une taxation des importations, car je suis favorable au libre-échange. Mais on peut agir de deux façons : en employant les mêmes moyens que nos principaux partenaires, qui créent des obstacles réglementaires, de caractère technique ou sanitaire, aux importations excessives : il faut le faire ; et aussi en reconquérant le marché intérieur. Il n'est pas normal qu'on soit obligé de s'adresser à des fournisseurs extérieurs pour s'approvisionner dans des domaines essentiels. Il faut donc, dans le cadre d'une politique volontaire et planifiée, relancer la production nationale de certaines branches.

» Il est faux de dire que cela n'est pas possible à cause de l'environnement international. De nombreux exemples existent de pays qui ont une inflation plus limitée que la nôtre et un commerce mieux équilibré, malgré une bonne croissance. Il est donc faux et démobilisateur d'affirmer que « les autres » sont la cause de nos problèmes. Nous devons nous considérer comme seuls responsables de nos difficultés.

Opérations triangulaires avec le tiers-monde

— Vous avez relancé récemment l'idée d'opérations triangulaires pour utiliser les pétrodollars des pays exportateurs de brut, ainsi que le crédit et la technologie des pays industrialisés, en vue de répondre aux besoins importants du tiers-monde. Comment croyez-vous que l'on puisse lancer ces opérations, à défaut de grandes conférences internationales, qui ne vous séduisent guère ?

— Nous sommes actuellement dans une situation exceptionnelle pour réussir de telles actions. Les pays exportateurs de pétrole vont avoir cette année quelque 120 milliards de dollars qu'ils ne pourront pas consacrer à l'importation étant déjà saturés d'achats ; les pays industrialisés peuvent craindre que ces fonds n'alimentent l'inflation mondiale s'ils ne sont pas employés à des actions utiles, mettant en œuvre leur capacité de production et leur technologie ; enfin la récente conférence de l'ONUDI a montré que les besoins industriels du tiers-monde s'élevaient à quelque 300 milliards de dollars en dix ans.

» Il faut donc faire converger ces trois sortes d'intérêts : ceux du producteur potentiel, ceux du consommateur et ceux du banquier. Il y a d'ailleurs des précédents historiques heureux : le plan Marshall, qui a profité aux Etats-Unis comme à l'Europe ; ou l'aide accordée par la France au titre de la coopération, qui a bien servi tant nos intérêts que ceux des pays bénéficiaires. Comment opérer ? De trois façons.

» 1) Le gouvernement français doit déployer l'énergie nécessaire pour tenter d'obtenir d'une conférence internationale — à réunir — l'octroi par les pays détenteurs de capitaux de prêts au tiers-monde à vingt ans et à 2 ou 3 % seulement d'intérêt, le coût de la bonification d'intérêt nécessaire étant partagé entre les pays de l'OPEP et les nations industrialisées. Il est possible de réussir et je l'avais tenté en 1975 ; mais aucune suite n'a été donnée...

» 2) La C.E.E. doit donner l'exemple et négocier avec les pays producteurs de pétrole de telles opérations, en même temps que l'indexation des prix du pétrole et le paiement du brut en un « panier » de monnaies.

» 3) Enfin la France doit montrer le chemin. Elle doit proposer de payer une partie de son pétrole en francs. Ces francs étant, à leur tour, prêtés par les nations pétrolières aux pays en développement pour mener à bien des opérations utilisant les capacités industrielles des nations développées. La France doit donner en outre une garantie de bonne fin pour ces opérations, qui ne sont pas sans risque mais sont néanmoins nécessaires. »

Propos recueillis par
GILBERT MATHIEU.

POLITIQUE

UN VOYAGE ÉLECTORAL

M. Dijoud à la Guadeloupe

De notre correspondant

Pointe-à-Pitre. — M. Paul Dijoud, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, a terminé, vendredi 11 avril, la visite qu'il avait commencé à la Guadeloupe le mardi 8.

Tout au long de son séjour dans l'île, le secrétaire d'Etat a tenté d'effacer la mauvaise impression laissée par ses précédents propos (1). Ainsi, lors d'une réunion de travail à la préfecture de Basse-Terre, il a déclaré au directeur de l'agriculture et à ses adjoints : « *Je voudrais vous féliciter pour l'excellent travail que vous faites outre-mer.* » Et d'ajouter : « *Si je le dis, ce n'est pas pour rattraper les propos que j'ai tenus auparavant concernant le sérieux des fonctionnaires des DOM, mais parce que je le pense sincèrement.* » Ou encore : « *En des temps où l'on raconte n'importe quoi à tout le monde, car la pêche aux voix a commencé, il faut que les jeunes Guadeloupéens aient le sentiment que personne autant que le secrétaire d'Etat, autant que le gouvernement, n'a le souci de leur donner la possibilité de vivre chez eux dans leur département et d'y avoir un véritable métier.* »

Accueilli à la Guadeloupe et dans la dépendance de Marie-Galante avec un faste ostentatoire, M. Dijoud a systématiquement refusé de répondre à toutes les questions des journalistes qui auraient pu le gêner, se contentant de faire de longues déclarations devant les micros et les caméras de FR 3-Guadeloupe ou n'accordant d'interviews qu'aux organes de presse en principe favorables à sa politique.

Dès lors, cette visite est apparue aux observateurs comme un épisode de la lutte que se livrent le R.P.R. et l'U.D.F. pour l'emporter ici lors de l'élection présidentielle de 1981. On a d'ailleurs pu constater que M. Bernard Pons, secrétaire général du R.P.R. terminait le voyage qu'il venait d'effectuer à la Guadeloupe le jour même où y arrivait le secrétaire d'Etat.

FIRMIN RENÉVILLE.

(1) M. Dijoud avait notamment déclaré le 6 mars à l'occasion d'un voyage en Guyane : « *Nous n'avons pas besoin de fonctionnaires routiniers, mais de pionniers. Les fonctionnaires qui ne feront pas l'affaire rentreront en métropole.* » (Le Monde du 8 mars.)

LES ANTILLES NE VIVENT PLUS A L'HEURE D'ÉTÉ...

(De notre correspondant.)

Fort-de-France. — Les protestataires ont obtenu satisfaction. Avant de quitter la Guadeloupe pour regagner Paris M. Paul Dijoud a indiqué, le vendredi soir 11 avril, à Pointe-à-Pitre, qu'il avait téléphoné au premier ministre pour lui demander d'annuler l'institution de l'heure d'été, à la suite des nombreuses réactions de mécontentement que ce changement — intervenu le 6 avril, pour la première fois, — avait provoquées dans les deux départements antillais (*le Monde* du 10 avril). Le secrétaire d'Etat a annoncé que le premier ministre avait accédé à sa demande et que les Antilles recommenceraient à vivre suivant l'ancien horaire, à partir du lundi 14 avril à 0 heure.

F.R.

[Au secrétariat d'Etat aux DOM-TOM, on expliquait, le samedi 12 avril, que lorsque le gouvernement avait décidé, il ya quatre ans, d'instituer en métropole un horaire d'été et un horaire d'hiver, il n'avait pas jugé utile d'étendre cette mesure aux départements des Antilles, compte tenu de la faible amplitude climatique qui caractérise cette région. Mais « des personnalités locales » avaient ensuite demandé l'application de l'horaire d'été, au nom de l'égalité de régime avec la métropole, ajoute-t-on Rue Oudinot. L'institution de l'heure d'été a soulevé de nombreuses difficultés, l'une des plus gênantes pour la population étant que les enfants devaient se lever avant le soleil pour aller à l'école.]

En Martinique

CRISE CHEZ LES MILITANTS GAULLISTES

(De notre correspondant.)

Fort-de-France. — La fédération R.P.R. de Martinique vit en état de crise ouverte depuis le médiocre résultat obtenu à l'élection cantonale partielle de Fort-de-France par sa candidate, Mme Aimée Populo, qui n'avait recueilli que 635 voix au premier tour de scrutin, le 23 mars, et avait été nettement devancée par le candidat de l'U.D.F., M. Joe Sainte-Rose, secrétaire départemental du P.R. (1 189 voix). Ce dernier avait été battu, au second tour, par le candidat du parti progressiste martiniquais (P.P.M., autonomiste), M. Claude Lise. Au cours de leurs entretiens avec M. Bernard Pons, qui était en visite dans l'île du 8 au 10 avril, certains militants gaullistes, les plus jeunes notamment, qui soutiennent le secrétaire départemental, M. Michel Renard, maire du Marigot, conseiller général, ont exprimé des critiques à l'encontre de certains membres de leur comité directeur auxquels ils reprochent un manque de dynamisme. M. Pons n'a pas contesté l'existence de « *problèmes* » au sein de la fédération. « *C'est pour cela*, a-t-il indiqué à la presse, *que nous envisageons une dissolution du comité départemental du mouvement et que nous avons décidé de retarder le congrès, qui ne devrait plus se tenir qu'au mois de septembre.* »

Il semble qu'une lutte d'influence soit engagée entre la « *nouvelle vague* » emmenée par M. Michel Renard et les « anciens » conduits par M. Emile Maurice, président du conseil général de la Martinique. — F. R.

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES

GIRONDE : Floirac (1er tour).

Inscr., 7 562 ; vot., 3 180 ; suffr. expr., 3 099.

M. Jean Darriet (P.S.), 1 623 voix ; Mme Conchita Lecouey (P.S.), 1 618 ; M. Jean-François Lavoz (P.C.), 1 108 ; Mme Jeanine Epaud (P.C.), 1 107 ; M. Francis Renard (R.P.R.), 369 ; M. Gérard Chamorin (R.P.R.), 366. *Il y a ballottage.*

[Il s'agit de pourvoir au remplacement, d'une part, du maire socialiste, M. Claude Raymond, démissionnaire, et, d'autre part, du siège détenu par une conseillère municipale communiste. Elu en 1977, M. Raymond avait brutalement démissionné en mars dernier, en arguant de trois raisons : la faillite de l'union de la gauche et la non-participation des élus communistes à la vie municipale ; des différends avec l'administration municipale ; le peu de soutien à l'intérieur de son propre parti.

Lors du premier tour des élections municipales de 1977, le 13 mars, les résultats avaient été les suivants : Inscr., 6 446 ; vot., 4 754 ; suffr. expr., 4 652. Liste P.S., 1 949. Liste P.C., 1 947. Liste R.P.R., 853. Dimanche 13 avril, la moyenne des voix obtenues par chaque liste s'établit comme suit : liste P.S., 1 620 ; liste P.C., 1 107 ; liste R.P.R., 367.

Malgré la forte augmentation du taux d'abstention (57,9 %), au lieu de 26,2 %), qui fausse la valeur de la comparaison entre 1977 et 1980, on peut relever le recul du P.C.F. et du R.P.R., et la progression du P.S.

HAUTE-SAVOIE : Thonon-les-Bains (1er tour).

Inscrits, 14 642 ; vot., 7 503 ; expr., 7 170.

Pour le renouveau municipal (P.S.), 2 783 voix (moyenne de liste) ; Union démocratique de gestion municipale (majorité), 2 701 ; Pour la participation des femmes, 671 ; Thonon liberté (P.C.), 604 ; Vivre à Thonon dans la paix, la beauté et la sécurité, 410. *Ballotage.*

[Il s'agit de pourvoir trois sièges devenus vacants à la suite des décès de trois conseillers municipaux. En 1977, la liste de la majorité avait été élue au premier tour. Les résultats avaient été les suivants : inscr., 13 585 ; expr., 10 452. Liste de la majorité, 7 310, 27 élus (10 R.I., 11 mod. maj., 4 C.D.S., 2 div. d.) ; liste d'union de la gauche, 3 142.

On note que la liste socialiste réalise un score plus important à elle seule (38,81 %) que la liste d'union en 1977 (30,06 %). Le total des voix de gauche représente 47,23 % des suffrages exprimés. La liste Pour la participation des femmes a créé une surprise en recueillant 9,35 % des suffrages.]

Le Monde

société

LES SUITES DE L'AFFAIRE DE BROGLIE

Le plus récent des coups bas électoraux

déclare M. Poniatowski à propos de la Haute Cour

M. Michel Poniatowski a réaffirmé, dimanche 13 avril, qu'il n'avait jamais été informé du projet d'assassinat de Jean de Broglie et a indiqué qu'évoquer la Haute Cour à son propos est « le plus récent des coups bas électoraux ». *M. Jean Lecanuet, pour sa part, a déploré au* Club de la presse *d'Europe 1, le même jour,* « que la politique plonge dans des polémiques où la bassesse le dispute bien souvent à la méchanceté pure ». *Le rebondissement de l'affaire de Broglie a également été évoqué, en ces termes, par M. Roland Leroy dans* l'Humanité-Dimanche *du 13 avril :* « Ouvrir les placards où sont enfermés les cadavres de ce régime, ce serait faire œuvre de salubrité publique. »

C'est mardi 15 avril que les communistes déposeront sur le bureau de l'Assemblée nationale une proposition de résolution pour la mise en accusation devant la Haute Cour de justice de M. Poniatowski. Les socialistes décideront ce jour-là s'ils se joignent à cette initiative.

● *M. Poniatowski* a, pour la troisième fois depuis la publication par *le Canard enchaîné*, le 2 avril, de documents attestant que la police était au courant du projet d'assassinat de Jean de Broglie, réaffirmé, dimanche 13 avril, qu'il « *n'a jamais été informé au préalable, en aucune manière et sous aucune forme, d'un projet d'assassinat concernant le député Jean de Broglie* ». Pour M. Poniatowski, « *nous sommes entrés de manière prématurée en période électorale présidentielle. Les affaires succèdent aux affaires, et celle-ci est destinée sans doute à faire oublier l'affaire Marchais* », a-t-il indiqué, avant d'ajouter que « *parler de Haute Cour pour l'affaire de Broglie est une galéjade mal fourbie, inventée et fabriquée après trois années et le plus récent des coups bas électoraux. Il est aussi grossièrement mensonger* ».

Lundi 14 avril, M. Michel Poniatowski a réagi de la manière suivante aux propos tenus au cours du Club de la presse : « *Hier soir, sur Europe 1, le représentant de* l'Humanité *et celui du parti socialiste ont accédé à des sommets ineffables de sottise et de mauvaise foi. Leur méconnaissance de la procédure judiciaire les a conduits, en outre, à une grossière erreur : en insinuant que j'aurais déclaré, il y a trois ans, au cours d'une conférence de presse, que l'instruction sur l'affaire de Broglie était close, ils ont fait là un amalgame mensonger et malhonnête.*

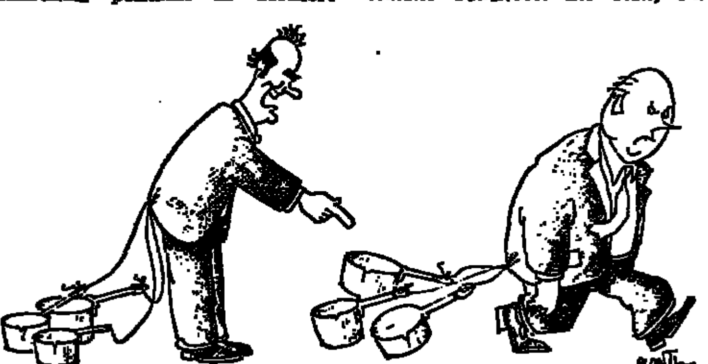
» *Au cours de cette conférence de presse, j'ai, en effet, souligné que l'enquête de police, que j'ai félicitée de son rapide succès, s'achevait avec l'arrestation de l'assassin présumé, qui avait avoué son crime, et de ceux qui s'y trouvaient apparemment mêlés, mais qu'en revanche l'instruction judiciaire commençait.* »

● *M. Jean Lecanuet*, président du C.D.S., invité dimanche 13 avril du Club de la presse d'Europe 1, a déclaré : « *Je déplore que la politique, en un moment où la situation mondiale, où les problèmes économiques et sociaux, en France comme dans les autres pays, sont si importants, plonge dans des polémiques où la bassesse le dispute bien souvent à la méchanceté pure. Je considère que le gouvernement s'est prononcé sur l'affaire, il a eu le courage, d'ailleurs, de situer les erreurs là où elles se plaçaient, à un certain degré dans la hiérarchie de la police.* »

M. Lecanuet a accusé le parti communiste de vouloir « *plonger* » le débat politique « *dans la bassesse* » et a répondu sur un ton très vif aux nombreuses interruptions du représentant de *l'Humanité*. « *Vous êtes allés de mal en pis avec vos secrétaires généraux* », lui a-t-il dit, après avoir évoqué l'attitude de Maurice Thorez et celle de M. Georges Marchais pendant la dernière guerre. « *Maurice Thorez était à Moscou pendant que les Français se battaient (...). J'ai le même âge que votre secrétaire général actuel (...). Lorsque la France est en guerre et que l'on a vingt ans ou vingt-cinq ans en 1945, on se bat* », a-t-il déclaré.

● *M. François Mitterrand* a déclaré lundi 14 avril à TF 1, après la publication de la réaction de M. Michel Poniatowski au « Club de la presse » d'Europe 1 : « *Il est normal qu'un responsable politique ait à s'expliquer. D'autant plus que M. Poniatowski — que je n'ai pas à charger, je ne participe pas aux chasses à l'homme — était ministre de l'intérieur.* » Le premier secrétaire du P.S. a souligné qu'il appartenait au groupe socialiste de l'Assemblée nationale, qui se réunit mardi 15 avril, de décider s'il demandera ou non, comme les communistes, la mise en accusation de M. Poniatowski devant la Haute Cour de justice.

On peut penser, a ajouté M. Mitterrand, que les députés socialistes se rangeront au souhait que M. Georges Fillioud, député de la Drôme, avait été le premier à exprimer, le vendredi 11 avril, dans « *Riposte* », quotidien de poche du P.S. : « *Lorsque Georges Fillioud a posé cette question, il était en droit de penser que la Haute Cour de justice restait la seule procédure possible pour atteindre la vérité, que par le moyen de la justice, disons judiciaire, toutes les routes étaient bouchées. Eh bien, s'il reste celle-là, qui est prévue par la Constitution, n'est-ce pas normal d'en user ?* » Répondant à M. Poniatowski qui parle de « *coups bas électoraux* », M. Mitterrand a ajouté : « *S'il y a coup bas, il faut que le coup bas soit sanctionné. S'il y a faute du pouvoir exécutif, il faut que cette faute soit sanctionnée.* »



(Dessin de PLANTU.)

UNE LETTRE DU MINISTRE... POUR DIRE QU'IL N'A RIEN A DIRE

Même si, comme il le réaffirme encore aujourd'hui, M. Poniatowski n'était pas au courant avant le meurtre, le 24 décembre 1976, du projet d'assassinat de Jean de Broglie, il est vraisemblable qu'il a été informé après de l'existence des notes que le directeur de la police judiciaire avait cru devoir garder pour lui. Or, lors de la conférence de presse du 29 décembre 1976 au ministère de l'intérieur, jamais il n'a été question des menaces qui pesaient sur le député de l'Eure et dont fait état l'une de ces deux notes, publiées par le Canard enchaîné. *Ces deux notes n'ont jamais été transmises à la justice, et il semble bien que le magistrat instructeur n'en ait jamais été informé verbalement, malgré ce qu'affirme M. Jean Ducret, directeur de la police judiciaire.*

De plus, M. Poniatowski ne s'est jamais présenté devant le magistrat instructeur qui l'avait pourtant convoqué. Il a simplement envoyé une lettre, le 11 avril 1978, dans laquelle il déclare à peu de choses près, qu'il n'a rien à dire, étant donné qu'il n'a pas rencontré Jean de Broglie depuis la fin de l'année 1975. M. Poniatowski avait pourtant précisé à TF 1 que « Jean de Broglie avait des relations et des affaires qui n'étaient pas compatibles avec certaines responsabilités politiques ». *Ce qui avait valu à l'ancien négociateur des accords d'Evian d'être écarté au printemps 1975, soit trois ans et demi avant l'assassinat, de la présidence de la commission des finances. Ces renseignements auraient sans doute intéressé le juge d'instruction. Mais l'attitude de l'ancien ministre de l'intérieur et le fait de ne pas avoir communiqué à la justice les deux notes de la dixième brigade territoriale peuvent-ils conduire M. Poniatowski devant la Haute Cour de justice, à supposer que le Sénat et l'Assemblée nationale votent à la majorité absolue la résolution ? C'est peu probable car la preuve que l'ancien ministre a eu connaissance de tout ce qui se tramait contre Jean de Broglie n'a pas été apportée.*

Il reste, cependant, qu'une plainte pour violation du secret de l'instruction, après la conférence du 29 décembre 1976, a été déposée contre M. Poniatowski par les avocats de Pierre de Varga. Là aussi la Haute Cour de justice est seule habilitée à se prononcer en vertu de l'article 68 de la Constitution qui dispose « que les membres du gouvernement sont personnellement responsables des actes accomplis dans l'exercice de leurs fonctions ». — M. B. R.

AU TRIBUNAL DE NANTERRE

Le camion de M. Bouaziz

M. Mohamed Bouaziz, cinquante ans, qui fut le trésorier d'un comité de résidents en grève du foyer d'immigrés de Gennevilliers (Hauts-de-Seine), a été condamné récemment à trois mois d'emprisonnement ferme pour abus de confiance par la dix-septième chambre correctionnelle de Nanterre que présidait M. Louis Jourdain. Il avait comparu devant le tribunal mardi 8 avril, après six mois et huit jours de détention provisoire. Il était accusé d'avoir utilisé pour son usage personnel — notamment l'achat d'un camion pour retourner dans son pays — une partie des sommes qui lui avaient été remises par les immigrés du foyer.

Les immigrés du foyer de Gennevilliers géré par l'Association des foyers de la région parisienne (A.F.R.P.) se sont mis en grève des loyers en mai 1978. Ils se sont donné un comité de résidents de vingt-trois personnes. M. Bouaziz, cinquante ans, en France depuis 1963, a été désigné comme trésorier. M. Bouaziz est analphabète. Il sait seulement tracer quelques chiffres sur le papier. Les résidents ont décidé de verser au trésorier trois mois du loyer qu'ils estimaient devoir à l'A.F.R.P. (environ 50 F de moins que le loyer fixé par l'association) qu'ils déposeraient chez un avocat. Ils ont, en outre, versé des cotisations pour que leur mouvement de grève fût soutenu financièrement : le tout s'élevait à quelque 180 000 F ; 109 000 F furent remis à un avocat.

Le reste, selon M. Bouaziz, fut utilisé pour organiser la lutte : déplacements en cars pour les manifestations, tracts, achat d'une automobile. En septembre 1979, M. Bouaziz a été arrêté. Les membres d'un nouveau comité de résidents, désigné quelques mois auparavant « *à l'initiative de la direction du foyer* », selon M. Bouaziz, l'accusaient d'avoir détourné de l'argent, en particulier 18 000 F pour l'achat d'un camion. M. Bouaziz a toujours affirmé avoir acheté ce camion avec ses économies. Sur les 4 000 F qu'il gagnait, il ne dépensait que le quart, envoyant le reste en Algérie à sa femme et à ses six enfants, « *sauf pendant la dernière année,* dit-il, *où j'économisais pour le camion, pour rentrer au pays* ». Arrêté le 29 septembre 1979, il a été inculpé d'abus de confiance et incarcéré. Toutes ses demandes de mise en liberté ont été refusées.

« *Je pense qu'il a détourné, non pas, bien sûr, la totalité de l'argent, mais au moins 35 000 F* », a expliqué M. Alain Junillon, substitut. « *Je sais qu'on ne se précipite pas pour ouvrir des foyers pour immigrés, personne n'en veut chez soi. Je connais les problèmes,* a-t-il ajouté. *Il reste que le dépôt a un caractère sacré et, lui, il y a touché. C'est pour cela qu'il comparaît ici, détenu.* »

Persuadé que M. Bouaziz a prélevé des sommes d'argent pour son usage personnel, M. Junillon a requis contre lui deux ans d'emprisonnement, laissant aux magistrats le soin de fixer la partie ferme ; « *pour ma part, je verrais volontiers six à huit mois* », a-t-il précisé.

Les défenseurs de M. Bouaziz, M[es] Arlette Grunstein et Jean-Luc Rivoire, sont persuadés de l'honnêteté de leur client dont ils ont demandé la relaxe. Selon eux, il faut « *admettre au moins que sa culpabilité n'est pas évidente et, d'emblée, déplorer une détention provisoire de six mois et huit jours dans une telle affaire* ». Si l'on fait le compte des dépenses de M. Bouaziz pour le comité, de l'argent qu'il avait confié à des amis, « *on ne retrouve pas tout, c'est vrai,* a reconnu M[e] Rivoire, *mais, si abus de confiance il y avait, il ne saurait porter sur plus de 14 100 F* ». Pour ce qui concerne le camion, « *on n'a jamais prouvé qu'il avait été acheté avec l'argent du comité,* a ajouté l'avocat, *je remercie le parquet de l'avoir dit dans son réquisitoire écrit* ». « *Bouaziz n'est pas malhonnête,* a-t-il conclu, *mais, c'est vrai, il est incapable de tenir une comptabilité.* »

JOSYANE SAVIGNEAU

A LA SODIM A MARSEILLE

Des gendarmes font signer des aveux aux grévistes

Marseille. — Après les condamnations infligées récemment à plusieurs syndicalistes pour leurs responsabilités dans les conflits du travail, l'Union départementale C.F.D.T. des Bouches-du-Rhône vient de dénoncer le rôle d'« auxiliaire du patronat » joué selon elle par les forces de l'ordre lors d'une grève déclenchée dans un entrepôt des magasins Sodim à Aix-en-Provence. Pour la première fois — semble-t-il, — dans un différend opposant des salariés à leur employeur, une trentaine de personnes ont dû signer des procès-verbaux reconnaissant qu'ils ont porté atteinte à la liberté du travail. La C.F.D.T. estime qu'il y a eu en l'occurrence « une action coordonnée qui ne manque pas d'être troublante entre la direction de la société et l'autorité publique ».

De notre correspondant régional

Les faits remontent au mercredi 2 avril. « *Ce jour-là,* raconte M. Jean-Claude Apariccio, secrétaire général de l'U.D.-C.F.D.T. des Bouches-du-Rhône, *nous nous trouvions, vers 15 h. 15, avec une trentaine de travailleurs de la Sodim devant la porte d'entrée de l'entrepôt de cette société, sur la zone industrielle d'Aix-les-Milles. Nous avons d'abord été encerclés par des C.R.S. puis interpellés un à un par des gendarmes venus de diverses localités de la région aixoise.*

» *L'intervention était remarquablement orchestrée, et, juste un quart d'heure auparavant, la direction de l'entreprise avait fait sortir des locaux le personnel non-gréviste pour qu'il n'y soit pas mêlé (1). L'attitude des gendarmes a été encore plus étonnante. Chacun d'eux était muni en effet d'un « modèle » de rédaction de procès-verbal ronéoté à l'alcool. Le texte en était à peu près le suivant :* « Je suis engagé » dans le conflit social qui se » déroule à la Sodim pour les » salaires et les conditions de » travail. J'ai porté entrave à la » liberté du travail mais j'ignorais » que cela constituait un délit. »

» *Et c'est ainsi que, sous l'intimidation des C.R.S. et avec un texte peaufiné à l'avance, les gendarmes ont dressé et fait signer des procès-verbaux tombant à point pour la suite à donner à une plainte que la direction de la Sodim venait de déposer pour entrave à la liberté du travail.* »

L'officier commandant la compagnie de gendarmerie d'Aix-en-Provence, le commandant Jean Allès, précise de son côté que ses hommes sont intervenus une première fois le 1[er] avril, en exécution d'un jugement de référé rendu le 28 mars par le vice-président du tribunal d'Aix-en-Provence, M. Jean Lellièvre, ordonnant l'expulsion des grévistes des locaux — en réalité le parking de l'entreprise — qu'ils occupaient.

« Pas de collusion »

Cette première opération avait eu lieu sans incident. « *Le lendemain,* explique le commandant Allès, *une partie du personnel a réoccupé le parking et empêché les camions de la société de sortir. Comme il était manifeste qu'il y avait entrave à la liberté du travail, nous sommes donc à nouveau intervenus mais, cette fois, dans le cadre d'une opération de police judiciaire pour laquelle nous n'avions besoin d'aucune saisine particulière. Les procès-verbaux que nous avons établis sont parfaitement réguliers en la forme ; nous les avons transmis au parquet d'Aix-en-Provence, qui jugera de l'opportunité de poursuites éventuelles.* »

A propos des « modèles » vus par toutes les personnes interpellées dans les mains des gendarmes verbalisateurs, le commandant Allès admet qu'avant l'opération « *certaines instructions* » ont été données à ses hommes. « *Nous leur avons expliqué que nous intervenions en vue d'établir ou non tel délit. Il est possible que tel ou tel gendarme ait posé telle ou telle question ou ait orienté l'audition dans cette voie. Pourquoi pas ? Mais chacune des personnes entendues a donné librement la réponse qu'elle voulait et a signé sa déclaration.* »

Quant à l'accusation portée par la C.F.D.T. sur une « collusion » entre les forces de l'ordre (agissant sous le couvert du préfet de police des Bouches-du-Rhône) et les dirigeants de l'entreprise, le commandant de la compagnie de gendarmerie d'Aix-en-Provence la rejette catégoriquement. « *La direction de Sodim,* affirme-t-il, *n'a rien eu à voir dans cette opération, qui n'était absolument pas de son domaine.* »

Le directeur général de la société, M. Federigi, déclare de son côté qu'il « *n'a pas eu connaissance de procès-verbaux* » en se refusant à tout autre commentaire sur « *un conflit qui n'intéresse d'ailleurs personne* ». La C.F.D.T. pense que la direction de la Sodim va maintenant poursuivre en justice certains des salariés verbalisés pour leur réclamer des dommages-intérêts justifiés par son manque à gagner et la perte d'aliments périssables qu'elle aurait eu à subir. Dans cette éventualité, les prévenus se verraient opposer la valeur probante des procès-verbaux rédigés par la force publique. Ce moyen pourrait cependant être contesté en fonction des circonstances de fait. Il n'en demeure pas moins qu'il constitue une « innovation » jugée par la C.F.D.T. « *bizarre et dangereuse pour les libertés des travailleurs* ».

GUY PORTE.

(1) Selon la direction, le nombre des grévistes s'élève à 80 sur 139 salariés, dont une quarantaine d'intérimaires.

UNE ÉTUDE DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE

Le coût du crime

En 1977, la fraude fiscale a rapporté à ses auteurs 60,942 milliards de francs, le proxénétisme et la prostitution 2 milliards, et le trafic des stupéfiants 187 millions. Qui a dit que le crime ne paie pas ? L'Etat, heureusement, récupère chaque année quelque 10,5 millions de francs en pénalités fiscales, amendes et frais de justice, mais ces sommes sont dérisoires comparées aux 73,083 milliards empochés la même année (1977) par les fraudeurs, trafiquants, faux-monnayeurs et voleurs de tous poils...

Ces chiffres, extraits d'un rapport du service d'études pénales et criminologiques du ministère de la justice (1), ne rendent que partiellement compte du coût du crime en France. Il faut, pour être complet, ajouter les crédits consacrés à la prévention (7,049 milliards de francs) et à la répression (3,474 milliards), la perte de richesse que représentent pour une nation les blessures et décès imputables aux tiers (14,056 milliards), la destruction des biens (262 millions) et les infractions à la réglementation des changes (4,327 milliards).

Ces différents coûts ne peuvent cependant être mis sur le même plan. La prostitution ne coûte rien à la collectivité (sauf en revenus non déclarés), ce qui n'est pas le cas de la fraude fiscale, sauf si l'on considère que l'Etat, en accentuant la pression sur les contribuables honnêtes, en supprime les effets.

Les auteurs de cette étude, MM. Thierry Godefroy et Bernard Laffargue, ne cachent pas le caractère incertain de leur entreprise, qui tient, en particulier, à la difficulté de déterminer la part des activités imputables à la prévention et à la répression. Le travail du gardien de la paix, qui règle la circulation à un carrefour, ne relève ni de l'une ni de l'autre et ne peut, par conséquent, être considéré comme un coût. Il en va différemment, en revanche, lorsqu'il dresse une contravention (activité de répression) ou lorsque la vue du képi dissuade des automobilistes de brûler le feu (tâche de prévention).

Ce genre de calcul n'est pas exempt de chausse-trapes, qui incitent MM Godefroy et Laffargue à une grande prudence. Peut-on, par exemple, comme ils le font, considérer sans risque d'erreur que les juges des enfants consacrent la moitié de leur temps à la justice pénale et les substituts et procureurs la totalité ?

Le caractère aléatoire de ces estimations ne doit cependant pas faire perdre de vue les conclusions de cette étude, qui montre le poids écrasant de la fraude fiscale et des homicides par imprudence dans le calcul du coût du crime. Quatorze mille quatre cent quatorze personnes ont trouvé la mort sur les routes en 1977, dont 10 091 par la faute d'autrui. Si l'on ajoute à ces chiffres 1 196 décès dus à un accident du travail, où la responsabilité d'un tiers est engagée, et 502 homicides volontaires, on arrive à un total de 11 789 morts punissables pénalement. Le coût pour la collectivité est énorme : 9,313 milliards de francs, correspondant à une perte de production de 790 000 F par individu.

Imperfections

Il va de soi qu'une telle approche, qui met sur le même plan les crimes de sang et les homicides volontaires, a ses limites. Mais elle a le mérite d'éclairer d'un jour nouveau la politique pénale, lorsqu'on s'aperçoit que les vols ne représentent en valeur qu'à peine plus de 4 % du montant des fraudes fiscales.

Certains chiffres sont impressionnants. Ainsi, les Français ont dépensé en 1977 plus de 24 milliards de franc pour se protéger contre le vol, somme qui inclut les primes d'assurances, le recours à des sociétés de gardiennage (plus de... trente mille personnes), l'achat de coffres-forts, la pose de systèmes d'alarme et de blindage, etc., etc.

Le coût du crime est lourd, même si MM. Godefroy et Laffargue, dont l'étude affine des recherches entreprises depuis 1969, avouent leur impuissance à évaluer le montant de certains délits, comme les infractions aux règles de la concurrence dont l'impact économique est pourtant considérable. Malgré leurs imperfections et leurs insuffisances, de telles études sont précieuses car, dans leur sécheresse, les chiffres permettent de mieux cerner un domaine où la passion l'emporte souvent sur l'analyse. — B. L. G.

(1) Thierry Godefroy et Bernard Laffargue, *le Coût du crime en France*, S.E.P.O., 4, rue de Mondovi, 75001 Paris.

FAITS ET JUGEMENTS

La C.G.T. annule une manifestation de policiers.

Une manifestation de policiers en tenue, qui devait avoir lieu vendredi 11 avril, à 14 h. 30, de la place de la République à Paris au parvis de Notre-Dame, a été annulée par les organisateurs membres du syndicat général de la police (C.G.T.) à cause du trop petit nombre des participants. Selon la C.G.T., qui était la seule organisation à appeler à ce rassemblement, cet échec est dû en grande partie à l'« *intimidation de l'administration qui a laissé courir des rumeurs de sanctions à l'encontre des éventuels manifestants* ». Le syndicat entendait protester contre l'aménagement des nouveaux horaires prévus par l'administration (*le Monde* du 28 novembre 1979).

Des P.M.I. contre les P.T.T.

Les responsables des petites et moyennes entreprises industrielles (P.M.I.) et commerciales (P.M.E.C.) de Bourgogne et l'Union régionale des prestataires de services (U.R.P.S.) ont appelé, dans un communiqué commun, le samedi 12 avril, leurs adhérents à intenter une action en justice contre l'administration des P.T.T. Cet appel fait suite à la grève déclenchée depuis le 9 avril dernier au centre de tri postal de Dijon (Côte-d'Or). Les trois organisations plaignantes « *s'insurgent contre le mauvais fonctionnement de ce service public* » et précisent que « *les entreprises ne reçoivent plus ni commandes, ni règlements* ». De ce fait, elles indiquent leur intention d'« *engager une action en responsabilité du service public devant le tribunal administratif pour obtenir réparation des préjudices subis* ».

● *Cinq morts en montagne.* — Quatre alpinistes et un skieur se sont tués, en France, dans la journée du dimanche 13 avril. Dans les Alpes, MM. Jérôme Chevalier, trente-deux ans, et Jean-Jacques Doublier, trente ans, l'un et l'autre médecins à Grenoble, ont fait une chute mortelle au cours d'une ascension du Grand-Sorbier, dans le massif de Belledonne (Isère). De son côté, un jeune skieur de randonnée a trouvé la mort au glacier du Tour, dans le massif du Mont-Blanc. Deux autres alpinistes, M. Claude Bouniols, cinquante-trois ans, médecin à Vauvert (Gard), et un de ses amis, M. André Vaillat, soixante ans, demeurant à Nîmes, ont péri dans une escalade du pic Saint-Loup (Hérault), dans les contreforts méridionaux des Cévennes.

RELIGION

LE CONGRÈS NATIONAL DES GITANS CATHOLIQUES

Les chrétiens sont des nomades

Biviers. — Le congrès national du Mouvement catholique des gitans et voyageurs, organisé tous les deux ans, a eu lieu les 12 et 13 avril à la Maison Saint-Hugues à Biviers, près de Grenoble. Environ cent cinquante « gens du voyage » — gitans, roms, manouches, sintis, yéniches — se sont retrouvés avec les prêtres et les religieuses qui animent le Mouvement et Mgr Jean Hermil, évêque de Viviers (Ardèche) et membre de la commission épiscopale pour les migrations et le tourisme, qui devait célébrer la messe le dimanche matin, retransmise sur TF 1 par « Le jour du Seigneur ». Le thème du congrès était : « Avec Jésus nous marchons dans la joie : nos peurs et nos espérances ».

Le site est tellement beau qu'on s'étonnerait de ne pas y trouver un monastère. Et, en effet, entre le massif de la Chartreuse, falaise abrupte qui rappelle le Grand-Canyon, et le massif de Belledonne, dont les pics enneigés s'élèvent à 3 000 mètres, se trouve la Maison Saint-Hugues, ancien couvent des dominicains devenu un centre de réunions et de retraites dirigé par les jésuites.

Les Gitans, en revanche, y paraissaient un peu hors de leur élément. Ne pouvant accéder au petit village de Biviers avec leurs caravanes à cause de l'étroitesse des routes, ils ont dû camper plus bas et monter à pied pour la réunion. Or un Gitan sans sa roulotte est un peu comme un escargot sans sa coquille...

De notre envoyé spécial

Venus de toute la France et surtout du Midi, ils voulaient justement sortir de la routine itinérante, faire une halte pour réfléchir ensemble à leur foi et à leur engagement chrétien. Comme à Mouvaux (Nord) il y a deux ans (*le Monde* du 11 avril 1978) ce sont les Tziganes eux-mêmes qui ont pris en charge les débats et les témoignages. Ils ont d'ailleurs voulu donner au congrès un air de célébration avec des chants, des séances de diapositives commentées et, bien entendu, la messe leur messe — télévisée. C'était l'occasion de montrer aux *gadjé* (les non-Tziganes, les étrangers) de quoi ils étaient capables. Comme l'a dit Mgr Hermil au début de la messe : *« Vous qui venez d'ouvrir votre poste de télé, vous n'ouvrez pas aussi facilement votre porte aux Gitans ! »*

Deux mondes différents

Les chrétiens ne sont pas plus accueillants, du reste. *« Certains d'entre nous ont honte de rentrer dans une église,* a dit Guillaume. *Nous avons peur d'être chassés — pourtant nous sommes baptisés aussi ! »* Un des buts du Mouvement catholique des Gitans est d'aider ceux-ci à pendre la place qui leur revient dans l'Eglise.

Les *rachaïs* et *rachinis* (prêtres et religieuses) du Mouvement forment un lien particulier entre les Gitans et les *gadjé,* qui vivent dans deux mondes différents. Le prêtre est un *gadjo* certes, mais il est un homme à part, pas comme les autres, qui possède le pouvoir mystérieux de bénir ou de maudire. Les religieuses aussi partagent la vie des voyageurs : certaines petites sœurs des pauvres vivent en communauté dans une caravane. Et on leur confie des intentions de prières.

Mais, phénomène nouveau et significatif, à Biviers, il y avait une religieuse et un prêtre, tous deux d'origine tzigane. Josette a décidé, à dix-sept ans, qu'elle voulait entrer chez les sœurs de la Compassion, petite congrégation diocésaine. Sa famille, manouche, s'y opposa et elle a dû attendre d'avoir dix-huit ans pour partir. Aujourd'hui, après trois ans de noviciat, elle vient de prononcer ses vœux et elle espère aller bientôt avec d'autres sœurs vivre chez les siens pour leur apporter l'Evangile. Sa vocation n'a pas été facile cependant. D'abord, elle a eu du mal à s'adapter au couvent. *« Je savais à peine lire et écrire,* dit-elle, *et maintenant que j'ai appris à parler comme les sœurs, j'ai du mal à me faire comprendre quand je rentre dans ma famille ! »*

Et puis la vie au couvent était une vie sédentaire : anathème pour une manouche. *« Quand vient le printemps,* dit Josette, *mon sang se met à bouillir et j'ai envie de partir, d'aller chiner. Avant je chinais des casseroles ; je faisais du porte-à-porte. »* Heureusement, les religieuses l'ont comprise.

Une guerre de religion

Claude, lui, est prêtre en paroisse. *« Quand je suis entré au séminaire,* raconte-t-il, *je n'ai pas dit que j'étais gitan ; j'avais peur d'être renvoyé comme un voleur en puissance. »* Le plus difficile pour lui a été la mentalité *« institutionnelle »* de l'Eglise. *« Les chrétiens, et même les prêtres, sont trop installés, trop attachés à leur routine,* dit-il. *Pour moi, le chrétien devrait être un nomade, un pèlerin. Même les* gadjé *: leur corps est leur caravane. »*

S'il y a un renouveau religieux actuellement chez les Gitans, c'est en partie grâce au mouvement pentecôtiste, qui attire bon nombre de voyageurs. Mais la rivalité entre Gitans pentecôtistes et catholiques a aussi pour résultat de diviser les familles et les clans. *« C'est une véritable guerre de religion,* avoue un des aumôniers, *qui provoque des bagarres et même des coups de fusil. »*

Josette raconte comment un de ses cousins a reçu le baptême pentecôtiste au moment où elle entrait au noviciat. *« C'était fini entre nos familles ; nous n'avions plus le droit de mettre les pieds les uns chez les autres. »*

« C'est la faute de l'Eglise catholique si le pentecôtisme fait des ravages, estime Romano. *Elle nous a laissés tomber pendant trop longtemps. »* Le père Neu, aumônier, reconnaît que l'Eglise s'est parfois trompée dans ses priorités. *« Dans un premier temps,* dit-il, *nous nous efforcions surtout d'aider les gens matériellement, de prendre leur défense devant la police et les tribunaux, de leur trouver des terrains. Pendant ce temps-là, les protestants sont venus avec la Bible. Il ne s'agit pas de déprécier notre action sociale mais de comprendre que les Gitans ont avant tout soif de la parole de Dieu. »*

ALAIN WOODROW.

PUBLIÉ A PARIS

Un rapport confidentiel soviétique montre comment le parti communiste contrôle les activités de l'Église orthodoxe russe

La revue trimestrielle « Vestnik » (« le Messager »), éditée à Paris (1), publie dans son dernier numéro le texte intégral d'un rapport de soixante-dix pages envoyé il y a quelques années par le conseil soviétique pour les affaires religieuses au comité central du parti communiste de l'Union soviétique.

Ce rapport confidentiel, qui sera publié aux Editions du Seuil à la fin de l'année, montre comment le P.C.U.S. cherche toujours à contrôler la hiérarchie et les activités de l'Eglise orthodoxe russe. Il contient aussi une appréciation intéressante de la loyauté au régime de tous les métropolites, archevêques et évêques de l'Eglise.

Selon M. Fourov, vice-président du conseil pour les affaires religieuses, qui signa le rapport au début de 1975, l'épiscopat orthodoxe russe peut être classifié en trois groupes, selon son degré de loyauté envers l'Etat. La première catégorie comprend les évêques qui sont parfaitement loyaux au régime, qui reconnaissent que l'Etat ne veut pas que la religion se développe en Union soviétique et qui, par conséquent, *« ne développent pas leur propre activité parmi le peuple ».*

Dans cette première catégorie se trouvent le patriarche Pimène, chef de l'Eglise orthodoxe russe, les métropolites Alexis de Tallin, Yuvenaly de Kroutitsy (alors de Toula), Serge d'Odessa; les archevêques Nicodème de Kharkov, Pitirim de Volokalamsk, Meliton de Tikhvinsk, Jonathan de Kichinev, Grégoire de Moukatchevo et Leonty de Simferopol; et l'évêque Nicolas de Perm.

La deuxième catégorie comprend les évêques essentiellement loyaux envers l'Etat, *« qui sont corrects et observent les règles »* mais qui *« débordent d'activisme »* et s'occupent particulièrement des jeunes. Dans cette liste figurent les noms des métropolites Nicodème de Leningrad (mort depuis), Filaret de Kiev, Jean de Yaroslav, Jean de Pskov ; les archevêques Barthélémy de Tachkent, Michel de Tambovsk, Alexis de Krasnodar, Leonty d'Ohrenbourg, Joseph d'Ivano-Frankov, Léonid de Riga, Cassian de Kostroma, Damian de Volinsk, Antoine de Minsk, et les évêques Théodose de Smolensk, Clément de Sverdlovsk, Germogen de Kalinine, Théodose de Poltvask, Gédéon de Novossibirsk, Guerman de Vilensk, Simon de Riazan et Melkisedek de Penza.

La troisième catégorie comprend les évêques qui *« contournent les lois, qui sont capables de falsifier la situation et, rendant le travail du gouvernement difficile, ont déjà essayé de soudoyer des membres du conseil ».* Il s'agit du métropolite Nicolas de Lvov, des archevêques Vladimir d'Irkoutsk, Nikon d'Archangelsk, Donat de Kalouga et Nicolas de Vladimir ; et les évêques Michel d'Astrakhan, Pimène de Saratov, Sabba de Tchernovstsy, Damaskin de Volgograd, Chrisostome de Koursk, Joseph de Rostov et Jean de Koulbychev.

« Le clergé, bien que loyal envers le régime, ajoute le rapport, *demeure une corporation dont l'idéologie est incompatible avec notre conception de la vie. »* Si les autorités soviétiques laissent aux évêques tout le pouvoir nécessaire pour l'administration des diocèses, *« aucune nomination d'évêque, aucune mutation, ne se fait sans un contrôle minutieux des collaborateurs responsables du conseil pour les affaires religieuses. »* Le rapport précise que si l'Eglise est dirigée par le patriarche de Moscou à la tête d'un synode de six évêques, *« ce synode, lui, est sous le contrôle du conseil ».* M. Fourov affirme, d'autre part, qu'il est décidé à renforcer son influence *« sur le choix et la mise en place des cadres d'enseignement dans les écoles religieuses* [séminaires], *et à œuvrer pour diminuer leur activité religieuse ».*

Le rapport parle aussi du prêtre Dimitri Doudko, emprisonné en janvier dernier (*le Monde* daté 20-21 janvier). Malgré ses dix ans passés dans un camp à partir de 1948, y lit-on, ce prêtre *« continue ses activités calomniatrices, il distribue des publications du samizdat et exerce une influence néfaste sur la jeunesse ».*

Dans des tables statistiques, enfin, on apprend que le nombre de prêtres en Union soviétique, qui se situait entre 20 000 et 30 000 en 1959 (juste avant l'épuration opérée par Khrouchtchev), était tombé à 8 252 en 1961 et à 5 994 en 1974, date à laquelle le rapport fut élaboré.

Même s'il ne fait que confirmer ce que les observateurs de la situation religieuse en U.R.S.S. savaient depuis longtemps, ce rapport est un document historique précieux. D'autre part, M. Nikita Struve est plutôt optimiste sur les renseignements qu'il apporte à propos de la santé spirituelle de l'Eglise orthodoxe russe. *« Le rapport montre que la vie de l'Eglise tient du miracle, étant donné le carcan dans lequel elle vit,* nous a-t-il dit. *Si ce document est accablant pour la direction de l'Eglise, il faut reconnaître que les évêques ne peuvent guère faire autrement, et que le régime communiste a peur de la force spirituelle que représente l'Eglise ; cela est plutôt tonifiant. »* — A. W.

(1) « Vestnik » (« le Messager »), périodique trimestriel édité en russe par l'Action chrétienne des étudiants russes, 91, rue Olivier-de-Serres, 75015 Paris, 40 F.

ÉDUCATION

TROIS RENCONTRES NATIONALES D'ENSEIGNANTS D'ÉTABLISSEMENTS PRIVÉS

Attachée à un règlement rapide du contentieux de la loi Guermeur

La C.F.T.C. appelle les maîtres à « rester mobilisés »

De notre correspondant

Toulouse. — Le conseil national du Syndicat national de l'enseignement chrétien C.F.T.C., qui a réuni récemment ses assises à Toulouse, s'est adressé directement par télégramme au président de la République pour qu'il intervienne auprès de M. Christian Beullac, ministre de l'éducation, afin d'obtenir l'ouverture de négociations et le *« règlement rapide du contentieux de la loi Guermeur ».*

Il estime, en effet, que l'application de la loi Guermeur du 25 novembre 1977 *« ne répare pas les injustices accumulées par vingt ans d'application de la loi Debré »,* notamment en ce qui concerne la parité prévue par le législateur.

Il s'est indigné du silence du ministre de l'éducation, qui, a-t-il affirmé dans sa motion finale, *« n'a donné aucune réponse à la demande de négociations formulée par l'ensemble des syndicats ».* La C.F.T.C., a souligné son président, M. Alain Deleu, considère que *« cette attitude n'est conforme ni aux instructions gouvernementales qui prévoient la concertation entre les pouvoirs publics et les organisations syndicales ni à une conception démocratique de l'organisation sociale ».*

M. Deleu, qui s'est félicité de *« l'unité qui s'est manifestée lors de la grève du 21 mars »,* a posé la question : *« Il s'agit de savoir si les pouvoirs publics choisissent l'épreuve de force »,* car, a-t-il déclaré, *« quatorze lettres du syndicat au ministre de l'éducation sont restées sans réponse ».*

Après avoir rappelé sa détermination de faire aboutir les *« propositions concrètes »* soumises au ministère de l'éducation et son attachement à la concertation, le Syndicat national de l'enseignement chrétien C.F.T.C. a indiqué qu'*« il prendra tous les moyens opportuns appropriés pour rétablir cette concertation ».*

Un plan d'action précis — dont M. Deleu n'a pas révélé les modalités — a été élaboré par le conseil national, qui a invité *« tous les enseignants à rester mobilisés ».*

Il a renouvelé *« son attachement à l'organisation de l'enseignement privé sous contrat et hors contrat, en particulier de l'enseignement catholique ».*

Solidaire de l'avenir de l'enseignement chrétien et déterminé à consolider la liberté d'enseignement, le conseil national a engagé à *« une nouvelle réflexion sur l'organisation et la vie de l'enseignement libre qui sera menée dans chaque établissement et aboutira à un rapport de synthèse soumis au congrès national du SNEC en avril 1981 ».* Enfin, le SNEC-C.F.T.C. s'est inquiété *« du comportement antisocial de certains employeurs qui contredit ses efforts de cogestion et risque de porter un coup fatal au caractère propre des établissements d'enseignement privé ».*

GEORGES CUBAYNES.

La C.F.D.T. : L'action « méthodique » à défaut de nationalisation

De notre envoyé spécial

Arras. — Le congrès national de la Fédération de l'enseignement privé C.F.D.T., qui a réuni à Arras trois cents délégués du 9 au 11 avril, a confirmé les orientations définies à Dijon il y a trois ans, notamment sur la nationalisation. Mais les temps ont changé, et le combat des enseignants s'inscrit dans un contexte tout différent. Il est vrai qu'à Dijon on se plaçait dans la dynamique d'une victoire possible de la gauche. « Aujourd'hui, note le rapport d'orientation présenté par M. J.-M. Leray, secrétaire général adjoint, la voie est étroite pour nos perspectives ; l'institution enseignement privé est bien installée dans le système éducatif français, et la restructuration par laquelle elle s'adapte va lui permettre de se consolider... »

La FEP-C.F.D.T. poursuit une action qui rencontre, a-t-elle fait prévaloir, un très large écho : aux dernières élections des commissions consultatives mixtes (1978-79) elle a obtenu 32,04 % des suffrages, talonnant la C.F.T.C. (35 %). En dépit des critiques de certains départements, tel le Pas-de-Calais ou le Rhône, en aucune façon la politique et la ligne de la fédération n'ont été remises en cause. Le rapport d'activité présenté par M. Michel Villeminot a été approuvé avec 80 % des mandats alors que le rapport d'orientation l'était avec 75 %.

Ce dernier rapport a défini quatre grands axes d'action : la nationalisation de l'enseignement privé, qui ne peut avoir d'intérêt que si elle est une étape de la transformation de l'ensemble du service public qu'est l'école ; la lutte contre la « politique antisociale » du gouvernement ; la lutte pour l'amélioration des conditions de travail ; une action de proposition à l'égard des partenaires, syndicaux, politiques et parents d'élèves, en veillant surtout à préserver l'unité syndicale.

Dans l'action engagée, il convient, a-t-on souligné, d'éviter deux écueils : un certain nihilisme suicidaire qui consisterait à multiplier les fortes déclarations sans une action correspondante sur le terrain ; et l'écueil cogestionnaire qui consisterait à vouloir *« organiser la profession ».*

C'est donc par l'action à tous les niveaux que la FEP-C.F.D.T. veut marquer sa volonté. La crise économique, la baisse des effectifs, avivent la concurrence non seulement entre l'enseignement public et l'enseignement privé mais à l'intérieur même de l'enseignement privé : *« Les maîtres se sentent de plus en plus enfermés dans un système commercial ; l'école est de plus en plus un enjeu pour le pouvoir et le patronat... »* Cela justifie une action très méthodique que la FEP veut développer à défaut de pouvoir envisager dans un proche avenir la nationalisation qu'elle prône.

Le congrès a aussi adopté une motion qui dénonce *« les attaques multiples portées autant par les autorités rectorales que par les autorités de l'enseignement privé à l'encontre des militants syndicaux ».* Par ce texte le congrès entend apporter son soutien à des militants *« victimes de la répression ».*

M. Marc Vincent, de Saint-Etienne, secrétaire général, a été élu président en remplacement de M. Jean Ponçot, qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat.

GEORGES SUEUR.

Les syndicats professionnels de l'enseignement libre sont déçus par l'application de la loi de 1977

De notre correspondant

Le Puy. — La fédération des syndicats professionnels de l'enseignement libre catholique (S.P.E.L.C.) vient de réunir pendant trois jours au Puy (Haute-Loire) son cinquante-huitième congrès national sur le thème « Métier ou vocation ? ». Plus de trois cents délégués représentant quatre-vingts départements en ont discuté en commissions après avoir écouté M. Louis Leprince-Ringuet, professeur honoraire au Collège de France et membre de l'Académie française. Celui-ci a analysé les fonctions des enseignants, leur prodiguant des conseils, et il a notamment déclaré : *« Je ne conçois pas un enseignement qui soit uniquement un métier et qui n'ait pas une composante de vocation. C'est indispensable pour se renouveler, se rajeunir, comprendre les problèmes de l'éducation, éviter la routine qui menace toujours. »*

Mais les préoccupations majeures du congrès devaient porter davantage sur les déceptions enregistrées par les enseignants privés à propos des décrets d'application de la loi du 25 novembre 1977. L'inspirateur de ce texte, M. Guy Guermeur, député R.P.R. du Finistère et président de l'Association parlementaire pour la liberté d'enseignement, a déclaré aux congressistes, en présence de Mme Nicole Fontaine, secrétaire générale adjointe de l'enseignement catholique, que ces décrets n'avaient pas reflété fidèlement la volonté du législateur et qu'il allait proposer des correctifs.

Le secrétaire général de la fédération des S.P.E.L.C., M. Alfred Mortel, s'est réjoui que son syndicat ait été le seul parmi les trois principaux mouvements syndicaux d'enseignants d'établissements privés, à progresser dans sa représentation professionnelle en 1978 et 1979. Il a rappelé que la grève du 21 mars, si largement suivie (*le Monde* daté 23-24 mars), était la première à laquelle participait sa fédération depuis vingt ans.

Dans la motion votée à l'intention des pouvoirs publics, les délégués départementaux des S.P.E.L.C. se sont prononcés avec force pour le développement d'une politique d'association de plus en plus réelle du secteur privé au service public d'éducation, sans intégration ni nationalisation.

A propos de la loi, du 27 juillet 1978, relative à l'enseignement agricole privé, ils exigent la mise en place d'un système de contrat qui seul pourra garantir l'emploi et la parité des situations avec l'enseignement agricole public.

Dans leur motion générale, les congressistes ont proclamé *« qu'ils veulent exercer un métier dont ils ont la vocation, sans que ce métier ne soit qu'un emploi, sans que cette vocation ne soit qu'un alibi ».*

FRANÇOIS MORISON.

Le Monde

sports

NATATION

Quatre records nationaux ont été battus au cours des championnats de France

De notre envoyé spécial

Bordeaux. — Quatre records nationaux ont été améliorés au cours des championnats de France d'hiver, qui ont pris fin à Bordeaux le 13 avril : Xavier Savin a battu le record du 100 mètres papillon (56 sec. 69 contre 57 sec. 4) et celui du 200 mètres papillon (2 min. 7 sec. 60 contre 2 min. 8 sec. 4) ; Frédéric Delcourt celui du 200 mètres quatre nages (2 min. 10 sec. 9 contre 2 min. 10 sec. 68), et René Ecuyer celui du 100 mètres (51 sec. 91 contre 51 sec. 93). Mais le nageur le plus applaudi au cours des trois jours qu'ont duré les compétitions a bien été le vétéran Michel Rousseau, trente et un ans, classé troisième du 100 mètres en 53 sec. 29.

Revenu à la compétition après quatre ans de retraite, Rousseau a réussi à remonter contre toute attente sur le podium du sprint. Aucun autre nageur à trente et un ans et après une aussi longue interruption n'avait encore nagé aussi vite, même chez les Américains qui disputent pourtant régulièrement des épreuves réservées aux « masters ».

Le redressement se fait attendre

C'est le 26 avril que M. Gérard Garoff rendra publique la liste des sélectionnés pour les Jeux olympiques de Moscou, si du moins la France y participe. Il a été décidé que cette sélection comprendrait, dans un premier temps, dix nageurs et nageuses à titre individuel, plus, éventuellement, deux autres, s'ils répondent d'ici au 15 juin aux critères exigés. Le mode de sélection retenu tient compte assez simplement mais efficacement de la place de chacun des postulants dans la hiérarchie mondiale, telle qu'elle a été établie en 1979. Ce seront donc les dix nageurs et nageuses les mieux placés qui seront choisis. Après la Coupe latine, disputée en fin de semaine prochaine à Madrid, M. Garoff décidera ou non de gonfler son effectif avec des relais olympiques. Dans le meilleur des cas, l'équipe française pour les hypothétiques Jeux d'été devrait comprendre dix-sept ou dix-huit membres.

Sur le plan des performances, les championnats de Bordeaux n'ont pas été d'un très haut niveau et, au demeurant, le contraire aurait surpris. On a noté par exemple que René Ecuyer, nouveau recordman de France du 100 mètres nage libre, 51 secondes 91 centièmes, — temps réalisé en série, — n'aurait pas, et de loin, pu accéder à la finale des championnats américains dont le dernier, le champion olympique des Jeux de Montréal, Jim Montgomery, a été crédité de 51 secondes 4 centièmes. Sur l'ensemble des épreuves, le fossé s'est encore creusé, et il s'agit d'une situation qui mine réellement les milieux de la natation française et commence à empoisonner les rapports de cette micro-société. Faute d'avoir cerné avec précision les responsabilités, bon nombre d'explications sont avancées et, dans cette panoplie de griefs, l'inefficacité du centre national de l'I.N.S.E.P. (Institut national du sport et de l'éducation physique) est souvent citée. En fait, il est souvent reproché au centre national de donner l'impression de vivre à part, élite dans l'élite, et de monopoliser l'essentiel des moyens financiers de la natation française sans être en mesure, en contrepartie, de justifier ses privilèges par des résultats probants.

Directeur technique national depuis 1973, M. Garoff, pour une bonne part à l'origine de la création du centre national de l'INSEP et surtout de son fonctionnement, fait front à ces attaques avec une certaine sérénité. Il sait, et c'est vrai, que la natation française n'est plus dans la grande actualité sportive et que cet effacement est porté au passif de son action. S'il reste malgré tout serein, c'est qu'il a voulu accomplir au centre national une œuvre de longue haleine et qu'il n'entendra équitablement être juge qu'au terme de l'expérience. Le fait qu'il repousse régulièrement son échéance donne bien sûr de la force et de la crédibilité aux attaques qui l'assaillent.

Samedi 12 avril, à Bordeaux, M. Garoff a eu une longue explication avec environ deux cents entraîneurs, c'est-à-dire beaucoup de ceux qui, en coulisse, n'en pensent pas grand bien. S'il semble que tout le monde soit resté sur ses positions, Gérard Garoff a pu, encore une fois, prêcher pour sa paroisse. « *La natation française est tout ce qu'on veut,* dit-il, *sauf un sport coupé en deux, d'un côté le centre national, vitrine de luxe, de l'autre, le reste de la natation, laissé pour compte. En réalité, les critiques qui vont au centre national me font penser à celles qui ont accompagné, dans les premières années, les sections sport-études. Aujourd'hui, il n'existe, à ma connaissance, plus aucun phénomène de rejet des treize sections sport-études, que ce soit pour l'organisation, les études, la pratique sportive. On considère même qu'au plan psychologique il s'agit d'une bonne initiative.*

» *J'espère qu'il en sera de même à la longue pour le centre national. Ce centre national est la seule possibilité qui s'offre à nous de pratiquer un sport de haut niveau, tant que l'éducation nationale n'acceptera pas, à l'école, de bouleverser ses conceptions de rythme scolaire et d'emploi du temps. Je veux pour preuve du bien-fondé de notre action que dans les critériums de groupe d'âge, seize et quinze ans pour les garçons et les filles, 62 % de bons résultats vont aux sections sport-études et que ce pourcentage dépasse même 80 % si l'on prend en compte les clubs qui calquent leur organisation sur ces sections. Pour aller plus avant, il fallait coiffer les sections sport-études par un centre national disposant de moyens accrus, et je crois que l'idéal, à moyen terme, serait de disposer de plusieurs centres nationaux, afin d'introduire une forte notion de concurrence.* »

Rien n'étant jamais parfait, M. Garoff convient volontiers que des erreurs ont été commises au centre national. Pour des jeunes gens qui sont quelquefois en crise d'adolescence, il n'est pas aisé de supporter l'internat ; la vie en collectivité n'est pas toujours facile, et l'INSEP, qui réunit toutes les disciplines avec de fortes différences d'âge, de cadence d'entraînement et d'ambition, n'offre pas que des avantages. Le système de recrutement mis en place n'a pas permis de toujours accueillir les meilleurs, de sorte que, pour toutes ces raisons, il y a eu et il y a encore des ratés. Pour la natation moderne, Gérard Garoff est en tout cas assuré que ce qui se fait de mieux est réuni à l'INSEP : accueil, hébergement, études, entraînement, suivi médical, recherche scientifique. Désormais, il est possible de contrôler d'une manière fiable chacun des stagiaires, et les tests de détection, point faible du système jusqu'à présent, ont semble-t-il été mis au point. Car la natation française souffre aussi d'une crise de recrutement et, par exemple, M. Garoff a constaté que, malgré les quatorze piscines que compte la communauté urbaine de Bordeaux, aucun nageur de la Gironde ne s'est mis en évidence aux championnats d'hiver. Problème sociologique d'une région où les tentations sont nombreuses ? Insuffisance de l'encadrement technique ? Toujours est-il qu'il faudra de plus en plus élargir le champ de recherche pour dénicher les sujets doués et motivés par l'exercice d'une discipline aussi contraignante que la natation.

M. Garoff a aussi rejeté les accusations selon lesquelles tout était fait pour dorloter les stagiaires du centre national et laisser les autres à l'abandon. Il cite quelques exemples qui tendent à montrer que les ressources de la direction technique nationale sont distribuées sans exclusive. Ainsi Xavier Savin et René Ecuyer, qui ont battu à Bordeaux les records de France des 100 et 200 mètres papillon et du 100 mètres nage libre, bénéficient-ils, selon M. Garoff, de concours financiers supérieurs à ceux des stagiaires du centre national. A écouter M. Garoff et ses réponses habiles, c'est en bloc un faux et mauvais procès qui est intenté à sa politique. Mais il est le premier à être bien conscient que le meilleur et le seul moyen de vraiment convaincre serait de réussir et de redonner une réelle élite de valeur internationale à la natation française.

FRANÇOIS JANIN.

CYCLISME

Duclos-Lassalle sur les traces de Moser

De notre envoyé spécial

Roubaix. — « *J'ai gagné Paris-Roubaix... Coppi était hors concours !* » Cette phrase fameuse prononcée par Maurice Diot, il y a tout juste trente ans, nous est revenue à l'esprit, tandis que Gilbert Duclos-Lassalle franchissait la ligne d'arrivée, dimanche 13 avril, un peu moins de 2 minutes après Francesco Moser. Comme Diot en 1950, le meilleur routier français du début de saison a terminé deuxième de la grande classique, et comme lui il s'est incliné devant un champion italien qui a démontré une supériorité véritablement insolente. Mais alors que son prédécesseur avait été lâché « *à la régulière* » sur les pavés, il peut invoquer l'excuse d'une chute qui lui a fait perdre le contact à 20 kilomètres du but. Une chute imputable à la fatalité ou à l'inexpérience plus qu'à la fatigue, si l'on en croit les apparences. Jusque-là, Duclos-Lassalle avait effectué un parcours sans faute, ajoutant la puissance à la rapidité d'intervention.

« *Moser m'aurait probablement battu au sprint,* nous disait-il à ce propos. *Je pense qu'il ne m'aurait pas décramponné, car je me sentais suffisamment fort pour répondre à ses attaques.* »

Résultat exemplaire d'une épreuve présentée à tort comme une course-loterie, même si elle cautionne l'injustice en multipliant les dangers de façon excessive. Moser vient de remporter dans Paris-Roubaix sa troisième victoire consécutive — personne n'avait fait aussi bien depuis Octave Lapize en... 1911, — et ce n'est pas le fait du hasard. D'autant qu'il a précisément devancé le meilleur Français du moment.

Avec ses chemins tordus, ses fondrières et ses 53 kilomètres de méchants pavés où les incidents ne se comptent plus, l'enfer du Nord qui s'étend de Neuvilly (kilomètre 106) à Hem (kilomètre 258) a donc confirmé à la fois le talent d'un spécialiste aguerri et l'épanouissement d'un jeune coureur appliqué.

D'ailleurs, ainsi que le faisait remarquer Louison Bobet, dernier vainqueur français de Paris-Roubaix en 1956, la malchance n'explique pas tout et ne saurait justifier une série de vingt-quatre défaites consécutives des Français. Pour dominer cette compétition hors du commun, pour en déjouer les pièges, il faut bénéficier d'une parfaite condition physique et vouloir réussir à l'image d'un Moser ou d'un Duclos-Lassalle. On a coutume de dire que l'athlète qui possède à fond son sujet évite la chute et la crevaison. La formule est sans doute un peu simpliste. Notons cependant que Roger de Vlaeminck a été éliminé par la première culbute de sa carrière sur une route dont il connaît les moindres détails et qu'il négociait naguère avec une suprême habileté.

Faut-il voir dans cet avertissement le signe du déclin ? Vainqueur à quatre reprises entre 1972 et 1977, le Belge avait accompli, ce qui paraît encore plus extraordinaire, huit fois Paris-Roubaix sans descendre de vélo. Dimanche, il appartenait à l'échappée décisive lorsqu'il tomba lourdement à 25 kilomètres de l'arrivée, mais il n'évoluait pas dans le style habituel et subissait de toute évidence la course de harcèlement imposée par Moser.

Raas est tombé lui aussi et beaucoup d'autres ont subi le même sort. En dépit du beau temps qui a limité les effets désastreux de cette bataille cycliste sur les chemins d'un autre âge, trente et un rescapés seulement (sur les cent soixante-trois partants) ont atteint le vélodrome de Roubaix. Thurau s'est classé troisième à 2 min. 30 et si Bernard Hinault, en progrès, s'est octroyé une belle quatrième place, il faut préciser que son retard dépassait les six minutes.

Ses mérites, en l'occurrence, doivent être soulignés. Ce rallye infernal est, en effet, l'une des rares épreuves qui ne conviennent pas à Hinault bien qu'il ait considérablement perfectionné son bagage. Handicapé par son manque de souplesse, il bute sur les pavés au lieu de les « *gommer* » à la manière d'un de Vlaeminck, ce qui l'oblige à des efforts superflus.

A sa descente de vélo, le Breton avait l'œil noir et le verbe acide. Il accusait en bloc les organisateurs et ses adversaires directs, reprochant aux premiers de rechercher des difficultés indignes d'une course moderne et aux seconds — de Wolf, Willems, de Meyer notamment, — de ne pas l'avoir assisté dans son interminable poursuite contre le groupe Moser - Duclos-Lassalle. Une rude journée pour Hinault et pour tout le monde : le matin, le peloton avait parcouru 95 kilomètres au cours des deux premières heures.

JACQUES AUGENDRE.

ATHLÉTISME

La suspension d'un coureur de grand fond

L'ancien international de demi-fond Serge Cottereau a été suspendu à vie par la Fédération française d'athlétisme (F.F.A.). Après avoir abandonné la compétition en 1966, Serge Cottereau s'orienta vers les courses de grand fond qui étaient déjà très populaires en Suisse. En 1972, il créa une des toutes premières épreuves de grand fond françaises : les 100 kilomètres de Millau (Aveyron).

A l'époque, les épreuves ouvertes à tous n'étaient pas contrôlées par la F.F.A. et celle-ci, voulant y mettre bon ordre, forma, en 1979, une commission nationale des courses sur route.

Les organisateurs de ces épreuves protestèrent contre ce qu'ils estimaient être une ingérence de la F.F.A., et Serge Cottereau disputa plusieurs courses officielles avec un maillot portant l'inscription : « Non à la mainmise de la fédération sur les courses libres. » *A la suite de la sanction prise à son encontre, Serge Cottereau devait déclarer :* « Je suis opposé à la F.F.A., car elle veut promouvoir le sport d'élite, alors que je suis favorable à la course de tout le monde. »

GOLF

L'Espagnol Ballesteros vainqueur du Masters

Avec un total de 275, soit 13 au-dessous du par, l'Espagnol Severiano Ballesteros (vingt-trois ans) a gagné, dimanche 13 avril, à Augusta (Georgie), le quarante-quatrième « Masters » de golf devant l'Américain Gibby Gilbert et l'Australien Jack Newton, qui terminent à égalité avec 279.

Après le Sud-Africain Gary Player, Severiano Ballesteros est seulement le deuxième étranger à battre les Américains sur leur terrain. Il est aussi le plus jeune golfeur à avoir inscrit son nom au palmarès de cette prestigieuse compétition. Ballesteros se révéla en 1976 en finissant deuxième, à égalité avec Nicklaus, de l'Open de Grande-Bretagne, derrière Johnny Miller. Depuis, il a remporté vingt-quatre tournois mondiaux et, après ce premier succès aux Etats-Unis, il compte participer à l'Open des Etats-Unis et aux « World series ».

RUGBY

Fin du premier acte

La dernière journée des phases éliminatoires du championnat de France de première division a permis à Saint-Jean-de-Luz, Montchanin, Boucau, Avignon et Valence de s'adjuger les cinq dernières places qualificatives pour les seizièmes de finale qui auront lieu le dimanche 20 avril.

A ce stade de la compétition, il conviendra de suivre en particulier les rencontres Narbonne-Carcassonne, Graulhet-Biarritz, Stade toulousain-Bègles, Bayonne-Romans, Tulle-Dax et Brive-Tarbes. En cas de victoire des Narbonnais, les champions de France rencontreraient, dès le tour suivant, Béziers, dont le retour au premier plan est spectaculaire.

Pour leur part, le Racing-Club de France, Limoges, Montauban et Bourgoin sont relégués dans le groupe B de la première division.

LE CONGRÈS DE LA F.S.G.T.

Le sport est un moyen de développement du travailleur

Le sport est « un moyen essentiel de développement du travailleur », *ont estimé les délégués au vingt-quatrième congrès de la F.S.G.T. (Fédération sportive et gymnique du travail), qui s'est achevé à Port-de-Bouc (Bouches-du-Rhône), dimanche 13 avril.*

Pour les délégués, « le sport améliore la capacité de production des travailleurs et leur procure un bien-être moral et physique bénéfique ». *Face à la diminution constante des heures de travail, les membres du congrès ont souligné l'importance du sport dans le changement des conditions de vie. Ils ont décidé d'augmenter le nombre des épreuves sportives, car* « dans le monde des travailleurs, il n'y a pas de doués et de non-doués, d'intelligents et de sots, mais chaque être avec sa différence ».

La défense du sport passe par la sauvegarde des Jeux olympiques, « terrain de rencontre des races, des pays et des hommes. » *Les délégués veulent aussi* « libérer le sport de la tutelle de l'Etat et de l'emprise de la politique ». *Pour souligner leur attachement à l'individualité des travailleurs, les congressistes ont refusé de voter une motion finale, afin de marquer l'autonomie des délégués par rapport à la direction fédérale.*

ÉCHECS

LA DÉFAITE DE TAHL

L'ancien champion du monde Mikhail Tahl a été battu par Lev Polugajevsky dans la rencontre qui les opposait pour le quart de finale du tournoi des candidats au championnat du monde.

Tahl a perdu trois parties et il y a eu cinq nulles. Cette sévère défaite accroît les chances de Victor Kortchnoï, qui rencontrera Polugajevski en demi-finale. L'autre demi-finale opposera l'Allemand Hubner, déjà qualifié, au vainqueur de la rencontre Portisch-Spassky. C'est actuellement Portisch qui mène par 3,5 à 2,5 points, après avoir gagné une partie et conclu six nulles.



SPORTS ÉQUESTRES

Patrick Caron sans faute à Pau

De notre envoyé spécial

Pau. — Le Grand Prix clôturant le Concours hippique international de Pau n'a pas donné lieu, dimanche 13 avril, sous le ciel béarnais pourtant si beau, à une péripétie palpitante, c'est le moins que l'on puisse dire. Il y a eu de bons moments — trop rares — il y en a eu d'horriblement tristes et ennuyeux. Si nous osions une comparaison culinaire, nous dirions aux aimables cuisiniers de service que leur omelette était cuite à point d'un côté, brûlée de l'autre. Et pour en venir à bout, nous avons été coincés dans les tribunes abondamment garnies près de cinq heures de rang. On aurait à moins le cœur barbouillé.

Mais d'abord, comment éveiller l'intérêt de l'amateur en lui imposant en lever de rideau un prix du conseil général peu digne en toute honnêteté d'une réunion internationale. En dehors du « *petit pipi* » de la rivière, pour reprendre l'expression du chef de piste, où mirent les pieds un nombre appréciable de concurrents, pas un seul obstacle ne posait de problèmes sérieux aux quarante cavaliers dont les prestations nous clouèrent sur nos sièges avant l'entracte pendant une heure trente. On nous dira : « *Nous sommes en début de saison, ménageons nos montures, ne les écœurons pas en exigeant d'elles des efforts au-dessus de leurs moyens* ». Pour indiscutable que paraisse l'argument, ne nous en rendons pas prisonnier. Le sport pur est une chose, le concours hippique en tant que théâtre d'animation une autre. A l'heure où le public donne des signes évidents de lassitude, il serait bon, pour éviter que les déceptions n'entraînent la débandade, de faire courir sans publicité et même à huis clos les épreuves qui n'ont d'intérêt que pour les professionnels.

Trente-huit cavaliers ont participé au Grand Prix. Quatre nations y défendaient leurs couleurs : France, Espagne, Portugal, Italie. Les Espagnols, en particulier, avaient dépêché *tras los montes* leur toute première équipe : les cavaliers olympiques Alfonso Segovia et Alvarez Cervera et les nouvelles vedettes très prisées chez eux, le jeune Eduardo Perez et un personnage qui ferait rire à se casser en deux nos tuniques noires tant sa monte est acrobatique, l'unique et savoureux Alexandro Zambrano. Ses camarades et lui officiaient sur des chevaux irlandais, allemands et français, notre sœur latine ne possédant pratiquement pas d'élevage en dehors des animaux voués à l'arène.

Le tracé du Grand Prix comportait douze obstacles, dont un double et un triple, quinze efforts au total. L'épreuve a été remportée par le jeune français Patrick Caron, en selle sur le bai Eole IV, dont la morphologie annonce tout, sauf un crack : commun dans sa tête (profil de mouton), légèrement écrasé dans son arrière-main, et accusant un début de dégénérescence au trot, poussé chez lui jusqu'au traquenard, allure défectueuse s'il en fut. Avec ça, réputé violent. Mais c'est un avion quand son énergie atteint le paroxysme. Il met en œuvre ses immenses moyens avec quelque chose d'hostile, une sorte de hargne. Résultat : le voici premier dans une compétition où des hommes, comme Marcel Rozier, Hubert Parot, Frédéric Cottier et Gilles de Balanda, avaient engagé leurs montures les plus prestigieuses.

ROLAND MERLIN.

LES RÉSULTATS

Basket-Ball

Battue, vendredi 11 avril à Budapest, par la R.F.A. (83-94), l'équipe de France masculine s'est bien reprise en dominant successivement la Grèce (93-85) et la Hongrie (88-87).

Cyclisme

PARIS-ROUBAIX

Classement : 1. Moser (Ital.), les 264 km en 6 h. 7 min. 28 sec. (moyenne 43,106 km/h) ; 2. Duclos-Lassalle (Fr.), à 1 min. 48 sec. ; 3. Thurau (R.F.A.), à 3 min. 30 sec. ; 4. Hinault (Fr.), à 6 min. 5 sec. ; 5. Demeyer (Bel.) ; 6. De Wolf (Bel.) ; 7. Willems (Bel.), tous même temps ; 8. Tackaert (Bel.), à 8 min. 37 sec.

Football

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE DEUXIEME DIVISION

GROUPE A

Rouen bat *Limoges	2-0

GROUPE B

*Béziers bat Toulouse	1-0
*Toulon et Avignon	0-0

Hockey sur glace

En écrasant Chamonix, tenant du titre, par 15 buts à 1, samedi 12 avril, Tours a dignement fêté, dans sa salle, son premier titre de champion de France.

Rugby

CHAMPIONNAT DE FRANCE DE PREMIERE DIVISION

GROUPE A

POULE A

*St-Jean-de-Luz b. Thuir	9-6
Béziers b. *Bourg	24-12
*Narbonne b. Graulhet	36-24
*Montchanin b. Grenoble	35-12
*Perpignan b. Racing	29-6

POULE B

*Bayonne b. Tarbes	25-21
*Brive b. La Rochelle	44-9
*Bagnères b. Tulle	25-6
Biarritz b. *Dax	28-8
*Boucau b. Limoges	34-9

POULE C

*Nice b. Auch	27-15
*Pau b. Carcassonne	28-19
*Montferrand b. Mazamet	40-0
Toulon b. *Montauban	30-10
*Avignon b. Périgueux	13-3

POULE D

*Aurillac b. Bègles	15-12
*Castres b. Valence	52-7
*Romans b. Oloron	22-10
Lourdes b. *Bourgoin	16-12
*Agen b. Toulouse	18-3

Sports équestres

Prix du conseil général (barème A au chrono) : 1. Robert « Emblème » ; 2. Cuyer « Colback » ; 3. Rober « Horizon C » ; 4. Cottier « Belle-compagne »...

Grand Prix (deux manches avec barrage) : 1. Caron « Eole IV » ; 2. Dominici (It.) « Faon Rouge » ; 3. Labouste « Fidélité » ; 4. Malda da Costa (Port.) « Ecaussevillais » ; 5. Segovia (Esp.) « Agamemnon » ; 6. Rozier « Glandor Akai » ; 7. Cottier « Flambeau » ; 8. Balanda « Galoubet ».

Tennis de table

12e CHAMPIONNATS D'EUROPE A BERNE

SIMPLE MESSIEURS

Finale : Hilton (G.-B.) b. Dvoracek (Tch.), 21-17, 22-20, 21-14.

SIMPLE DAMES

Finale : Popova (U.R.S.S.) b. Perkucin (Youg.), 20-22, 21-7, 21-8.

DOUBLE MESSIEURS

Finale : Secretin-Birocheau (Fr.), b. Surbek-Stipancic (Youg.), 21-15, 20-22, 21-12, 21-19.

DOUBLE DAMES

Finale : Popova - Antonian (U.R.S.S.) b. Alexandru - Maceau (Roum.), 21-13, 22-24, 21-19, 21-16.

DOUBLE MIXTE

Finale : Orlowski-Uhlikova (Tch.) b. Douglas - Jarvis (G.-B.), 18-21, 21-16, 18-21, 21-19, 21-13.

Le Monde

culture

MUSIQUE

« JENUFA », de Janacek

L'élan vital

Le Grand Théâtre de Genève a donné jeudi soir 10 avril une superbe représentation, retransmise en direct par France-Culture, de Jenufa de Leos Janacek. A l'origine, l'opéra était intitulé Sa belle-fille, et ce curieux titre montre bien sur quoi le compositeur mettait l'accent : moins l'aventure d'une fille séduite que son amant abandonne que l'orgueil d'une femme qui jouit du respect général et qui ne peut accepter que « sa belle-fille » soit une fille-mère ; elle tentera d'obliger le séducteur au mariage, puis, préférant le meurtre au déshonneur, assassinera l'enfant en le jetant dans un torrent, pour permettre à « sa belle-fille » de se marier honorablement avec le soupirant de toujours qu'elle dédaignait. Poursuivie par le remords, après la découverte de l'enfant, elle avoue sa faute en s'humiliant publiquement, prête à expier son péché en prison.

Ce drame étouffant, dans un village de Moravie où tous les protagonistes appartiennent à la même tribu familiale, Janacek l'a mis en musique avec un mélange ou une simultanéité de réalisme et de lyrisme très extraordinaire. Il faudrait connaître la langue tchèque pour sentir toute la force des intonations qui modèlent les mots, mais on est saisi par la vivacité incomparable de toutes ces phrases musicales qui peignent les sentiments, les caractères, avec une efficacité prodigieuse.

Janacek était sensible à la courbe des voix, à l'expression « musicale » de la parole (1) qu'il étudiait passionnément dans la vie courante, qu'il notait avec une oreille d'une sensibilité extrême comme tous les bruits de la nature et recréait dans le jaillissement des mots en courbes mélodiques si tendues et si neuves.

Mais ce réalisme qui pourrait être irrespirable se trouve transcendé par le fabuleux courant qui passe à travers la musique. Puissance dramatique certes, mais plus encore élan vital, cette force qui emporte les personnages sans jamais faiblir. A travers les événements, les passions, la vie ne laisse pas de relâche aux êtres, le tic-tac du moulin scande le temps, le mariage succède à la mort comme le printemps à l'hiver, toutes les voix de la nature qui s'affaire accompagnent bonheurs et malheurs.

Un génie du détail aigu

C'est le miracle de cet orchestre qui enveloppe le drame, qui l'« instrumente » avec un génie du détail aigu, inventant des dessins sveltes et torturés, des sons étranges et magiques, des rythmes obsédants, et en même temps qui éclatent sans cesse en hymnes à la vie. Une source d'eau vive jaillissant sans cesse, tout à tour tragique et tendue vers l'espérance, ou plutôt sombre et claire en même temps hallucinante et lumineuse, drue et vigoureuse comme des arborescences.

Sans doute, en écoutant France-Culture, aura-t-on été d'abord sensible à cet aspect dans la très belle interprétation de l'Orchestre de la Suisse romande avec de merveilleux solistes, bois et cuivres en particulier, sous la direction de Berislav Klobucar, ainsi qu'à la splendeur vocale de Ludmila Dvorakova (la belle-mère) au timbre opulent, impérieux et charnel, qui se déploie dans son ultime discours avec une majesté digne du chant de mort de Brünnhilde.

La voix roucoulante de Gabriele Benackova (Jenufa) se dépouille au deuxième acte pour atteindre à une sorte de transparence nue de la douleur, avant de recouvrer une tendresse très pure, vivifiée par l'amour de Laca (l'excellent Wieslaw Ochman) dont elle reconnait enfin la vraie nature au fond de l'abîme.

Dans des décors stylisés, aux couleurs vives, modernes, de Josef Svoboda, avec de beaux costumes folkloriques de Sarka Hejnova, la mise en scène d'Evald Schorm joue parfaitement le jeu du réalisme et de l'émotion avec beaucoup de naturel et de sobriété.

JACQUES LONCHAMPT.

★ Prochaines représentations les 15, 18, 20 et 22 avril.

(1) *« Quand j'écoute parler quelqu'un au travers de la mélodie du mot, je vois bien plus profondément dans son âme », disait-il.*

Le Festival de Bourges

Chansons au cœur d'un printemps

Le Printemps de Bourges qui a eu lieu — pour la quatrième fois — du 5 au 13 avril est devenu une sorte de fête annuelle de la chanson, l'équivalent de ce que sont Antibes pour le jazz et Avignon pour le théâtre.

Sous de grands et petits chapiteaux, dans de grands et petits théâtres, en plein air, dans la rue, sur la place du marché, groupes, chanteurs, musiciens, humoristes ont animé pendant neuf jours une ville de province envahie par quarante mille jeunes, une ville de cette France profonde, équilibrée, où tout le monde autrefois trouvait sa place et où il reste encore un peu d'un art de vivre que l'actuelle civilisation tend à gommer.

Cette année, le Printemps de Bourges s'est déroulé au moment où l'on assiste à une véritable explosion de jeunes musiciens et auteurs-compositeurs, et au désir fortement proclamé par ceux-ci de refuser, de fuir la marginalité et d'accepter, de rechercher la notion de spectacle. Le Printemps a développé ses festivités, tandis que tout bouge, tout change, tout se bouscule dans la chanson considérée plus que jamais comme une chronique de la vie de tous les jours, comme une suite de sentiments ou d'impressions, de vibrations et de cris, d'incertitudes et d'angoisses, de rêves éveillés et d'actes d'amour lancés dans le plaisir du son et du rythme où l'on se donne de tout son être et où l'on perd son identité.

Impitoyablement et naturellement des chanteurs, des chanteuses, des groupes ont été ignorés ou rangés dans un musée imaginaire. D'autres, comme Francis Lalanne, apparaissent capables aujourd'hui de saisir mieux que d'autres les couleurs du temps parce que leurs chansons sont exemplaires par la justesse de ton et la lucidité affirmée, par la violence et la tendresse révélées, par la force, l'humour et la simplicité d'histoires souvent racontées à la première personne.

Mais ce qui a surtout frappé à ce Printemps, c'est le calme, l'indifférence, la résignation des jeunes venus à Bourges et qui, selon l'expression d'un festivalier, paraissaient être *« à côté de tout, même de leurs pompes »*, comme s'ils ne croyaient en rien, même pas en eux-mêmes. *« Tout au fond de moi, je crois, mais je ne sais plus au juste en quoi »*, chantait Guy Béart dans un bistrot, après avoir vu lui-même le spectacle de la rue. Et Francis Lalanne, vingt ans, entré dans la chanson, il y a quelques mois, disait : *« On a mutilé les gens de ma génération de leurs révoltes, de leurs colères, de leurs vérités. Notre génération a été châtrée par le pouvoir au sens large du terme, on lui a enlevé ses possibilités d'expression, on l'a vidé de sa sensibilité, de sa sensualité. Il reste encore l'orgueil qui te fait dire non quand on te tape sur la gueule. Il reste l'amour-propre. »* Et sans doute aussi le sens d'une dérision représentée à Bourges par le groupe Odeurs et par Lethenle.

Le rock français

Il était enfin normal que le rock, lié à la vie et à ses débordements, ait sa pleine place dans ce Printemps. Rock essentiellement français cette année : la plupart des groupes d'importance de l'Hexagone étaient au rendez-vous. Et si le concert de Bijou a confirmé, si besoin était, que tout le bruit fait autour de lui n'était que le résultat d'un bon travail de promotion, Trust et son hard-rock sans fioriture ni flamboiement, mais propulsé avec énergie et portant un langage spontané, imagé, et anarchiste, a prouvé qu'il était l'un des groupes français les plus populaires du moment (cent soixante-dix mille albums vendus depuis le mois d'octobre), et Marquis de Sade a démontré qu'il est actuellement le plus sophistiqué, le plus riche en possibilités.

Ouvert le 5 avril avec Maxime Leforestier et Graeme Allwright, le Printemps de Bourges, qui avait été menacé de disparition il y a quelques mois, a définitivement établi qu'il est une manifestation annuelle essentielle pour la chanson et la musique populaire.

CLAUDE FLÉOUTER.

Le triomphe de Celia Cruz

Celia Cruz est bien à la hauteur de sa réputation, c'est la plus grande interprète vocale de cette musique en marche — la salsa — popularisée depuis dix ans dans le monde grâce au dynamisme de la communauté porto-ricaine de New-York.

Avant elle, Ismael Miranda, pilier de longue date des fameux Fania All Star, brillant improvisateur, avait porté l'enthousiasme collectif à son comble. Après une brève introduction qui a donné l'occasion au jeune Nelson Gonzales, chef d'orchestre, chanteur percussionniste, de se tailler une part de gloire, Ismael Miranda devait découvrir la réponse formidable du public parisien à la salsa — amorcée il est vrai par les orchestres d'Henri Guédon et du Panameen Azuquita, durant six mois à la Chapelle des Lombards. Dans la salle, beaucoup d'Antillais, d'Africains, mais aussi les Cubains de Paris, venus applaudir pour sa première apparition en France la plus célèbre artiste de leur pays. Celia Cruz était, avant la vogue de la salsa, une grande chanteuse de variétés.

La salsa étant une expression du jazz afro-cubain, Celia Cruz représente la voie de la tradition. L'orchestre qui l'accompagne, bien que dépourvu de cordes, est de composition plutôt classique. A la franchise de l'attaque des trompettes et des trombones répond celle des timbales et des congas, non sans qu'une ligne de saxophone ne vienne, çà et là, arrondir les transitions comme certains arrangeurs porto-ricains modernes nous y ont habitués. Miranda, avec l'Orquesta Harlow ou celui des Fanias, appartient à ce courant, c'est un bon exemple de l'innovation apportée par les latinos de New-York à l'univers modal du mambo et de la rumba.

Deux notes de la voix de Celia Cruz, et un frisson de stupéfaction parcourt les rangs... Morceau après morceau, l'exubérante Cubaine, vêtue d'argent et de plumes blanches, danse furieusement et domine, par son sens du découpage rythmique, chaque détour des mélodies. Sans effort apparent, comme si elle s'amusait. Son attitude enfantine et touchante, sa facilité à improviser et à renverser les thèmes à son avantage l'ont souvent fait comparer à Ella Fitzgerald. Elle répond une joie et une spontanéité qu'on ne trouve pas dans les concerts de rock, de jazz et rythm and blues, si fréquents maintenant en Europe. La salsa, de toute évidence, impose un code autre des rapports public-artiste, avec un parti pris marqué pour la danse et la fête populaire.

PAUL-ETIENNE RAZOU.

CINÉMA

« L'ENTOURLOUPE », de Gérard Pirès

Un pétard mouillé

Toujours cette maladie du cinéma français : des scénarios inconsistants, élaborés à la va-comme-je-te-pousse, et qui ne tirent qu'un médiocre parti d'une situation ou d'une idée pourtant séduisantes.

L'« idée » dans *l'Entourloupe*, film de Gérard Pirès, adapté par Jean Herman d'un roman de Francis Ryck, était de dénoncer sur le mode comique les méthodes pratiquées par certains vendeurs à domicile. Cynique, hâbleur, doué d'un culot désarmant et d'un bagou intarissable, un spécialiste de la profession (Jean-Pierre Marielle) enseigne à deux minables petits voyous (Jacques Dutronc et Gérard Lanvin) l'art de forcer la main de la clientèle. La marchandise, en l'occurrence, est une encyclopédie médicale probablement hors d'usage. Et les éventuels pigeons sont de pauvres paysans perdus au fond d'une lointaine province.

Bon. Pourquoi pas ? Sur un thème analogue on imagine assez bien le film malicieux, cruel, délirant et cependant révélateur d'une réalité sociale, que les Italiens (un Monicelli, un Dino Risi, par exemple) auraient réalisé. Au lieu de quoi, avec *l'Entourloupe*, Gérard Pirès et ses collaborateurs nous offrent une histoire languissante, répétitive, plus hargneuse que féroce, farcie de grosses gaudrioles, de plaisanteries douteuses, et qui finit par sombrer dans la sottise et la vulgarité qu'elle voulait fustiger. Quant aux paysans, dupés par les entourloupeurs, ils rappellent ceux de La Bruyère : tous de crasseux analphabètes, barbotant dans leur purin, laissant crever leurs vieillards, ou ruminant inlassablement des souvenirs d'anciens combattants.

Par moments, un gag amuse (le meilleur, celui des vaches volées, malheureusement tourne court). Par moments, une réplique de Michel Audiard fait mouche. Par moments, la truculence de Marielle ou le persiflage de Dutronc (qui se moque visiblement de son rôle) masquent la pauvreté du scénario. De rares bouffées d'humour dans une morne comédie. Quelques étincelles nées d'un pétard mouillé.

JEAN DE BARONCELLI.

★ Voir les films nouveaux.

« La Bella Elena » aux antipodes

(Suite de la première page).

Ce qui ajoutait à la difficulté, c'est qu'à la différence des pays de langue allemande qui ont Lortzing, Johan Strauss et Lehar, de l'Angleterre qui a Sullivan, de la France où Lecocq, Audran et Messager ont constitué non seulement un répertoire spécifique mais également une tradition de l'opérette, il n'existe aucun équivalent en Italie où les opéras bouffes de Donizetti sont une parenthèse dans un siècle désespérément voué au mélodrame. Aussi était-il bien naturel que l'esprit de cette production de *la Bella Elena* soit proche de celui de l'opéra buffa que de celui que nous associons en France à cette fantaisie parisienne sur le thème des malheurs du roi Ménélas. D'ailleurs le public italien n'étant pas, comme celui de nos théâtres, prévenu des endroits destinés à faire rire — on ne dira jamais assez l'importance de la tradition en matière d'effets comiques, — il a sans doute paru plus sage de chercher à le divertir avec élégance plutôt que de flatter, en pure perte peut-être, ses penchants les moins raffinés.

On a dit et, lors d'un colloque international qui précédait la représentation, Antoine Golea l'a rappelé avec cette franchise bourrue qui caractérise celui qui, depuis de longues années, est devenu la poutre maîtresse de la Tribune des critiques de disques sur France-Musique, que la musique d'Offenbach s'est si bien accommodée de la vulgarité qu'elle flatte en réalité la médiocrité qu'elle voudrait fustiger, faute de pouvoir toujours s'élever au-dessus. Il est certain que cette vulgarité faite de banalité et de désinvolture vis-à-vis des canons de l'écriture, que les uns goûtent au premier degré et que les autres (mille fois plus impardonnables, car ils se moquent des premiers et se méprisent eux-mêmes) apprécient au second degré, est ce qui donne aux opérettes d'Offenbach cette saveur toute particulière et inimitable.

Ainsi, qu'on appartienne à l'une ou l'autre classe de spectateurs, manque-t-il quelque chose aux représentations de Reggio Emilia, et, l'accent étant mis spécialement sur la qualité musicale, pouvait-on regretter de temps en temps que la partition ne soit pas toujours à la hauteur des soins dont elles étaient l'objet. Mais qui oserait se plaindre que la mariée soit trop belle ? En compensation, grâce au changement d'idiome, l'auditeur français n'en appréciait que mieux les parodies d'opéra italien *(l'Homme à la pomme)* et les emprunts moins avoués, mais plus évidents que jamais à Rossini (finale du premier acte) ou à ses successeurs dans le grand duo entre Hélène et Pâris. On est allé si loin que les vocalises d'Hélène, admirablement phrasées par Romana Righetti, n'avaient plus rien de ridicule et que le Ménélas d'Arturo Testa prenait des allures de père noble. Le mieux, encore une fois, est l'ennemi du bien, mais quand le bien ne vaut pas cher, ce n'est que demi-mal...

Sagement et proprement mise en scène par Sandro Sequi, non pas à l'antique, mais dans des décors et des costumes du siècle dernier, cette production de *la Belle Hélène* se place donc aux antipodes de ce que semblait avoir entériné la tradition. Si l'on ajoute que Ugo Benelli (Paris) a réussi à concilier l'éclat et les demi-teintes du bel canto avec cette façon de prendre appui sur les mots qu'exige la musique d'Offenbach, et que l'orchestre d'Emilia Romagna répondait exactement aux sollicitations de Manuel Rosenthal, on aura une idée des régions peu fréquentées où se situent ces antipodes.

Le colloque auquel il était fait allusion précédemment, le premier disait-on sur Offenbach, réunissait sous la photo malicieuse du compositeur, réalisée par Nadar, fort peu de monde en vérité. Les communications les plus variées s'y sont succédé, étudiant les rapports du musicien avec l'univers d'Hoffmann (par Mario Rinaldi), avec la philosophie de Nietzsche (par Dino Villatico) ou l'existence de son ballet romantique le Papillon (par Bruno Cernaz), tandis que Sergio Segalini et David Rissin rappelaient les difficultés d'une juste interprétation. La présence de M. Pierre Comte-Offenbach, invité d'honneur, venait ajouter une touche d'authenticité, encore que la caution qu'il accordât à *la Belle Hélène*, revue et corrigée par Gérard Calvi (*le Monde* du 14 octobre 1976), oblige à le considérer plutôt comme un cousin à la mode de Bretagne que comme l'héritier spirituel de son arrière-grand-père.

GÉRARD CONDÉ.

PETITES NOUVELLES

■ La contralto néerlandaise Elisabeth Cooymanz, qui devait donner un récital le 16 avril à l'Institut néerlandais à Paris, sera remplacée, étant souffrante, par le baryton Ruud Van Der Maeer, qui interprétera des lieder de Schubert, de Wolf et de Fauré.

■ Une « grève-surprise du tutu » a interrompu la représentation de « Giselle » que Noureev et Carla Fracci devaient donner le 12 avril à l'Opéra de Rome. Le corps de ballet est, en effet, arrivé sur scène en pantalon et col roulé pour réclamer le passage automatique de la catégorie de « base » à celle de danseur soliste pour tous les artistes. Le spectacle a cependant eu lieu sous une forme réduite devant une salle pour le moins impatiente. La semaine précédente, l'orchestre de la Scala de Milan avait donné une sorte d'exemple en organisant une « grève des fracs ».

■ Le grand prix du Festival du film de voyage, qui a eu lieu à Royan du 10 au 13 avril, a été attribué à « Zanshar, Thibet en Himalaya », de Gilbert Leroy. Deux prix spéciaux ont été décernés à « Incroyable Soudan, pays de nouba », de Pierre Dubois, et à « Mexique-Guatemala, mystère des Mayas », de Maurice Hefti.

■ La municipalité de Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme) organise, du 17 au 22 avril, un Festival de marionnettes dans plusieurs salles de spectacle de la ville. Gilles et ses marottes, qui a ouvert le Festival mondial de Charleville l'an passé, et le Théâtre d'ombres de Jean-Pierre Lescot, participent notamment à ce Festival.

■ Le musicien brésilien Abel Ferreira est mort le 12 avril à Rio-de-Janeiro. Il était âgé de soixante-cinq ans.

[Abel Ferreira était considéré comme l'un des meilleurs clarinettistes brésiliens. Compositeur et instrumentiste, sa spécialité était le « choro », style musical de tradition urbaine qui laisse libre cours à toutes les improvisations sur la flûte, le saxophone et la clarinette, aussi bien sur le mode nostalgique des « serestas » que sur celui endiablé du « frevo ». Parmi ses interprétations les plus célèbres, figurent « André Sapato novo » et « Chorando Baixinho », écrite en 1937.]

SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Sorano, Vincennes (374-73-74), 21 h. : la Vie en pièces.
Lucarne (770-90-94), 20 h. 30 : le Barbier de Séville.
Théâtre en rond (387-75-38), 20 h. 30 : le Dompteur, ou l'anglais tel qu'on le mange.

Les salles subventionnées et municipales

Opéra (742-57-50), 19 h. 30 : les Noces de Figaro
Comédie - Française (296 - 10 - 20), 20 h. 30 : Tartuffe.

Les autres salles

Antoine (208-77-71), 21 h. : Une case de vide.
Bouffes du Nord (239-34-50), 20 h. 30 : En attendant Godot.
Daunou (261-69-14), 21 h. : l'Homme, la Bête et la Vertu.
Fondation de l'Allemagne (589-32-26), 21 h. : les Bonnes.
Huchette (326-38-99), 20 h. 30 : la Leçon ; la Cantatrice chauve.
Lucernaire (544-57-34), I, 18 h. 30 : les Inentendus ; 20 h. 15 : Albert ; 22 h. : Archéologie. — II, 18 h. 30 : les Visages de Lilith ; 20 h. 30 : Mort d'un oiseau de proie; 22 h. 15 : Idée fixe. — III., 18 h. 15 : Parlons français ; 21 h. : A. Aurenche ; 22 h. 30 : J.-L. Debattica.
Marigny, salle Gabriel (256-04-41), 21 h. : l'Azalée.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Un clochard dans mon jardin.
Poche -Montparnasse (548 - 92 - 91), 21 h Une place au soleil
Studio-théâtre d'En face (238-16-78), 21 h. : Marionnettes et ombres chinoises.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 45 : 13 515 francs.
Théâtre Marie - Stuart (508-17-80), 22 h. 30 : Mythes et termites.

Comédies musicales

La Péniche (205-40-39) : Utropolis.

Les chansonniers

Deux-Anes (606 - 10 - 26), 21 h. : Pétrole... Ane.
Caveau de la République (278-44-45), 21 h : Sans le mot « con », Monsieur, le dialogue n'est plus possible.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 19 h. 45 : le Bel Indifférent ; le Menteur ; 21 h. : Pinter and Co ; 22 h. 15 : la Revanche de Nana ; 23 h. 15 : D. Roux.
Blancs-Manteaux (887-16-70), 20 h. 15 : Areuh = MC 2 ; 21 h. 30 : Raoul, je t'aime ;
Caf' Conc' (372-71-15), 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 30 : Si être heureuse était conté.
Café d'Edgar (322-11-02), I, 20 h. 30 : Charlotte; 22 h. : les Deux Suisses; 23 h. 15 : Coupe-moi l'souffle. — II, 22 h. 30 : Riou-Pouchain.
Connétable (277-41-40), 20 h. 30 : C'était demain ; 21 h. 30 : Piaf parmi nous ; 22 h. 30 : Monique Morelli
Coupe-chou (272-01-73), 23 h. 30 : J.-P. Rambal.
L'Echaudoir (240-58-27), 21 h. 30 : C. Charbon et G. Sagli ; Nono Zammit.
L'Ecume (542-71-16), 21 h 30 : J.-P. Réginal ; 22 h. : P. Pellerin.
Fer-Play (707-96-99), 20 h 30 : Rivage ; 22 h. : les Portes ; 23 h. 15 : Beija-Flor.
Le Fanal (233-91-17), 19 h. 45 : B. Arnac ; 21 h. 15 : le Président.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Racontez - moi votre enfance ; 22 h. 15 Du moment qu'on n'est pas sourd ; 23 h 30 : Chansonges. — II, 21 h : Ça s'attrape par les pied. ; 22 h. : Suzanne, ouvre-moi ; 22 h. 45 : G. Langlois.
Sélénite (354-53-14), I, 21 h. : Il faudrait essayer d'être heureux. — II., 21 h. : Sornettes d'alarme ; 12 h. 30 : Débile-show.

Théâtre des Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : P. et M. Jolivet ; 22 h. 30 : Otto Wessely.
Théâtre des Quatre - Cents - Coups (329-39-69), 20 h. 30 : le Plus Beau Métier du monde ; 21 h. 30 : Magnifique, magnifique ; 23 h. 30 : Didier Kaminka.

Le music-hall

Centre d'art celtique (258-97-62), 20 h. 30 : Printemps breton.
Fontaine (874-74-40), 21 h . Jacques Douai.
Forum des Halles (297 - 53 - 47), 20 h. 30 : Libre parcours variétés, avec H. Tachan, M. Méril.
Gaîté - Montparnasse (322 - 16 - 18), P. Font et P. Val.
Marigny (256-04-41), 21 h. : Thierry Le Luron.
Porte-Saint-Martin (607-37-53), 21 h. : le Grand Orchestre du Splendid
Théâtre Noir (797-85-14), 20 h. 30 : Jacques Loubello et Jeanne Bacgne.

La danse

Palais des Congrès (758-22-53), 20 h. 30 : le Ballet de l'Opéra de Paris (« le Lac des Cygnes »).
C.I.S.P. (343-19-01), 20 h. 30 : Michel Rajt.

Les concerts

Lucernaire, 19 h. 30 : Micheline Cumant (Picchowska, Marco, Weber).
Point Virgule, 21 h. : B. Schlosberg (Brouwer, Ohana, Ponce, Giuliani).
La Vieille Grille, 21 h : les Dilettantes (Dowland, Purcell).
Athénée, 21 h. : I Solisti Veneti, dir. C. Scimone (Vivaldi, Albinoni, Tartini, Bonporti).
Radio-France (studio 105), 20 h 30 : S. Carbonel, G. Depius, Quatuor Athenaeum (Liszt, Werner, Brahms).
Musée Carnavalet, 20 h. 30 : Quatuor Parennin (Chausson, Fauré), A. Frondeville, P. Gallet, P. Chassels, D. Parain (Marcel).

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles
« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.20 (lignes groupées) et 727.42.34
(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés)

Lundi 14 avril

Jazz, pop' et folk

Caveau de la Huchette (326-65-05), 22 h. : Gérard Badini Swing Machine.
Chapelle des Lombards (236-65-11), 20 h. 30 : C. Alvinn, J.-L. Chautemps, J.-P. Mas, D. Humair ; 22 h. 45 : El grande Malao.
Cité internationale universitaire, Petit Théâtre, 21 h. : Wizz Jones.
Dreher (233-48-44), 21 h. 30 : Max Roach Quartet ; 22 h. 30 : R. Urtreger, P. Michelot, A. Romano et C. Escoude.
Dunois (584-72-00), 20 h. 30 : Quartet Yo.
Espace P. Cardin (266-17-30) : 20 h. 30 : Georges Gruntz Concert Jazz Band.
Palais des Sports (828-40-90), 20 h. : Police.
Petit - Opportun (236-01-36), 22 h. : duo Boel - Roubach.
Riverbop (325-93-71), 21 h. 30 : Allen Quartet.

Dans la région parisienne

Vincennes (374-73-74), Petit-Sorano, 21 h. : Pad-Pomme'Ad (dernière).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans (**) aux moins de dix - huit ans

La cinémathèque

Chaillot (704-24-24), relâche.
Beaubourg (278-35-57). Le cinéma muet. 15 h. : la Volonté du mort, de P. Leni ; 17 h. : Selon la loi, de L. Koulechov ; 19 h. : la Fille au carton à chapeau, de B. Barnet ; 21 h. : Coup de foudre, de C. Badger.

Les exclusivités

ALEXANDRIE POURQUOI ? (Egypt., v.o.) : Stud. Cujas, 5e (354-89-22).
ALIEN (A., v.o) (**) : Kinopanorama, 15e (306-50-50).
APOCALYPSE NOW (A., v.o.) (*) : Balzac, 8e (561-10-60).
AURELIA STEINER (Fr.) : La Seine, 5e (325-95-99) : H. Sp.
L'AVARE (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) : Marignan, 8e (359-92-82) : Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) . Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; 14-Juillet-Beaugrenelle 15e (575-79-79)
BLACK JACK (Ang. v.o) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) , Olympic-Entrepôt 14e (542 67-42)
BUFFET FROID (Fr.) Paramount-Marivaux 2e (296 90-40)
CERTAINES NOUVELLES (Fr.) : Epée-de-Bois 5e (337-57-47); Olympic, 14e (542-67-42)
C'ETAIT DEMAIN (Angl., v.o.) : Saint-Germain Village, 5e (633-87-59) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) : v.f : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23)
CHAPLA (Ant.) : Moulin-Rouge, 18e (606-63-26)
CINQ SOIREES (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (548-62 25)
LA DEROBADE (Fr.) (*) : U G C Opéra, 2e (261-50-32).
DON GIOVANNI (Fr.-It., v. it.) : Vendôme, 2e (742-97-52) : France-Elysées, 8e (723-71-11)
ELLE (A., v.o.) (*) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) · Paramount-City, 8e (562-45-76) ; (v.f.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24)
ERIN EREINTEE (Fr.) : Action Republique, 11e (805-51-33).
L'ETALON NOIR (A., v.o) : U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) : (v.f) : Caméo, 9e (246-66-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) Secrétan, 19e (206-71-33).
LES EUROPEENS (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Elysées Point Show, 8e (225-67-29) : Forum - Cinéma, 1er (297-53-74) : Parnassien, 14e (329-83-11) · (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52).
LA FEMME-FLIC (Fr.) : Madeleine, 8e (742-03-13)
FILMING OTHELLO (A., v.o.) : Le Seine, 5e (325 95-99).
FOG (A., v.o.) (*) : U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Elysées-Cinéma, 8e (225-37-90). — V.f. : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rex, 2e (236-83-93) : U G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U G C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Miramar, 14e (320-89-52) : Mistral, 14e (539-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-64).
FRANCE, MERE DES ARTS, DES ARMES ET DES LOIS (F.) . Action République 11e (805-51-33)
GEEL (F.-Belg.) Saint-Séverin, 5e (354-50-91) jours impairs
LA GUERRE DES POLICES (F.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) : Caméo, 9e (246-60-44)
GIMME SHELTER, THE ROLLING STONES (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34)
LE GUIGNOLO (F.) · Gaumont-Les Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) . Saint-Germain Studio 5e (354-42-72) ; U G C Odéon, 6e (325-71-08) : Ambassade, 8e (359-19-08) ; Normandie 8e (359-41-18) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Bd, 9e (770-10-41) . Nation, 12e (343-04-67) ; U G.C Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) : Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) : Bienvenue-Montparnasse 15e (544-25-02) . Gaumont-Convention, 15e (828 42-27) . Victor-Hugo, 16e (727-49 75) . Murat, 16e (651-99-75) ; Wepler, 18e (387-50-70) . Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96)
HAIR (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98)
I COMME ICARE (F.) : Balzac, 8e (561-10-60) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34) : Escurial, 13e (707-28-04)
IMAGES D'UN DOUX ETHNOCIDE (Can.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JOSEPH ET MARIE (F.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18) H. sp.
JUBILEE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
JUSTICE POUR TOUS (A., v.o.) : U G C Marbeuf, 8e (225-18-45) — V.f. . Haussmann, 9e (770-47-55).
KWAIDAN (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
KRAMER CONTRE KRAMER (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; Mayfair, 16e (525-27-06) — V.f. : Gaumont les Halles, 1er (297-49-70) ; Le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) : Montparnasse - Pathé, 14e (322-19-23) ; Athéna, 12e (343-07-48) : Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
LA MALADIE DE HAMBOURG (All., v.o.) : Ciné-Seine, 5e (325-95-99).
MAMAN A CENT ANS (Esp., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
MANHATTAN (A., v.o) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34) ; Palais des Arts, 3e (272-62-98) — V.f : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).
LE MARIAGE DE MARIA BRAUN (All., v.o.) : U.G.C.-Odéon, 6e (325-71-08) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) — V.f : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32)
1941 (A., v.o.) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Biarritz, 8e (723-69-23). V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27)
MONDO CARTOON (D.A., v.o.) : la Clef, 5e (337-90-90) ; Espace-Gaîté, 15e (320-99-34)
MON ILE (Sued., v.o.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).
MOLIERE (Fr.) : Calypso, 14e (380-30-11)
LA MORT EN DIRECT (Fr.) : Français, 9e (770-33-88)
LES MUPPETS (Ang., v.o.) : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62). — V.o.-v.f : Colisée, 8e (359-29-46. — V.f : le Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont-les Halles, 1er (297-49-70) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Fauvette, 13e (331-56-86) . Gaumont - Sud, 14e (327-84-50) ; Cambronne, 15e (734-42-96) : Wepler, 18e (387-50-70) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
NOCES DE SANG (Maroc, v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) : Studio Cujas, 5e (354-89-22).
LE NOIR PRINTEMPS DES JOURS (Fr.) la Clef, 5e (337-90-90) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34)
NOUS ETIONS UN SEUL HOMME (Fr.) (**) : Le Seine, 5e (325-95-99).
L'ŒIL DU MAITRE (Fr.) : Luxembourg, 6e (633-97-77)
ON A VOLE LA CUISSE DE JUPITER (Fr.) . Normandie, 8e (359-41-18) . Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) . Miramar, 14e (320-89-52)
LE PAYS DU SILENCE ET DE L'OBSCURITE (All., v.o.) : Olympic-Saint-Germain, 6e (222-87-23) : h. sp.
LES PETITES FUGUES (Suis.) : Studio Cujas, 5e (354-89-22) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).
PIPICACADODO (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
PREMIER VOYAGE (Fr.) : Saint-Lazare - Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
PSYCHOSE PHASE III (A., v.o.) : U G C. Danton, 6e (329-42-62) ; U.G C Marbeuf, 8e (225-18-45). V.F : Caméo, 9e (246-66-44) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G C. Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11); Images, 18e (522-47-94); Secrétan, 19e (206-71-33)
QUADROPHENIA (Ang., v.o) (**) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Paramount-Elysées, 8e (359-49-34). V.F : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount - Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount - Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00); Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)
RAS LE CŒUR (Fr.) (*) : Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10)
RENCONTRE AVEC DES HOMMES REMARQUABLES (Ang., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76)
REGARDE, ELLE A LES YEUX GRANDS OUVERTS (Fr.) : Marais, 4e (278-47-86)
LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) . Gaumont-les-Halles, 1er (297-49-70) : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; P L M St-Jacques 14e (589-68-42)
SACRES GENDARMES (Fr.) Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)
SCUM (Ang., v.o.) (**) : Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Marignan, 8e (359-92-82) V F · Richelieu, 2e (233-56-70) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) : Clichy - Pathé, 18e (522-46-01)
LES SEIGNEURS (A., v.o) · Mercury, 8e (562-75-90) ; La Clef, 5e (337-90-90) H Sp V F Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) : Paramount-Montparnasse 14e (329-90-10)
LE SEIGNEUR DES ANNEAUX (A. v.o.) : J. Cocteau, 5e (354-47-62)
SIMONE BARBES OU LA VERTU (Fr.) : 14 Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81)
STAR TREK (A., v.o.) : St-Michel 5e (326-79-17) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) V F : Rex 2e (236-83-93) ; Bretagne, 6e (222-57-97) : Ermitage, 8e (359-15-71) . Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) · Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24); Clichy Pathé, 18e (522-46-01) ; Les Tourelles, 20e (636-51-98)
LE TAMBOUR (All., v.o.) : Boul'Mich 5e (354-48-29)
TENDRE COMBAT (A., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). V.F. : Berlitz, 2e (742-60-33): Cambronne, 15e (734-42-96).
TESS (Fr.-Brit., v. angl.) : Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LES TURLUPINS (Fr.) : Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23).
VIVE LES FANTOMES (Tch., v.f.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) H. Sp.
WOYZECK (All., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Forum-Cinéma, 1er (297-53-74).

Les grandes reprises

L'ATALANTE (Fr.) : Contrescarpe, 5e (325-78-37), en soirée.
CHUT, CHUT ! CHERE CHARLOTTE ! (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
CLEOPATRE (A., v.f.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE CRIMINEL (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78), jours impairs
LE CRIME DE L'ORIENT-EXPRESS (A., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04). H. sp.
DELIVRANCE (A., v.o.) (**) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
LA DERNIERE FOLIE DE MEL BROOKS (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LE DERNIER ROUND (A.) : Marais, 4e (278-47-86)
LE DERNIER TANGO A PARIS (It.-Fr.) (**) : George-V, 8e (562-41-46).
DERSOU OUZALA (Sov., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).
DOCTEUR FOLAMOUR (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07).
DUMBO (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93). Ermitage, 8e (359-15-71). La Royale, 8e (265-82-66), U.G.C. Danton, 6e (329-42-62), U.G.C. Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic-Convention, 15e (828-20-64), Napoléon, 17e (380-41-46).
LA GUERRE DES BOUTONS (Fr.) : Ternes, 17e (380-10-41).
L'ILE NUE (Jap., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).
L'INTENDANT SANSHO (Jap., v.o.) : Studio Gît-le-Cœur, 6e (326-80-25).
JEREMIAH JOHNSON (A., v.o.) : A.-Bazin, 13e (337-74-39).
JOHNNY GOT HIS GUN (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
JUSTINE DE SADE (Fr.) : Haussmann, 9e (770-47-55).
LE LAUREAT (A., v.o.) : Cluny-Palace, 5e (354-07-76).
LITTLE BIG MAN (A., v.o.) : Noctambules, 5e (354-42-34).
LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85), Napoléon, 17e (380-41-46).
LOULOU (All.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18), Pagode, 7e (705-12-15).
LE MESSAGER (It., v.o.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
1789 (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).
MONTY PYTHON SACRE GRAAL (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12), 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
NE NOUS FACHONS PAS (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).
L'ŒUF DU SERPENT (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).
ORANGE MECANIQUE (A., v.f.) (**) : Haussmann, 9e (770-47-55).
PAYSAGE APRES LA BATAILLE (Pol.), v.o. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Cluny-Ecoles, 5e 354-20-12) ; U.G.C.-Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Olympic, 14e (542-67-42).
PRENDS L'OSEILLE ET TIRE-TOI (A., v.o.) : Elysées - Lincoln, 8e (359-36-14), Parnassien, 14e (329-83-11). — V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).
PREPAREZ VOS MOUCHOIRS (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04)
LES PRODUCTEURS (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
QUE VIVA MEXICO (Sov., v.o.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
REYNALDO ET CLARA (A., v.o.) : La Clef, 5e (337-90-90).
SA MAJESTE DES MOUCHES (Ang., v.o.) (*) : Styx, 5e (633-08-40).
SCENES DE LA VIE CONJUGALE (Suéd., v.o.), Panthéon, 5e (354-15-04).
SILENCE, ON TOURNE (Fr.) (**) : Maxéville, 9e (770-72-86).
LA SPLENDEUR DES AMBERSON (A., v.o) : Action Christine, 6e (325-85-78), jours pairs.
LE SUCRE (Fr.) : Club, 9e (770-81-47).
TOMBE LES FILLES ET TAIS-TOI (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77). Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
TRANSAMERICA EXPRESS (A., v.o.) : Opéra-Night, 2e (296-62-56).
UN AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).
UNE NUIT A CASABLANCA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-85-78)
VACANCES ROMAINES (A., v.o.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).
LA VIE DEVANT SOI (Fr.) : Palace Croix-Nivert, 15e (374-95-04).
VIVRE (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).
VOYAGE AU CENTRE DE LA TERRE (A., v.f.) : Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

Les films nouveaux

LE PRÉ, film italien des frères Taviani. V.O. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Racine, 6e (633-43-71) ; 14e Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).
LA DANSE AVEC L'AVEUGLE, film québécois de Morgane La Liberté et d'Alain d'Aix. Saint-Séverin, 5e (354-50-91), jours pairs, H. Sp.
LE FILS PUNI, film français de Philippe Collin. Epée de Bois, 5e (337-57-47).
CHERE INCONNUE, film français de Moshe Mizrahi. Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Capri, 2e (508-11-69) ; Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) : Montparnasse 83, 6e (544-14-27) ; Concorde, 8e (359-92-84) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Passy, 16e (288-62-34)
MOMENTS DE LA VIE D'UNE FEMME (**), film franco-israélien de Michal Bat-Adam Palais des Arts, 3e (272-62-98) : Saint - Germain - Huchette, 5e (633-87-59) : Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA VIE DE BRIAN, film anglais de Terry Jones V.O. : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U G.C.-Odéon, 6e (325-71-08); Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; 14 Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; Bienvenue-Montparnasse, 15e (544-25-02) ; Murat, 16e (651-99-75)
YANKS, film américain de John Schlesinger V.O : Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Concorde, 8e (359-92-84) V.F · Cinémonde-Opéra, 9e (770-01-90) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).
L'ENTOURLOUPE, film français de Gérard Pirès. Rex, 2e (236-83-93); U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62); Bretagne, 6e (222-57-97); Biarritz, 8e (723-69-23) ; Helder, 9e (770-11-24) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) : Mistral, 14e (539-52-43); Magic-Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).
UN AMOUR D'EMMERDEUSE, film franco-belge de Alain Vandercoille. Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03); Paramount-Orléans, 14e (540-45-91) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount - Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
AU BOULOT JERRY, film américain de Jerry Lewis V.O. : Quintette, 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) V F : A B C., 2e (236-55-54) ; Gaumont - Les Halles, 1er (297-49-70) ; Balzac, 8e (561-10-60) : Madeleine, 8e (742-03-13) ; Fauvette, 13e (331-56-86) : Cambronne, 15e (734-42-96) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) : Gaumont - Gambetta, 20e (636-10-96).
KISS CONTRE LES FANTOMES, film anglais de Gordon Hessler V.O. : Studio Médicis, 5e (633-25-97) : Paramount-City, 8e (562-45-76). V.F : Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) : Paramount-Bastille, 12e (343-79-17); Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) : Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) : Paramount-Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25)

Les séances spéciales

L'EMPIRE DES SENS (Jap., v.o.) (**) St-André-des-Arts, 6e (326-48-18) 24 h
FRITZ THE CAT (A., v.o) · Saint-André-des-Arts 6e (326-48-18), 24 h.
LA GRANDE BOUFFE (Fr.-It.) : Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93), 22 h 40
HAROLD ET MAUDE (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LES LARMES AMERES DE PETRA VON KANT (All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42), 18 h.
MACADAM COW-BOY (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-99-77), 24 h.
LE REGNE DE NAPLES (It.-All., v.o.) : Olympic, 14e (542-67-42). 18 h.
LA REVOLTE DES MORTS VIVANTS (A., v.o.) (**) : Acacias, 17e (542-67-42), 18 h.
SCHUBERT (Autr., v.o.) : Le Seine, 5e (325-95-99) 22 h. 30.
THE ROCKY HORROR PICTURE SHOW (Ang., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77), 24 h.
LES YEUX BANDES (Esp., v.f.) : Tourelles, 20e (036-51-98), 21 h.



RADIO-TÉLÉVISION

VU

Parler jeune

Vous vous rappelez, le mois passé, au journal de 13 heures, sur Antenne 2, ce rédacteur improvisé et inattendu, un fils d'immigré, un fils d'ouvrier, un enfant de Vitry ? Mustapha, il s'appelait. Et il ne s'est pas gêné pour venir nous dire avec ses mots à lui sa façon de voir les flics, le travail en usine et même l'affaire des diamants du président. On était renversé. On n'avait jamais entendu ça à la télé.

Et bien, ça s'est reproduit. Et pas plus tard que samedi en fin d'après-midi. « Les moins de vingt ans et les autres », ceux qui adorent Trust et Renaud, venaient d'assister à une interview bidon : trois apprentis journalistes bien sapés, bien polis, posaient à Patrick Poivre d'Arvor des questions bateau sur l'art et la manière de présenter les nouvelles à l'écran ; des questions types du genre de celles qu'on barre ou qu'on marque d'une croix dans les sondages.

Fin du numéro. Entrée de l'Auguste de service. Qui voit-on débarquer en effet, lui, Mustapha ! Et c'est reparti. Ces jeunes gens n'étaient que des lèche-cul, des menteurs. La vérité, c'est que l'info est contrôlée par Giscard — je cite à peu près, je n'ai pas pris de notes, — si vous lui déplaisez, c'est la porte. Lui, il n'aurait pas fermé sa queule, il lui aurait dit à ce mec, à ce Poivre machin, ce qu'il pensait de lui : c'est un pourri.

Tête de l'animateur de service ! Ce gros ours mal léché, à partir du mois de juin, on va lui laisser la bride sur le cou. On va lui libérer une case, à cette même heure, sur cette même chaîne. Espérons qu'il ne s'apprivoisera pas trop vite et qu'il saura garder cet accent si caractéristique de la jeunesse.

Parler jeune, c'est utiliser une syntaxe, un vocabulaire auxquels chaque génération apporte sa marque, sa pierre, c'est employer une langue formidablement vivante et mouvante. Qu'on soit Belge ou Canadien — je songe à la série coproduite par la Communauté des télévisions francophones Aéroport, — on parle français, certes, mais un français banal, un français international, un français d'aéroport précisément, tissé de formules toutes faites et de phrases bien écrites. Seule diffère, de film en film, la façon de le prononcer. Des films policiers, ma foi, assez bien tricotés. Ils se laissent regarder à condition de ne pas être tenté, ça a été le cas dimanche soir, par le Crime de l'Orient-Express *qui passait à côté.*

CLAUDE SARRAUTE.

UNE NOUVELLE RADIO RÉGIONALE : FR3-CENTRE

● La radio régionale de FR3-Centre émettra à partir du lundi 9 juin sur l'ensemble des six départements de la région (Loiret, Eure-et-Loir, Loir-et-Cher, Cher, Indre-et-Loire, Indre). Les programmes quotidiens, d'une durée de trois heures quarante-cinq minutes, seront diffusés en modulation de fréquence depuis les studios d'Orléans-La Source ; ils comprendront : deux bulletins d'informations de 7 h. 15 à 7 h. 30 et de 12 heures à 12 h. 30, et une plage continue d'animation de 9 heures à 12 heures. Les deux émetteurs de Tours et de Bourges « décrocheront » de 11 heures à 12 heures pour diffuser un programme entièrement local. Une tranche d'une heure supplémentaire sera consacrée aux résultats sportifs de 18 heures à 19 heures. Huit emplois statutaires (journalistes et techniciens) seront créés pour le fonctionnement de la dernière née des stations de radio régionale FR3.

Lundi 14 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 30 Un, rue Sésame.
19 h C'est arrivé un jour.
Untel père et fils.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Le cours préparatoire : des difficultés, on peut vous aider.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Cinéma : « le Prince et la Danseuse ».
Film anglais de L. Olivier (1957), avec M. Monroe, L. Olivier, S. Thorndike, J. Spencer, R. Wattis, E. Knight.
Venu à Londres pour les cérémonies du couronnement de George V, le grand-duc régent de Carpathie invite à souper une danseuse de revue, dont il croit la conquête facile. La danseuse lui réserve bien des surprises. Cette histoire humoristique et sentimentale, tirée d'une pièce de Terence Rattigan, souffre d'une mise en scène guindée et du jeu sans fantaisie de Laurence Olivier. Marilyn Monroe, heureusement, fait toujours mouche.
22 h 25 Questionnaire : Le hussard de la technologie.
Emission de J.-L. Servan-Schreiber.
Avec M. Jean-Luc Lagardère, P.-D.G. de Matra.
23 h 25 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.

19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Magazine : Question de temps.
Le temps de vivre : l'heure et la chaîne.
21 h 40 Document : Le temps des cathédrales.
Le bonheur et la mort.
22 h 35 Variétés : Salle des fêtes.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Hebdo jeunes ; le lièvre et la tortue.
18 h 55 Tribune libre.
Comité de liaison de l'athéisme.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les Jeux.
20 h 30 Cinéma public : La valise.
Film français de G. Lautner (1973), avec M. Darc, M. Constantin, J.-P. Marielle, M. Galabru, Amidou, R. Dalban (Rediffusion).
Grillé à Tripoli, un agent secret israélien se cache dans une malle-armoire qu'un de ses collègues français doit ramener à Paris comme « valise diplomatique ». Le voyage est semé d'embûches.
Comédie picaresque tournant joyeusement en dérision l'espionnage et les rivalités guerrières du Proche-Orient et se voulant, aussi, un appel au bon sens.
22 h 05 Journal.

FRANCE-CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : « les Chardons du Baragan », d'après Panaït Istrati.
19 h. 30, Présence des arts : Le martyre de saint Sébastien.
20 h., « la Femme ovale », de B. Boca. Avec C. Laborde, M. Rayer et B. Devoldère ; « Nato morto », de J. Bocquet. Avec P. Michael, F. Giret, P. Santini, etc.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Terres célestes et dieu du mal.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Sortie de secours.

FRANCE-MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time (jusqu'à 18 h. 30) ; 19 h. 30, France et Musique.
20 h., Les chasseurs de son.
20 h. 30, Concert (Saison internationale des concerts de l'U.E.R.) : « Quatuor », opus 108 (Chostakovitch), « Quatuor en ré majeur » (Tchaïkovski), « Quatuor en ut majeur n° 3 » (Beethoven), par le Quatuor à cordes du Grand Orchestre symphonique de la R.T.V. soviétique.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Le vingtième siècle ; 23 h. 5, Les solistes français : « Trio » (Ravel), « Fantaisie sur Carmen » (F. Borne), « Méditation de Thaïs » (Massenet), par G. Pludermacher.

Mardi 15 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 45 Croque-vacances.
Joe chez les fourmis ; 13 h. 53, Bricolage ; 13 h. 57, Variétés ; 14 h. 2, Infos-magazine ; 14 h. 9, Arago X 001.
14 h 15 Les après-midi de TF 1.
Le regard des femmes, d'E. Ruggieri. Etre à la « une » ; 14 h. 33, Dramatique : *Frères de sang*, réalisation W. W. Wallroth ; 16 h. 4, Variétés ; 16 h. 8, Regard des femmes sur la société (le coup de foudre) ; 16 h. 34, Chant et contre-chant ; 16 h. 54, Mardi-guide ; 17 h. 14, Livres-services ; 17 h. 37, Variétés ; 17 h. 41, Cuisine.
18 h TF 4.
18 h 30 Un, rue Sésame.
18 h 55 C'est arrivé un jour.
Le fou de l'Everest.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
La 6e : menace de redoublement ; pouvez-vous refuser ?
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 40 Les inconnus de 19 h 45.
20 h Journal.
20 h 30 Variétés : La forêt magique.
Avec Chantal Goya.
21 h 30 Documentaire : Quatre généraux pour une ville : Berlin.
Réalisation B. Saint-Jacques.
L'ex-capitale allemande, de 1914 à aujourd'hui : à l'Ouest, la ville reconstruite, les punks, la drogue, la pollution et l'illusion de la liberté ; à l'Est, la vie rigide et morne.
22 h 30 Les grandes expositions : Mucha.
Commentaires de G. Lacambre et Marc Bascou, conservateurs au Musée d'Orsay.
23 h Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : La part des ténèbres.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Les cantines scolaires.
15 h Emissions pédagogiques.
Au fil des mailles ; La carrosserie.
16 h Récré A 2 spécial vacances.
Le prince et le pauvre (deuxième partie).
17 h 20 Fenêtre sur...
Le pèlerinage d'Armanath.
17 h 50 Récré A 2 (suite).
Les Bubblies ; Papivole ; Discopuce ; Les quat'z'amis ; Mes mains ont la parole (l'histoire du petit chien Poum).
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Top club.
20 h Journal.
20 h 40 Les dossiers de l'écran : « la Taupe ».
De John Irvin, avec A. Guiness, A. Knox, I. Bannen.
Premier épisode d'un feuilleton américain adapté du roman de John Le Carré : l'histoire d'un agent double installé au quartier général de l'Intelligence Service à Londres.
22 h Débat : Espions en sommeil.
Avec MM. C. Melnik, le général Walter, ex-directeur adjoint de la C.I.A., H. Carmel, V. Kostov et A. Guerin, journalistes, et G. Nollau, ancien chef du contre-espionnage allemand.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les couleurs du temps.
18 h 55 Tribune libre.
Association nationale de sauvegarde des adolescents.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
L'ours Paddington.
20 h Les Jeux.
20 h 30 Cinéma pour tous : *Duel au soleil*.
Film américain de K. Vidor (1946), avec J. Jones, G. Peck, J. Cotten, L. Barrymore, H. Marshall, L. Gish, W. Huston, C. Bickford (Rediffusion).
Dans les années 1880, au Texas, une jeune métisse aimée de deux frères se laisse séduire par le plus jeune qui devient un hors-la-loi et avec lequel elle vit une passion destructrice.
Une fresque du Far-West emportée par une mise en scène lyrique, baroque. Jennifer Jones dans un personnage fascinant, forcené.
22 h 35 Journal.

FRANCE-CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : La Gaule mérovingienne ; à 8 h. 32, La France vue de mes villages ; à 8 h. 50, La clairière de feu.
9 h. 7, La matinée des autres : Le matin calme.
10 h. 45, Un quart d'heure avec... le professeur Jean Bernard.
11 h. 2, Semaines musicales internationales d'Orléans, avec le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France.
12 h. 5, Agora : « Métamorphoses de la civilisation ».
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés.
14 h. 5, Un livre, des voix : « Neige de printemps » et « Chevaux échappés », de Y. Mishima.
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 35, Contact (et à 17 h. 25).
16 h. 50, Actualité : Les Médicis à Florence.
17 h. 32, Semaines musicales internationales d'Orléans (le Théâtre musical des Ulis).
18 h. 30, Feuilleton : « les Chardons du Baragan », d'après Panaït Istrati.
19 h. 30, Science : Embryologie de l'œil et de la vision.
20 h., Dialogues avec... F. Braudel et P. Chaunu : « Longue durée et histoire du monde ».
21 h. 15, Musiques de notre temps, avec G. Besançon.
22 h. 30, Nuits magnétiques : Bruits de pages.

FRANCE-MUSIQUE

7 h., Quotidien musique ; 8 h. 30, Kiosque.
9 h. 2, Le matin des musiciens : œuvres de Fields, Chopin et Schubert.
12 h., Musique de table : Les auditeurs ont la parole ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Le métier de facteur d'orgues ; 13 h. 30, France et Musique.
14 h., Musiques. Les chants de la terre : pionniers des enregistrements ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Musique du haut Moyen Age : Guillaume de Machaut : « le Voir Dit » ; 16 h., Patrice Sciortino : « Prisons » ; 16 h. 15, Schubert, ses élèves, ses amis : « Nonet », « Sonate » et « Lieder » (F. Lachner), « Lied auf dem Strome » et « Danses » (Schubert), « Sérénade », opus 11 (Brahms).
18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Cycle des sonates de Beethoven : « Vingt-quatrième sonate A Thérèse », avec W. Yankoff ; 19 h. 30, France et Musique ; 20 h., Actualités lyriques.
20 h. 30, Concert (cycle symphonique), en direct du Grand Auditorium, à Paris : « Concerto pour hautbois et orchestre » (R. Strauss), « la Muse et le Poète » (Saint-Saëns), « Symphonie n° 39 » (Mozart), par le Nouvel Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. E. Krivine, avec J. Vandeville (hautbois), P. Amoyal (violon) et E. Peclard (violoncelle).
23 h., Ouvert la nuit : « Penthée » (Philippe duc d'Orléans) ; 23 h. 30, Les concerts du Domaine musical : « Domaines » (Boulez), « Trajectoires » (Amy), « Etude III » (Eloy), « Opéra de voyage » (Jolas), « Ondes espaces mouvants » (Mefano), « Archipel III » (Boucourechliev) ; 1 h., Douces musiques : œuvres de F. Decruck, Arrieu, Milhaud, P. Bartholomée, Cecconi, Philidor et Gervaise.

TRIBUNES ET DÉBATS

LUNDI 14 AVRIL

— *M. Michel Debré*, ancien premier ministre, député R.P.R. de la Réunion, est reçu au journal de 13 heures sur T.F. 1.

— *M. Henri Caillavet*, sénateur (Gauche démocratique) de Lot-et-Garonne, participe à l'émission « Tribune libre » à 18 h 55 sur FR 3.

CARNET

Naissances

— François CERTNER et Isabelle, née Lanusse-Croussé, ont la joie d'annoncer la naissance de
Olivier,
5 avril 1980, Toulouse.

— Armelle, Jean et Mathieu GLAVANY ont la joie d'annoncer la naissance de
Sophie,
le 8 avril 1980.

— Frédéric et Eva SAINT-GEOURS ont la joie d'annoncer la naissance de leur fils,
Jean,
le 23 mars 1980.

Mariages

— **Armelle DENIS et Jean-Michel HERTZ** sont heureux de faire part de leur mariage, qui a été célébré dans l'intimité le 29 mars 1980.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de
Mme Georges BAZUREAU,
née Raymonde Surer,
professeur d'anglais,
chevalier de l'Instruction publique,
survenu à Niort, dans sa soixante-huitième année.
Ses obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière de famille, à Mons-Azay-le-Brûlé (Deux-Sèvres).
De la part de :
M. Georges Bazureau, son époux,
M. et Mme Frank Bazureau, ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et de toute la famille.
3, allée Marie-Laurent, 75020 Paris.
7, les Clairières-Rouges, 95000 Cergy.

— M. Roger Cuenant, son époux,
M. et Mme Jean-Paul Burtin,
M. Jean-Pierre Cuenant,
ses enfants,
Thierry, Patrick, Didier Burtin, Thomas Cuenant,
ses petits-enfants,
Mme Marc Tomasini, sa mère,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Roger CUENANT,
née Andrée Tomasini,
survenu le 9 avril 1980, à la Galère, Théoule.
Les obsèques ont eu lieu le samedi 12 avril 1980, à 10 h. 30, en l'église de Théoule.
Une messe sera dite le mercredi 16 avril 1980, à 18 h. 30, en l'église de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris (16e).
2 bis, avenue de la Résolution, Cité Mavina de Port-la-Galère, 06590 Théoule.
57, avenue Georges-Mandel, 75016 Paris.

— Le docteur Jean-Louis Buffié et Mme,
M. et Mme Claude Barsotti,
M. Michel Forgues,
M. et Mme Pierre Dost,
Mme Henri Forgues,
ont la douleur de faire part du décès de
Louis FORGUES,
chevalier de la Légion d'honneur, croix de guerre,
avoué à la cour honoraire.
Les obsèques auront lieu le mardi 15 avril, à 16 h. 15, en l'église de Fenouillet.
Domicile :
25, rue de l'Eglise, 31150 Fenouillet.

— M. Rodolphe Gygax,
M. Alfred Gygax,
M. et Mme Georges Montchaussé et leur fils,
M. Patrick Gygax,
M. Roudy Gygax,
Mme veuve Paul Stadler,
Mme veuve Alfred Johner,
Ainsi que toute la famille,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de
Mme Rodolphe GYGAX,
née Heidi Stadler,
survenu à l'hôpital Rothschild, à Paris (12e), le 5 avril 1980, dans sa cinquante-deuxième année.
La cérémonie religieuse et l'inhumation ont eu lieu dans l'intimité familiale à Barbizon.
Cet avis tient lieu de faire-part.
Auberge du Grand-Veneur, 77630 Barbizon.

— Mlle Marguerite Philippot,
M. et Mme Maurice Lefevre et leurs enfants, ses neveux et nièces,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de
Mme Pierre LAULHE,
née Philippot.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité familiale.

— Mme Marcel Bloch (de Strasbourg),
La famille,
Ses nombreux amis,
ont la douleur d'annoncer le décès de
Mme Jacques LEVY,
née Guita Dreyfuss,
survenu à Paris, le 9 avril 1980.
Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité au cimetière du Montparnasse.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Pierre MEIDINGER,
survenu le 1er avril 1980, à l'âge de trente-neuf ans.
De la part du :
Docteur François Meidinger et Mme, née Antoinette Paschoud,
M. et Mme Claude Meidinger,
M. et Mme Jean-Paul Meidinger et leur fille Isabelle,
M. Olivier Meidinger,
M. Nicolas Meidinger,
M. Antoine Meidinger.
La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité.
« Celui qui croit en Moi vivra, quand même il serait mort. »
Jean XI, 25.
83, avenue des Quatre-Chemins, 92290 Châtenay-Malabry.

— La directrice, les professeurs et le personnel de l'Institut Notre-Dame-de-Sion convient à l'Eucharistie qui sera célébrée dans la chapelle du collège, 61, rue Notre-Dame-des-Champs, Paris (6e), le jeudi 17 avril, à 18 heures, à la mémoire de
Mlle Régine PETITEVILLE,
professeur,
décédée le matin de Pâques, après une courte maladie.

— Lyon, Châtillon-de-Michaille.
Le 12 avril, dans sa quatre-vingt-neuvième année,
Mme Joseph RENDU,
née Jane Vellot,
est entrée dans la paix du Seigneur.
Ses funérailles auront lieu le mercredi 16 avril 1980, à Lyon, église Saint-Pothin (corps déposé).
Célébration à 10 h. 15.
A Châtillon-de-Michaille (Ain), messe à 15 heures et inhumation.
De la part de :
M. et Mme Yvan Berthet-Duplay,
Sœur Jean-Baptiste, moniale bénédictine,
Le général et Mme André Rendu, leurs enfants et petits-enfants,
Bruno Rendu, prêtre,
M. et Mme Robert Saadi et leurs enfants,
Et de toute la famille.

— Mme Alice Hodgson,
Mme Gilbert Vidal,
Pierre-Paul et Judy-Davielle,
Denis, Pierre, Marie-Noëlle, Francis,
ses enfants et petits-enfants,
Sa famille et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de
M. Jacques VIDAL,
ancien président d'U.R.G.
de la Shell française,
ancien président de U.R.G. (Butagaz),
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1914-1918,
survenu le 10 avril 1980, dans sa quatre-vingt-dixième année.
A sa demande, l'inhumation a eu lieu dans la plus stricte intimité.
219, boulevard Raspail, 75014 Paris.
13, rue des Saint-Pères, 75006 Paris.

— On nous prie d'annoncer le décès de
M. Siegfried VINBERT,
survenu le 9 avril 1980, à Paris.
De la part de :
Mme Siegfried Vinbert,
Mlle Juliette Vinbert,
Et de toute la famille.
Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— M. et Mme Pierre d'Ynglemare, leurs enfants et petits-enfants,
Sœur Marie du Christ-Roi,
Mme Henri d'Ynglemare,
Mme Albert d'Ynglemare, ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Antoine d'Ynglemare et leurs enfants,
ont le chagrin de faire part du décès, survenu le 30 mars 1980, à Abidjan, de
Mlle Germaine d'YNGLEMARE.
La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Pierre de Neuilly, le 16 avril, à 15 h. 30.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— La communauté apostolique Saint-François-Xavier en France, en Italie, en Côte-d'Ivoire, au Togo, fait part du décès, survenu subitement à Abidjan, le dimanche des Rameaux 30 mars 1980, de
Mlle Germaine d'YNGLEMARE.
La cérémonie religieuse aura lieu le mercredi 16 avril, à 15 h. 30, en l'église Saint-Pierre de Neuilly, 90, avenue du Roule.
24, boulevard Victor-Hugo, 92200 Neuilly-sur-Seine.

Remerciements

— La famille de
Guy DESSON,
très touchée des multiples témoignages de sympathie manifestés à l'occasion de son décès, prie chacun de trouver ici l'expression de ses sincères remerciements.

— Mme Fossoul-Vandenkieboom et sa famille, profondément touchées des marques de sympathie et d'affection qui leur ont été témoignées lors du décès de
M. René FOSSOUL,
prient de trouver ici l'expression de leurs vifs remerciements.

Anniversaires

— On nous prie de rappeler que, le 12 avril 1979, nous quittait, à l'âge de quarante-deux ans, le
docteur Claude BENISSAN,
pédiatre
(17 octobre 1936-12 avril 1979).
Il avait inauguré dans la ville du Bourget un cycle de conférences-débats dans le cadre d'un enseignement post-universitaire.
Pour tous ceux qui l'aiment, la brûlure causée par son absence demeure toujours aussi vive. Son activité médicale, sa vie affective et intellectuelle, sa débordante chaleur humaine, restent gravées dans leur cœur.

— Tous ceux qui ont connu
Philippe BERTAULT,
prêtre et balzacien,
sont invités à la réunion organisée par la société des Amis de Balzac pour le dixième anniversaire de sa mort.
Maison de Balzac,
47, rue Raynouard, jeudi 17 avril, à 20 h. 30.

Messes anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de
M. Antoine BRUEDER,
une messe sera célébrée le jeudi 17 avril, à 18 h. 45, en l'église Saint-Sulpice, chapelle de la Sainte-Vierge.

— Une messe pour l'anniversaire de la mort de
Roger TESTUT
sera célébrée le mercredi 16 avril dans la chapelle de l'église Saint-Pierre du Gros-Caillou, 92, rue Saint-Dominique.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

INFORMATIONS «SERVICES»

TOURISME

Avant de franchir les frontières

Aux six millions de Français qui, entre le mois de mai et le mois de septembre, vont franchir les frontières de l'Hexagone, il n'est pas inutile de rappeler quelques conseils relatifs aux pièces et documents exigés pour quitter notre pays et aux démarches à effectuer en cas d'accident ou de maladie en pays étranger.

● **Pour tous**

— La carte d'identité française est valable pendant dix ans. Une fois périmée, elle n'a, en principe, aucune valeur aux yeux de la police française à la frontière.

— Les voyageurs prévoyants doivent se munir avant le départ de leur carte d'immatriculation à la Sécurité sociale. Dans les pays de la Communauté, les soins, en cas de maladie ou d'accident, seront pris en charge par les services de santé des pays visités si la victime est munie d'un imprimé spécial (imprimé E 111 de la Sécurité sociale). En Grande-Bretagne, les soins sont généralement gratuits, à condition que l'établissement ou le médecin soient conventionnés.

Aux Etats-Unis, les Français ne peuvent bénéficier d'aucun régime d'assurances sociales. C'est pourquoi ils ont intérêt à se garantir par un contrat d'assurance individuel pour la durée de leur séjour.

Pour les autres pays, il convient de s'informer auprès du service des relations internationales de la Sécurité sociale (1) pour savoir si un accord de réciprocité existe entre la France et le pays choisi. Dans la négative, il est indispensable de souscrire une assurance individuelle temporaire.

● **Pour les automobilistes**

— La lettre « F », à l'arrière du véhicule, est obligatoire pour qu'un automobiliste soit autorisé à sortir du territoire.

— La carte verte n'est plus réclamée aux frontières des pays de la Communauté européenne et de certains autres pays d'Europe, mais elle n'en est pas moins indispensable en cas d'accident à l'étranger. Il est, par conséquent, très utile de la réclamer, avant de partir, à son assureur, si on ne la possède pas déjà. Il convient aussi de vérifier si l'assurance automobile obligatoire s'applique sans difficulté dans le pays où l'on se rend. Il suffit, pour cela, de consulter la liste des pays figurant sur la carte verte.

— Les garanties facultatives des contrats d'assurance automobile (vol, incendie, bris de glace, dommages...) comportent généralement des limites territoriales. Les automobilistes doivent donc savoir si le pays où ils projettent de circuler est bien situé à l'intérieur de ces limites et, sinon, demander à leur assureur s'il peut leur accorder une « extension » spéciale.

(Source : Centre de documentation et d'information de l'assurance, 2, Chaussée-d'Antin, 75009 Paris.)

(1) Division des relations internationales de la Sécurité sociale, 34, rue Charles-Michel, 93207 Saint-Denis.

PARIS EN CARTE. — L'édition 1980 du plan de Paris-Ile-de-France, publié par l'Office de tourisme de Paris, le Comité régional de tourisme et des loisirs et la direction du tourisme, vient de sortir à deux millions cent mille exemplaires en sept langues.

★ 127, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris.

VIVRE A PARIS

QUAND LA POLICE VOUS REMORQUE

A Paris, les coûts des frais de remorquages effectués par des véhicules des services de police — mis à part les infractions au code de la route et les scellés judiciaires — viennent d'être modifiés par un arrêté préfectoral du 7 décembre. Ils sont les suivants : véhicules de tourisme et utilitaires : 70 francs ; motocyclettes à partir de 125 cm3 : 17,50 francs.

L'utilisation du matériel pour les escortes de police qui assurent la sécurité des transports de fonds ou des transports exceptionnels, l'utilisation d'un engin spécial de levage (grue de fort tonnage) pour les remorquages, le prêt de matériel de transport à des firmes cinématographiques ou à des organisations sportives font l'objet de demandes de remboursement auprès des bénéficiaires selon les bases de calcul ci-après :

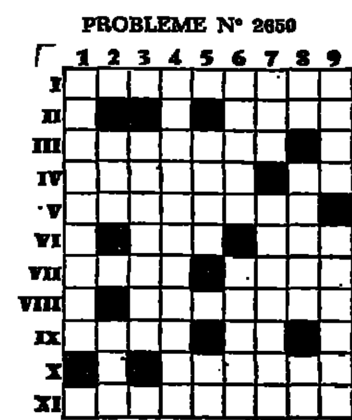
Véhicules jusqu'à 1 500 kg de charge utile : 1,7 fois la valeur de l'essence consommée ; véhicules de plus de 1 500 kg : 2,3 fois la valeur de l'essence consommée ; véhicules ou embarcations fonctionnant au gasoil ou au mélange deux temps : 3,7 fois la valeur du carburant consommé.

DESSERTE DE LONGCHAMP. — A l'occasion de la réouverture de l'hippodrome de Longchamp, un service spécial d'autobus est assuré les dimanches et fêtes, à partir de 12 h. 30, depuis la porte d'Auteuil et la porte Maillot.

ZAC DE CHAMPERRET : L'ENQUÊTE CONTINUE. — L'enquête d'utilité publique concernant la zone d'aménagement concerté Champerret (dix-septième arrondissement), qui devait s'achever le 28 mars, est prolongée jusqu'au 18 avril inclus. Le commissaire enquêteur recevra les observations du public à la mairie du dix-septième arrondissement (16 à 20, rue des Batignolles), les 16, 17 et 18 avril, de 9 heures à 12 heures et de 14 h. 30 à 18 heures.

MOTS CROISÉS

PROBLEME N° 2650



HORIZONTALEMENT

I. Peut s'enrichir en vendant des tubes et des scies. — II. Peut arriver après coup. — III. Appréciés par ceux qui aiment négocier. — IV. Qui n'a donc pas été tiré ; Pronom. — V. Utile pour éviter les éclats. — VI. Refuse de se charger ; Permettent de rehausser. — VII. Quand il expire, il faut partir ; Marque familièrement l'accompagnement. — VIII. Théâtre d'une abdication. — IX. On y trouve du gaz naturel ; Dans un alphabet étranger. — X. S'allume dès qu'elle est ouverte. — XI. Dont on ne parle plus.

VERTICALEMENT

1. Qu'on ne peut donc pas comparer à une république. — 2. Nourrice pour un dieu ; Déçoit ceux qui recherchent un agrément. — 3. Bourbon, autrefois. — 4. Utile quand on veut bien ratisser. — 5. A soutenu le principe du coopératisme ; Demi-tour. — 6. Rendu plus lourd ; Nom qu'on donne parfois à ce qui est ciré. — 7. Pronom ; Qui n'a donc pas été caché. — 8. Peut marquer une répétition ; Sur les côtes de Provence ; Note. — 9. Fils de Robert ; Peut évoquer un bœuf quand il est grand.

Solution du problème n° 2649

Horizontalement

I. Souplesse ; Kapok. — II. Orthophonie ; Ili. — III. Un ; Ion ; Diesel. — IV. Bilan ; Ogresse. — V. Ré ; Santé ; Sec. — VI. Erre ; SA ; Rôles. — VII. Te ; Ovin ; Il ; Ténu. — VIII. Tselinograd ; Osé. — IX. Or ; Léo ; Apis. — X. Régenta ; Nabab. — XI. Lori ; Ares ; Merle. — XII. Asservie ; Séides. — XIII. Bée ; Ara ; Perles. — XIV. Ras ; Legs ; Mêlé. — XV. Eu ; Pesette ; Esaü.

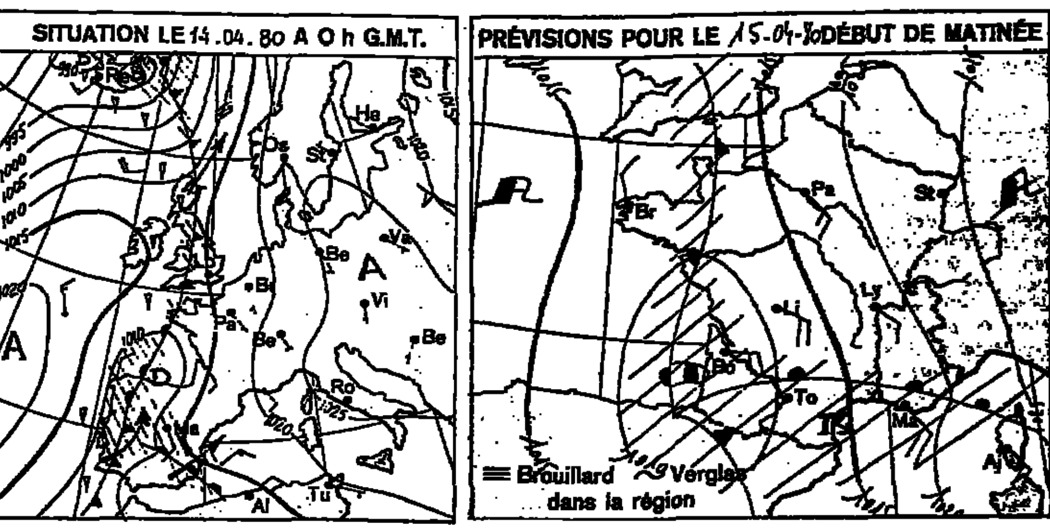
Verticalement

1. Soubrette ; Labre. — 2. Ornières ; Roseau. — 3. Ut ; Erses. — 4. Phraséologie. — 5. Lô ; Na ; Vire ; Râle. — 6. Epi ; Nain ; Navrés. — 7. Shoot ; No ; Triage. — 8. Songes ; Glaces ; St. — 9. En ; Aire. — 10. Ides ; Laon ; Sème. — 11. Keiser ; Amère. — 12. Escot ; Abeille. — 13. Pise ; Léopardées. — 14. Ole ; Sensibles. — 15. Kilt ; Sues ; Es ; Nu.

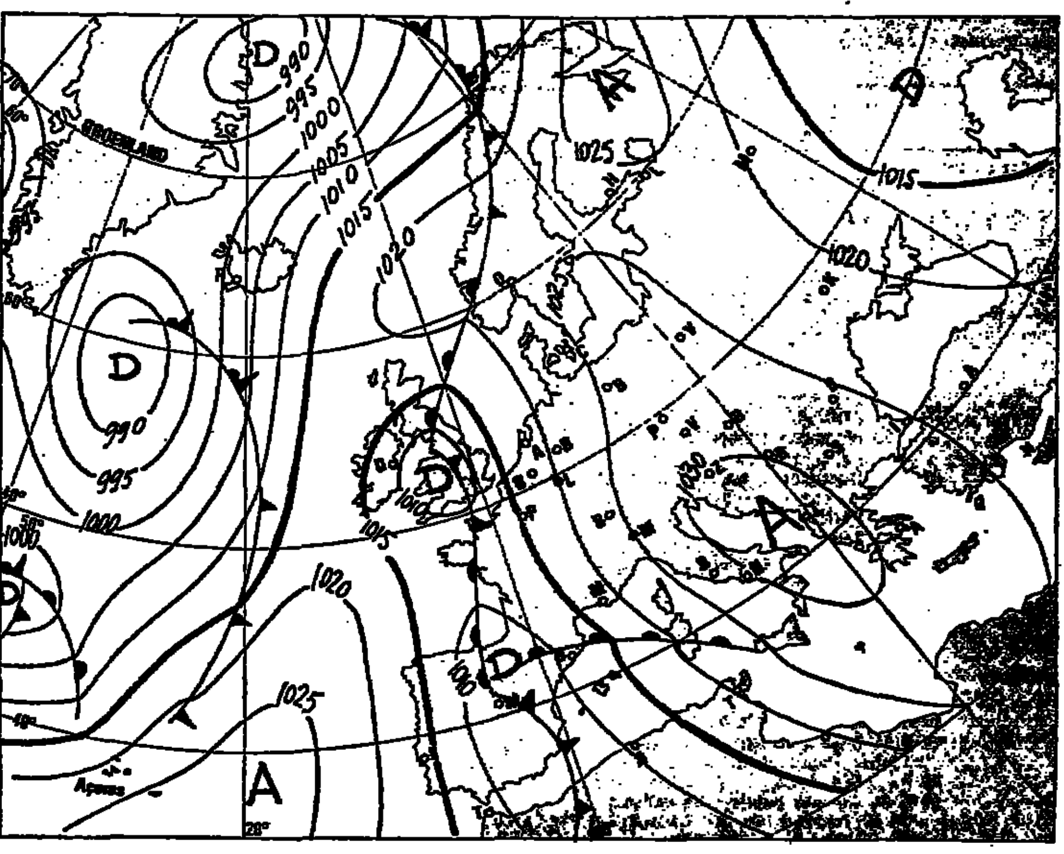
GUY BROUTY.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 14.04.80 A 0 h G.M.T. — PRÉVISIONS POUR LE 15-04-80 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 15 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)



Lignes d'égale hauteur de baromètre cotées en millibars (le mb vaut environ ¾ de mm)

Zone de pluie ou neige — Averses — Orages — Brouillard — Verglas

Flèche indiquant la direction d'où vient le vent — Force du vent : 5 nœuds, 10 nœuds, 50 nœuds

Sens de la marche des fronts — Front chaud — Front froid — Front occlus

Evolution probable du temps en France entre le lundi 14 avril à 0 heure et le mardi 15 avril à 24 heures :

Les hautes pressions continentales continueront de s'opposer à la progression d'un front froid océanique à travers la France, mais des masses d'air humide venant de la Méditerranée favoriseront le développement d'une aggravation sur nos régions méridionales.

Mardi 15 avril, sur la moitié sud du pays, des nuages abondants donneront des pluies, parfois orageuses, localement importantes sur les versants sud des massifs, ainsi que sur le Bassin aquitain. Les vents, de secteur sud-est, seront forts sur le littoral méditerranéen. Les températures baisseront un peu.

Sur la moitié nord de la France, quelques ondées pourront avoir lieu en Bretagne, ainsi que sur l'ouest et le sud du Bassin parisien, mais des périodes ensoleillées prédomineront encore de l'Alsace à la Flandre. Les températures seront en baisse dans le Nord-Ouest, sans grand changement ailleurs.

Le lundi 14 avril, à 7 heures, la pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, de 1 017,1 millibars, soit 762,9 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 13 avril ; le second, le minimum de la nuit du 13 au 14) : Ajaccio, 18 et 4 degrés ; Biarritz, 21 et 15 ; Bordeaux, 21 et 11 ; Bourges, 19 et 6 ; Brest, 16 et 9 ; Caen, 19 et 7, Cherbourg, 18 et 8 ; Clermont-Ferrand, 18 et 5 ; Dijon, 19 et 5 ; Grenoble, 21 et 5 ; Lille, 19 et 4 ; Lyon, 10 et 6 ; Marseille, 18 et 12 ; Nancy, 19 et 2 ; Nantes, 19 et 9 ; Nice, 16 et 8 ; Paris-Le Bourget, 19 et 7 ; Pau, 22 et 8 ; Perpignan, 15 et 11 ; Rennes, 18 et 8 ; Strasbourg, 19 et 2 ; Tours, 19 et 5 ; Toulouse, 19 et 11 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 24.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 20 et 14 degrés ; Amsterdam, 20 et 6 ; Athènes, 15 et 7 ; Berlin, 15 et 4 ; Bonn, 20 et 3 ; Bruxelles, 20 et 8 ; Le Caire, 22 et 12 ; îles Canaries, 24 et 18 ; Copenhague, 13 et 1 ; Genève, 19 et 3 ; Lisbonne, 15 et 8 ; Londres, 20 et 8 ; Madrid, 14 et 9 ; Moscou, 5 et — 2 ; Nairobi, 29 et 15 ; New-York, 16 et 10 ; Palma-de-Majorque, 17 et 13 ; Rome, 17 et 6 ; Stockholm, 16 et 1 ; Téhéran, 25 et 20.

(Documents établis avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITE

MARDI 15 AVRIL

« L'Opéra de Paris », 13 h. 15, marches de l'Opéra, Mme Vermeersch.

« Le Musée Carnavalet », 16 h., 23, rue de Sévigné, Mme Allaz.

« Les Compagnons du tour de France », 15 h., place Saint-Gervais, Mme Bachelier.

« Hôtel de Lauzun », 15 h., 17, quai d'Anjou, Mme Hulot (Caisse nationale des monuments historiques).

« Marais Nord », 14 h. 30, métro Saint-Paul (Approche de l'art).

« Saint-Germain-des-Prés », 15 h., métro Mabillon (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Mme de Sévigné au Musée Carnavalet », 14 h. 45, 23, rue de Sévigné (Mme Ferrand).

« Saint-Germain-des-Prés », 16 h., porche (Mme Hager).

« L'église Saint-Julien-le-Pauvre », 15 h., façade (M. de La Roche).

« Les Halles », 15 h., métro Etienne-Marcel (le Vieux Paris).

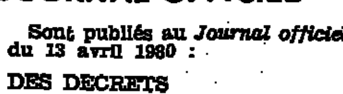
CONFÉRENCES

18 h., 4 bis, avenue Hoche, M. Stephan Tchervonenko : « Les grandes lignes de la politique extérieure de l'Union soviétique à l'heure actuelle » (Académie diplomatique internationale).

19 h., 62, rue Madame : « Demeures praticiennes, habitat populaire à Rome » (Arcus).

20 h. 30, Centre Rachi, 30, boulevard de Port-Royal : « Ne laissons pas les morts enterrer les morts » (loge Hatikva du B'Nai B'Rith).

20 h. 45, Ecole supérieure de commerce de Paris, 79, avenue de la République, Mgr Paul Poupard, M. P. Chaunu, M. P. Pierrard : « L'Eglise, demain ? » (entrée libre).



JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 13 avril 1980 :

DES DECRETS

● Déclarant d'utilité publique la réalisation de la zone d'aménagement concerté Guilleminot-Vercingétorix, dans le 14e arrondissement de Paris ;

● Relatif à l'importation et à la commercialisation en gros des tabacs manufacturés ;

● Relatif à la réduction des équivalences en matière de durée du travail dans les professions agricoles ;

● Autorisant une souscription pour l'édification d'un monument à la mémoire du maréchal Jean de Lattre de Tassigny ;

● Portant création d'une zone d'aménagement concerté dite zone d'aménagement concerté des Toupets, à Jouy-le-Moutier et à Vauréal (Val-d'Oise).

UN ARRETE

● Modifiant l'arrêté du 27 mars 1980 relatif aux taux de rendement des bons du Trésor à intérêt progressif et des bons d'épargne des P.T.T.

BREF

ASSURANCES

« VOTRE ASSUREUR-CONSEIL ET VOUS ». — Tel est le titre d'une brochure éditée par le Syndicat français des assureurs-conseils, vingt pages d'informations pratiques.

★ SFAC, 11, rue Saint-Didier, 75116 Paris, tél. 704-34-37. Envoi contre 5 F.

FORMATION PERMANENTE

ENVIRONNEMENT ET AGRICULTURE. — Le centre de perfectionnement de l'Institut national agronomique (INA) Paris-Grignon précise que le cycle de perfectionnement « Zones d'environnement protégé et cartes communales », initialement prévu en février dernier, aura lieu les 15 et 16 avril 1980 au centre de l'INA-P.G., 16, rue Claude-Bernard, à Paris. Cette formation s'adresse aux personnels des chambres d'agriculture, des directions départementales de l'environnement, des compagnies d'aménagement, des bureaux d'études du bâtiment et des travaux publics et aux experts géomètres.

★ Inscriptions à l'ADEPRIMA, 16, rue Claude-Bernard, 75231 Paris Cedex 05. Renseignements par téléphone au 570-15-50 ou au 337-96-34.

STAGES FREINET. — L'Institut coopératif de l'école moderne pédagogique Freinet (ICEM) organise une série de stages d'été régionaux et nationaux (dits de spécialités). Ils s'adressent aux enseignants (du premier et deuxième degrés), éducateurs et documentalistes.

★ ICEM, 128, avenue Francis-Tonner, 06322 Cannes-la Bocca, tél. (93) 47-96-11.

MAISON

INITIATION A LA COULEUR. — Harmonic est un groupement qui coordonne les couleurs de diverses fabrications (peinture, moquettes, carrelages, appareils sanitaires, etc.). Il organise, à l'intention du public, une série d'entretiens animés par des coloristes et des décorateurs. Après avoir dispensé quelques notions de base sur les couleurs, ceux-ci répondront aux différentes questions concernant l'harmonie des couleurs dans la maison. Les premiers entretiens auront lieu les jeudis 17 avril, 8 mai et 22 mai. La participation aux frais est de 50 F, incluant la remise d'une brochure sur la couleur.

★ Harmonic, 57, avenue Montaigne, 75008 Paris, tél. 359-88-35.

STAGES

BOURSES D'ÉTUDES SUR L'ARCHITECTURE PUBLIQUE. — Des bourses d'études en France et dans certains pays étrangers seront accordées cette année, comme en 1978 et 1979, aux jeunes architectes déjà diplômés qui souhaiteraient s'associer à l'examen des méthodes et procédures de la commande publique d'architecture.

Chacune de ces enquêtes, dont la durée sera d'environ quarante-cinq jours, devra donner lieu au dépôt d'un rapport détaillé pour le 1er octobre 1980 au plus tard.

Le montant des bourses est de l'ordre de 15 000 F pour les enquêtes en France ; il est modulé, pour les enquêtes à l'étranger, en fonction du prix du voyage et du séjour.

★ Mission interministérielle pour la qualité des constructions publiques, palais de Chaillot, 9, av. Albert-de-Mun, 75116 Paris, tél. 704-21-81.

TRANSPORTS

DES VOITURES « CORAIL » EN ESPAGNE. — La S.N.C.F. va louer cinquante voitures Corail aux chemins de fer espagnols (RENFE) pendant environ un an, à partir de l'automne prochain. Cette location « permettra à la RENFE de juger de la qualité de ces voitures en vue de commandes futures ou de construction sous licence ». Les voitures louées seront mises à l'écartement espagnol : 1,67 mètre au lieu de 1,43 mètre. Les chemin de fer espagnols, qui ont entrepris un vaste programme de modernisation, mettront les voitures Corail en service sur les liaisons Madrid-Saragosse, Saragosse-Barcelone et Cordoue-Séville-Cadix. — (A.F.P.)

DOLE-LYON PAR AIR. — Une ligne aérienne régulière vient d'être mise en service entre l'aéroport de Dôle-Tavaux (Jura) et Lyon-Satolas. Deux aller et retour par Cessna-402 (huit passagers) sont prévus chaque jour ouvrable, sauf au mois d'août. La ligne est ouverte à titre expérimental pour dix-huit mois. — (Corresp.)

Le Monde

ÉCONOMIE

Fausses interprétations de la hausse des taux d'intérêt

FAUTE de pouvoir prendre d'autres mesures d'effet immédiat contre l'inflation, les autorités monétaires américaines, en l'occurrence l'« énergique » président du *Système de réserve fédéral*, M. Paul Volcker, « font » monter les taux d'intérêt à un niveau encore jamais vu, ce qui « oblige » les autres pays, pour défendre leur propre monnaie, de suivre plus ou moins à contrecœur le mouvement. D'où la dangereuse « escalade » à laquelle nous assistons actuellement. Telle est, dans ses grandes lignes, l'interprétation la plus courante du désordre régnant sur les marchés monétaires (encore appelés marchés de l'argent à court terme) et, par voie d'osmose, sur les marchés financiers (marchés des obligations) du monde entier. D'après cette façon de présenter les choses, l'élévation du « loyer de l'argent » (expression peu satisfaisante, car ce n'est pas l'argent, mais les créances qui s'achètent et se vendent) serait donc, pour l'essentiel, le fruit d'une décision prise de propos délibéré par les autorités responsables.

Il arrive que cette première réflexion soit, souvent sous la plume des mêmes économistes, atténuée par une autre, présentée sous forme de question dont on croit tenir la réponse. Est-ce que vraiment les taux d'intérêt, notamment les plus hauts de tous, à savoir actuellement les taux américains et les taux anglais (pour ne pas parler aussi des italiens), sont aussi élevés qu'il apparaît à première vue ? Non, rétorquent par exemple les experts de la grande banque new-yorkaise, Morgan Guaranty Trust. On connaît leur argument : il fait partie du b a ba de l'économie politique telle qu'on l'enseigne dans toutes les universités (et même, hélas, dans les écoles secondaires) : qu'on défalque, disent-ils, le taux d'inflation du taux de l'intérêt, et on s'aperçoit que celui-ci est encore souvent bas, voire très bas. Aux Etats-Unis, ils seraient de 1 % environ seulement (puisque la hausse des prix, en rythme annuel, dépasse, depuis le début de l'année, les 18 %).

Au contraire, les taux allemands, nominalement égaux à la moitié des taux américains, seraient en réalité plus de trois fois supérieurs : + 3,53 % à en croire la Morgan, qui n'hésite pas à pousser la précision jusqu'à la deuxième décimale, pour exprimer une différence entre le taux d'intérêt et un « taux d'inflation » aux contours imprécis.

Il est difficile — et pour cause — de savoir dans quelle mesure ces remarques, qui sont — répétons-le — à la base de la plupart des analyses qu'on présente, des deux côtés de l'Atlantique, sur le sujet, se complètent ou se contredisent. Dans les circonstances actuelles, elles se contredisent plutôt. D'un côté, on nous dit que, le pouvoir politique n'étant pas capable de s'attaquer sérieusement à l'inflation, tout le poids de la lutte repose sur les épaules des autorités monétaires. D'un autre côté, on nous laisse entendre que tout compte fait, celles-ci laissent encore aux emprunteurs la vie belle.

En réalité, on a tout lieu de redouter que la situation actuelle ne mène assez rapidement à une crise financière de première grandeur, qui aurait évidemment ses effets sur l'activité économique. Les analyses traditionnelles correspondent-elles aux faits et sont-elles capables, éventuellement, de guider une action préventive ? On a maintes raisons de douter de leur bien-fondé.

L'élément déterminant

En ce qui concerne le premier point, il ne s'agit pas de nier que les autorités responsables peuvent agir sur le niveau qu'elles jugent souhaitable du taux de l'intérêt. Mais leur action ne peut qu'être indirecte, parce que le taux de l'intérêt n'est jamais une variable indépendante. Par nature, ce taux est une « résultante » des forces qui gouvernent le marché des créances. D'avoir oublié ce trait essentiel, ou de ne pas en avoir suffisamment tenu compte, il est découlé un certain nombre de confusions dont la pensée économique moderne et les politiques qu'elles inspirent parviennent mal à se dégager.

La façon dont on procède tant sur le marché monétaire (émission de bons par le Trésor, par exemple) que sur le marché financier (lancement d'un emprunt obligataire) montre l'ordre logique dans lequel s'enchaîne toute opération consistant à offrir une créance sur soi-même (portant intérêt) contre remise d'argent frais. Quel est l'élément d'éterminant pour fixer le taux? C'est évidemment le souci de trouver des souscripteurs disposés à acheter la créance qui leur est proposée à son prix d'émission (1), faute de quoi, l'emprunteur ne recueillera pas la totalité de la somme qu'il entend obtenir. Que se passe-t-il au cas où l'émission est mal accueillie par le marché ? Le cours de la créance proposée baisse jusqu'au point où le taux d'intérêt devient égal à celui qui correspond à la valeur à laquelle est estimée cette créance. Le facteur décisif, c'est cette valeur, à laquelle s'ajuste automatiquement le taux.

De quoi dépend la valeur d'une créance ? Si on fait abstraction de toutes les circonstances et de tous les facteurs contingents qui peuvent, à un moment donné influer sur les marchés des titres à revenu fixe, on est bien obligé de conclure que, en dernière analyse, ce qui *détermine* cette valeur, c'est la faculté présumée de l'émetteur (débiteur) de rembourser à l'échéance le principal *in valore* (c'est-à-dire sans perte de pouvoir d'achat pour le prêteur ou acheteur de de la créance), non sans avoir entre-temps versés les intérêts convenus.

Dans son essence, l'inflation n'est pas autre chose qu'une émission « excessive » de créances. Excessive par rapport à quoi ? Un monétariste répondrait à *cette* question en disant qu'idéalement le rythme de création monétaire (la monnaie est créée contre émission de créances) doit être du même ordre de grandeur que celui de la production intérieure en valeur réelle. Ne discutons pas ici cette proposition théoriquement beaucoup moins fondée qu'il pourrait sembler à première vue (2).

Constatons simplement qu'il est pour le moins extrêmement difficile d'évaluer *a priori* les besoins de monnaie de l'économie, surtout lorsque l'on admet au départ un certain degré (parfois élevé) d'inflation (elle-même engendrée par la création monétaire « prévue »), comme c'est le cas actuellement pour les objectifs de croissance de la masse monétaire qu'un gouvernement doit s'assigner pour être au goût du jour (le nôtre n'y manque pas).

(Lire la suite page 22.)

PAUL FABRA.

(1) Ressources pour le cas le plus simple d'une émission au pair.

(2) Il faudrait notamment tenir compte des progrès de la productivité qui, à niveau de prix égal, augmentent les besoins de monnaie.

Vers l'indexation du prix du gaz sur celui du pétrole

LE prix du gaz aussi s'envole. Les fortes hausses du prix du pétrole depuis mars 1979 avaient sérieusement élargi l'écart avec le gaz. Le rattrapage envisagé par les pays exportateurs de gaz naturel n'est donc pas une surprise.

Le premier contrat de vente de gaz naturel liquéfié (G.N.L.) a à peine plus de dix ans. Mais la compagnie américaine El Paso, qui, grâce à son engagement précoce, payait encore 37 cents le million de B.T.U. (1) en 1978 à la Sonatrach algérienne, se voit réclamer désormais une somme six fois plus importante. Et il est courant, depuis six mois, de voir des contrats signés à 4,50 dollars. L'Algérie demande à plusieurs autres de ses clients — dont Gaz de France — un prix supérieur à 6 dollars. Une multiplication par vingt en une décennie.

Les pays producteurs ont maintenant une position simple : source d'énergie alternative du pétrole, le gaz doit être payé au même prix que lui. C'est d'ailleurs, ajoutent-ils, le meilleur moyen d'encourager les pays qui disposent d'importantes réserves gazières à les mettre en exploitation.

Il est de fait que le gaz occupe une place de moins en moins marginale dans la consommation énergétique mondiale dont il couvre près de 19 %. Comme les réserves gazières sont de l'ordre de celles du pétrole, cette part devrait donc au moins rester stable d'ici à la fin du siècle. De plus, à une époque où il n'est question que de la relative raréfaction des sources d'énergie classiques, on peut s'étonner que chaque année quelque 200 milliards de mètres cubes de gaz associé au pétrole continuent d'être brûlés à la torchère. Enfin, il est indéniable que le gaz, après avoir longtemps été un substitut au fuel lourd, remplace de plus en plus des produits moyens pour des utilisations aussi bien énergétiques que pétrochimiques. Et les pays qui, comme l'Algérie, se sont équipés pour exploiter d'importantes quantités de G.N.L. peuvent, à juste titre, souligner la lourdeur des investissements de développement, nettement supérieurs à ceux qui sont nécessaires pour le pétrole. La première unité de liquéfaction d'Azrew a coûté 2,4 milliards de dollars.

L'alignement du prix du gaz sur celui du brut semble donc inévitable à terme. Mais les pays consommateurs résistent et sont bien armés pour le faire en raison de l'étroitesse actuelle du marché. (On compte moins de dix acheteurs et pas plus de vendeurs.) De plus, ils bénéficient — pour le moment — d'un allié de poids en l'Union soviétique qui dispose du tiers des réserves mondiales, mais achète du gaz à l'Iran. L'U.R.S.S. vient de refuser les conditions de vente de Téhéran. Ce que redoutent en définitive les acheteurs, c'est une indexation du prix du gaz sur celui du pétrole, ce qui reviendrait à leur retirer pratiquement tout pouvoir de négociation puisque tout dépendrait alors d'une décision de l'OPEP. Mais l'alignement n'est-il pas inéluctable ? N'est-ce pas là une raison de plus pour ouvrir, autant que cela est possible, le dialogue avec les pays exportateurs de pétrole ?

BRUNO DETHOMAS.

(1) British Thermal Unit. — 1 million de B.T.U. équivaut à 293 kWh ou 252 thermies.

Le renvoi sans indemnité du salarié devenu inapte

Peut-on, serait-ce après vingt-cinq ans de bons et loyaux services, annoncer à un salarié que c'en est terminé, et s'en séparer sur-le-champ, sans avoir à lui verser un seul centime ?

L'EMPLOYEUR n'est tenu de verser les indemnités diverses dues au cas de licenciement que s'il y a licenciement : M. de la Palice reste, et de loin, le meilleur de nos professeurs de droit. Mais quand y a-t-il licenciement ? Question très difficile, en réalité.

Pour la chambre sociale de la Cour de cassation, on ne peut parler de licenciement que lorsque la rupture est « imputable » à l'entreprise. Dès lors, quand le médecin du travail déclare que tel salarié est devenu inapte à occuper son emploi, elle distingue deux hypothèses, avec une logique pratiquement irréfutable :

— Si cette inaptitude est elle-même due aux travaux imposés à l'intéressé, la rupture est imputable à l'entreprise et doit être assimilée à un licenciement quoique l'employeur se soit borné à prendre acte du verdict négatif de son médecin du travail ;

— Si, au contraire, l'inaptitude constatée par ce dernier est sans rapport avec l'emploi, la rupture n'est plus imputable à l'entreprise ni à son chef et ne peut donc plus être analysée comme un licenciement : aucune sorte d'indemnité n'est due.

Ne pas confondre démission et exclusion

Autrement dit, après lecture attentive des arrêts de la Cour de cassation, un employeur pourrait se sentir autorisé à tenir le discours suivant : « *On me dit que votre âge vous interdit de rester debout toute la journée... que vous ne pouvez plus porter d'objets trop lourds... qu'il faut vous ménager... allez vous ménager ailleurs !* » Et de jeter, comme un kleenex, le salarié usagé ? Une telle attitude est probablement relativement rare. Il n'empêche qu'une réforme s'impose. Regardons, en effet, de plus près. Un salarié licencié a normalement droit à un préavis ou à une indemnité de préavis ; il a également droit à une idemnité de licenciement proprement dite.

L'institution d'un préavis est destinée à permettre au salarié dont on se sépare de « se retourner » : équité plus qu'élémentaire ! On comprend que celui qui démissionne n'y ait pas vocation puisque c'est lui qui choisit de partir. Mais il n'en va évidemment pas de même pour celui qu'il est *exclu* par le diagnostic sans recours, du médecin du travail ! Croit-on réellement que, dès le lendemain et par l'effet de quelque miraculeuse célérité, il va percevoir une pension d'invalidité si son état ne lui permet pas de prétendre aux indemnités de chômage ? Sait-on le délai nécessaire à la liquidation d'une telle pension ?

Quant à l'indemnité de licenciement proprement dite, rappelons qu'elle est proportionnelle à l'ancienneté : même si la jurisprudence de la Cour de cassation n'est pas dans ce sens, elle relève, au moins partiellement, d'une idée de salaire différé. Pourquoi alors priver de ce droit, acquis au fur et à mesure des années de service, le salarié inapte et l'accorder à celui dont le comportement fautif a rendu le licenciement nécessaire ?

D'ailleurs, la Cour de cassation elle-même n'est pas d'une absolue logique. Distinguant l'« initiative » de la rupture et son imputabilité, elle décide que, même lorsque cette rupture n'est pas imputable à l'entreprise, celle-ci doit se plier à la formalité de l'entretien préalable prévu par la loi de 1973 sur les licenciements.

(Lire la suite page 24.)

JEAN-JACQUES DUPEYROUX.

L'industrie française des circuits intégrés est-elle capable de rattraper son retard ?

Pour aider à développer un des secteurs de pointe les plus prometteurs, les pouvoirs publics ont lancé un plan composants quinquennal (1978-1982). Trois usines entreront en production au début de l'année prochaine. Les moyens mis en œuvre, notamment en ce qui concerne la recherche, sont-ils à la hauteur des ambitions ?

AVEC un chiffre d'affaires, en 1979, de 9,2 milliards de francs, des effectifs de cinquante-trois mille cinq cents personnes, des exportations de 5,3 milliards de francs, une balance commerciale globalement équilibrée, un salon international — qui vient de fermer ses portes — qui connaît chaque année un succès grandissant, l'industrie *française* des *composants* électroniques aurait, en bonne logique, de quoi être satisfaite.

D'autant que l'explosion attendue de la télématique et l'invasion de l'électronique dans tous les secteurs d'activité vont multiplier ses débouchés au cours des prochaines années (voir notamment *le Monde* du 1er février 1979). Ne prévoit-on pas que le taux moyen de croissance de cette industrie sera d'au moins 15 % par an ?

Pourtant, ces chiffres bruts, ces belles perspectives cachent d'inquiétantes faiblesses. Il y a, dans le secteur des tubes et des composants pour la radio-télévision, la concurrence japonaise. Il y a pour les semi-conducteurs, et plus encore pour les circuits intégrés, le retard technologique envers les Etats-Unis avec pour corollaire un déficit commercial qui s'accroît.

Pour tenter de remonter la pente, les pouvoirs publics français ont lancé, voilà près de trois ans, l'idée d'un plan composants, analogue au plan-calcul. Depuis le début de 1979, le dispositif définitif du plan a été mis en place. Il prévoit l'attribution par l'Etat pour la période quinquennale 1978-1982 de crédits publics d'un montant de 600 millions de francs.

Cinq pôles industriels bénéficient de cette manne, à laquelle s'ajoutent divers autres prêts et subventions (F.D.E.S., Aide à la création d'emplois, aides de la DATAR). Pour deux groupes il n'y avait guère de problèmes. La Radiotechnique-Compelec (filiale de Philips) et Thomson reçoivent chacun 100 millions de francs. L'une pour développer des circuits bipolaires utilisés dans les ordinateurs. L'autre pour développer son potentiel dans les classiques circuits linéaires.

L'essentiel de l'effort devait cependant porter sur les circuits intégrés MOS (Metal Oxyde Semiconducteur). Ayant de multiples applications, ils couvrent déjà 50 % du marché mondial. On estime que leur marché en Europe passera de 2,8 milliards de francs en 1980 à 6 milliards en 1985. Or, les firmes américaines ont un quasi-monopole et une très nette avance technologique. C'est pourquoi l'aide des pouvoirs publics est allée à la constitution de trois pôles de production de circuits MOS en France avec, à chaque fois, l'appui technologique de sociétés américaines associées à des industriels français. Ainsi ont vu le jour les sociétés Matra-Harris ; Eurotechnique avec Saint-Gobain - Pont-à-Mousson (51 %) et l'américain National Semi Conducteur (49 %). Enfin, Efcis, l'ancien laboratoire du C.E.A., a repris les moyens de production de Thomson dans ce secteur d'activité (Thomson et le C.E.A. se partagent du reste le capital) et signé des accords de licence et de coopération avec le numéro deux mondial, Motorola.

Où en sont ces sociétés ? A-t-on fait les bons choix ? La France a-t-elle une chance sérieuse de combler son retard ? Autant de questions qui se posent alors que le plan composants en est à mi-parcours.

Trois unités de production

● *Efcis.* — La première ligne de production de circuits MOS, installée dans les anciens locaux de la société à Grenoble, entrera en production au début de 1981 et les effectifs atteignent déjà quatre cent soixante personnes. Le chiffre d'affaires a été de 31 millions de francs en 1979 et devrait atteindre 300 millions en 1982. Le programme d'investissement pour la période 1978-1982 est de 670 millions de francs. Son financement est assuré à raison d'un premier tiers par l'Etat ; d'un deuxième tiers par les deux actionnaires, Thomson et C.E.A., et le troisième par autofinancement et divers prêts. Les investissements seront consacrés à la recherche et surtout à l'installation des trois lignes de production prévues (la seconde sera, elle aussi, à Grenoble, mais le site de la troisième n'est toujours pas défini).

Leur coût est estimé à plus de 400 millions de francs, dont 70 % pour l'achat de machines extrêmement complexes qui ne sont disponibles qu'aux Etats-Unis. C'est donc à 300 millions de francs que s'élève le montant des commandes passées outre-Atlantique avant que la production d'Efcis ait démarré sur une grande échelle. A cela s'ajoutent les royalties et redevances diverses versées au groupe américain Motorola pour assistance technique et l'utilisation de ses licences.

● *Eurotechnique.* — L'usine du Rousset, près de Marseille, entrera en production en janvier 1981. L'objectif est d'atteindre un chiffre d'affaires de 500 millions de francs en 1985 et d'« *être profitable dès 1982* ». Sur cinq ans, les investissements globaux sont estimés 420 millions de francs, dont 340 millions de francs d'équipements divers achetés à concurrence de 80 % aux Etats-Unis. National Semi Conducteur percevra une redevance annuelle calculée en fonction de la production et de la productivité de l'usine. Enfin, les 49 % de N.S.C. dans Eurotechnique ont été souscrits, non sous forme d'argent frais mais de « *transfert de technologie* ».

Le financement de départ est donc assuré intégralement par la partie française : 90 millions de francs de fonds propres apportés par S.G.P.M. ; 100 millions de francs de subventions de l'Etat dans le cadre du plan composants ; des prêts participatifs à taux réduit de la part d'organismes publics. L'autofinancement d'Eurotechnique et les prêts complémentaires devraient, dit-on, couvrir les investissements pour 1983-1984.

● *Matra-Harris.* — Le premier circuit MOS doit sortir de l'usine de la Chantrerie, située à 8 kilomètres de Nantes, le 25 décembre 1980. Un chiffre d'affaires de 25 millions de francs est espéré pour 1981 et de 200 millions de francs en 1985. Les effectifs atteindront cent vingt personnes à la fin de l'année. Le montant des investissements est de 200 millions de francs sur cinq ans, dont la moitié pour les équipements (80 millions de francs achetés aux Etats-Unis), et de 40 millions de francs en études pour développer un type particulier de circuits pour les télécommunications.

L'Etat fournit 120 millions de francs (20 millions en subventions et 100 millions de prêts) et Matra pense investir 80 millions de francs d'ici à 1985. Quant à la société américaine Harris, elle apporte... sa technologie. Evaluée à 48 millions de francs, elle a été échangée contre sa participation de 49 % dans Matra-Harris.

En 1981, la France aura donc trois unités de production de circuits intégrés et quelque huit cents emplois auront été ainsi créés. Pourtant, dans les milieux professionnels, au sein même des entreprises concernées, on s'interroge, sur les finalités de l'opération.

(Lire la suite page 23.)

J.-M. QUATREPOINT.

L'élévation des taux d'intérêt

(Suite de la page 21.)

L'excès de création monétaire se mesure, à la fois théoriquement et pratiquement, sur d'autres considérations. Aussi longtemps que le montant des créances émises correspond aux facultés de remboursement effectives des emprunteurs, il n'y a pas inflation. Comment s'en apercevoir ? En ce qui concerne les émissions du Trésor, il faudrait comparer le montant de la dette publique à court, moyen et long terme, à la capacité du secteur public de faire face à ses obligations sur ses ressources ordinaires et définitives (dont l'impôt est de loin la principale). Nous en sommes dans la plupart des pays très loin (à l'exception sans doute de la Suisse, où la dette publique est minime). En ce qui concerne les émissions privées, il existerait, en première approximation, un bon moyen de s'assurer que le poids total de la dette émise (sous forme d'emprunts auprès des banques, d'émissions d'obligations, etc.), n'excède pas les facultés de remboursement normales des agents économiques. C'est de comparer précisément le niveau des taux d'intérêt à la rentabilité moyenne des entreprises. Il est clair que si les premiers dépassent du double ou du triple, comme c'est le cas actuellement dans beaucoup de pays (dont les Etats-Unis et la France), le taux de profits en valeur réelle, les emprunteurs comptent à la fois sur la dépréciation de la monnaie et sur le renouvellement indéfini des crédits qui leur sont consentis pour rembourser leurs dettes anciennes. Le fait que le besoin frénétique de nouveaux fonds liquides pour financer les trésoreries (dont celles des Etats) ait, dans la plupart des pays, poussé les taux à court terme à un niveau plus élevé que les taux à moyen terme, provoque évidemment des tensions supplémentaires et particulièrement dangereuses. En témoigne l'effondrement survenu en février d'abord du marché obligataire américain, puis de la plupart des autres. D'où il est résulté mécaniquement une hausse du taux de l'intérêt à moyen terme. Dans ce sens, ce n'est pas, en France, le Trésor qui, en réalité, a *décidé* de faire passer ce taux, pour les émissions publiques, de 12-12,5 % en janvier à 14,6-14,8 % en mars.

Ce choix lui a été imposé.

Le prétendu taux « réel »

Pour expliquer l'élévation des taux, point n'est besoin d'avoir recours à la représentation mi-naïve mi-fantaisiste que les manuels d'économie politique donnent depuis trois quarts de siècle des marchés monétaire ou financier. A en croire l'économiste américain Irving Fischer, dont le premier livre important sur le sujet date de 1907, et qui inspire encore toute la théorie moderne, la hausse du taux de l'intérêt serait due au désir des prêteurs de se prémunir contre les effets de l'inflation. Que ce désir existe effectivement (et de plus en plus à mesure que s'avivent les anticipations inflationnistes), cela est évident, comme est évident l'espoir des emprunteurs de profiter du même phénomène pour se décharger d'une part croissante du poids de leur dette. Ces constatations, somme toute banales, ne devraient pas conduire à concevoir le marché comme une sorte de lieu policé et plus ou moins confortable où s'arbitrent, tantôt en faveur des uns tantôt en faveur des autres, des préoccupations subjectives de sens opposé. Il est à la fois plus simple et plus conforme à la réalité de se représenter les marchés monétaire et financier comme un lieu où, lorsque le montant des émissions de créances ne cesse d'augmenter, et dépasse manifestement les facultés de remboursement normal, les souscripteurs rachètent ces créances au rabais, d'où il résulte mécaniquement une hausse du taux d'intérêt.

On dira qu'aussi bien aux Etats-Unis qu'en France, et dans la plupart des autres pays, c'est la Banque centrale qui détermine par ses interventions le niveau des taux sur le marché monétaire. Mais comme ces interventions sont beaucoup plus nombreuses à l'achat qu'à la vente de titres (voir notre article du « Monde de l'économie » du 8 avril), cela signifie en réalité ceci : en situation d'inflation, les autorités monétaires peuvent choisir de laisser plus ou moins apparaître le taux d'intérêt qu'implique cette inflation. Quand M. Paul Volcker « décide » de prendre des mesures restrictives, cela veut dire en clair que la Banque fédérale de New-York achète relativement moins de créances sur le marché, c'est-à-dire freine un peu moins la hausse du taux. A supposer qu'il ne prenne pas cette décision, le Trésor ne pourrait plus placer ses emprunts. Le choix laissé aux autorités monétaires est encore un peu plus limité par les conséquences que ne manquent pas d'avoir immédiatement sur le marché des changes tout relâchement de leur part (comme on vient encore de le voir pour le dollar au premier signe d'une baisse légère sur le taux d'intérêt). Si réellement on attaquait l'inflation à bras le corps en cessant de soutenir indûment le cours des créances, le taux d'intérêt, après une nouvelle et subite hausse ne manquerait pas de baisser très vite et beaucoup.

Depuis Irving Fischer, on a également l'habitude de distinguer entre le taux nominal (celui qu'on constate sur le marché) et le taux « réel » de l'intérêt, celui-ci étant égal au taux nominal moins le « taux d'inflation ». Le taux « réel » est censé mesurer la charge pesant effectivement sur l'emprunteur. Cette distinction est à maints égards arbitraire et, surtout, risque de faire commettre dans les périodes de grande tension comme aujourd'hui, de graves erreurs de jugement.

Elle se heurte d'abord à une sérieuse objection d'ordre méthodologique. En soustrayant du taux d'intérêt, qui est une donnée immédiate de la vie économique, un « taux d'inflation », qui, en l'occurrence, n'est pas autre chose que l'indice des prix, c'est-à-dire une grandeur statistique construite après coup, on se livre à une opération arithmétique des plus contestables. Pourquoi ? Parce que ces deux grandeurs sont de nature tout à fait différente. Une soustraction, pour avoir un sens, doit nécessairement porter, comme une addition, sur des quantités homogènes.

Dans les époques de grands bouleversements inflationnistes, où la hausse du niveau général des prix s'accompagne de mouvements de hausse ou de baisse vertigineux de certains prix particuliers — le plus souvent du reste non couverts par l'indice, — ce mode étrange de calcul est encore plus reprochable. C'est précisément ces mouvements de cours, non repris par l'indice général des prix, qui ont le plus d'importance pour les marchés monétaires ou financiers. Plusieurs firmes américaines importantes, par exemple, ont encore emprunté, au début de cette année, pour spéculer sur l'argent-métal dont les prix, depuis lors, se sont effondrés. Le cours de l'argent-métal étant tombé en l'espace de quelques semaines de 50 dollars l'once aux environs de 10 dollars, on peut soutenir que le pouvoir d'achat du dollar, en terme d'argent, a beaucoup augmenté. Pour ces emprunteurs-là, le « taux réel » de l'intérêt serait encore plus élevé que son taux nominal !

Le concept de taux « réel » opposé au taux nominal procède de l'idée selon laquelle la hausse de ce dernier s'explique par le « désir » des prêteurs de compenser par un revenu accru la perte attendue sur le principal. Mais cette idée, on l'a vu, n'a pas de valeur explicative, en tout cas elle est inutile pour rendre compte du phénomène. Le seul taux « réel » est celui que l'on verse ou que l'on perçoit effectivement, selon qu'on est emprunteur ou prêteur, c'est-à-dire, le taux nominal. Ceux qui affirment, en comparant indûment le taux d'intérêt et l'indice des prix à la consommation (ou n'importe quel autre indice), qu'actuellement le taux « réel » de l'intérêt aux Etats-Unis est encore un des plus bas qu'on ait connu depuis vingt ans, ne parviendront pas à consoler les nombreuses sociétés qui vont, du fait de renchérissement du crédit, se trouver acculées à la faillite.

PAUL FABRA.

C'est avec la Suisse que la France dégage son plus fort excédent commercial

par PAUL KELLER (*)

EN l'espace de seize mois, le franc suisse a cédé quelque 8 % de sa valeur par rapport au franc français. C'est ce que révèle la dernière statistique de la Banque nationale suisse. Il s'agit du « change réel », c'est-à-dire du taux de change corrigé au moyen des indices à la consommation. Ainsi, les accès de hausse de la monnaie suisse constatés au cours des dix premiers mois de 1978 sont à peu près compensés par l'évolution en baisse intervenue en 1979 et par la différence des taux d'inflation. Le « cours réel » du franc suisse a retrouvé son niveau de décembre 1977.

En dépit de cet allègement du franc suisse, l'exportation française a fortement développé ses marchés dans ce pays. Alors qu'au cours des années antérieures, les ventes à l'est du Jura étaient favorisées par l'appréciation du franc suisse, cette donnée s'est renversée en 1979. Malgré cela, les exportations françaises ont marqué une nette progression. Si les statistiques du ministère du commerce extérieur plaçaient la Suisse, en 1978, au rang de premier fournisseur de devises commerciales de la France, le solde des échanges visibles de celle-ci s'élevant alors à 5,3 milliards de francs français, il ressort des chiffres connus à ce jour que le même résultat a été atteint, en 1979, en dix mois. Le total annuel du solde actif obtenu par la France a été de 6,5 milliards en 1979.

On constate par ailleurs un accroissement des exportations des entreprises industrielles suisses installées en France. Celles-ci, d'après les statistiques de la DATAR, occupent quelque quatre-vingt mille salariés et forment une sorte de reproduction miniature — et sans horlogerie — de l'industrie suisse. Ces filiales ont pour vocation première de servir le marché français. Mais depuis plusieurs années, elles développent systématiquement aussi les marchés d'exportation. La chambre de commerce suisse en France publie, pour 1979, les résultats présentés dans le tableau ci-dessus.

	millions de francs
— Bâtiment (ciments, ascenseurs, chauffage, climatisation)	150
— Alimentation (spécialités et restructuration collective)	1 505
— Machines et équipement industriel	398
— Chimie et produits pharmaceutiques	1 150
— Installations et équipements électriques	652
— Chaussures	20
ENSEMBLE	3 875

Ces exportations des entreprises suisses de France (qui se confondent naturellement dans la statistique douanière française) sont supérieures de plus de 10 % à celles de 1978 (*le Monde* du 13 février 1979). Leur importance avait alors suggeré l'idée que certains groupes suisses auraient placé auprès de leurs filiales françaises, moins gênées du point de vue monétaire, certaines commandes difficiles à exécuter sur la base d'un franc suisse devenu trop lourd. Si dans quelques cas de tels déplacements de commandes ont effectivement été opérés, la poursuite de la croissance des exportations des sociétés suisses de France dans la conjoncture monétaire assagie de 1979 prouve bien que cette activité sur les marchés tiers n'est ni accidentelle ni éphémère.

Plusieurs de ces filiales exportent plus du tiers de leurs productions, quelques-unes dépassent même les 50 %. On peut citer à titre d'exemples les sociétés françaises du groupe Hoffmann La Roche qui exportent 42 % de leur production. Le groupe Sulzer a installé en France son centre européen de construction de pompes, cela dans le cadre de sa filiale C.C.M. dont les exportations dépassent la moitié du chiffre d'affaires et qui a conclu, en 1979, d'importants contrats d'équipements au Mexique et aux Philippines. Quant à la filiale de Nestlé, ses exportations se montent à près d'un tiers du total des ventes, quote-part à peu près maintenue en dépit de la fermeture par les autorités de Téhéran du marché iranien du lait en poudre dont Nestlé-France était l'un des principaux fournisseurs.

De plus en plus, ces filiales suisses ont pour tâche de traiter systématiquement l'exportation, soit vers certaines destinations, soit de certaines catégories de produits. Toujours ces opérations s'effectuent en collaboration et avec l'appui commercial et technique de la société mère et conformément à des plans à long terme. Une autre forme d'exportation résulte de la collaboration entre filiales du même groupe installées dans la Communauté européenne dont la Suisse ne fait pas partie.

Autre évolution significative dans les relations franco-suisses : la reprise en forte croissance des emprunts d'entreprises et collectivités publiques françaises auprès des banques suisses. Ces opérations ont un caractère traditionnel et s'expliquent largement par les bas taux d'intérêts pratiqués par le marché suisse. Les derniers emprunts publics français ont été émis à des taux variant entre 4 1/2 % et 5 %, alors que des emprunteurs de même qualité émettent à quelque 12 % en France. Convertis sur la base des taux de change moyens, voici les emprunts émis en Suisse par des entreprises, organismes et collectivités de droit public français :

1977 ...	F 2 460 millions
1978 ...	F 1 933 —
1979 ...	F 5 403 —

Ces emprunts — il s'agit aussi bien des emprunts placés en souscription publique (donc signalés par la statistique de la Banque nationale suisse) que des opérations directes passées entre banque et emprunteur — s'étaient vivement rétrécis en 1978, sous l'effet de la hausse du franc suisse. En 1979, le prêt suisse a repris sa place de choix auprès de la clientèle française. Face aux incertitudes qui planent sur les relations financières internationales, l'accroissement de ce courant d'échanges semble traduire un regain d'intérêt français pour un marché financier voisin traditionnellement associé aux activités économiques de la France.

(*) Représentant en France de la *Correspondance politique suisse.*

Le prochain colloque de l'Association française de sciences économiques cherchera à dresser un état des recherches en France

Où en est la recherche économique en France, quels sont ses thèmes, quels sont ceux, équipes ou chercheurs individuels, qui ont entrepris les travaux nécessaires ? C'est pour répondre à ces questions — et si possible suppléer le défaut en ce domaine d'un bilan d'ensemble, facilement utilisable — que l'Association française de sciences économiques (1), présidée par M. Pierre Maillet (professeur à l'université de Lille-I), a décidé cette année de renouveler son colloque annuel. Celui-ci se tiendra les 16 et 17 juin 1980 à Paris-Panthéon avec pour objectif de commencer à présenter un état des recherches économiques actuellement menées en France.

Plus de quatre-vingt-dix propositions ont déjà été faites. Parmi les thèmes qui se dégagent, citons : structure de production et système productif ; économie spatiale (région, urbanisation, aspects régionaux de la crise) ; économie publique (biens publics, fiscalité) ; emploi, travail, chômage ; méthodologie de l'analyse quantitative ; information ; inflation et analyse monétaire ; fondements micro de la macro ; théorie du déséquilibre ; problèmes de la transformation valeur/prix ; économie du reste du monde.

L'A.F.S.E. envisage de reprendre la formule l'année prochaine. Si tel est le cas, le colloque 1981 aborderait les thèmes non traités cette année, car il est certain que tous les sujets ne sont pas couverts par les propositions reçues ; on n'a pas voulu non plus multiplier le nombre des commissions.

Cette initiative, qui s'inspire d'ailleurs de certaines expériences étrangères, a pour but de mieux informer les chercheurs et enseignants de ce que font les uns et les autres, tout en favorisant un dialogue entre les chercheurs et les utilisateurs potentiels des résultats : enseignants, services d'études des entreprises, administrations, etc.

(1) Secrétariat général de l'A.F.S.E. : faculté des sciences économiques, place Anatole-France, 31070 Toulouse Cedex. Tél. : (61) 23-11-45 (poste 456), les lundi, mardi, mercredi matin.

Le Monde
Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.			
174 F	[illegible]	[illegible]	545 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE			
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
ETRANGER (par messageries)			
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS			
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
II. — SUISSE - TUNISIE			
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Par voie aérienne, Tarif sur demande

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

La situation de la construction navale s'améliore grâce à l'amputation des capacités de production

SI la situation de la construction navale mondiale est aujourd'hui moins catastrophique qu'il y a deux ans, c'est moins à cause d'un redressement net de la demande de navires par les armateurs qu'en raison d'une sensible diminution des capacités de production dans les pays traditionnellement constructeurs, à savoir la Suède, l'Allemagne fédérale, la Grande-Bretagne et surtout le Japon. Dans ces pays, entre 1978 et 1983, c'est une réduction de quelque 50 %, voire davantage, des capacités des chantiers et de la main-d'œuvre employée que les entreprises auront été contraintes de réaliser, en contrepartie des subventions accordées par les pouvoirs publics et qui atteignent dans tous les pays des sommes considérables (1,8 milliard de francs par exemple dans le budget français de 1980).

Toutefois, au cours des tout derniers mois, à cause d'une certaine stabilisation de la conjoncture, d'une part, des mises à la ferraille des navires vétustes et de la reprise de la demande dans des secteurs très particuliers, d'autre part, on a noté, comme disent les experts, un nouveau « frémissement » du marché. Les armateurs les plus dynamiques, en Grèce, en Scandinavie, au Japon, à Hongkong, et aux Etats-Unis par l'intermédiaire du Libéria, manifestent un intérêt pour les pétroliers de tonnage moyen (80 000 tonnes), les navires et les plates-formes liés à l'exploitation des hydrocarbures off shore, les porte-conteneurs, les navires transporteurs de produits chimiques et aussi les paquebots.

D'autre part, de nombreux chantiers navals longtemps spécialisés dans la construction neuve n'hésitent plus désormais à diversifier leurs activités (usines ou hôtels flottants, éléments de centrales nucléaires, moteurs), ou à s'essayer aux tâches de réparation navale (c'est le cas des chantiers de La Ciotat appartenant au groupe Intra Bank). La récente reprise constatée dans le secteur de la construction navale a toutefois beaucoup plus profité au Japon, favorisé par la baisse du yen, qu'aux économies de l'Europe de l'Ouest. Le Brésil (qui se spécialise dans les navires assez simples tels que les transporteurs de minerais ou de grains), la Pologne (qui propose des prix défiant toute concurrence), l'Espagne, la Corée du Sud, Taiwan ont eux aussi correctement tiré profit de ce relatif redressement conjoncturel.

Notre tableau a trait à l'état des commandes fin 1979. Les statistiques de l'O.C.D.E. ou du *Lloyds Register of shipping* placent aussi la France à un rang enviable en ce qui concerne les navires achevés l'année dernière. Cependant la situation n'est pas aussi favorable que les chiffres pourraient le laisser croire. D'abord, il s'agit de tonneaux de jauge brute qui indiquent des volumes, des tailles, des capacités de navires, mais qui ne donnent pas une fidèle idée des heures de main-d'œuvre, donc de la valeur ajoutée que leur construction implique. Ensuite, parce que dans les statistiques françaises de 1979 il faut inclure le pétrolier *Prairial* de 554 000 tonnes pour la Compagnie nationale de navigation qui est le plus gros du monde.

Il reste que l'année 1980 ne se présente pas sous un angle trop inquiétant pour les chantiers français. La société navale Chargeurs Delmas - Vieljeux vient, après plus d'un an d'atermoiements, de commander quatre porte-conteneurs. Dubigeon-Normandie, à Nantes, vient de réussir « un très beau coup » en signant avec une filiale d'une firme danoise un contrat pour un gros paquebot de croisière. France-Dunkerque va faire des navires d'acide phosphorique pour le Maroc. Des négociations sont en cours avec l'Algérie qui, pour évacuer le gaz liquéfié à Arzew aurait besoin de six méthaniers. Les CNIM à La Seyne vont construire une plate-forme de forage off shore pour un armateur norvégien. Enfin, le Bangladesh voudrait acquérir deux cargos moyens et les offres sont lancées. Mais à l'égard de ce pays comme de tous les jeunes Etats qui veulent se constituer une flotte, il s'agit moins de proposer de construire des navires que de les financer à leur place...

FRANÇOIS GROSRICHARD.

TOTAL DU CARNET DE COMMANDES PAR PAYS : LA FRANCE EN BONNE POSITION RELATIVE

(Situation au 31 décembre 1979)

PAYS	Total en milliers de tonneaux de jauge brute	Dont tonnage pour l'exportation
France	971	798
Allemagne Fédérale	899	412
Royaume-Uni	772	236
Danemark	613	298
Belgique	467	—
Italie	459	107
Pays-Bas	213	123
Irlande	7	—
Total des pays de la C.E.E.	4 401	1 884
Espagne	1 259	529
Suède	973	461
Finlande	566	433
Norvège	452	117
Total des pays de l'Europe de l'Ouest	7 651	3 424
Japon	7 454	5 404

Source : O.C.D.E.

Le retard de l'industrie française des circuits intégrés

(Suite de la page 21.)

N'est-on pas obnubilé par des objectifs à court terme — création d'emplois, espoirs d'exportations — en négligeant le long terme ? De fait, après plus de deux ans de fonctionnement le plan composants présente de sérieuses lacunes.

D'abord, chacun en est bien conscient, on a trop attendu. Dix-huit mois se sont écoulés entre l'annonce du plan et sa mise en place. Dix-huit mois pendant lesquels la concurrence a travaillé, la technologie a galopé, les circonstances extérieures se sont modifiées.

Seconde erreur : le volume des investissements est insuffisant. Au total, 1,3 milliard de francs, dont le tiers au moins à la charge de l'Etat, sont prévus pour la période 1978-1982. « *C'est beaucoup* », pensera le profane. « *C'est bien peu* », disent les spécialistes, qui comparent ce chiffre à ceux des firmes américaines ou japonaises. « *En France on parle en centaines de millions de francs. Ailleurs, on compte en centaines de millions de dollars.* » Ainsi, la société américaine Intel, numéro trois mondial dans les circuits intégrés, investira en 1980, 300 millions de dollars, dont 90 millions pour la recherche. Soit autant en une seule année que Efcis, Eurotechnique et Matra-Harris réunis.

On estime, dans l'industrie des composants, qu'il faut investir 1 franc pour obtenir 1 franc de chiffre d'affaires annuel. Chez Efcis, où l'on reconnaît être « *déjà un peu court* », on pense que cette règle « *risque d'évoluer. Bientôt il faudra investir 2 francs pour avoir 1 franc de chiffre d'affaires* ». Cela bien sûr pour ceux qui veulent rester dans la course...

En dispersant les aides de l'Etat et en les réservant à des opérations industrielles, on néglige la recherche fondamentale. C'est une autre lacune du plan. Certes, divers laboratoires d'organismes publics, notamment le Centre national d'étude des télécommunications, ont été reregroupés à Grenoble et travaillent, sur crédits publics, au développement de la prochaine génération de circuits (les V.L.S.I.). Mais les faits sont là. Japonais et Américains ont d'ores et déjà dix-huit mois d'avance sur les V.L.S.I.

Une politique industrielle offensive

Autre conséquence de ce saupoudrage : en multipliant les pôles industriels on a multiplié — ô paradoxe ! — les sorties de devises, pour l'essentiel les équipements des usines devant être achetés aux Etats-Unis. Il y en aurait au total, pour près de 600 millions de francs, ce qui fait dire à d'aucuns que « *l'intégralité du plan composants traverse en fait l'Atlantique et que le contribuable français finance ainsi les entreprises américaines !* » On découvre aujourd'ui — un peu tard — qu'une des clés du succès de l'industrie américaine des composants est précisément l'étroite symbiose entre le producteur de circuits et celui qui fabrique — quasiment à façon — les équipements permettant de produire ces circuits aux meilleures conditions. Matra, qui a pris conscience du problème, songerait à racheter une entreprise américaine spécialisée dans les équipements.

A travers le cas des équipements, on se rend compte, peu à peu, qu'une politique industrielle offensive en matière de composants doit être globale et non se cantonner à la seule production de circuits. Il faut se préoccuper de l'amont : recherche fondamentale, maîtrise des équipements et des technologies des matières premières (silicium, terres rares). Comme de l'aval : formation des hommes, rapatriement des « cerveaux » expatriés aux Etats-Unis ; rôle des grands utilisateurs. Or, force est de constater que le plan composants est quelque peu bancal. On en fait trop. Ou pas assez.

Trop, car s'il s'agissait simplement de créer quelques centaines d'emplois, d'améliorer la balance commerciale, il n'était pas utile de financer, comme on le fait, des entreprises américaines. Il eût été — à tout prendre — plus simple de les laisser installer et financer elles-mêmes des filiales. Les fabricants de composants d'outre-Atlantique ont tous le même objectif : s'implanter en Europe pour prendre des parts du marché. Les dirigeants de N.S.C. sont tout heureux de pouvoir, grâce à l'accord avec les Français, « *attaquer* », comme ils le disent, « *le marché européen par les deux bouts* ». Sous leur propre label et sous le drapeau français d'Eurotechnique. Et ce, sans bourse délier. Assurément N.S.C., Harris et Motorola réalisent une très bonne opération. Le comportement des autres firmes américaines, telle Intel, qui cherchent à participer au plan français, suffirait pour s'en convaincre.

L'argument, selon lequel les *joints venture* du plan composants permettraient un réel transfert de technologie, laisse sceptique plus d'un observateur... et fait sourire outre-Atlantique. Dans l'esprit des Américains, il existera toujours un décalage technologique entre les Etats-Unis et l'Europe. L'innovation doit d'abord être vendue sur leur marché avant de traverser l'Atlantique. Même si le « *gap* » se réduit, il subsistera toujours... les usines franco-américaines étant considérées comme des « secondes sources », des unités de production délocalisées.

En revanche, si l'objectif des pouvoirs publics est bien de faire en sorte que l'industrie française des composants s'affranchisse à terme de sa dépendance à l'égard des Etats-Unis, qu'elle maîtrise les technologies des circuits les plus avancés, prenne une part non négligeable du marché... Alors, le plan composants n'est pas assez ambitieux.

Il faudrait tripler, voire quadrupler la mise ; élaborer une stratégie d'ensemble ; concentrer les moyens de recherche et de développement ; faire réellement de la vallée grenobloise et autour d'Efcis, une « Silicon Valley » (1). Ne plus « recevoir » la technologie des firmes américaines... mais aller la chercher aux Etats-Unis en rachetant des sociétés spécialisées, comme le font les Allemands et tente de le faire la C.G.E. qui négocie depuis des mois le rachat d'une entreprise américaine... Toutes ces actions risqueraient encore d'être insuffisantes si elles ne s'accompagnaient pas d'une politique cohérente d'achat et de participation aux recherches fondamentales des grands utilisateurs de circuits (C.I.I.-Honeywell-Bull notamment).

Reste à savoir si les pouvoirs publics, les industriels concernés sont prêts à se donner les moyens de leurs ambitions.

JEAN-MICHEL QUATREPOINT.

(1) La « Vallée du silicium », en Californie, est le berceau de l'industrie mondiale des composants électroniques.

Le renvoi sans indemnités du salarié devenu inapte

(Suite de la page 21.)

Elle casse ce faisant la notion même de licenciement pour faire un choix, pour écarter certaines règles, en retenir d'autres. Pourquoi ne pas éliminer le droit du licenciement en bloc s'il est tellement certain qu'il n'y a pas licenciement ? Et, si, à l'inverse, on admet qu'il faut bien en appliquer un peu, ne faut-il pas appliquer tout le reste ?

Autre versant de la question : les conséquences de cette jurisprudence sur la médecine du travail. Elles sont non moins préoccupantes.

D'abord, l'absence de toute indemnisation expose les médecins du travail à des sollicitations en sens contraire. Sollicitations d'employeurs peu scrupuleux, enclins à leur « suggérer » d'être particulièrement sensibles à la meilleure santé de ceux dont ils veulent se débarrasser sans frais ! Sollicitations des intéressés eux-mêmes : « Ne me déclarez pas inapte, laissez-moi me faire licencier ! »...

Mais, abstraction faite des pressions diverses dont des solutions juridiques trop radicales sont inévitablement génératrices, les médecins du travail se trouvent dans une situation impossible : doivent-ils donner la préférence au droit à la santé ou au droit à l'emploi, tous deux reconnus par la Constitution, et qui se télescopent ici de plein fouet ? Leur rôle, surtout en période de crise et de chômage, serait sinistre s'il était simplement de passer entre les rangs pour désigner ceux qui doivent être aussitôt rejetés, sans un sou, dans les ténèbres extérieures !

La réalité juridique est peut-être, cependant, un peu moins affligeante. Alors que, au cas d'incapacité absolue d'occuper son emploi, la Cour de cassation refuse jusqu'à maintenant d'admettre que l'employeur a une quelconque obligation de modifier cet emploi, elle se montre plus nuancée si le médecin du travail n'a parlé que d' « incapacité partielle ». Quoique les arrêts visant cette hypothèse soient des plus rares, la Haute juridiction semble bien admettre qu'en ce cas, l'employeur doit s'efforcer de proposer à l'intéressé, un travail mieux adapté à ses possibilités ; il commettrait une faute en s'en *séparant* sans faire cet effort. Autrement dit, s'il pouvait le garder et ne l'a pas fait, qu'il s'agisse ou non d'un véritable licenciement ou d'autre chose, il pourrait être tenu de l'indemniser. Tout cela reste encore à l'état d'esquisse très imprécise.

Un texte de loi révolutionnaire

Mais un troisième cas de figure a été expressément envisagé par la grande loi du 6 décembre 1976. N'oublions pas qu'elle a introduit dans la partie législative de notre code du travail un nouvel article L. 241-10-1 (qui n'a pratiquement jamais été appliqué jusqu'à maintenant tant il est révolutionnaire) aux termes duquel :

— Le médecin du travail est habilité à *proposer des mutations ou des transformations de postes* justifiées par l'âge, la résistance physique ou l'état de santé des travailleurs ;

— Le chef d'entreprise est tenu de prendre en considération ces propositions

— En cas de difficultés ou de désaccord, la *décision* est prise par l'inspecteur du travail.

Certes, cet article, qui autorise le médecin du travail à proposer des tranformations de postes au lieu de se borner à constater l'inaptitude totale ou partielle et suggère donc une adaptation de l'entreprise aux capacités de ses salariés — renversement complet de la problématique classique — soulève bien des difficultés. Notamment, la transformation d'un poste proposée par le médecin du travail et, après refus de l'employeur, décidée par l'inspecteur du travail peut entraîner modification des conditions substantielles du contrat, par exemple la réduction du salaire : cette modification s'impose-t-elle au salarié ? Quid en cas de refus ?

Quoi qu'il en soit, jusqu'à plus ample informé, les juges sont tenus de respecter les lois de la République : l'article L. 241-10-1 est là et il leur faudra bien en faire application.

On conçoit, pour cette application, deux interprétations principales.

Dans l'interprétation *maximale*, le mot *décision* prend sa pleine portée : le sort du contrat de travail, éventuellement suspendu jusqu'à cette décision, dépend de celle-ci. Ce qui revient à dire que l'article L. 241-10-1 a créé une nouvelle catégorie de salariés protégés.

On imagine le tumulte... Aussi bien est-ce probablement une interprétation *minimale* qui l'emportera : la rupture n'est pas subordonnée au feu vert de l'administration. Seulement, si par la suite celle-ci se prononce dans le sens du médecin dont les suggestions ont été imprudemment ignorées, la rupture sera analysée comme un licenciement abusif : l'employeur prend ses risques. Ainsi, à la différence du simple constat négatif, une attitude plus positive du médecin du travail ouvrirait vocation éventuelle à une indemnisation non négligeable pour l'intéressé.

Des perspectives nouvelles

Même avec cette interprétation minimale, on voit que l'article L. 241-10-1 ouvre à la médecine du travail des perspectives entièrement nouvelles : au lieu du télescopage entre droit à l'emploi, à la santé, auquel on demande traditionnellement aux médecins du travail de se résigner avec la plus grande hypocrisie, une conciliation s'ébauche par la voie d'une adaptation de l'emploi aux aptitudes des intéressés. Conciliation dont le médecin du travail a seul la clé : c'est-à-dire que, s'il veut entrer dans cette voie, il lui faudra beaucoup de compétence, de courage et de détermination (1).

JEAN-JACQUES DUPEYROUX.

(1) Sur tous ces problèmes, v. not. « La médecine du travail et le droit », *Droit social*, avril 1980, numéro spécial.

CORRESPONDANCE

Le droit de grève et sa réglementation

M. Gérard Lyon-Caen, professeur à l'université de Paris-I, nous a envoyé la lettre suivante à propos de l'article de J.-J. Dupeyroux paru dans « le Monde de l'économie » du 25 mars 1980 sous le titre « Les syndicats peuvent-ils être poursuivis par des non-grévistes ? »

La thèse énoncée part de prémisses « exactes » — mais en tire une conclusion « discutable », et comporte, à mon sens, un corollaire qui l'est encore plus :

— Prémisses exactes : le droit de grève est mal garanti en France ;

— Conclusion discutable : il faut abandonner la conception du droit de grève, droit de l'individu, pour celle, proche du système allemand, aux termes de laquelle le droit de grève appartient aux syndicats ; car ainsi le gréviste sera sûr de ne pas être sanctionné tant qu'il se conformera aux directives syndicales.

— Corollaire contestable : les actions en dommages-intérêts qui se multiplient depuis quelque temps contre les syndicats coupables d'avoir organisé des grèves illicites (et qui émanent parfois des non-grévistes, mais plus souvent encore des employeurs) nous rapprochent de ce régime présenté comme souhaitable.

En effet, si la première proposition éclate de vérité, il pourrait sembler qu'on doive en inférer la nécessité de renforcer les garanties. Ce n'est pas dans cette direction que s'oriente J.-J. Dupeyroux. Il croit préférable une conception « organique » de la grève, devenue prérogative syndicale. Le risque n'est pas mince : les grèves sauvages, sans canalisation ni négociation par le truchement du syndicat, vont se multiplier : admettons pourtant. Mais comment croire que l'offensive actuelle contre les syndicats nous rapproche de cette terre promise ? Comment trouver là un signe qu'on ne s'en prendra plus aux grévistes individuellement, que le licenciement pour faute lourde disparaîtra comme par enchantement ? Ce serait l'un *ou* l'autre, dit J.-J. Dupeyroux. Ce sera l'un *et* l'autre.

Non, réplique-t-il, parce que ces actions contre les syndicats entraîneront des poursuites pénales pour entrave au droit syndical, et que ce retour de flammes va faire réfléchir. Or, dans le précédent constitué par l'affaire de la régie Renault du Mans (poursuite en dommages-intérêts contre un syndicat), les tribunaux n'ont précisément pas retenu que ces poursuites fussent constitutives du délit pénal d'entrave ou de discrimination.

Les salariés étant aujourd'hui entièrement à la merci de l'entreprise pour le maintien de leur emploi et de leur pouvoir d'achat, du fait de la crise et du chômage, s'en prendre au droit de grève est infiniment plus grave qu'il y a dix ans : c'est chercher à achever un ennemi blessé, c'est lancer une super-lutte de classes. Affirmer, comme le fait J.-J. Dupeyroux, que ces instances judiciaires (comme celle d'Alsthom, qu'il y aura lieu de suivre de près étant donné le caractère unanime et exemplaire de cette grève) nous mènerons *indirectement* à une meilleure protection du droit de grève ; que c'est, en gros, « une bonne chose », ainsi qu'il le dit, me paraît une erreur d'appréciation.



LE SYSTÈME DE RETRAITE DÉCOURAGE-T-IL L'ÉPARGNE DES MÉNAGES ?

L'effet dépressif que le développement des systèmes de prévoyance collective de la retraite pourrait avoir sur l'épargne des ménages est au centre des débats actuels sur le financement de l'accumulation. Depuis quelques années, un certain nombre d'économistes américains ont tenté d'accréditer l'idée que la faiblesse du taux d'épargne des ménages aux Etats-Unis provenait en partie du développement des régimes de retraite. Selon Martin Feldstein, ces mécanismes amputeraient l'épargne des ménages de quelque 40 %, et l'effet serait du même ordre de grandeur sur le stock de capital. Dans le cadre de travaux effectués pour le Commissariat général du plan ou pour l'ONU, les auteurs ont été conduits à des conclusions plus nuancées.

par DENIS KESSLER et DOMINIQUE STRAUSS-KAHN (*)

LORSQUE l'on s'interroge sur les motivations qui poussent les ménages à épargner une partie de leur revenu disponible, la constitution d'une réserve permettant de financer leur retraite apparaît en bonne place. Or le demi-siècle qui vient de s'écouler a été marqué dans tous les pays occidentaux par l'émergence puis le développement de procédures, souvent obligatoires, destinées à éviter que, par manque de revenus pendant la vie active ou par impéritie, une fraction de la population se retrouve sans ressource à l'âge de la retraite.

Lorsque ces régimes fonctionnent selon le principe de la capitalisation, l'opération se ramène à la gestion par une institution financière d'un ensemble d'épargnes privées qui, le jour venu, donnent lieu au versement d'un capital ou d'une rente. Ces mécanismes peuvent avoir une influence sur l'ensemble du comportement d'épargne, cependant celle-ci est sans doute limitée et le seul problème qui se pose vraiment est celui de la gestion des institutions et de la structure de leurs placements. C'est l'affectation de l'épargne et son rendement réel qui sont en cause et non plus son niveau. En revanche, lorsque ces régimes fonctionnent selon le principe de la répartition comme c'est le cas en France, aucune épargne ne vient, en principe, répondre à l'effort des ménages cotisants. Ce qui est reçu des actifs est presque immédiatement redistribué aux inactifs et aucune accumulation ne se fait jour. Il ne s'agit pas là d'un défaut congénital des systèmes de retraite par répartition et il est tout à fait concevable que, en prélevant plus qu'ils ne redistribuent, une accumulation apparaisse sous la forme d'un fonds de réserve qui peut devenir extrêmement important, comme cela a été le cas en Suède, par exemple, où, en 1976, les réserves du fonds général des pensions atteignaient 100 milliards de francs environ et étaient ainsi équivalentes au budget annuel de l'Etat. Il y aurait donc moins de différence qu'on ne l'affirme souvent entre répartition et capitalisation.

Des arguments théoriques contradictoires

Cependant, dans la plupart des pays développés ayant opté pour la répartition, les réserves sont extrêmement limitées, comme c'est le cas en France, et la contribution des régimes de retraite à l'accumulation est faible. La question se pose alors de savoir si cette absence d'influence directe s'accompagne ou non d'un effet indirect découlant d'une diminution de l'épargne libre des ménages.

Le problème est généralement étudié dans le cadre de la théorie dite du cycle de vie. L'individu y est supposé déterminer son comportement de consommation — et donc d'épargne — non pas à partir de ses revenus de l'instant, mais en tenant compte de l'ensemble de ses ressources durant toute sa vie. Cette hypothèse conduit à un profil de patrimoine selon l'âge assez caractéristique : la fortune augmente jusqu'à l'âge de la retraite pour diminuer ensuite. La rapidité de la croissance puis de la décroissance du patrimoine dépend, bien entendu, d'un assez grand nombre de variables : niveau des ressources, héritages reçus, héritages que l'on souhaite léguer, etc.

Si l'on introduit un système de prévoyance collective de la retraite, ce schéma peut se modifier pour deux raisons principales. Tout d'abord, les ménages considérant qu'ils détiennent une créance sur la caisse de retraite peuvent être conduits à une moindre accumulation d'actifs physiques ou financiers. En actualisant le flux aléatoire des retraites futures, on peut calculer un « équivalent patrimonial des droits à la retraite », cet « actif » de nature assez particulière peut alors se substituer à des actifs plus traditionnels. Bien entendu, l'effet des systèmes de retraite sur l'épargne des ménages dépendra du degré de substituabilité que les ménages retiennent. Mais, à la limite, 1 franc d'équivalent patrimonial des droits à la retraite réduit de 1 franc le patrimoine des ménages. C'est en adoptant cette hypothèse extrême que Martin Feldstein estime que les 3 500 milliards de dollars d'équivalent patrimonial brut des ménages américains représentaient, en 1978, 58 % de leur patrimoine physique et financier traditionnel net (6 000 milliards) et les mécanismes de prévoyance collective seraient ainsi responsables d'une minoration du stock de capital de quelque 40 % ; en effet, si l'on admet une parfaite substituabilité, le patrimoine accumulé en l'absence de ces régimes de retraite par répartition s'élèverait à 9 500 milliards.

En France, à partir des mêmes méthodes d'estimation, nous parvenons à un équivalent patrimonial de l'ordre de 3 900 milliards de francs pour 1976 à rapprocher de l'estimation faite par l'INSEE du patrimoine net physique et financier des ménages pour cette même année : 4 716 milliards de francs. Au Royaume-Uni, les grandeurs correspondantes seraient 177 et 167 milliards de livres en 1973, selon R. Hemming. Ainsi l'équivalent patrimonial des droits à la retraite serait, outre-Manche, supérieur au patrimoine traditionnel possédé par les ménages.

On peut, toutefois, faire intervenir un autre argument qui joue en sens inverse du précédent. Jadis, avant la mise en place des systèmes collectifs, la retraite n'existait pas pour nombre d'individus, ils travaillaient pendant toute la durée de leur vie. Pour d'autres, une cessation de l'activité avait été prévue, mais à un âge assez avancé parce qu'il n'était pas concevable que l'accumulation réalisée pendant la vie active suffise à financer une retraite longue. L'instauration des systèmes de retraite peut conduire ces individus qui ne prévoyaient pas ou peu de retraite à reconsidérer leur calcul et à envisager une cessation d'activité vers soixante-cinq ans environ. Il n'est pas certain que la retraite versée par les mécanismes institutionnels soit véritablement suffisante. Dès lors, les individus qui n'épargnaient pas parce que toute retraite leur était interdite en raison de la modicité de leurs ressources vont se mettre à épargner, parce que la mise en place des systèmes collectifs ne leur demande plus qu'un effort d'appoint. D'une façon plus générale, on peut faire l'hypothèse que les systèmes de prévoyance collective conduisent à un abaissement de l'âge de la retraite (qui est, en effet, constaté empiriquement), et que cette modification du cycle de vie conduit à une épargne plus importante réalisée sur une période d'activité plus courte dans le dessein d'améliorer le niveau de consommation de cette retraite allongée. Dans ces conditions, une cause d'augmentation de l'épargne apparaît, qui peut atténuer l'effet dépressif dont il a été question au paragraphe précédent.

Même dans le cas où l'on admet l'éventualité d'une influence négative des systèmes de retraite sur l'épargne, il convient de s'interroger sur le caractère nouveau du phénomène. Avant la mise en place de semblables systèmes, le financement des périodes d'inactivité ne reposait pas entièrement sur l'épargne individuelle antérieurement accumulée. Une part des ressources dont disposaient les inactifs provenait de leur propre famille et notamment de leurs enfants. Cette solidarité « intergénération » se traduisait soit directement par l'hébergement et la prise en charge des parents âgés, soit indirectement par l'intermédiaire de versements monétaires. Aussi peut-on soutenir que la mise en place de systèmes collectifs de prévoyance ne modifie pas fondamentalement — tout au moins au niveau des chiffres globaux — la solidarité entre les générations : elle ne ferait que l'institutionaliser. Ce qui, jadis, était directement transmis des enfants à leurs parents passerait maintenant par l'intermédiaire des caisses de retraite.

Enfin, on peut poser le problème d'un autre manière et se demander si les ménages considèrent véritablement que les cotisations qu'ils versent aux régimes de retraite sont une épargne.

On le constate aisément, les arguments théoriques ne permettent pas de conclure.

Trois analyses pour la France

C'est en introduisant l'équivalent patrimonial des droits à la retraite parmi les variables explicatives de l'épargne des ménages américains que Martin Feldstein a cru déceler un effet négatif : à mesure que cet équivalent patrimonial augmente (notamment en raison de l'extension du pourcentage d'individus couverts), l'effet dépressif sur l'épargne aurait été plus fort, aboutissant à une amputation de l'ordre de 40 %. Cette conclusion est cependant controversée.

Pour la France, trois analyses ont été menées. La première concerne le taux d'activité des individus âgés de plus de soixante-cinq ans. Il semble que la diminution du taux d'activité des personnes âgées, qui est liée à la généralisation des systèmes de retraite, ait pour effet d'augmenter quelque peu l'épargne.

De même, si le développement des mécanismes de prévoyance collective est apprécié à l'aide d'un indicateur qui reflète la façon dont la population est couverte par le système de prévoyance (prestation moyenne par bénéficiaire multipliée par le pourcentage de cotisants dans la population), un effet dépressif sur l'épargne se fait jour, ce qui ici encore va dans le sens des résultats américains.

En revanche, lorsque l'équivalent patrimonial des droits à la retraite est directement pris en compte, son effet sur l'épargne est très difficile à faire apparaître. Et la même indétermination se rencontre lors de l'analyse empirique qui tente d'assimiler les cotisations versées à une épargne plutôt qu'à un impôt.

Finalement, il ne semble pas que les systèmes de prévoyance collective de la retraite aient eu (même aux Etats-Unis) l'influence dramatique sur l'épargne que l'on aurait pu craindre. En France, un léger effet dépressif ne peut être complètement exclu. Si celui-ci était aussi important que Feldstein l'estime, il faudrait savoir si l'augmentation du bien-être collectif que les systèmes de retraite permettent n'est pas surcompensée par le ralentissement de la croissance qui leur serait imputable.

Rien ne permet de penser que telle est la situation. Dans plusieurs pays développés, les effets des systèmes de retraite sur l'épargne au cours des phases d'expansion semblent peu significatifs. L'expérience des Etats-Unis au cours de la période de l'entre-deux-guerres peut donner à penser qu'il n'en sera pas obligatoirement de même en période de crise, mais, quoi qu'il en soit, ces effets ne peuvent être que très limités.

(*) Université de Paris-X et Centre de recherche économique sur l'épargne (CREP).



BONNES FEUILLES

Un nouveau livre d'Alfred Sauvy : « la Machine et le Chômage »

Notre collaborateur, Alfred Sauvy, publiera prochainement un nouvel ouvrage (1), « la Machine et le Chômage », dont nous donnons ici quelques extraits.

Les hommes politiques

Dès l'instant que les experts gardent un silence prudent, ou se confinent dans des expressions trompeuses, *telles que « remplacer le travail par du capital »*, il ne faut pas s'étonner de voir les hommes politiques céder volontiers à la facilité. Pour ceux qui sont au pouvoir, c'est, du reste, une sorte de disculpation : ne pouvant, selon la formule, « arrêter le progrès », ils pensent, en face du chômage, bénéficier d'une certaine excuse. Voici une citation d'un ministre français en 1978 :

« Le drame (sic) *c'est qu'il faut beaucoup moins d'ouvriers pour construire un canal électronique qu'une centrale mécanique. Déjà, nos équipements sont venus de l'étranger, mais les constructeurs français s'apprêtent à licencier les hommes devenus inutiles. »*

Pour illustrer combien la technique moderne est génératrice de sous-emploi, le délégué à l'aménagement du territoire, André Chadeau, se lamente aussi (1978) :

« Au lendemain de la libération, les Houillères du Nord employaient 225 000 salariés. Demain, les quatre tranches de centrales nucléaires de 1 000 MW en emploieront beaucoup moins. »

L'idée est suggérée d'une suppression définitive. Jamais, d'ailleurs, le précédent de l'agri*culture n'est évoqué.*

Il ne s'agit encore que d'une appréhension primitive, mais voici deux citations, plus caractéristiques encore de l'ignorance sur le sujet.

A l'Assemblée nationale, lors du débat sur le budget de l'industrie de 1978, le député Schwartz (majorité au pouvoir) préconise, *« dans le tertiaire, la substitution du travail au capital »*.

C'est, en somme, supprimer la machine à photocopier, pour donner du travail à des dactylos et, à un stade plus poussé, supprimer la machine à écrire, pour occuper un nombre plus élevé de copistes. Il est difficile d'être plus rétrograde.

Le Sénat n'est d'ailleurs pas en reste : à *l'occasion du débat sur le budget du minis*tère du travail de l'année 1978 également, le sénateur Jung (majorité au pouvoir) déclare (5 décembre 1977) :

« Là où en France le travail est fait par dix personnes, si on pouvait en mettre onze ou douze, un grand pas serait fait pour améliorer la situation de l'emploi. »

Le plus piquant est que cette proposition est formulée dans un débat sur le budget et que l'auteur de cette proposition, sans doute approuvée par nombre de ses collègues, ne voit pas l'augmentation de la dépense qui résulterait de cette augmentation de personnel, pour un même travail. Une fois de plus, nous voyons le manque de liaison entre les comptes en *hommes* et *les comptes financiers*, même lorsque la liaison est directe et élémentaire.

Les illusions des hommes politiques et l'impuissance qui en résulte pour eux sont d'autant plus préoccupantes qu'au lieu d'être des *avocats, comme autrefois, ils ont étudié l'éco*nomie aux plus hauts sommets.

Dans son ouvrage *L'avenir n'est écrit nulle part*, dans des discours et des articles, M. Michel Poniatowski se montre si marqué par la lecture du rapport S. Nora-A. Minc (voir p. 104) qu'il voit toute la société absorbée par la télématique. Attaché à la seule question des communications, il ne tient compte ni des nombreuses activités vitales peu progressistes ni des importants besoins, publics ou privés, non *couverts. Il serait facile, en transposant les* termes, de retrouver les arguments des adversaires de la mule Jenny et du métier Jacquard.

Cette analyse sommaire et effective, toute visuelle et localisée sur quelques points n'occupant, dans l'ensemble de l'activité économique, qu'une place limitée, est, du reste, partagée par une partie de l'opinion. Si ces vues étaient justes, il faudrait passer dès maintenant à la planification. Mais, sentant ce pas dangereux, M. Poniatowski affirme que le choc frappe autant les sociétés marxistes planifiées que les sociétés capitalistes, alors que les premières sont à la recherche *continuelle* de *main-d'œuvre*.

Les syndicats

Engagés dans la défense continue des salariés, les représentants du travail ont été amenés peu à peu à étudier la question de plus près que les enseignants et que de nombreux employeurs. La connaissance de l'économie est, chez certains d'entre eux, étendue, mais leur *objectif précis et la crainte de mécontenter* la base ou leurs collègues ne leur permettent pas d'exprimer pleinement leur pensée.

Il est donc plus clair, ici, de parler d'*attitude* que de connaissance.

De toute façon, les syndicats, même modérés, souhaitent une réforme profonde des institutions et de l'entreprise privée. Sans formuler nécessairement de théorie économique ni s'opposer, dans le principe, aux innovations techniques, ils demandent que *l'ouvrier conserve son emploi ou en obtienne* un équivalent à celui qu'il a perdu.

L'exemple est classique, des serreurs de freins des chemins de fer américains, qui ont demandé, et obtenu, pendant un certain temps, à conserver leur salaire et leur fonction, en restant sans utilité, auprès du frein automatique.

Chaque syndicat juge la question non en fonction de l'économie générale, mais du point de vue des ouvriers de sa branche. Or l'intérêt d'une branche commande souvent, même pour les employeurs, de limiter la productivité.

Les syndicats allemands sont plus favorables à la machine que les français et plus encore que les britanniques. Ayant une vue *plus générale, ils demandent que le profit* supplémentaire soit affecté au reclassement et à la création de nouveaux emplois.

Quant au maintien du personnel en surnombre, il s'exerce au détriment de la rentabilité et, par suite, de la recherche d'autres solutions.

Un autre reproche a *été* formulé contre l'informatique : le geste de l'ouvrier est contrôlé et même jugé par une machine ; cette subordination a été trouvée astreignante et contraire à la dignité ; mais cette attitude n'est pas générale.

Progrès technique, gaspillage et ressources naturelles

Suivons le cours des événements, du point de vue des attitudes à l'égard du progrès technique et de l'emploi, les années 70 ont été marquées par :

— la prise de conscience de l'environnement ou, plus précisément, de la dégradation du capital de base, les ressources naturelles ;

— la dénonciation des gaspillages.

*Ces deux questions sont liées, car les cal*culs de rentabilité capitaliste ou les jugements personnels conduisent souvent, de façon irrationnelle, à mettre hors d'usage (jeter) divers produits ou objets (métaux, papier, etc.), alors *que la prise en considération des ressources de* la planète (l' « amortissement de la *nature* ») dicterait une autre solution. Le cas le plus souvent mis en évidence est celui des ressources non renouvenables et particulièrement de l'énergie.

Lors de la prise en considération de ces facteurs, souvent négligés, il a été spécifié, de divers côtés, que les travaux contre la pollution fournissaient de nouveaux emplois. Ce jugement renouvelle l'erreur commune selon laquelle *le travail est un but en soi et les tâches man*quent. C'est d'ailleurs selon cette même idée que le progrès technique est jugé destructeur d'emploi. En fait, pour obtenir une richesse déterminée, le produit final, il faut désormais consacrer plus de temps direct (travaux dans une usine par exemple) et indirect (produits achetés pour la lutte antipollution). Le coût se retrouve ailleurs *(hausses de prix, réduction* des investissements, etc.).

Après une période d'émotion et de bonnes résolutions, les habitudes de gaspillage, ou plus exactement de consommation excessive *et inutile, n'ont guère changé, du moins en* France. Si quelques modestes efforts ont porté sur l'énergie, c'est en raison de la hausse de son prix. Mais leur insuffisance grave est défavorable à l'emploi.

L'innovation

Contrairement aux vues des *stagnationnistes*, le désir d'innovation est plus répandu qu'il n'a jamais été, encore stimulé par la pénurie d'énergie en vue et par l'industrialisation des pays en développement. Ce qu'on appelle improprement la crise a eu, sur ce point aussi, des effets inverses de la grande crise des années 30. Les recherches portent particulièrement sur les énergies nouvelles (soleil, vents, marées, houle), le domaine nucléaire (surgénérateurs et fusion de l'atome), la pétrochimie, l'agriculture et l'alimentation (agriculture biologique, alimentation du bétail, viande végétale et synthèse de protéines, machines à récolter, etc.), l'aquaculture et l'exploitation rationnelle des pêches, des nodules sous-marins, etc. La plupart des progrès attendus doivent être favorables à l'emploi...

La recherche de l'emploi

Au début de toute recherche, même appliquée, l'emploi n'est guère en vue, encore que la répartition des crédits publics a pu être inspirée par cet objectif. Lorsqu'une recherche est en cours, on peut distinguer, à peu près, trois phases :

— *Une phase proprement technique et scientifique*, pendant laquelle sont cherchés les moyens d'atteindre un objectif déterminé, par exemple, l'utilisation du soleil comme source *d'énergie ou la synthèse des protéines. Les* procédés en vue trouvent une assez large audience dans les publications, même non spécialisées ;

— *Une phase où entrent les calculs financiers* pour juger si l'application est rentable, dans le sens usuel du mot. Le public est moins intéressé par ces considérations, souvent destructrices de rêves, mais la question entre dans le domaine des administrations (finances, plan, ministères ou entreprises intéressés) ;

— *Une phase où sont examinées les conséquences sur l'emploi.* Presque toujours directes et superficielles, les vues ne pénètrent pas le fond du sujet.

Ces trois phases peuvent, bien entendu, se chevaucher.

Politique d'innovation

Quels que soient les déboires de l'emploi et les erreurs commises à son sujet, l'innovation reste souhaitée dans les pays occidentaux et fait même parfois l'objet d'un culte. En cette matière, les plus libéraux reconnaissent aujourd'hui la nécessité d'une intervention de l'Etat. Sans doute, la découverte est-elle capricieuse, *dépendant de hasards insaisissables* ; encore faut-il leur donner leur chance. La question des répercussions sur l'emploi n'a jusqu'à présent guère influencé les décisions initiales. Cette abstention est-elle préférable dans l'état, *si fruste, où sont nos connaissances sur l'em*ploi ? Réponse négative, parce que l'expérience, qui fait tant défaut, peut être la source de lumière qui manque tant.

Les progrès de l'électronique

Depuis son accélération, il y a deux siècles, le progrès technique n'a pas été continu. Dépendant largement du hasard, il a procédé par secousses et révélations. Lente à ses débuts, particulièrement en France, l'électronique a pris, ces derniers temps, l'allure d'un bouleversement. Comme il s'agit de mouvements en cours, sinon en avant de nous, et comme cette secousse a donné lieu à une reprise des débats sur ce vieux sujet, la question a été reportée au chapitre 7, en seconde partie.

(1) Chez Dunod.

BIBLIOGRAPHIE

TIERS-MONDE : TROIS QUARTS DU MONDE
de Maurice Guernier

Court, clair, courageux. Ce sont là les trois qualités essentielles du dernier livre de Maurice Guernier, qui est aussi un rapport au club de Rome. Nous avons lu tellement de textes qui emberlificotaient le sujet, ou qui répétaient longuement les mêmes choses en se gardant bien d'esquisser des solutions ! Ici, la pédagogie est prolongée par des propositions d'actions. Dans un premier temps, Maurice Guernier répond à la question : pourquoi les résultats du passé sont-ils si décevants ? Insistant sur deux thèmes : les difficultés de la croissance sous les tropiques et les erreurs de la politique de développement (l'occidentalo-centrisme, l'aide inadaptée, le micro-nationalisme, la loi des plus forts dans le libre-échange mondial).

L'auteur s'interroge ensuite devant les nouvelles difficultés du tiers-monde : doublement de la population mondiale ; dégradation écologique ; ambiguïtés de l'industrialisation ; crise économique globale ; pénuries alimentaires ; *régression de la qualité* des hommes ; complexité croissante de la gestion des Etats.

Que faire ? Parmi les propositions d'actions de Maurice *Guernier — qui seront celles du* club de Rome, — citons : la création de grandes communautés de développement dans le *tiers-monde* qui *s'ouvriraient* par des accords *contractuels* aux autres communautés du monde, l'organisation du monde rural pour deux milliards d'hommes, de femmes et d'enfants, la décentralisation des agences des Nations unies et le renforcement de l'action de la C.E.E.

C'est sur une note d'espoir que se termine cet ouvrage très dense : pour la première fois, les hommes ont une connaissance planétaire des problèmes.

P. D.

★ *Tiers monde : trois quarts du monde.* Editions Dunod, 154 pages. 49 F environ.

DROIT DE LA SÉCURITÉ ET DE LA SANTÉ DE L'HOMME AU TRAVAIL
de Monique Sojcher-Rousselle

A l'intersection du droit et de la technologie, il ne paraît pas qu'il y ait en France un ouvrage équivalent. Le régime des établissements classés et la protection de l'environnement d'une part, les règlements sur l'hygiène et la sécurité du travail d'autre part, interfèrent ici de telle façon que la finalité des règles n'est pas toujours claire : police de l'industrie dans un sens écologique ou protection des travailleurs ? Sans doute de plus en plus souvent l'un et l'autre.

Mme Sojcher-Rousselle fournit au lecteur français de nouvelles matières à réflexion ; ainsi pourquoi une solution « réglementariste » aux problèmes de sécurité? La prévention des accidents et l'hygiène sont-elles améliorées par la multiplicité des textes où contrôleurs et contrôlés perdent leur latin ? L'auteur traite également d'une question non encore correctement résolue en France : celle du statut de la médecine du travail (loi belge du 28 décembre 1977).

La transition est immédiate entre sécurité et amélioration des conditions de travail. Mme Sojcher-Rousselle consacre des pages neuves à ce dernier point *sous le titre inquiétant pour le* juriste : « Can legislation help? » (les lois peuvent-elles être un secours ?) En revanche, la responsabilité pénale du chef d'entreprise qui, en France, est le nœud de dures controverses, ne semble pas en Belgique un sujet aussi « passionnel ».

GERARD LYON-CAEN.

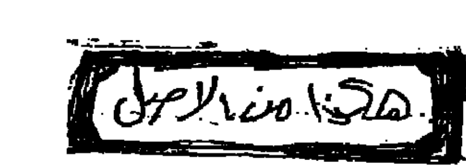
★ Editions Bruylant, Bruxelles; coll. « Droit social », 439 pages.

LES SUGGESTIONS DU PERSONNEL
de Paul Durignieux

La « boîte à idées » a, paraît-il... cent ans. Elle aurait été mise en service pour la première fois en Ecosse en 1880. C'est ce que nous apprend M. Paul Durignieux, ingénieur chez Timken-France, qui vient de publier un livre sur *les Suggestions du personnel*. Il nous apprend bien d'autres choses, grâce à son expérience de praticien, sur les diverses possibilités des systèmes de suggestion, l'organisation d'un service qui en a la *responsabilité, le rôle de l'ani*mateur, l'examen des idées lancées, la procédure de leurs réalisations.

Des conseils aideront aussi les responsables qui se posent les questions : comment éviter les échecs, comment stimuler les suggestions ? L'auteur *nous* dit : *« Les principes indiqués dans ce livre concernent toutes les communautés employant plus de deux cents personnes »*, c'est-à-*dire qu'ils touchent* aussi bien les entreprises que les municipalités ou les administrations. Un bon moyen, on s'en rendra compte au fil des pages, de diffuser efficacement les responsabilités.

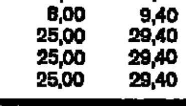
★ Paul Durignieux, *les Suggestions du personnel*. Les Editions d'organisation, 128 pages, 68 F env.



ANNONCES CLASSEES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	57,00	67,03
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,46
IMMOBILIER	39,00	45,86
AUTOMOBILES	39,00	45,86
AGENDA	39,00	45,86
PROP. COMM. CAPITAUX	105,00	123,48

ANNONCES ENCADRÉES	Le m/m col.	T.C.
OFFRES D'EMPLOI	33,00	38,80
DEMANDES D'EMPLOI	8,00	9,40
IMMOBILIER	25,00	29,40
AUTOMOBILES	25,00	29,40
AGENDA	25,00	29,40





emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

emplois internationaux
(et départements d'Outre Mer)

RECHERCHE D'URGENCE

DES INGÉNIEURS ET AGENTS DE MAITRISE DE HAUT NIVEAU POUR L'EXPLOITATION DE COMPLEXES PÉTROCHIMIQUES EN AFRIQUE DU NORD

Les installations, dont la puissance installée est de l'ordre de 500 MW. comportent des générateurs de vapeur, des machines tournantes (turbo-générateurs, turbo-compresseurs, moteurs électriques, diesels, etc.), des échangeurs, des tours de séchage, de régénération, de distillation, ainsi qu'un système de contrôle et de régulation, avec centralisation des données sur ordinateur.

Les postes, à pourvoir par des coopérants de nationalité française, sont les suivants :

CHEFS DE QUART « FABRICATION »

- Ces 10 AGENTS DE MAITRISE seront responsables, sous l'autorité d'ingénieurs chefs de zone, de la conduite des lignes de production ; ils dirigeront et contrôleront le travail de conducteurs de tableaux et d'opérateurs spécialisés.
- Les candidats devront posséder une bonne expérience industrielle et être capables de participer à la formation du personnel.
- Logement assuré.

CONDUCTEURS de TURBOCOMPRESSEURS

- Ces 10 AGENTS DE MAITRISE seront chargés d'assurer la conduite de trois turbo-compresseurs (surveillance, manœuvres, réglages, mise en service, arrêts...) et devront participer également aux dépannages.
- Les candidats devront posséder une bonne expérience industrielle et être capables de participer à la formation du personnel.
- Logement assuré.

INGÉNIEURS

- Ces Ingénieurs diplômés (ou assimilés) devront posséder une solide expérience dans l'un des domaines suivants :

— PRODUCTION PÉTROCHIMIQUE (raffinerie, steam-cracking, liquéfaction).

— ENTRETIEN (mécanique, électricité, instrumentation...).

— APPROVISIONNEMENTS

— SÉCURITÉ INDUSTRIELLE

- Connaissance de l'anglais technique souhaitée.
- Logement et voiture de service assurés.

La scolarisation des enfants des coopérants sera assurée sur place dans des écoles et lycées français dépendant de l'Office universitaire et culturel français et des postes d'institutrices pourront être proposés aux épouses à la rentrée scolaire de septembre 1980.

Envoyer curriculum vitae détaillé manuscrit, photos, prétentions et date de disponibilité à :

C. C. T. A.
B.P. 69 - 92302 LEVALLOIS CEDEX.

S.S.C.I. en forte expansion (C.A. 68 M.F.) 390 personnes, recherche

INGENIEURS INFORMATICIENS

pour projets informatiques au

MOYEN ORIENT

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo, prétentions à N. 5917
PUBLICITES REUNIES
112, Bd Voltaire - 75011 Paris

SOCIETE D'ENGINEERING recherche pour construction et montage de plates-formes

2 SUPERVISEURS ELECTRICIENS

2 SUPERVISEURS

structure métallique PIPING. Anglais indispensable. Expérience C.V. et prétent. à A.M.P. sous réf. 9122/AL 40, rue Olivier-de-Serres 75015 Paris qui transmettra.

Recherche Jeune Fille au pair pr au moins 1 an ds une famille près de Stuttgart (Allemagne).

Ecr. s/nº 654, à Régie-Presse GmbH, Rathenauplatz 1 a, D-6000 Frankfurt, qui transmet.

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS recherche pour sa filiale de CAMEROUN

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

ARTS - DECO ou ARCHITECTURE
Expérience second œuvre animation, responsabilité. Négoce matériaux décoration, bâtiment, Conseil et assistance clientèle entreprises et Particuliers.

Avantages habituels d'expatriement.

Adr. C.V. et prét. à nº 53.822 Contesse Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris cedex 01 qui transmettra.

Un comptable qui aime l'avion et l'afrique

Votre base ? Paris. Votre terrain d'action ? Pour 80 % au moins de votre temps, l'Afrique noire francophone où notre groupe diffuse des véhicules automobiles et des biens d'équipement. Vous y effectuerez des missions de remplacement de courte ou longue durée dans notre dizaine de filiales.

Cinq années au moins d'expérience, acquise en partie comme comptable principal dans une société commerciale ou industrielle, sont nécessaires pour bien remplir cette fonction. Avec au départ une formation de niveau BP, DUT ou BTS. Et, bien sûr, une complète mobilité. Le caractère non routinier de cette activité, l'enrichissement personnel que vous pourrez en tirer devraient vous plaire ; sans dédaigner non plus les avantages matériels que le poste comporte.

Faites connaître aux consultants de SIRCA, sous référence 802 393 M, que vous êtes prêt à prendre l'avion ! Les candidatures de célibataires nous paraissent les plus adaptées à la fonction.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

Importante Entreprise Française de Bâtiment et Travaux Publics fortement implantée à l'étranger recherche pour les U.S.A.

le directeur de son agence à vocation Travaux Publics

Pratique courante de l'anglais et sérieuses références indispensables.

Adresser CV, photo et prétentions sous No 53.712
CONTESSE PUBLICITE 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Coordination/Organisation
Le Conseil des Communautés Européennes à Bruxelles

organise un concours pour un(e)

assistant(e) adjoint(e)

ayant des responsabilités de coordination, d'organisation, de planification et de contrôle de travaux de frappe, traduction, reproduction et diffusion de documents.

☐ Être né après le 31.12.1944 et être ressortissant d'un des États membres des Communautés européennes. ☐ Études du niveau secondaire (ou expérience professionnelle d'un niveau équivalent). ☐ Connaissance d'une 2e langue des Communautés (allemand, anglais, danois, italien, néerlandais). ☐ Expérience professionnelle d'au moins 2 ans dans le domaine ci-dessus. ☐ Traitement mensuel net 42.900 FB (le cas échéant, indemnité de dépaysement et allocations familiales).

Autres conditions cf. texte de l'avis de concours.

Pour obtenir ce texte et le formulaire d'acte de candidature obligatoire, écrire carte postale avant le 19 mai 1980 au Service du Recrutement - Secrétariat Général du Conseil - rue de la Loi 170 - B-1048 Bruxelles (Belgique).

Il ne sera pas donné suite aux demandes postées après cette date.

CHEF DE DIVISION INFORMATIQUE
AFRIQUE FRANCOPHONE

Une très importante société de service public (effectif 1500 pers.) recherche pour son siège le responsable de sa division couvrant l'ensemble des activités informatiques de l'entreprise (exploitation des chaines existantes, maintenance des programmes correspondants, définition et mise en place d'un plan informatique avec les utilisateurs, simulations techniques ...).

Ce cadre supérieur aura autorité sur 26 personnes dont 6 cadres.

Formation scientifique supérieure: ingénieur grande école, doctotat, DEA ... Expérience minimum informatique 5 ans.

Résidence grande ville universtitaire d'Afrique Francophone au bord de la mer. Rémunération élevée. Logement, statut et avantages habituels expatriés. Couverture sociale. Congés 10/ 2 mois.

Adresser CV détaillé sous référence 09806 à
Paul Louis QUINIOU
Conseil en Recrutement de Cadres
39 Champs Elysées 75008 Paris

---

le développement international SOFITEL - UTH

nous recherchons pour :

- LA COTE-D'IVOIRE (1)
- LE SIERRA LEONE (2)
- et BAHREIN (3)

3 CHEFS COMPTABLES

Nous souhaitons intégrer des collaborateurs de formation DECS ou de niveau, possédant une expérience minimum de 5 ans et maîtrisant parfaitement la comptabilité générale et analytique.

Nous proposons un contrat d'expatriés avec les avantages y afférent, (voyages, congés, logement, couverture sociale etc...) et de réelles possibilités de carrière au sein d'une chaîne Française.

Les postes : 1 et 2 sont à pourvoir rapidement, 2 et 3 exigent l'Anglais.

Merci d'adresser C.V. et photo sous référence PL 02 à :

NORAY Consultants
28, rue de l'Echiquier - 75010 Paris
Téléphone : 246.12.28
(réponse et discrétion garanties)

bleu

CSNCR

L'INSTITUT INTERNATIONAL DE RECHERCHES SUR LES CULTURES DES ZONES TROPICALES SEMI-ARIDES (ICRISAT) près de Hyderabad, en Inde, recherche

EXPERT EN ANTHROPOLOGIE SOCIALE
(affecté en Afrique de l'Ouest)

Le candidat travaillera avec l'équipe de l'Institut constituée de chercheurs en sciences biologiques, physiques et socio-économiques. Il participera à la définition et à la conduite de recherches sur des carrés et des villages au Niger et en Haute-Volta afin de fournir les données premières de base couvrant plusieurs périodes de temps et diverses régions. Ces données permettront l'analyse du développement agricole et l'évaluation des options technologiques pour l'agriculture. Le candidat doit amorcer d'autres études contribuant aux objectifs du programme régional. L'emploi est de deux ans avec possibilités d'extension.

Profil : Doctorat en anthropologie sociale ou une discipline étroitement liée à l'anthropologie sociale. Expérience de l'application des principes d'anthropologie sociale aux problèmes du développement agricole est souhaitable. Facilité de français est nécessaire. L'anglais étant la langue officielle de l'Institut, une bonne connaissance de cette langue est nécessaire. Un individu sans doctorat pourrait être reçu comme étudiant préparant son doctorat ou dans d'autres emplois. Rémunération liée aux qualifications et à l'expérience ; indemnités supplémentaires attrayantes.

Prière d'adresser curriculum vitae avec les noms de trois références avant le 15 mai 1080 à Director General, ICRISAT, ICRISAT Patancheru P.O., Andhra Pradesh 502 324, Inde.

Société Ingénierie rech. pour mission étranger 2 ans

INGÉNIEUR

40 ans environ

Spécialiste traitement des eaux industrielles et chaudières, minimum 5 ans exp. exploitation ou mise en service. Adresser curriculum vitae à REGIE-PRESSE nº T 019218 M 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris

---

Pour contrat de 2 ans renouvel. au titre du ministère de la Coopération Télédiffusion de France recherche

UN TECHNICIEN MAINTENANCE MAGNÉTOSCOPES

expérimenté, niveau B.T.S. (type FERNSEH, SONY, BVU, IVC) en vue affectation auprès de l'Office de Radiodiffusion Télévision du Niger. Adress. C.V., référ. profess. et photo à Télédiffusion de France pièce 103, bur. des Coopérants, 21-27, rue Barbès, 92120 MONTROUGE

SOCIETE D'ENGINEERING recherche pour chantier réalisation plate-forme OFFSHORE (étude + chantier)

INGÉNIEUR DE PROJET

Constructions métalliques Anglais indispensable. Expérience technique OFFSHORE 5 ans. Env. C.V. et prétentions à : A.M.P. sous réf. 9126/AL 40, rue Olivier-de-Serres 75015 Paris qui transmettra.

ECCOT.T
DIVISION INTERNATIONALE recherche pour départ immédiat MOYEN-ORIENT 50 CONTROLEURS (Agent de Maîtrise) Dans les corps de métier suiv. :

SOUDURE TUYAUTERIE (niveau BTS ou contremaître)

GÉNIE CIVIL (niveau bon chef d'équipe)

MACHINES TOURNANTES ET STATIQUES (niveau contremaître ou BTS mécanique générale)

ÉLECTRICITÉ MT-HT (niveau contremaître ou BTS)

Régulation instrumentation niveau contremaître)

Pour tous ces postes anglais écrit et parlé indispensable. Passeport en court de validité.

Se prés. ou adresser derniers certificats de travail à ECCO. Division Internationale, 80, bd Sébastopol, 75003 PARIS



emplois régionaux

DIRECTEUR D'USINE
TOURAINE - 120.000 F +

La Société - C.A. 56.000.000 F - est spécialisée dans la fabrication de biens d'équipement d'intérêt collectif. Ses produits sont renommés et de qualité. Pour l'une de ses usines - 100 personnes - située à 35 kms de Tours, elle recherche un CHEF DE PRODUCTION, autonome et dépendant du siège, ayant une très bonne expérience du commandement d'ateliers fabriquant en petites et moyennes séries. Des connaissances en tôlerie seraient très appréciées.

Envoyer CV détaillé et prétentions sous réf 301/06M à A. POUANT 22 rue St Augustin 75002 PARIS

France Cadres



Telemecanique

L'UN des PREMIERS FABRICANTS et EXPORTATEURS MONDIAUX DE CONSTITUANTS ET SYSTÈMES POUR AUTOMATISMES

10000 personnes - 1,8 Milliard de Francs
Rech. pour ses Établissements installés à :
06 CARROS (près NICE)

INGÉNIEUR « HOMOLOGATION » CIRCUITS INTÉGRÉS L.S.I.

SÉLECTION DES FOURNISSEURS. NORMALISATION ET HOMOLOGATION DES COMPOSANTS. Prescription, conseil et information technique à l'Entreprise. Validation de technologie. Analyse des défaillances.

UN « TECHNOLOGUE »

- ANGLAIS COURANT : téléphones fréquents et séjours aux U.S.A. et au Japon.
- Plusieurs années CHEZ UN FABRICANT (anglo-saxon de préf.) DE CIRCUITS INTÉGRÉS L.S.I., dans des Sces de Développement de process ou dans des « lignes pilotes », de préf. MOS.

DISCRÉTION ABSOLUE. Lettre manuscrite, C.V. détaillé, rémunération et photo ss. réf. 4326 à




sélection conseil
98, AV. DE VILLIERS, 75017 PARIS

Important groupe français, dans le cadre du développement et de l'extension de ses activités, recherche pour sa division « Equipement Naval » de son usine de Marseille

INGÉNIEURS TECHNICO-COMMERCIAUX

de formation Génie Maritime, E.N.S.M. Nantes ou Ecole Britannique ou Américaine équivalente. Expérience 5 à 10 ans en équipements Navals.

Envoyer C.V. détaillé en précisant ses réalisations marquantes et prétentions au nº 7.993 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09, qui transmettra.

EFCIS

CIRCUITS INTEGRES MOS
recherche pour sa
DIRECTION MARKETING :

INGENIEURS ELECTRONICIENS

Pour analyse et évaluation de nouveaux produits et de nouveaux marchés.

- 2 à 3 ans d'expérience minimum dans la conception de circuits intégrés MOS
- anglais courant.

ASSISTANT MARKETING

Par synthèse de prévisions et de résultats, négociation avec la production et le commercial. Participation à l'élaboration du plan produit de la Société.

- formation supérieure en gestion, avec expérience préalable en secteur commercial ou marketing.
- anglais courant.

POSTES A POURVOIR A GRENOBLE.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à EFCIS B.P. 217 - 38019 GRENOBLE CEDEX.

---

administration ventes
CASTRES (TARN)

Groupe Filatures MAILHE (65 MF de C.A.) recherche, libre assez rapidement, débutant, dynamique, organisateur, animateur d'équipe. Formation type ESC pour ADMINISTRATION VENTES (poste sédentaire).

- liaison : représentants, clients,
- établissement : prix, offres, délais, contrats,
- suivi : exécution, livraisons, facturations, statistiques,
- collaboration à orientations commerciales.

Fonction évolutive. Pratique allemand très souhaitée.

Adressez C.V. et photo sous référence 406 B à

M.L.M. CONSEIL
36, allées Jean Jaurès
31000 Toulouse
Tél. (61) 62.73.66

CSNCR

CONSEIL



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Hypermarché Auchan Lyon St Priest
J – 365 jours !

Maurice Farcy, Directeur depuis quatre ans d'un hypermarché du groupe, chargé aujourd'hui de former l'équipe et de diriger ce nouveau magasin, j'ai l'ambition que cette équipe, dans 2 ans, soit la pépinière des hommes évolutifs nécessaire à l'expansion de la société dans la région Rhône - Alpes.

Vous croyez à l'avenir de la distribution :

Auchan a triplé le nombre de ses hypermarchés en 5 ans, nous avons aujourd'hui 25 hypermarchés. Plus de 50 sont prévus à l'horizon 85. Le groupe Auchan emploie aujourd'hui + de 8.000 personnes et réalise un C.A. de + de 10 milliards de francs.

Pour réaliser cette ouverture, je cherche :

des hommes de caractère et de pari

diplômés d'études supérieures : ESC, DECS, Sciences Eco... (avec ou sans expérience),

- qui savent que la réussite est faite à base d'efforts,
- qui veulent être entièrement responsables de leur gestion,
- qui sont capables de définir des objectifs humains et économiques et de les réaliser,
- qui peuvent diriger une équipe et la faire s'épanouir,
- qui souhaitent que leur évolution de rémunération soit la conséquence de leur réussite et de leurs progrès.

Nous vous offrons, en plus d'un contrat de rémunération annuelle dynamique,

- une formation au métier de l'hypermarché et à la gestion sociale et humaine,
- un outil de gestion sophistiqué,
- la possibilité de cumuler des expériences positives différentes.

Des entretiens d'activités permanents avec votre patron direct vous permettront d'acquérir un développement personnel, qui seul vous autorisera à suivre la filière que tous nos directeurs en place ont suivi :

d'abord chef de rayon ou chef de caisse, puis chef de secteur ou contrôleur de gestion, pour devenir un grand cadre de la société.

Si ce premier pari vous intéresse ... rencontrons-nous !

Ecrivez avec lettre manuscrite, CV, photo, à Maurice Farcy, Directeur Auchan Lyon - Auchan le Pontet - Route Nationale 107 - 84130 LE PONTET.

média-system



SOCIETE NATIONALE ELF AQUITAINE
(PRODUCTION)

recherche

CADRES COMPTABLES OPERATIONNELS

Formation comptabilité supérieure
Anglais courant
Connaissance de l'informatique souhaitée.
Débutants ou quelques années d'expérience
Aptitude à l'expatriation.

Envoyer C.V. détaillé sous référence 53720, à SNEAP - DC Recrutement - 26, avenue des Lilas - Tour 12.04 - 64000 PAU.

---

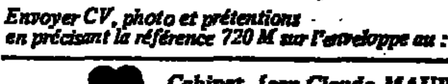
mjb

Entreprise Electricité Industrielle recherche pour son agence de METZ

ingénieur d'affaires

âgé au minimum de 30 ans, de formation supérieure (Ecole d'Ingénieurs), il sera chargé du suivi des affaires au niveau de la réalisation des chantiers et des relations avec la clientèle.
Une expérience de plusieurs années en entreprise, de la conduite de travaux à caractère INDUSTRIEL est nécessaire. Poste évolutif pour tout candidat offrant un réel potentiel de développement.

Envoyer CV, photo et prétentions en précisant la référence 720 M sur l'enveloppe au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

DWM COPELAND

En Europe, nous sommes l'un des plus importants constructeurs de compresseurs et groupes frigorifiques, ayant des usines en Allemagne, en France et en Belgique.

Pour notre filiale de **LYON**

- Effectif : 200 personnes.
- Chiffre d'affaires : plus de 100 millions de F.

Nous recherchons un

DIRECTEUR ADMINISTRATIF

dépendant directement de la Direction Générale, qui aura pour mission de diriger et d'organiser les fonctions :

- Administration Générale,
- Contrôle Gestion,
- Comptabilité - Finances,
- Informatique,
- Personnel.

Ce poste exige plusieurs années d'expérience dans un poste similaire au sein d'une entreprise de dimension internationale et de bonnes connaissances linguistiques en français et en allemand, ainsi qu'en anglais.
Le candidat devra être âgé de 35 ans minimum, être Français ou Allemand, et être diplômé en gestion d'entreprise.

Si vous êtes intéressé par un poste de responsabilité et si vous êtes en mesure de satisfaire à nos exigences, veuillez adresser votre candidature sous forme de lettre manuscrite, en joignant curriculum vitae et photo et en précisant prétentions et date de disponibilité.

Ecrire à : Zentrale Personalabteilung
DWM COPELAND GMBH
Eichborndamm 141-187 D - 1000 BERLIN 51
Tél. : B.D.R. (030) 41 96261.

IMPORTANT ETABLISSEMENT PUBLIC LILLOIS
recherche
Animateur,
réalisation AUDIO-VISUEL

STATUT : Cadre, Adj. Techn.
3.400 F/mois début.
Promotion si capable.
NIVEAU : Bac + 2 ou diplôme.

Ecole audio-visuel.

Env. C.V. manuscr. et détaillé au n° 7963, « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

Foyer de Jeunes Travailleurs recrute pour le 1er sept. 1980 :
ANIMATEUR ou ANIMATRICE
Adr. candidature et C.V. sous le n° 7999, « le Monde » Publ., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

IMPORTANT CABINET DE BREVETS A PARIS

recherche

INGÉNIEUR
GRANDE ÉCOLE

Mécanique-électricité
connaissant Anglais et Allemand.
Ayant de préférence expérience en propriété industrielle.

Adresser C.V. et prétentions à n° 91348 M BLEU,
17, r. Lebel, 94300 VINCENNES

Si, dans le contexte de l'entreprise où vous travaillez, vos possibilités sont trop réduites et ralenties par des circonstances qui n'ont rien à voir avec vos connaissances et vos performances, vous devriez immédiatement saisir l'occasion que nous vous offrons et nous écrire.

Nous sommes une des plus grandes firmes américaines de conseil en management et réputation mondiale. Nous cherchons actuellement plusieurs candidats âgés de vingt-cinq à trente ans comme

JUNIOR CONSULTANTS OU MANAGEMENT TRAINEES

Dans le cadre de nos activités, la progression de votre carrière dépendra de vos connaissances et de vos aptitudes. Vous ne connaîtrez pas un travail de routine car nos activités incluent **la production, la distribution, la vente, le marketing et la formation du personnel.**

Nos clients ont d'importantes sociétés dans tous les secteurs de l'économie et son répartis dans toute la France, ce qui vous appellera à voyager chaque semaine.

Dans notre société, de jeunes licenciés en économie, gestion d'affaires, sociologie, psychologie, etc., ont les meilleures chances. Mais même si vous n'êtes pas diplômé, vous n'êtes pas exclu d'avance si vous pouvez prouver une solide expérience dans les relations humaines.

Une connaissance approfondie de l'anglais est nécessaire, la connaissance de l'allemand ou du néerlandais serait un avantge. Pour les éléments les plus valables, une rémunération élevée est prévue après la période de formation. Si vous êtes intéressé par cette opportunité, envoyez votre curriculum vitae (en mentionnant votre salaire actuel et, de préférence, le numéro de téléphone où l'on peut vous joindre aux heures de travail).

Ecrire sous le numéro de référence LM 14/04/80.

INSIGHT PUBLICATIONS S.A.

Boulevard de la Cambre 42 - Boîte 13 - 1050 BRUXELLES (Belgique), qui transmettra.

---

ingénieur fabrication

SUD-OUEST **PAPIER COUCHÉ**

Une importante papeterie du Sud-Ouest (1000 personnes) recherche un Ingénieur Adjoint au Chef de Fabrication. Il sera responsable à court terme d'une très grosse chaine de fabrication de papier couché de haut de gamme (110 personnes - 80000 T/an) tant sur le plan de la production que de la qualité, de la productivité, des budgets, des études d'amélioration, du personnel, etc.
Nous souhaitons rencontrer un candidat de formation supérieure (Chimie - A. et M. - E.F.P.) ayant acquis en papeterie une expérience hiérarchique similaire avec spécialisation en couchage. (Référ. 3643/M)

Adresser votre CV avec une courte lettre manuscrite et photo en précisant la référence à, P. Audhuy, . Sema-Sélection :
31000 TOULOUSE - 54 bis, rue d'Alsace

MEMBRE DE SYNTEC

sema selection Paris - Lille - Lyon Marseille - Toulouse

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
Recherche, dans le cadre du Développement et de l'extension de ses activités pour son usine de Marseille

UN DIRECTEUR POUR SA DIVISION PÉTROLE
PLUSIEURS CHEFS DE DÉPARTEMENT

Les candidats seront ingénieurs de grande école, ayant une dizaine d'années d'expérience dans l'offshore ou dans l'industrie du pétrole et du gaz.

Connaissances appréciées dans un ou plusieurs des domaines suivants :

- Structures offhore, modules.
- Postes de chargement en mer.
- Transformation de navires ou barges (pour stockage, early production...).

Introduction auprès des engineering et des milieux pétroliers indispensables.

Poste à dominante technico-commerciale comprenant responsabilités financières commerciales et techniques.

Envoyer C.V. détaillé en précisant ses réalisations marquantes et prétentions, sous le numéro 7.994 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens 75427 PARIS - CEDEX 09, qui transmettra.

GROUPE ALIMENTAIRE
recherche un

INGENIEUR DE LABORATOIRE

Dans une usine située à 150 km de Paris, cet ingénieur assistera le Chef du laboratoire de contrôle dans ses différentes fonctions (mise en œuvre de méthodes analytiques, interprétation des résultats, gestion et organisation du Service), et le remplacera en cas d'absence.

L'évolution de sa carrière pourrait l'amener à occuper des fonctions dans d'autres régions de France.

Ce poste conviendrait à un ingénieur

ENSIA, INSA, UTC...
ou Maîtrise biochimie

ayant si possible une première expérience dans l'industrie alimentaire.

Adresser lettre et C.V. à No 53435 CONTESSE Publicité 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

GUTBROD S.A.

Motostandard Motoclean

1er constructeur européen de matériel de motoculture de plaisance et nettoyage industriel, recherche un futur

CHEF DE REGION 120 000 F+
Est de la France

Dans un 1er temps, il sera chargé de la gestion, de l'animation commerciale de la succursale de STRASBOURG. Il prendra ensuite la responsabilité globale de la région NORD-EST.

Il devra être capable d'intégrer les opportunités régionales, dans le cadre de la politique définie par la Société.

Aux compétences du gestionnaire, il alliera le sens commercial pour développer le réseau de concessionnaires qu'il animera avec l'aide d'une équipe d'inspecteurs commerciaux.

De formation commerciale supérieure, le candidat idéal aura environ 35 ans, il possédera une solide expérience de gestion d'une région et d'animation d'équipe de vente.

Résidence : **Strasbourg ou région.**

Adresser lettre manuscrite, CV. détaillé et photo à Service du Personnel, GUTBROD S.A. - B.P. 522 - 71010 MACON.

HAVAS CONTACT

Société financière ayant dans une grande ville proche de PARIS, une activité régionale
recherche

Collaborateur

Sortant de préférence d'une école supérieure de commerce ou équivalent, justifiant d'au moins 3 années d'expérience financière et commerciale pour un poste

D'ANALYSTE FINANCIER

nécessitant nombreux contacts avec entreprises

Env. curric. vitae, références et prétentions à : REGIE-PRESSE, sous le n° T 019216 M, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS.

LE VITRAGE ISOLANT
Société fabriquant et distribuant ses matériaux Second-Oeuvre Bâtiment recherche pour
POUILLY (Bourgogne)

ingénieur fabrication

de formation supérieure (Mécanique ou électromécanique) ayant acquis une première expérience (3 ans minimum) de la Fabrication.

Le candidat retenu sera responsable des Ateliers qu'il devra organiser (implantations, méthodes), animer (Sécurité, direction des hommes) et gérer (programmes et contrôles des coûts).

Par ailleurs, sa fonction pourra s'élargir aux relations avec les fournisseurs dans le cadre de la fonction Achats Techniques qu'il devra également prendre en charge.
Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions sous la réf. 727 M en la précisant sur l'enveloppe au :



Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Un directeur commercial un peu mieux que les autres

Directeur commercial vous l'êtes ou vous allez le devenir. Cela correspond à votre formation supérieure et à votre expérience de quelques années d'animation d'un réseau de ventes. Vous aimez la satisfaction de la signature de bon de commande, l'orgueil de la croissance de la part de marché. Et pourtant cela ne vous satisfait pas pleinement. Vous avez besoin de sentir vivre l'usine, de raisonner en francs, bien sûr, mais aussi en termes d'emploi pour «ceux de la production.»

Directeur commercial chez nous. C'est le membre d'une Equipe de direction dans une affaire qui a réussi sa relance mais qui veut améliorer son coefficient de matière grise. Des nouveaux cadres ont été engagés, des anciens ont été promus. Les techniciens sont de tout premier plan dans leur métier de production de composants pour le gros œuvre du bâtiment.

Directeur commercial désireux de vivre comme nous dans l'ouest de la France, vous aurez à participer à l'évolution de nos produits, à améliorer notre position sur le marché national du bâtiment (négoce et pavillonneurs), à voyager beaucoup, à ne pas hésiter devant les remises en question et à devenir le vrai chef d'une bonne équipe d'inspecteurs. Mais vous avez d'abord à écrire aux Conseils de SIRCA qui nous assistent dans ce recrutement. Réf. 804 396 M.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

Cadre de Gestion pour poste Contrôleur de Gestion

Nous sommes une société industrielle (350 personnes et leader dans la gamme de produits que nous fabriquons) implantée à proximité de STRASBOURG. Nous créons le poste de CONTROLEUR DE GESTION et recherchons son titulaire.

Directement rattaché à la D.G., vous étudierez les procédures et assurerez la mise en place de la comptabilité analytique pour le calcul des prix de revient. Vous établirez les programmes d'investissement et les plans de financement. Vous réaliserez le tableau de bord et la gestion prévisionnelle et en assurerez le contrôle. A ce titre, vous aurez recours à l'informatique, suivant l'étude d'opportunité. Votre formation supérieure (ESC - Finances - Comptabilité - DECS ou similaire) ainsi qu'une expérience professionnelle identique dans une entreprise industrielle vous permettront, grâce à votre sens des responsabilités et à vos larges capacités humaines, d'assurer ce poste appelé à évoluer vers une fonction plus importante.

Votre rémunération sera motivante et un logement individuel peut être mis à disposition.

Adressez votre C.V. détaillé + *photo* sous REF. N° 3085 M à notre conseil qui vous garantit réponse et discrétion.

40, rue du Tivoli
67000 STRASBOURG

managing

MEDIA PA

DIRECTEUR FINANCIER

F 180.000 + **POITIERS**

Notre client, une importante société française (CA de F 150 millions), filiale d'un groupe international, spécialisée dans la fabrication de grande série de pièces mécaniques, recherche son Directeur Financier.

Dépendant du Directeur Général au sein d'un Comité de Direction jeune et dynamique, il participera à l'élaboration de la stratégie de l'entreprise.

Il aura les responsabilités suivantes :

- Comptabilité générale et analytique (en conformité avec les normes françaises et celles du groupe).
- Elaboration et contrôle des budgets et des plans.
- Préparation des états financiers mensuels et annuels.
- Relations étroites avec les services techniques, production et commerciaux pour l'étude des prix de revient et de ventes, et contacts avec les clients.
- Fiscalité, trésorerie, relations bancaires.

Le candidat retenu, âgé d'au moins 32 ans, aura une formation supérieure, complétée si possible par quelques années dans un cabinet d'audit. Il aura acquis une expérience de 5 ans minimum dans un poste similaire et maîtrisera parfaitement les techniques et procédures comptables françaises et anglo-américaines. Une excellente pratique de la comptabilité industrielle est nécessaire, ainsi qu'une expérience d'utilisation de l'informatique. L'anglais courant est impératif.

Sa personnalité affirmée et son sens de l'initiative doivent lui permettre de s'imposer dans ses fonctions. Voiture de fonction.

Veuillez adresser lettre manuscrite, CV détaillé, photo et prétentions à Rudolph von Raesfeldt, TEG, Tour Maine Montparnasse, 33 avenue du Maine 75015 Paris. Discrétion assurée. Réf. M 133.

The Executive Group
management consultants

media-system

GROUPE MATRA — BRANCHE COMMUNICATIONS — BRETAGNE

Le Groupe MATRA recherche pour structurer une de ses filiales (1700 personnes) de fabrication de matériels téléphoniques située en Bretagne

chef de production (produits électroniques)

Sous l'autorité du Directeur d'Usine, il sera chargé du lancement et de l'exploitation d'un nouvel atelier (effectif : 180) de fabrication et de montage de produits à dominante électronique (circuits et claviers électroniques). Il sera entièrement responsable de la réalisation des objectifs de production en liaison constante avec les autres services de l'usine (Méthodes, Entretien, Approvisionnements...). Cette création de poste conviendrait à un Ingénieur de formation supérieure, âgé d'au moins 28 ans et ayant acquis une expérience industrielle de fabrication grande série dans le secteur électronique ou électricité industrielle.

(Réf. CE/M 80.38)

Adressez lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP en mentionnant la référence.

Les entretiens auront lieu en Bretagne ou à Paris selon l'origine des candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson.

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

membre de Syntec

FUTUR DIRECTEUR PERSONNEL ET AFFAIRES SOCIALES

Entreprise de plus de 1 500 salariés recherche son futur Directeur du Personnel et des Affaires Sociales.

Le poste, situé dans une grande ville universitaire, comporte une grande autonomie, une importante responsabilité ; la rémunération est en conséquence.

Le candidat devra justifier d'une formation supérieure et d'une expérience très affirmée en milieu industriel.

Ecrire s/réf. 8871 à P. LICHAU S.A. - BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

Discrétion totale assurée.

Directeurs Régionaux

Filiale d'un important Groupe International nous fabriquons et diffusons des produits consommables destinés à l'IMPRIMERIE.

Dans le cadre de notre expansion, nous recherchons de futurs **Directeurs Régionaux**

MISSIONS :

- encadrement, formation et motivation d'une force de vente
- négociation auprès des clients importants
- participation, en collaboration avec la Direction Commerciale, à l'analyse du marché, à la définition de la stratégie et des objectifs.

PROFIL :

- 30 ans minimum
- forte personnalité
- formation commerciale supérieure
- homme de terrain disposant d'une grande disponibilité
- maîtrise et pratique des méthodes rationnelles de direction d'une force de vente
- expérience réussie dans la vente de biens consommables destinés à l'industrie
- la connaissance du secteur IMPRIMERIE constituera un atout supplémentaire.

Les personnes retenues auront le goût du challenge et l'esprit d'innovation.

Perspectives de carrière intéressantes et salaire stimulant pour les candidats de valeur.

Envoyer CV, photo et prétentions à No 52.745 Contesse Publicité 20, av. Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

diriger un centre d'assistance technique

CLERMONT-FERRAND 110.000 F

Chez Olivetti l'assistance technique aux clients est prioritaire; 22 centres techniques fonctionnent en France dans le cadre de nos directions régionales et en liaison avec nos services commerciaux. A Clermont-Ferrand, nous avons besoin de vous pour diriger un de ces centres. Véritable Patron, vous gérez, animez et coordonnez une équipe d'une trentaine de personnes—encadrement, personnel technique et administratif—qui a en charge l'assistance technique du parc installé en clientèle. Vous êtes donc, en liaison avec le service commercial, le responsable de cette assistance et intervenez vous-même chez les clients pour des cas complexes. Evidemment vous assurez aussi la gestion financière de votre centre.

Vous avez une formation de type INGENIEUR ou TECHNICIEN SUPERIEUR à dominante informatique ou électronique. Vous avez au moins 5 années d'expérience professionnelle et connaissez l'utilisation de l'informatique par les entreprises ou la maintenance. La comptabilité, la gestion, les relations commerciales ne vous sont pas étrangères. Vous avez réussi dans l'encadrement et l'animation d'une équipe...

Alors, une chance d'évolution à saisir !

M. BASSAN attend votre candidature adressée sous référence F1 OLIVETTI France - D.P.R.H. - 91, rue du Faubourg Saint-Honoré 75008 PARIS.

olivetti Un grand de l'informatique

commercial

Cii-Honeywell Bull recherche un

ingénieur commercial confirmé

pour participer au développement de la commercialisation d'un ensemble de produits et de services informatiques.

Expérience de vente de mini-ordinateurs souhaitée.

Poste basé à BORDEAUX.

Adresser C.V., photo et prétentions sous réf. 100M (à préciser sur l'enveloppe) à :
Cii Honeywell Bull
Direction France
PC 1 F 103
61-63, rue d'Avron,
75980 Paris
Cedex 20.

Cii Honeywell Bull

Directeur d'Usine
X, Mines, Centrale

200 000 F+

METALLURGIE DES ACIERS SPECIAUX - Filiale d'un groupe important en fort développement, cette société fabriquant et commercialisant des produits métallurgiques très élaborés recherche un Directeur pour son unité de production (300 personnes). Répondant directement au Président, après une période d'intégration, il aura pour mission d'optimiser l'exploitation de l'outil de production sur les plans techniques, humains et financiers. Il participera à la conception du plan de développement et sera responsable de la réalisation des objectifs en découlant. Pratiquant des méthodes de gestion rigoureuses, il veillera particulièrement aux achats et au suivi des matières premières coûteuses. Ce poste présentant des perspectives d'évolution intéressantes au sein du groupe (3 500 personnes) convient à un ingénieur diplômé d'une grande école (X, Mines, Centrale) âgé de 35 ans minimum possédant de solides connaissances en métallurgie. Son expérience professionnelle d'au moins 10 ans lui aura permis de vivre concrètement les problèmes quotidiens de la fabrication puis de maîtriser les différents aspects de la production (technologie, investissements, animation des hommes...). Le poste est basé dans une région agréable à 150 km de Lyon.

Merci d'adresser votre candidature sous réf. 823 M à A. RICHARD qui traite confidentiellement cette recherche et fournira toutes informations complémentaires.

EMPLOI centor

CENTOR RHONE-ALPES
17, rue Louis Guérin
69100 VILLEURBANNE
Tél. (78) 89.37.16

Chef de Projet
Responsable d'Affaires - Grenoble

La SEMS (Société Européenne de Mini-informatique et Systèmes)
Filiale de
THOMSON-CSF INFORMATIQUE

recrute dans le cadre de son expansion pour sa DIRECTION INDUSTRIELLE un CHEF DE PROJET RESPONSABLE D'AFFAIRES.

Au sein d'une équipe pluridisciplinaire, il aura pour mission :

- l'appui technique au service commercial pour l'élaboration et la négociation des devis d'affaires,
- la responsabilité de la réalisation des projets en qualité, coûts et délais,
- la coordination et le contrôle de l'équipe technique chargée de la réalisation.

Ce poste conviendrait à un ingénieur électronicien ayant 2 à 3 ans d'expérience en mini ou micro-informatique.

Lieu de travail : GRENOBLE.

Adressez votre dossier de candidature (lettre manuscrite, C.V, photo) sous référence IE-GA 1 M à SEMS Service du Personnel 1, rue de Provence 38130 ECHIROLLES.

sems

MEDIA PA

CONCEPTEUR REDACTEUR

Editer des produits destinés à l'enseignement du Code de la route est l'activité de la société qui recherche un concepteur-rédacteur.

Sa mission consistera, en collaboration avec le responsable "produits" et le bureau d'études, à développer les produits existants (ouvrages et cours audio-visuels), à les adapter à l'évolution du permis de conduire et à la pédagogie de l'enseignement du Code de la route. Il devra également créer de nouveaux produits adaptés aux entreprises et au monde scolaire.

Une première expérience dans un poste de concepteur-rédacteur et le CAPP d'enseignant de la conduite automobile seront appréciés.

Lieu de travail : une région agréable de l'Ouest, réputée pour sa qualité de vie.

Votre dossier de candidature (C.V., photo et rémunération demandée), qui sera traité confidentiellement, doit être adressé sous la référence : GR-301 à :



ROLAND DERKUM
48, rue de Margnolles
69300 Lyon-Caluire

La DIRECTION DEPARTEMENTALE de l'EQUIPEMENT du FINISTERE recherche pour ses services à *QUIMPER* :

UN TECHNICIEN

expérimenté ayant une formation en HYDROLOGIE et HYDRAULIQUE.
Adresser demande, avec références, C.V. et prétentions à :
DIRECTION DEPARTEMENTALE de l'EQUIPEMENT du FINISTERE
Cité Administrative
(Bureau du Personnel)
KERFEUNTEN
29107 QUIMPER

Office Biterrois d'Animation Culturelle recherche

DIRECTEUR ANIMATEUR

ayant expérience professionnelle minim. 4 ans dans Maison de la Culture ou activité similaire.

Renseignements et candidatures (à déposer avant le 30 avril) à M. le Président de l'OBAC Service des Affaires Culturelles (Téléph. : 76-90-10 (Poste 45) Mairie de Béziers

---

Recherchons

INGÉNIEUR

- Solide expérience domaine mécanique ;
- Formation complémentaire marketing ;
- Age minimum : 30 ans ;
- Anglais courant ;
- Evolution inters. attendue ;
- Région : LYONNAISE ;
- Rémunér. suivant expérience.

Env. C.V. + photo sous référ. 2205, à SWEERTS, B.P. 269, 75424 PARIS Cedex 09.

URGENT - VILLE DE ROUEN
Recrute pour Ecole des Beaux-Arts pour intérim :

UN PROFESSEUR
HISTOIRE DE L'ART

Cadre de vie. 10 h. hebdomad.
Adresser candidatures :
Direction du Personnel
MAIRIE DE ROUEN

IMPORTANT LABORATOIRE PHOTO
situé grande ville universitaire Sud, recherche

responsable personnel

ayant une formation supérieure en Droit, législation du travail et Gestion du Personnel.

Il sera amené à prendre en charge le personnel et les Services Généraux d'une unité de 300 personnes.

Une expérience de 5 ans minimum dans une fonction similaire est indispensable.

Si vous répondez à ces critères et qu'un tel poste vous intéresse.
Ecrivez en envoyant CV, photo, références et prétentions sous réf. 80042 à :

capic
18 rue Volney
75002 PARIS

GRANDE SOCIETE INDUSTRIELLE
recherche

AGENT TECHNIQUE DE CHANTIER
Spécialisé : Electro Mécanique
pour démarrage usine pays étranger

- Stage de 1 an en France.
- Cette personne devra passer au moins 2 ans en mission.

Adresser C.V., photo et prétentions à :
HAVAS ORLEANS, n° 25.070, qui transmettra.



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

IMPORTANT GROUPE FRANÇAIS
recherche dans le cadre du développement et de l'extension de ses activités, pour son usine de Marseille :

UN DIRECTEUR POUR SA DIVISION SOUS-TRAITANCE

Le candidat sera ingénieur grande école, ayant 10 à 15 ans d'expérience dans un engineering ou dans une grande entreprise de mécanique générale travaillant en sous-traitance sous licence, pour engineering.
Il aura la responsabilité de la partie commerciale : prospection, devis, suivi des contrats.
Il aura pour mission d'assurer la charge de l'atelier, de gérer les travaux sur site et de générer des contrats de fabrication sous licence.
Il sera chargé de recruter ses collaborateurs.

UN DIRECTEUR ATELIER

Le candidat sera ingénieur A.M. ou équivalent, ayant une expérience minimale de 15 ans et ayant assumé la direction effective d'une unité de production de plusieurs centaines de personnes en fabrication de type unitaire. Expérience de travail avec engineering, bureaux d'études...

Compétences demandées en :
- — Mécanique générale ;
- — Chaudronnerie - soudure industrielle ;
- — Tuyauterie industrielle.

Pour direction d'un atelier de sous-traitance pour les différentes divisions du groupe.

Poste à dominante technique comprenant la responsabilité humaine, financière, technique.
Il sera chargé de recruter les principaux collaborateurs.

Envoyer C.V. détaillé en précisant ses réalisations marquantes et prétentions au n° 7.995 « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS CEDEX 09.

Dans le cadre de son expansion SOGEQUIP (C.A. 15 millions) études et installations en génie chimique, génie climatique, froid industriel, recherche pour son Siège Social à LYON

INGENIEUR D'AFFAIRES

Collaborateur immédiat de la D.G. et animateur d'une équipe technico-commerciale, il sera chargé de rechercher et de négocier des affaires nouvelles dont il sera responsable depuis la coordination des études jusqu'à la mise en route.

Conviendrait à un INGENIEUR généraliste de 30 ans minimum, connaissant bien les problèmes du froid (formation IFFI appréciée), possédant une expérience dans le secteur industriel et désireux de trouver des perspectives d'évolution certaines dans une petite société performante. L'anglais est souhaité.

Ecrire au Cabinet GATIER (sous réf. 165) 32 rue Barrême 69006 LYON.

média-system

Cabinet Gatier

TRÈS IMPORTANTE SOCIÉTÉ
DU SECTEUR ELECTRIQUE
recherche

RESPONSABLE FABRICATION

chargé de la CONCEPTION, de la REALISATION d'Equipements Electriques (tableaux, pupitres, synoptiques, baies modulaires, etc...) et de la CONDUITE d'un atelier de 35 personnes.

Ce poste convient à un PRATICIEN de la FABRICATION ELECTRIQUE, du niveau Ingénieur. Il implique un minimum de 5 ans d'expérience dans le domaine considéré.
Le candidat possédera, outre de bonnes connaissances en AUTOMATISMES ELECTRIQUE ET ELECTRONIQUE, une bonne pratique de la TOLERIE et de la SERRURERIE.

Ce poste est une bonne opportunité de promotion pour un TECHNICIEN ayant le goût des responsabilités.

Envoyer C.V. avec photo et PRETENTIONS sous réf. N° 37.313 P.A. SVP, 37, r. Gal-Foy, 75008 Paris.



THOMSON-CSF
Division Télécommunications
recherche pour son service de production de CHOLET

Ingénieur Méthode Débutant
70-90000 F/an

Après une formation, il se verra confier la responsabilité de l'animation d'un service méthode de mécanique d'une douzaine de spécialistes.
Le poste conviendrait à A.M., IDN, ENSI ou équivalent.
Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. MA 85 à

MEDIA PA
8, Bd des Italiens, 75002 Paris
qui transmettra

(Réponse et discrétion assurées).

MEDIA PA

LA S.E.M.A.L.Y.
(METRO DE LYON)
recherche

INGÉNIEUR D'ÉTUDES

- diplômé d'une grande école à formation polyvalente (A. et M., Centrale...) ;
- pour mener, en assistance à l'Ingénieur responsable des études générales et mécaniques au sein du service matériel roulant :
  — des études générales de faisabilité et d'avant-projet de nouveaux matériels roulants ;
  — des études spécifiques dans le domaine mécanique du matériel roulant.
- Expérience 1 à 3 ans dans le domaine des études;
- Esprit de synthèse, capacité d'analyse générale et méthodique des problèmes, et grandes qualités rédactionnelles.

Envoyer candidatures manuscrites, C.V. détaillé et prétentions à S.E.M.A.L.Y., 25, cours Emile-Zola, 69625 VILLEURBANNE Cedex.

LE CRÉDIT AGRICOLE DE LA COTE-D'OR
recherche
pour Siège Social DIJON
(matériel CII.HB 66DPS05)

PROGRAMMEUR ANALYSTE

- Formation de base MIAGE-DUT
- 2 années d'expérience professionnelle indispensables
- Dégagé des obligations militaires
- Connaissances CII-HB - série 66 ou 64 appréciées
- Libre rapidement

NE PAS SE PRESENTER. Adresser C.V., lettre manuscrite, photo et prétentions à BP 90 - 21003 DIJON Cédex.

Producteur français de biens d'équipement
– leader dans son secteur d'activité; installé dans la VALLÉE DU RHÔNE;
– disposant déjà d'une large clientèle en AFRIQUE, AMÉRIQUE DU SUD, MOYEN-ORIENT et PAYS DE L'EUROPE DE L'EST
recherche

3 CADRES COMMERCIAUX
DE HAUT NIVEAU

- Ayant une réelle expérience de la vente dans les différents États d'Afrique Francophone, Anglophone, du Moyen-Orient et d'Amérique du Sud.
- Acceptant d'effectuer 6 voyages de 3 semaines par an.
- Connaissant bien les problèmes liés à l'exportation.
- Parlant et écrivant:
  – ANGLAIS/ESPAGNOL
  – ANGLAIS/ALLEMAND
  – ANGLAIS/ARABE
- Rémunération élevée.

Écrire avec C.V. détaillé, photo et prétentions, sous référence 28766M, à Havas Contact - 49, rue Herriot, 69002 Lyon.

HAVAS CONTACT

CEMA
Société implantée à AMIENS
filiale de PHILIPS
recherche pour son SERVICE QUALITE

UN INGÉNIEUR ÉLECTRONICIEN

Une à deux années d'expérience des composants électromécaniques et électroniques (dont microprocesseurs).
Dans sa fonction, il aura de fréquents contacts avec les services d'études, de fabrication et d'après-vente ainsi qu'avec les fournisseurs.
Anglais indispensable.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo à Direction du Personnel, CEMA, 408, route d'Abbeville, 80009 AMIENS CEDEX.

A quelques kilomètres des SABLES D'OLONNE
importante menuiserie industrielle 550 personnes, recrute pour faire face à son expansion

Jeune Ingénieur
Recherche et Développement
Même Débutant

Diplômé grande école, option mécanique, il aura sous l'autorité directe du PDG à créer la fonction et à faire évoluer le produit jusqu'au stade de la pré-série : conception, mise au point, essais et optimisation du coût par l'analyse de la valeur.
Promoteur de la compétitivité technique, il devra être créatif, animateur et convaincant.
Merci d'adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à notre conseil qui répondra à toutes les candidatures.

Michel AUBRY 10, Impasse Pierre Loti, 85000 La Roche sur Yon

MEDIA PA

ORGANISMES PROFESSIONNELS
RÉGION DE MARSEILLE
recherchent

LEUR SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Son rôle consistera à organiser et assurer la bonne marche des services administratifs, à seconder les Présidents élus dans toutes les actions internes aux professions et, accessoirement, dans les actions de relations extérieures.
Le candidat retenu aura le profil d'un bon administratif ayant une personnalité affirmée, capable de prendre les contacts les plus élevés, d'une disponibilité totale, et doté d'une capacité de rédaction rapide et synthétique.
La préférence sera donnée à un diplômé de l'enseignement supérieur de formation littéraire, juridique ou comptable.
Les candidats devront adresser une lettre manusc. accompagnée d'un C.V. détaillé, avec photo et prétentions financières.
HAVAS Référ. 96112 - MARSEILLE.

NEYRPIC-GRENOBLE
recherche

JURISTE

FONCTION :
Seconder le Chef de Service, particulièrement dans les domaines :
- droit des Sociétés et des Affaires,
- propriété industrielle.

FORMATION - CONNAISSANCES
- Doctorat ou Maîtrise
- Connaissances des assurances appréciées
- Débutant ou quelques années d'expérience.

Adresser C.V. détaillé, photo et prétentions à No 53003 CONTESSE Publicité 20, avenue Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Importante Société de services, MARSEILLE
recherche son

RESPONSABLE INFORMATIQUE

MISSION :
- — élaborer puis piloter le plan informatique ;
- — assurer la conversion d'un matériel à un autre ;
- — organiser la paie de nombreuses filiales et la gestion de chantiers, maintenir et développer l'informatique comptable courante.

Poste convenant à un ingénieur grande école ou équivalent avec 8 ou 10 ans d'expérience.

Envoyer C.V. et prétentions sous n° T 19265 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

BRETAGNE NORD

GROSSISTE PRODUITS ALIMENTAIRES ET DE GRANDE CONSOMMATION
engage

Un jeune adjoint de direction

Il secondera le Directeur Général pour l'ensemble de ses activités, mais sera plus particulièrement chargé de l'animation commerciale et du développement de la société.
CE POSTE EVOLUTIF conviendrait à Sup de Co ESSEC - ESCAE, 30 ans environ, ambitieux, ayant une première expérience réussie dans la distribution alimentaire.
Merci d'adresser lettre manusc., CV détaillé, photo (retournée), salaire actuel s/réf. 80106 JAD

Alain KERVADEC
Psychologue du Travail
24 r. Alfred de Vigny 22000 St Brieuc
DISCRETION ABSOLUE

RESPONSABLE D'ACHATS
matières textiles

ayant expérience d'administration et de négociations
Expérience textile souhaitée.

Envoyer lettre manuscrite + curriculum vitae + photo + prétentions à :
SUFREN
6, rue du Quesnot, 76410 ST AUBIN LES ELBEUF

IMPORTANTE SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION MÉCANIQUE
recherche

INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Pour activité de recherches appliquées en génie chimique et sucrerie
Grande ville de province

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions, à N° 53.021, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Industriel Français du médicament, Centre d'études biologiques - B.P. 563 Miserey, 27005 EVREUX Cedex, rech. : 1 titulaire D.U.T. (mention biologie) pour assurance de qualité scientifique et 1 titulaire maîtrise Science.
Env. C.V. et prétentions sous le n° 845551, M. REGIE-PRESSE, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

---

Recherche pour Promotion produits agricoles et alimentaires
Diplômé Ecole de Commerce ou Agri + IAE ou Sciences Eco.
Adresser C.V., photo et prétentions à la Chambre Régionale d'Agriculture, 234 bis, rue du Fg-du-Pont-Neuf, 86034 Poitiers

---

Le BUREAU de RECHERCHES GEOLOGIQUES ET MINIERES
recherche
pour son département GEOTHERMIE
basé à ORLEANS-LA-SOURCE

UN INGÉNIEUR DE FORAGE

de formation Ecole Nationale supérieure du pétrole et des moteurs ou équivalents. Ayant au moins 5 ans d'expérience en ingénieries de forages profonds.

Cet ingénieur serait amené à occuper un poste de responsabilités au sein d'une unité en développement.

Adr. candidature avec C.V., références et prétentions à BRGM/DPEL EP 6009 45060 ORLEANS CEDEX

Chambre de commerce région EST, recherche

CADRE RELATIONS PUBLIQUES

Formation supér. (Economie, Droit, Journalisme).
Pour fonction attaché de presse, rédaction revue mensuelle, enquêtes économiques et animations diverses.
Pour détails, écrire à n° 3680 BLIQUE CONSEIL 160, avenue de Strasbourg, 54000 NANCY. Tél. (8) 335-42-63.

Société Nationale d'Expertise Comptable recherche

UN EXPERT COMPTABLE-MÉMORIALISTE

Pour diriger et développer Cabinet 5 personnes
REGION NANTES
Envoyer C.V. + photo, no 44.508, sur enveloppe, à I.R.P. 39, rue de l'Arcade, 75008 PARIS qui transmettra

---

ANNONCES CLASSEES TELEPHONEES
296-15-01

---

offres d'emploi

1 200 personnes, 3 usines 600 millions de C.A.

Leader sur notre marché, notre progression se poursuit (C.A. 79 : 600 Millions de Francs). Nos

5 Assistants Délégation Commerciale

sont de jeunes diplômés d'enseignement supérieur.
Pendant 2-3 ans, ils ont la possibilité de s'intégrer dans la fonction commerciale où ils apprennent leur métier.
Leur développement ultérieur passe par une expérience opérationnelle de vente.
Nous vous demandons d'être titulaire d'un

Diplôme d'Enseignement Supérieur

BTS ou IUT (Bâtiment, Génie Civil) Maîtrise (Sciences Eco ou Gestion) ou Ecole de Commerce.
Le reste, nous le ferons ensemble.
Lieu de travail : NANTERRE (92).
Merci d'adresser lettre manuscrite, CV, photo sous réf. C. 315 à J.J. CRAMPE

MEDIA PA



PLACOPLATRE
SERVICE RECRUTEMENT
B.P. 316 92506
RUEIL MALMAISON

---

4 INGENIEURS INFORMATICIENS
Pour notre Direction du Développement

La Direction du Développement de CAP SOGETI LOGICIEL est chargée de la conception, de la gestion ainsi que de la réalisation de développements internes. Elle assiste également les équipes de réalisation de la Société.

3 INGENIEURS DE DEVELOPPEMENT

Ils sont ingénieurs diplômés, ont 4 à 8 ans d'expérience. Nous leur demanderons de spécifier et réaliser des développements internes (outils de développement - chaînes croisées...).

UN RESPONSABLE EXPLOITATION

Il gérera l'ensemble des moyens machines de la société, conseillera les équipes opérationnelles en matière d'exploitation et sera l'interlocuteur privilégié des constructeurs. Il a une expérience informatique de 5 à 10 ans.
Ecrire à CAP SOGETI LOGICIEL - Immeuble Périsud - 5 rue Louis Lejeune - 92128 Montrouge cédex.



CAP SOGETI LOGICIEL

Notre groupe, leader mondial du contrôle et de l'inspection des matières premières, produits du sol, biens d'équipement, etc ... à l'exportation et à l'importation
recrute
POUR SA FILIALE FRANÇAISE à PARIS

SON RESPONSABLE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Il animera une cellule fonctionnelle qui étudiera le développement des prestations de service offertes par les différentes divisions opérationnelles de la firme.
Le candidat idéal est un ingénieur ou cadre commercial qui a une expérience préalable d'au moins 5 ans.
Il maîtrise parfaitement la langue anglaise et possède de bonnes connaissances du marketing mix et du commerce international.

Ecrire avec CV et prétentions sous No 2363 à PARFRANCE Annonces 4 rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

---

Importante société (Paris 8e) leader dans son secteur d'activité recherche

LE RESPONSABLE de sa comptabilité générale

Il prendra en charge l'établissement du bilan et de toutes les déclarations fiscales. Ayant le goût des responsabilités il fera preuve d'un tempérament d'organisateur et animera une équipe.
D'un niveau D.E.C.S. ou équivalent, le candidat devra avoir une expérience similaire d'au moins 5 ans. Des connaissances en informatique seraient appréciées.
Adresser lettre manuscrite, C.V. et prétentions s/réf. 109 à INTER P.A., BP 508, 75066 Paris cédex 02 qui transmettra.





BIENS D'EQUIPEMENT

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

Cette Société, filiale d'un des premiers groupes industriels français, est devenue rapidement un des leaders mondiaux dans sa spécialité : les machines automatiques de contrôle. Ce succès est dû principalement aux qualités techniques du matériel. Il s'adresse en effet à une clientele industrielle exigeante. L'exportation représente 90% du C.A.

Le souci de diversification conduit l'Entreprise à concevoir et à développer une nouvelle ligne de machines de même nature.

Le Directeur Commercial crée un poste d'Ingénieur de Ventes, chargé du développement commercial de ce nouveau matériel destiné à une clientèle industrielle différente. Il visite les industriels concernés et négocie avec eux la vente des machines. Il bénéficie de l'appui des services marketing et assistance clients.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur électromécanicien de 28 ans minimum. Il justifie d'une première expérience professionnelle de 3-5 ans environ, acquise dans la vente de biens d'équipement, en France et à l'étranger. Il maîtrise parfaitement la langue anglaise et il a de solides connaissances en allemand.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 4202 Q, à :

egor 8 rue de Berri, 75008 Paris.

média-system

INGENIEUR CONSULTANT

En moins de 10 ans d'existence, nous sommes devenus l'une des premières Sociétés Françaises de Conseil en Recherche de Cadres.

Le développement constant de notre activité ainsi que notre volonté affirmée de répondre très précisément aux besoins spécifiques des Sociétés que nous conseillons, nous conduisent à proposer à un jeune ingénieur de nous rejoindre.

Diplômé d'une Grande Ecole (E.C.P., MINES, E.N.S.T., E.S.E. ...), il justifie d'une première expérience du milieu industriel, acquise soit au sein d'une unité de production, soit dans le secteur ingénierie. Grâce à sa formation et à son constant souci de se tenir informé des nouvelles évolutions technologiques, il est particulièrement à même de conseiller nos Commettants en matière de recrutement d'ingénieurs et de cadres techniques.

Notre conception du Conseil implique que chaque consultant soit autonome sur le plan interne et responsable vis-à-vis des Sociétés auprès desquelles il intervient.

Pour un premier contact, Olivier CHAUMETTE vous remercie de lui adresser C.V. et lettre de motivation, sous réf. M EGO 480.

egor industrie 8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

BIENS D'EQUIPEMENT

CHEF DU SERVICE ASSISTANCE CLIENTS

Cette Société, filiale d'un des premiers groupes industriels français, conçoit, développe, fabrique et commercialise des machines automatiques de contrôle, techniquement très évoluées. Celles-ci s'adressent à une clientèle industrielle exigeante. La Société réalise 90% de son C.A. à l'exportation.

Pour améliorer encore le service rendu aux clients, le Directeur Commercial crée ce poste de Chef du Service Assistance Clients. Il anime une équipe de techniciens (actuellement 5) qui ont la charge d'assurer l'installation et la maintenance des machines. Ce service assure la formation des techniciens des clients et il édite et tient à jour les informations techniques.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur électromécanicien de 28 ans minimum. Il a acquis son expérience professionnelle (3-5 ans), soit dans une société de même nature, soit dans l'industrie à un poste d'entretien, soit encore dans une société d'ingénierie. Mobile et disponible, il maîtrise la langue anglaise et a de bonnes connaissances en allemand.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 4202 P, à :

egor industrie 8 rue de Berri 75008 Paris

média-system



SYNTHELABO

recherche un

chimiste

HF

pour son laboratoire d'

analyse structurale

Titulaire d'un doctorat d'Etat ou de 3e cycle.

Il sera spécialisé en RMN (1 H, 13 C, T F à 80 et 200 MHz).

Il sera responsable de la maintenance des appareils, de l'interprétation des spectres et aura les qualités nécessaires à l'animation d'une équipe de collaborateurs.

Une première expérience industrielle est souhaitée.

Bonne rémunération, nombreux avantages sociaux.

Envoyer CV, photo et prétentions à SYNTHELABO - Directeur Administratif et Technique - 58 rue de la Glacière Paris 13e.

média-system

OPPORTUNITY WITH

SPERRY VICKERS

98, avenue de la République
92400 - Courbevoie

SENIOR PROGRAMMER-ANALYST

leading within one year to EDP Facility Manager.

Will be responsible for :
- redesign, set-up and management of new regionally integrated systems.

Candidate must be perfectly bilingual French/English.

Business degree :
- 5 years commercial EDP experience, including 2 years as Systems Analyst.
- COBOL/Assembler required.

Letter + C.V. in English.

POMPES GUINARD

JEUNE INGENIEUR D'AFFAIRES

Ce groupe industriel est un des leaders dans son domaine : les pompes destinées aux marchés agricole, nucléaire, habitat, du pétrole et de la pétrochimie.

Pour accentuer sa présence dans les secteurs pétrole et pétrochimie, le Directeur Commercial du Département Energie crée un poste d'ingénieur d'affaires.

Intégré à une équipe motivée et performante, il visite une clientèle industrielle française et étrangère peu nombreuse et parfaitement identifiée, et développe avec elle le volume de ses ventes. Autonome, il est, depuis l'appel d'offres jusqu'à la maintenance, l'interlocuteur privilégié de ses clients.

Certes, l'homme d'environ 30 ans, que nous souhaitons rencontrer, est ingénieur électro-mécanicien (ou équivalent), mais c'est aussi et surtout «un tempérament commercial». Il a au cours de son expérience professionnelle (3 à 5 ans) mené, avec succès, des négociations difficiles, soit pour le compte d'une société d'ingénierie, soit au sein d'une compagnie pétrolière en France ou à l'étranger.

La nationalité française n'est pas obligatoire.

Le poste basé à Courbevoie (92) implique de nombreux déplacements dans le monde et une parfaite connaissance de l'anglais.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 8381 A

egor 8 rue de Berri, 75008 Paris.

média-system

AGRO ALIMENTAIRE

JEUNE DIPLÔMÉ

Ecole Supérieure de Commerce

Cette Société est l'une des plus connues et des plus performantes sur le marché français dans le secteur agro-alimentaire.
Elle est également présente dans une vingtaine de pays et, pour accélérer son développement à l'étranger, elle recherche un Attaché au Département : Développement International.

Après une période de formation, il prépare les dossiers de prospection et assiste le responsable du développement lors des négociations de contrats à l'étranger. Ces contrats concernent l'assistance qu'apporte la société à des entreprises alimentaires. Elle agit dans ce cas en véritable société de services.

Nous souhaitons rencontrer un jeune diplômé d'une école supérieure de commerce, justifiant d'une première expérience de vente (2 ans environ) dans une société dont les activités sont tournées vers l'étranger.

L'anglais et l'espagnol sont indispensables.

Le poste situé à Paris requiert une grande mobilité.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 896 B, à :

egor 8 rue de Berri, 75008 Paris.

média-system

PARIS

INGENIEUR GENERAL DE PRODUCTION

Cette entreprise industrielle, leader dans sa spécialité, se développe à un rythme constant. Elle emploie 900 personnes et réalise un CA de 280 millions. Sa structure industrielle est volontairement très décentralisée. Elle dispose actuellement de 6 usines implantées dans des régions diverses et 2 nouvelles unités seront opérationnelles dans un avenir proche.

La Direction Générale et de Production, cherche à s'adjoindre un nouveau collaborateur, ingénieur général de production, capable de la seconder pour analyser, planifier, contrôler et suivre l'ensemble des activités de production de l'entreprise en termes qualitatifs, quantitatifs et budgétaires.

Il assiste de façon permanente la Direction Générale dans ses rapports directs avec les chefs d'établissement, dans le cadre d'une large délégation d'autorité qui leur est accordée.

Nous souhaitons rencontrer un ingénieur de formation Centrale, A.M. ou équivalent, possédant déjà une solide expérience de la fonction production, acquise soit à la Direction d'une unité autonome, soit au sein d'une Direction centrale de production.
Le poste implique une grande mobilité et de la disponibilité.
La connaissance de l'anglais est impérative.

Les conditions offertes et les perspectives de l'entreprise sont susceptibles d'intéresser une personnalité de valeur.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous référence M 630 AM à

egor industrie 8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

INGENIEUR ELECTRONICIEN

INGENIEUR AM + ESE débutant ou quelques années d'expérience pour des études de développement de gyroscopie et des servo-mécanismes, possédant des aptitudes au commandement.

Adresser lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions à No 53.370, CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, *qui transmettra.*

PHARMACIEN INDUSTRIEL... HF

Pharmacien, option industrie et bonnes connaissances en BACTÉRIOLOGIE et LYOPHILISATION, votre formation et une première expérience de 3 ans dans l'industrie ont fait de vous un homme (ou une femme) de bon niveau scientifique et technologique.

Notre Société, encore jeune, connaît un taux de développement soutenu.
Outre un contexte scientifique de haut niveau et stimulant, elle vous propose de participer, en tant qu'ADJOINT AU CHEF DE SERVICE, à la fabrication d'un produit biologique complexe et à la gestion industrielle du service.

Si vous êtes intéressé par ce poste qui constitue une bonne opportunité pour une jeune carrière,

Envoyer lettre de candidature avec photo, CV et prétentions
sous référence 4015
EMPLOIS ET ENTREPRISES, 18, rue Volney - 75002 PARIS

Ensembles ELECTROMECANIQUES/ ELECTRONIQUES

CHEF DE DEPARTEMENT COMMERCIAL

Une des activités de cette sociétée (400 M CA), filiale d'un groupe industriel diversifié, consiste à concevoir, fabriquer et vendre des appareils électromécaniques et électroniques techniquement évolués : chaînes de traitement, petits systèmes... La Direction Commerciale souhaite confier la responsabilité du développement de cette ligne de produits à un CHEF de Département Commercial. De la définition du produit jusqu'au SAV, il prend en charge l'ensemble de l'action commerciale. Il anime une équipe commerciale (7 ingénieurs) et il coordonne leur activité.

Pour tenir ce poste, en création, nous souhaitons rencontrer un ingénieur diplômé (ECP, ESE, INPG ...) de 28 ans minimum. Sa première expérience professionnelle (5 ans environ) a été acquise dans une fonction marketing et/ou commerciale au sein d'une société produisant et commercialisant des matériels techniques. Ce recrutement s'inscrit dans une politique humaine générale : il est prévu, à moyen terme, une très intéressante progression de carrière.
La connaissance de l'allemand serait un atout supplémentaire.

Pour recevoir informations complémentaires, écrire sous réf. M 408 AL à :

egor 8 rue de Berri 75008 Paris.

média-system

Henkel France

GEM PUBLICITE

cherche pour son Département

Dehydag

qui commercialise des produits organiques destinés aux industries chimiques et parachimiques, un

INGENIEUR COMMERCIAL

Il est autonome sur le secteur de la région parisienne. Il développe la vente de produits de base auprès des industries cosmétiques et pharmaceutiques.

Ingénieur chimiste, âgé de 28 ans minimum, il a obligatoirement une bonne connaissance de cette clientèle industrielle, ayant exercé, dans ce domaine et pendant plus de deux ans, des fonctions similaires.

Nous vous remercions d'écrire, sous réf. M 425, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

gf SERTI SELECTION 49, av. de l'Opéra 75002 Paris

Important laboratoire pharmaceutique situé dans la banlieue Sud de Paris recherche pour son unité de

neurochimie

technicien supérieur

HF

(BTS ou niveau d'études supérieures), ayant une expérience pratique dans le domaine de la chromatographie liquide haute pression.

Il sera chargé de la mise au point de dosages de neuro-transmetteurs cérébraux et de leurs métabolites.

Une expérience dans ce domaine et une bonne connaissance de l'anglais seraient souhaitables.

Horaires libres, restaurant d'entreprise, 13e mois, avantages sociaux.

Envoyer CV, photo et prétentions, sous référence 7974, à MEDIA SYSTEM 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

automatisation des productions

contreplaqués et particules

Fabricant français lié à un puissant groupe national recherche un INGENIEUR diplômé (AM, IDN, ENSI...) qui aurait acquis une spécialisation en mesures - contrôle - régulation - automatismes, ainsi qu'une initiation à l'électronique. Sa mission consistera à promouvoir le développement de l'automatisme à tous les stades d'élaboration des produits, pour toutes les Usines de la Société y compris les filiales à l'étranger. Rattaché à la Direction Technique il assurera la mise en œuvre des matériels électroniques et de leur environnement électromécanique ainsi que leur maintenance. La préférence sera donnée à un candidat d'au moins 27 ans ayant une première expérience dans l'industrie de production en continu si possible. La technique et/ou la production lui permettent une large évolution de carrière.
Ecrire avec CV explicite sous réf. O/auto à

CETAGEP

30, Av. Amiral Lemonnier 78160 MARLY LE ROI

offres d'emploi

L'entreprise, installée à 70 km à l'ouest de Paris, est rattachée à une Société américaine. Spécialisée dans la vente et la fabrication de produits pour le bâtiment second œuvre (aluminium et planchers techniques), elle a un chiffre d'affaires de 50 millions de F. Dans le cadre de son évolution, elle élargit son équipe de Direction et elle cherche

GEM

DIRECTEUR COMMERCIAL

160.000 F+

Responsable du développement des ventes en France, ses principales fonctions concernent :

- la définition de la politique commerciale, en accord avec la Direction Générale ;
- l'animation du réseau de vendeurs (2 Chefs de Ventes et 28 Représentants multicartes) ;
- la direction de l'administration des ventes ainsi que des activités marketing et publicité.

Diplômé d'une Ecole Supérieure de Commerce ou équivalent, il a une expérience confirmée de la vente de produits industriels et de l'animation d'équipes commerciales. La connaissance de l'anglais est indispensable.

Ecrivez, en précisant la référence M 4814, à Hélène REFREGIER qui étudiera confidentiellement votre candidature.

gi SERTI SELECTION
49, av. de l'Opéra
75002 Paris

SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE INTERNATIONALE POUR LE TRAITEMENT DES EAUX

recherche

UN INGÉNIEUR D'AFFAIRES

de formation Electrotechnique ayant quelques années d'expérience.
Parlant parfaitement ANGLAIS.
Capable d'enthousiasme et de dynamisme.
Déplacements de courte durée.

Candidatures comprenant lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo récente et rémunération souhaitée à :

TRILAGAZ
COMPAGNIE GENERALE DE L'OZONE
29-31, boulevard de la Muette,
95140 GARGES-LES-GONESSE.

UNION CARBIDE
UNION CARBIDE FRANCE

recherche
pour son Service Informatique de RUNGIS (siège social) un

INFORMATICIEN CONFIRMÉ

- Profil :
  - Formation du type MIAGE, Maîtrise, I.U.T.,
  - Expérience : 5 ans/COBOL + JCL OS,
  - Anglais apprécié.
- Fonction :
  - 50% exploitation (contacts utilisateurs suivi et optimisation de chaînes existantes),
  - 50% développement.

Environnement :
- Service de 10 personnes,
- Equipé d'un Terminal lourd relié à un 370/158.

Perspectives d'avenir pour élément de valeur.

Envoyer C.V. manuscrit, prétentions sous référence "Informatique" à Monsieur le Chef du Personnel
UNION CARBIDE FRANCE
Silic 214 94518 RUNGIS CEDEX

Emplois et Entreprises

offres d'emploi

S.T. Dupont
ORFÈVRES A PARIS

connaît une forte expansion annuelle et développe en permanence sa gamme de produits «personnels» dans l'univers du luxe. Pour y faire face, le Directeur Commercial renforce son équipe marketing et recherche trois collaborateurs :

Chef de produits "horlogerie" (réf. ST 03 M)

Il (ou elle) aura l'entière responsabilité du lancement et du développement tant en France qu'à l'étranger d'une collection d'objets d'horlogerie haut de gamme, nouvelle pour la marque. La réussite à ce poste implique un minimum de quatre années d'expérience dans une structure marketing d'une grande Société horlogère.

Chef de produits "maroquinerie" (réf. ST 04 M)

Elle (ou il) sera chargée de la gestion d'une ligne de produits existante dans la maroquinerie masculine et féminine et de sa diversification. Elle aura au minimum trois années d'expérience réussie comme assistante de marque d'une Société internationale de produits de consommation, à vocation luxe de préférence.

Adjointe au chef de la promotion des ventes (réf. ST 05 M)

Elle (ou il) secondera le chef de la promotion des ventes en liaison avec les chefs de produits, dans la création et la réalisation des packaging, des matériels PLV et des campagnes promotionnelles au plan international. Elle bénéficiera d'une forte expérience du merchandising, et du packaging en tant que conceptrice au sein d'une agence de publicité ou dans un département intégré d'une Société commerciale diffusant des produits de luxe de préférence.

Ces trois postes s'adressent en priorité à des personnes diplômées de l'enseignement supérieur, ayant un sens esthétique développé, et demandent une parfaite connaissance de la langue anglaise. Les salaires offerts seront fonction des compétences.

Adresser curriculum vitae avec courte lettre manuscrite en indiquant la référence à :

CARRIERES SERVICES
19, rue de la Paix - 75002 PARIS
Groupe CGS
Conseil en recrutement

offres d'emploi

RANK XEROX
DIRECTION INFORMATIQUE

Vous avez découvert depuis 3 à 5 ans la gestion d'une grande entreprise à travers la conduite et la réalisation de projets informatiques.
Votre ambition, aujourd'hui, est d'évoluer dans un contexte international et d'y exercer une responsabilité d'encadrement.
Nous vous offrons cette opportunité au sein de notre Département Etudes où vous participerez aux développements concernant,
- la gestion administrative (commandes, stocks, ainsi que la refonte complète de notre facturation clients),
- la gestion comptable,
- le support Marketing-Ventes.

Sont à pourvoir des postes de

CHEFS DE PROJET
(réf. C 13)

Votre mission consistera à planifier le développement, à assurer la réalisation avec l'équipe d'Analystes et Programmeurs (4 à 5 personnes), une équipe responsabilisée sur le respect des plannings proposés, des délais, la qualité des services rendus à l'utilisateur.
Une formation supérieure et la pratique de la langue anglaise sont souhaitées.

ANALYSTES "SENIORS"
(réf. C 14)

Vous participerez au développement de projets au sein d'une petite équipe de réalisation. Une expérience pratique d'environ 3 ans de la réalisation de projets de gestion, une formation M.I.A.G.E. ou équivalent sont souhaitées.
Nos applications font appel à des connaissances techniques telles que, COBOL, PROTEE, IBM/OS, TASKMASTER, ROSCOE, base de données IMS et APL.
Merci d'adresser lettre de candidature, c.v. et prétentions sous référence respective à, Mirelle DIAZ - Service Recrutement - RANK XEROX - 93607 AULNAY-SOUS-BOIS CEDEX.

Plain Champs

RANK XEROX

offres d'emploi

Filiale d'un Groupe Multinational leader sur son marché recherche son

DIRECTEUR USINE
(banlieue parisienne)

Directement rattaché au Président Directeur Général, il aura pour mission d'assurer la supervision des départements :
• fabrication • logistique • contrôle de qualité • recherche développement
• contrôle financier.

Le candidat retenu qui aura déjà eu des fonctions homologues connaîtra le domaine de la mécanique de précision. Ingénieur de formation, nous lui demandons aussi de parler couramment anglais.

Adresser CV et prétentions sous référence MP 22 à :
COGEPLAN SELECTION
Tour de Lyon - 185 rue de Bercy
75012 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche

CSNCR Chambre Syndicale Nationale des Conseils en Recrutement

COGEPLAN

ADJOINT... AU DIRECTEUR FINANCIER

Banque PARIS recherche le futur Adjoint au Directeur Financier.

Outre des connaissances comptables approfondies, niveau expertise comptable, il devra avoir une formation grande école de commerce et une expérience de quelques années dans un cabinet.

Adresser C.V., prétentions et photo à HAVAS CONTACT, 156, bd Haussmann, 75008 PARIS sous référence 94.705.

CMC FRANCE
SYSTEMES D'INFORMATIQUE REPARTIE

ADJOINT DIRECTEUR
BUDGET ET CONTROLE DE GESTION

• De formation supérieure (ESCP, HEC, ESSEC Sciences Eco ou niveau expertise comptable), le candidat aura acquis une bonne connaissance de la comptabilité anglo-saxonne, soit au sein d'un cabinet d'audit international, soit dans les services comptables d'un groupe multinational.
• Il aura tout d'abord pour mission de réunir et contrôler les états financiers mensuels de nos filiales.
La connaissance de la langue anglaise est indispensable (autres langues appréciées)

REMUNERATION : 120.000 F +
(selon expérience)

Envoyer C.V. et photo à
CMC FRANCE - M. B. MARTIN
26, rue de Mademoiselle 78000 VERSAILLES

volvic

cherche, pour son service de développement, un

JEUNE INGÉNIEUR
AGRO-ALIMENTAIRE

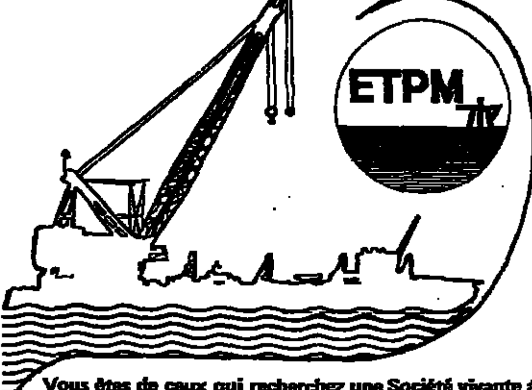
de formation agro-alimentaire supérieure ou chimiste, ayant déjà une première expérience en industrie alimentaire.

Langues : anglais, allemand, si possible.

Il sera chargé de l'amélioration, du suivi et du contrôle qualitatifs d'une gamme de produits. Il aura des rapports fréquents avec les usines et devra être disponible pour des déplacements de courte durée.

Lieu de travail : BOURG-LA-REINE (92)

Ecr. VOLVIC - B.P. 41 - 92340 BOURG-LA-REINE



Leader Européen de l'Offshore Pétrolier
Oscar à l'Exportation

Vous êtes de ceux qui recherchez une Société vivante à dimension humaine, totalement tournée vers l'exportation.
Nous proposons 2 postes au Secrétariat Général :

JEUNE CADRE FINANCIER

Réf. 5953
Intégré dans une équipe chargée de promouvoir et d'assurer la Gestion Financière de la Société et de ses filiales à l'étranger, vous participerez aux prévisions de Trésorerie du Groupe, au montage et au suivi des crédits (équipement, exportation, pré-financement) et à la préparation des dossiers d'assurance COFACE, etc...

JEUNE CADRE ADMINISTRATIF

Réf. 5954
Au sein d'une équipe jeune, vous suivrez, étudierez et résoudrez les problèmes de gestion liés à la croissance de notre Groupe.
Vous assumerez rapidement des responsabilités administratives importantes en liaison avec les Services du Siège et nos filiales à l'étranger.

Pour ces deux postes :
- Vous êtes diplômé HEC, ESSEC, ESCP, IEP (Eco-Fi) ;
- Vous maîtrisez parfaitement la langue anglaise ;
- Vous êtes débutant ou vous possédez une première expérience acquise dans une Société à vocation internationale ;
- Vous êtes basé à Paris mais disponible pour effectuer de courtes missions à l'étranger.

Envoyer C.V., photo, prétentions, en précisant la réf. choisie à P. LICHAU S.A. BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

HOMME OU FEMME DE TERRAIN

— Vous êtes solide, dynamique, matinal.
— Vous aimez les responsabilités et le commerce.
— Vous souhaitez être le «patron» de votre affaire.

Nous offrons, sans apport personnel, des

GÉRANCES

A PARIS et EN PROVINCE
dans GROUPE IMPORTANT NON ALIMENTAIRE

— Votre rémunération : de 60 000 à 150 000 F/an, en fonction de l'importance du point de vente.
— Votre expérience antérieure, vos diplômes éventuels seront appréciés, mais nous vous donnerons la formation complémentaire indispensable.

Adr. candidature man., C.V. et photo à n° 53.928 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS - CEDEX 01, qui transmettra.

Dans le cadre de son développement

S.T.C.

Leader des périphériques compatibles de hauts performance
recherche

INGENIEURS COMMERCIAUX

PARIS
Salaire 250.000 F/annuels objectifs réalisés.
Voiture de service, bonne expérience vente matériel informatique exigée.

Adresser C.V : S.T.C. Direction Commerciale
3 rue de l'Arrivée 75015 PARIS

SOCIETE D'INVESTISSEMENT IMMOBILIER
Filiale française d'un important groupe britannique
recherche
pour son siège Champs-Elysées

DIRECTEUR ADJOINT

— Proche collaborateur du P.-D.G., il sera fréquemment en rapport avec le siège à Londres.
— Contrôleur de Gestion, sa mission couvrira les domaines suivants : gestion financière et administrative, études analytiques et statistiques.
— Une expérience de la gestion financière des sociétés immobilières serait appréciée.
— Comptable diplômé, D.E.C.S. ou équivalent, le candidat aura une bonne connaissance de la comptabilité anglo-saxonne.
— Le candidat sera de langue maternelle française ou anglaise (la faculté de communiquer aisément dans les deux langues est nécessaire) et aura une expérience de 3 à 5 années. Age minimum 25 ans.
— Poste à pourvoir deuxième trimestre 1980.
— Rémunération : 150.000 F par an environ.
— Envoyer C.V. + photo à REGIE-PRESSE n° T 019215 M
85 bis rue Réaumur, 75002 PARIS.

Ingénieurs Logiciel

Un important constructeur de MATERIEL DE PERI-INFORMATIQUE, leader sur son marché, recherche des INGENIEURS LOGICIEL pour participer au développement de son activité BUREAUTIQUE.

Les candidats devront :
- avoir 2 à 4 ans d'expérience en réalisation de systèmes temps réel sur mini ou micro ordinateur.
- maîtriser parfaitement au moins l'assembleur et un langage évolué.

Une expérience en TRAITEMENT DE TEXTES serait un atout important.

Lieu de travail : Région Parisienne Sud.

Merci d'adresser votre dossier complet de candidature (lettre, C.V., photo et prétentions) sous référence 12 M à



Préciser éventuellement sur l'enveloppe le nom des sociétés avec lesquelles vous ne désirez pas entrer en contact. Il sera répondu à toutes les candidatures.

MEDIA PA



IMPORTANT CENTRE D'ETUDES
(Banlieue Sud Ouest de Paris)
d'une société spécialisée en électronique de point
recrute dans le cadre du développement de ses activités en :

INFORMATIQUE pour SYSTEMES EMBARQUES

dans le domaine analyse temps réel, traitement du signal, programmation dynamique.

RESPONSABLE DE GROUPE D'ETUDES

groupe composé d'une dizaine d'ingénieurs.
Il devra avoir dirigé une équipe d'ingénieurs analystes et sera chargé :
- de définir les grandes orientations techniques des projets,
- de répartir le travail et d'en assurer le suivi ainsi que la liaison avec les études "matériel" et les contacts techniques avec les clients.

Contacts aisés, sachant s'imposer à l'intérieur comme à l'extérieur de la société.

Lieu de travail : Région Parisienne, banlieue Sud-Ouest.

Déplacements fréquents et de courte durée (environ une journée) dans le Midi-Méditerranéen. (Référence VL 11)

CHEFS D'EQUIPE D'ETUDES

possédant une expérience de 3 à 4 ans dans le domaine pour animer groupe de 3 à 4 ingénieurs software.
Expérience MITRA 15 ou 125 souhaitée.
Lieu de travail : Midi-Méditerranéen. (Référence VL 12)

INGENIEURS SOFTWARE

Expérimentés et débutants.
Ils prendront une partie de l'élaboration de logiciels spécifiques.
Analyse détaillée et programmation.

Expérimentés et débutants.
Ils prendront une partie de l'élaboration de logiciels spécifiques.
Analyse détaillée et programmation. (Référence VL 13)

INGENIEURS DE PROJETS

Possédant une expérience de 3 à 5 ans pour :
conception de systèmes, navigation, transmission.
Compétence en téléinformatique souhaitée.
Conception de systèmes graphiques.
Compétence en C.A.O. indispensable. (Référence GI 14)

Envoyer C.V. détaillé, photo et rémunération souhaitée sous No 53.374 en précisant la référence du poste choisi à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



Un leader mondial du dessin, de la conception et de la fabrication assistés par ordinateur.

Constructeur de systèmes graphiques en rapide expansion.

FILIALE FRANÇAISE D'UN GROUPE INTERNATIONAL
recherche

INGÉNIEURS COMMERCIAUX DE HAUT NIVEAU

- Formation technique supérieure.
- Expérience de plusieurs années de la commercialisation de produits informatiques.

INGÉNIEURS D'APPLICATION

- Formation technique supérieure.
- Expérience industrielle dans l'un des secteurs suivants :
  — Architecture - Cartographie.
  — Mécanique (conception et commandes numériques).
  — Electronique.
  — Ingénierie (pétrochimie, nucléaire, génie civil).
- Connaissances en informatique et en conception assistée par ordinateur souhaitées.

Ils réaliseront la promotion des systèmes DAO-CAO-FAO par une assistance technique à la force de vente.

POUR TOUS LES POSTES CI-DESSUS :
— *Lieu de travail : ORSAY (Essonne) ;*
— *Anglais courant ;*
— *Formation complémentaire assurée aux Etats-Unis ;*
— *Réelles opportunités de carrières et de rémunération dans le cadre d'une Société ouverte et en pleine expansion.*

Adresser C.V. + photo à
AUTO-TROL TECHNOLOGY S.A.
B.P. 89, Z.I. de COURTABŒUF
91404 ORSAY Cedex


daniel hechter
paris

recherche dans le cadre de son développement à l'exportation

chef des ventes export

âgé au minimum de 28 ans et possédant une première expérience COMMERCIALE de l'EXPORTATION acquise si possible dans la distribution de produits textiles. Responsable de la création de nouveaux points de vente, de l'animation et du développement des points de vente existants, le candidat retenu devra, dans le cadre d'une large délégation, élargir nos implantations dans les différents pays d'Europe (G.B., Bénélux, Suisse, Hollande...) ANGLAIS indispensable et ALLEMAND souhaité.

Envoyer CV, photo et prétentions en précisant la référence 726 M sur l'enveloppe au :


Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

Le Groupe **MATRA**
Branche Communication

crée pour l'une de ses récentes filiales (CA 250 MF) située dans le FINISTERE et spécialisée dans la production d'équipements téléphoniques de demain, les postes de

Directeur Finance et Gestion

Rattaché au Directeur Général et en liaison fonctionnelle avec le Responsable Finance et Gestion de la Branche, ce Directeur devra d'abord concevoir et mettre en place la comptabilité budgétaire, le suivi des prix de revient, les systèmes d'information et les procédures.

Il deviendra rapidement le Responsable des Services Comptabilité Générale et Contrôle de Gestion.

Il assistera la hiérarchie pour l'établissement et le contrôle des états financiers, pour les appels d'offres et les prix de revient dans les marchés d'Etat, ainsi que dans l'élaboration des plans à moyen terme et la sortie des bilans.

Il exercera également l'audit des centres de production.

Le candidat, âgé de 32 ans minimum, est diplômé de l'enseignement supérieur (finance, comptabilité, gestion), possède une expérience de 10 ans environ, en tant que contrôleur de gestion, par exemple, acquise de préférence dans un grand groupe industriel utilisant l'outil informatique et pratiquant les marchés d'Etat.

Il aura à constituer et à animer son équipe et sera assisté par l'actuel Responsable de Comptabilité Générale. (Réf. 290 M)

Directeur Industriel
Gestion de Production, Méthodes et Industrialisation

Il devra piloter et coordonner l'organisation de la production entre les différentes usines et assurer le lancement en fabrication de nouveaux produits.

A partir de prévisions commerciales, le titulaire assurera l'ordonnancement et le contrôle de production ; il mettra en œuvre une politique d'achats ainsi que des méthodes rigoureuses de gestion des stocks.

Il établira les prix de revient et participera au choix des investissements importants. Il assurera la liaison avec les services recherche et développement de la branche.

Ce poste, dépendant du Directeur Général, peut intéresser un Ingénieur A.M. ou équivalent, âgé d'au moins 32 ans, ayant l'expérience de la gestion de production, des achats et des méthodes industrielles et sachant utiliser l'outil informatique.

Etre habile négociateur, posséder un sens prévisionnel affiné et savoir animer une équipe font partie des qualités indispensables pour réussir pleinement dans cette fonction. (Réf. 291 M)

L'expansion du Groupe MATRA confère à ces postes un caractère évolutif.
Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et salaire actuel), à notre conseil qui garantit réponse et discrétion.



Société de Conseil en Ressources Humaines

recherche, dans le cadre de son développement, des collaborateurs désireux de se joindre à une équipe animée par un esprit dynamique et novateur qui a su gagner la confiance des entreprises, grâce à la qualité technique et humaine de ses interventions.

Sont à pourvoir les postes suivants :

Consultant Recrutement de Haut Niveau

Il devra prendre en charge l'ensemble de ses programmes de recrutement, depuis la définition des besoins auprès du client jusqu'à l'intégration des candidats.

Autonome, il fera preuve d'un réel dynamisme commercial et d'une grande puissance de travail.

Il aura le souci constant d'apporter aux candidats, l'écoute et la compréhension qui leur est nécessaire et aux entreprises, la compétence et la précision dans le choix des hommes. (Réf. 555 M)

Consultant Formation de Haut Niveau

Il participera à la conception et assumera l'animation des stages de formation (relations humaines, ventes), en collaboration avec le Directeur du Département Formation.

La fonction pourrait, suivant la valeur du candidat, s'élargir à d'autres domaines d'activité de la Société (audit social en particulier) (Réf. 556 M)

Ces postes conviendraient à des hommes de formation supérieure, universitaire ou grandes écoles, âgés de 29 ans minimum, ayant acquis une expérience d'au moins 5 ans et la maîtrise complète des techniques dans leur spécialité respective.

Merci d'adresser votre dossier complet (lettre manuscrite, C.V., photo et salaire actuel), à Mr Raymond POULAIN.



Un Nom Prestigieux de la Haute Couture
recherche

Chef du Personnel

pour prendre en charge l'ensemble de la politique humaine du Groupe (siège et usine : 320 personnes) et, en particulier :
- le recrutement et l'intégration,
- la gestion des rémunérations et des coûts sociaux,
- les relations paritaires,
- l'établissement et le suivi du Plan de Formation,
- l'assistance et le conseil auprès de la hiérarchie,
- la gestion administrative,
- etc...

Ce poste, vacant à la suite d'un départ en retraite, relève directement du P.D.G., Mr André COURREGES.

Il nécessite le sens de l'organisation, un bon équilibre personnel, une large ouverture d'esprit, une excellente réceptivité aux problèmes de création et une grande capacité d'adaptation dans le contexte d'une entreprise aux impératifs saisonniers.

Le candidat retenu sera de formation supérieure et possédera une solide expérience de la fonction Personnel acquise de préférence dans un secteur d'activité lié au monde de la mode.

Merci d'adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et salaire actuel) sous réf. 202 M, à notre conseil qui garantit réponse et discrétion.

Raymond Poulain Consultants
57, avenue de Suffren - 75007 PARIS

MEDIA P.A.



SOCIÉTÉ JUPITER
95, rue du Docteur-Roux
94100 SAINT-MAUR
recherche pour son siège social

CHEF COMPTABLE
ou
COMPTABLE CONFIRMÉ

Expérience minimum 3 ans, préférence titulaire du D.E.C.S. ou B.P. Adresser C.V. et prétentions adresse ci-dessus.

Société Internationale
leader dans son activité
recherche pour son usine
BANLIEUE SUD DE PARIS

FINANCIAL CONTROLLER

Rattaché au Directeur Général, il assurera la supervision des fonctions liées à sa tâche
- comptabilité (générale et analytique)
- reporting
- juridique et fiscal
- etc...

Nous recherchons un candidat qui aura déjà une expérience confirmée à un poste analogue.

Issu d'une Ecole de Commerce, il connaîtra également la comptabilité anglo-saxonne.

La maîtrise de l'anglais est indispensable.

Envoyer CV et prétentions
sous référence BM 14 à
COGEPLAN - SELECTION
Tour de Lyon - 185 rue de Bercy
75012 PARIS
à qui nous avons confié cette recherche.

CSNCR

COGEPLAN



TELETRAITEMENT TEMPS REEL BASES DE DONNEES

de nouveaux produits : **PANACH', TUBORG**, une nouvelle informatique, de nouveaux atouts pour

l'UNION DE BRASSERIES
C.A. 700 M DE F. 1400 PERSONNES, 5 USINES.

Nous changeons notre ordinateur en Octobre 1980. Nous allons investir des moyens importants dans le développement et la mise en place d'un "système informatique distribué" et nous recherchons dès maintenant :

3 chefs de projets
120.000 +

De formation supérieure, ayant une expérience réelle en entreprise : • des relations avec les utilisateurs, • de la conception fonctionnelle et technique d'applications informatiques dans un environnement temps réel et télécommunications, • de l'animation d'un groupe d'Analystes-Programmeurs. (Réf. 1185-M)

10 analystes-programmeurs
75 à 100.000 F

Expérience de 2 à 3 années en COBOL et ayant la pratique de l'analyse organique et de la programmation en BATCH ou du développement d'applications de gestion en conversationnel. (Réf. 1186-M)

Adresser dossier de candidature et C.V. sous référence correspondante à Olivier ISABELLE Chef du Service Gestion du Personnel
UNION DE BRASSERIES
33 avenue de Wagram, 75017 Paris.



Maintenant, organisons l'avenir ensemble

TEXAS INSTRUMENTS FRANCE

DIVISION DISTRIBUTION

INGENIEURS DE VENTE SEMI-CONDUCTEURS

réf. TIS/0480/30

PARIS SUD (VELIZY)

Responsables de la promotion et de la vente de semi-conducteurs chez les clients des secteurs industriels - télécom - grand public... du marché français.
Ingénieurs électroniciens ou équivalent, débutants ou ayant 1 à 2 ans d'expérience commerciale ou de laboratoire d'application.

INGENIEURS DE VENTE EQUIPEMENTS

réf. TIS/0480/31

PARIS SUD (VELIZY)

Chargés de promouvoir les produits :
- automates programmables
- terminaux et mini-ordinateurs
- calculatrices scientifiques
- consoles de visualisation
- cartes microprocesseur

dans les secteurs non électroniques (alimentation, agences gouvernementales, hôpitaux, banques, contrôle de processus).
Ingénieurs électroniciens ou informaticiens ou équivalent ayant si possible des connaissances en logiciel et en structure machine.

Pour ces 2 types de poste la rémunération de départ correspondant à celle des ingénieurs de même formation et expérience s'ajoute un intéressement direct au chiffre d'affaires réalisé. Anglais souhaité.

RESPONSABLES PROGRAMMES MICROPROCESSEURS

réf. TIS/0480/32

PARIS SUD (VELIZY) — LYON

Ils apporteront un support technique à la force de vente pour les microprocesseurs et les produits associés.
Ils développeront les applications concernant l'ensemble des produits distribués.
Ils dirigeront la stratégie produit préconisée par les départements de produits.
Ingénieurs électroniciens ayant si possible une expérience de 3 ans en laboratoire d'application. Anglais souhaité.

DIVISION SEMI-CONDUCTEURS

Pour son centre européen de conception de nouveaux produits en technologie M.O.S. et bipolaire.
Dans un cadre de vie exceptionnel à NICE

INGENIEURS DE CONCEPTION ET D'ETUDES M.O.S.

réf. SC/0480/33

Responsables de la conception des circuits depuis la détermination des spécifications jusqu'à leur passage en production.
Ils/elles sont ingénieurs en micro-électronique.
1 à 2 ans d'expérience similaire appréciée. Anglais indispensable

CHEF DU SERVICE CONCEPTION CIRCUITS BIPOLAIRES

réf. SC/0480/34

Il/elle aura la responsabilité de diriger une équipe d'ingénieurs chargés des tâches suivantes :
- compréhension des circuits
- discussion des spécifications
- étude des circuits logiques ou analogiques à l'aide de simulation sur ordinateur
- suivi du dessin
- préparation et réalisation des mesures électriques sur les premiers échantillons.

Il/elle aura la charge du planning et de la gestion financière des études.
Quelques voyages pour visiter les clients en France et à l'étranger sont prévus. Anglais indispensable. Allemand apprécié.

●

Pour tous ces postes, envoyer C.V., photo et prétentions, date de disponibilité, en rappelant la référence du poste à Madame LE GUET - T.I.F. - B.P. No 5
06270 VILLENEUVE-LOUBET

LE MINISTERE DE LA DEFENSE
DIRECTION TECHNIQUE
DES ARMEMENTS TERRESTRES
recherche un

INGENIEUR

diplômé ESO, débutant ou ayant quelques années d'expérience, maxi. 35 ans, libéré des obligations militaires pour : ESSAIS DE MATERIELS OPTIQUES ET OPTRONIQUES
Responsabilité du laboratoire optique.

Tél. 951.86.00 poste 3088 ou adresser candidature avec C.V. sous réf. T.O. au lieu de travail :
ETABLISSEMENT D'ARMEMENT AMX-APX
Route de la Minière - SATORY
RP 1342 - 78013 VERSAILLES Cédex

---

conseiller technique

EDITIONS

Nous sommes une Société d'Edition d'ouvrages techniques et scientifiques. Nous recherchons un INGENIEUR diplômé pour :
- analyser les manuscrits proposés par les auteurs,
- susciter auprès des personnalités adéquates la rédaction d'ouvrages sur des sujets d'actualité scientifique.

L'anglais et l'allemand techniques lui sont nécessaires. Une expérience pluridisciplinaire acquise dans un bureau d'études (mécanique, bâtiment, T.P....) serait appréciée. Une forte motivation pour la lecture ou la rédaction scientifique est indispensable.

Adressez C.V., photo et salaire actuel sous la référence 69.06/CT/275 à ADEQUATION 62/64 avenue Emile Zola - 75015 Paris.

Adequation

Compagnie Nationale de Matériel Frigorifique

(filiale des établ. BONNET - Groupe THOMSON)
Concessionnaire, installateur de matériels équipements de commerces et cuisines professionnelles,

recherche

LE RESPONSABLE
DE SON NOUVEL ÉTABLISSEMENT
implanté à Levallois

Le candidat retenu sera un cadre commercial, capable de maîtriser dans leur diversité les probl. posés à un établissement de petites dimensions :

— gestion administrative et financière ;

— gestion et animation du personnel.

Adresser curriculum vitae à :
Direction des Affaires Sociales :
ETABLISSEMENT BONNET,
117, rue Grenette,
69653 VILLEFRANCHE-SUR-SAONE - CEDEX.

---

telesystemes

Importante Société de Services en Informatique
recherche

ASSISTANTE d'INGENIEUR

pour seconder un Chef de projet dans les tâches administratives et documentaires.
Formation BTS
1 à 5 ans d'expérience
Libre de suite.
Lieu de travail Paris banlieue Ouest

Tél. à TELESYSTEMES 608.98.13
demander Mlle Ferdani (réf. 80 R 20)

Importante société française spécialisée dans la vente de matières premières pour l'INDUSTRIE CHIMIQUE et l'ÉLECTROLYSE
recherche

COLLABORATEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour assurer le suivi des commandes et les relations téléphoniques avec la clientèle.
Poste pouvant évoluer dans l'avenir vers des contacts directs clients.
Adresser C.V., photo et prétentions à n° 52.899 CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, PARIS-1er, qui transm.



DIVISION «INFORMATION SYSTEMS»
Spécialiste de systèmes d'informatique Distribuée et Répartie
recherche pour PARIS

INGENIEUR COMMERCIAL CONFIRME

30 ans minimum

Nous souhaitons :
- Connaissance de systèmes informatiques avec méga mini ordinateur
- Excellentes connaissances scientifiques
- Pratique de la langue anglaise (lue et parlée)
- Pratique des langages symboliques FORTRAN/COBOL/APL.

Qualités requises :
- Excellente présentation
- Bon esprit d'analyse et de synthèse
- Précis et méthodique.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions à HARRIS S.A. - Division «INFORMATION SYSTEMS» 6, avenue Charles de Gaulle - 78150 LE CHESNAY.
ou TELEPHONER au 954.90.77

Chef de produit
Jaz : réveils

Cette importante société française produit et vend sur le marché national et international une gamme de produits horlogers de marque.

En France, ses ventes se font par réseau traditionnel (H.B.J.O.) et grands magasins.

Le Chef de Produit a pour responsabilité de réaliser la meilleure adéquation possible Produit/Marché : analyse des besoins, détermination de la collection, recherche de fournisseurs éventuels, suivi de la concurrence...

De plus, il procède à toutes études et statistiques nécessaires, et apporte son aide à la force de vente : documentation, PLV, catalogues, etc...

Le candidat pour ce poste a une formation commerciale supérieure (E.S.C. option Marketing), son activité antérieure lui a permis de vivre une expérience concrète, même brève, de la vente complétée par une responsabilité Marketing. Il connaît les réseaux de distribution traditionnels et modernes de biens de consommation durables. Il possède une bonne pratique de l'anglais, la connaissance de l'allemand serait un atout supplémentaire.

La rémunération tiendra compte de l'expérience acquise.
Lieu de travail : PARIS.

SEFOP remercie les personnes intéressées de bien vouloir lui envoyer leur candidature sous réf. CP 394 M.

SEFOP
11, rue des Pyramides 75001 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

INSTITUT DE GESTION SOCIALE

Vous êtes demandeur d'emploi ou vous bénéficiez en tant que salarié d'un congé-formation de 1 200 heures

l'Institut de Gestion Sociale vous propose 9 mois de préparation professionnelle et d'entraînement aux fonctions de

DIRECTION DE PERSONNEL ET FORMATION
15 candidats seront sélectionnés

DIRECTION D'UNITÉ ET CONTROLE DE GESTION
10 candidats seront sélectionnés

Ces deux cycles, conçus en liaison avec des entreprises, alternent travaux d'étude et d'application. Certains enseignements sont communs.

Ils débuteront le 18 avril 1980.

Les dossiers de candidature doivent être demandés en précisant l'orientation à :
Programme
Management avancé et gestion sociale
INSTITUT DE GESTION SOCIALE
établissement privé d'enseignement supérieur à but non lucratif
25, rue François-Ier - 75008 Paris

LABORATOIRE CENTRAL DE TÉLÉCOMMUNICATIONS recherche

INGÉNIEURS Débutants
Grande École ou équivalent
Référence C

- Pour l'étude et la production de programmes en temps réel dans le cadre du développement d'un système de commutation téléphonique.
- Pour des travaux de programmation dans le cadre d'une étude de nouvelles architectures de calculateur.

Nationalité française exigée

INGÉNIEUR SYSTÈME
Référence D

- Pour étude de systèmes avancés de télécommunications.

Créatif et ayant expérience dans le domaine des systèmes et réseaux numériques téléphoniques et de données.

Anglais indispensable - Nationalité française exigée

Adresser C.V. et prét. en précisant la réf. du poste choisi sous n° 53.662 à L.C.T., boîte postale 40 - 78140 VELIZY-VILLACOUBLAY.



offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi offres d'emploi

Ingénieurs

Nous sommes une société financière française, en relations d'affaires avec plus de 120 pays. Notre département industriel renforce ses structures et recrute des ingénieurs. Au sein d'une équipe pluridisciplinaire intervenant à l'échelon international, ils auront pour mission d'étudier sur le plan technique la qualité et la fiabilité des installations dans lesquelles la société peut éventuellement engager une responsabilité financière. Nous recherchons des ingénieurs dont la spécialité correspond à l'un ou plusieurs des domaines suivants :

- **Bâtiment et Travaux Publics** (expérience dans bureau de contrôle souhaitée)
- **Montage et mise en route de grandes installations industrielles** dans des sociétés d'ingéniérie
- **Mise en route, exploitation et entretien de grosses unités pétrochimiques**
- **Assurance qualité de grosse mécanique** (machine tournante ou industrie nucléaire)

Les différents postes proposés, à la fois techniques et commerciaux, impliquent des déplacements courts mais fréquents à travers le monde entier. Nous n'excluons pas les candidatures de jeunes ingénieurs débutants. La maîtrise de l'anglais, de l'allemand ou de l'espagnol est indispensable.

Nous vous remercions d'adresser vos dossiers de candidature ss réf. B 4960 à Nicole Marichez, 1 rue de Berri 75008 Paris.

Bernard Julhiet Psycom

Membre de Syntec

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE

Filiale du premier constructeur mondial d'ordinateurs interactifs recherche

un analyste financier confirmé (Réf. M 45)

Responsable de la coordination des plans financiers, des budgets, des tableaux de bord et du reporting au niveau de la filiale.
Nous souhaitons engager un diplômé d'études supérieures possédant une expérience similaire de 3 à 5 ans dans une société utilisant des systèmes de gestion évolués.

un jeune analyste financier (Réf. M 46)

Responsable de l'animation du processus budgétaire et de l'analyse financière du département logiciel.

Nous souhaitons engager un diplômé d'études supérieures ayant acquis une première expérience de contrôle de gestion.

Pour ces deux postes une bonne pratique de l'anglais est indispensable.

Ecrivez-nous en précisant la référence choisie à la Direction du Personnel
DIGITAL EQUIPMENT FRANCE.

digital 1B, rue Saarinen - Silic 225
94528 RUNGIS Cédex.

IMPORTANTE SOCIETE D'ELECTRONIQUE
proche banlieue Sud de Paris recherche

Techniciens-Electroniciens

TITULAIRES DU BTS OU DUT

pour :
- études de sous-ensembles logiques microprogrammés ou pilotés par microprocesseur ,
- études de circuits, émission-réception V/UHF,
- études de circuits dans le domaine de la synthèse de fréquence.

Pour la plupart de ces postes une expérience antérieure est souhaitée.

réf. D 45

Ingénieur Electronicien

DIPLOME POSITION III A

pour conception et développement de matériel de télécommunication microprogrammé.

Expérience indispensable de traitement du signal et de la logique.

réf. D 45

Ingénieurs Electroniciens

DIPLOMES POSITION II

Spécialistes microprocesseur pour études systèmes.
Connaissance des circuits analogiques souhaitée.
Expérience antérieure nécessaire.

réf. D 45

Jeune Ingénieur

POUR SON SERVICE TECHNIQUE

Chargé d'études pour conception de matériel entrant dans les systèmes mini-informatiques.

réf. D 50

Adresser C.V. détaillé et rémunération souhaitée sous No 53384
CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra en précisant la référence du poste choisi.

URGENT
LA FILIALE FRANÇ. D'UNE IMPORT. STE AMÉRICAINE DE CINÉMA QUART. ETOILE
recherche

UN ANALYSTE PROGRAMMEUR

susceptible de prendre la responsabilité de son service informatique, bne connaissance du Cobol et des petits systèmes.
Anglais non nécessaire mais un avantage.
Téléphoner au 380-70-00 p. 369.

IMPORTANTE ENTREPRISE D'EQUIPEMENTS
THERMIQUE ET AÉRAULIQUE
recherche
INGÉNIEUR GRANDE ÉCOLE

Confirmé dans techniques ci-dessus, esprit inventif, susceptible de concevoir, réaliser et mettre au point innovations dans spécialités ci-dessus.
Adr. C.V. et prétent. à nº 53.839 CONTESSE PUBLICITE, 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01.

UNE SOCIETE INDUSTRIELLE FILIALE D'UN IMPORTANT GROUPE AMERICAIN
recherche

L'ASSISTANT DU CHEF DE SA COMPTABILITÉ DES FABRICATIONS

25 ans minimum, expérience techniques prix de revient et de paye.

— Habitué relations avec personnel.
— Sens autorité et responsabilités.
— Connaissance anglais.

Lieu de travail : proche banlieue SUD de PARIS.

Adr. C.V. nº 5.369 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris-1er qui transmettra.

STÉ EUROPÉENNE DE FROID INDUSTRIEL
recherche
ACHETEUR

confirmé en matériel électromécanique.
Connaissances import-export.
Anglais souhaité.
Age minimum 30 ans.
Possibilité d'évolution pour élément dynamique.
Ecrire avec C.V. + prétentions à SAMIFI-BABCOCK
71, rue Paul-Eluard,
93204 SAINT-DENIS.

Importante Société recherche pour usine SEINE ET MARNE

JEUNE INGÉNIEUR

ayant une formation électromécanicien - école SUDRIA ou similaire - 1 ou 2 ans d'expérience.

Pour emploi responsable de fabrication - secteur 50 personnes - mettant en œuvre des techniques de fusion à haute température.

— Sens du commandement et de la gestion.
— Esprit créatif, capable d'adapter les techniques de fabrication à des demandes commerciales spéciales.

Envoyer C.V. nº 5.915 Publicités Réunies 112, bd Voltaire, XIe.

AUBERT & DUVAL

Jeunes ingénieurs... un métier d'homme

Après vos études d'ingénieur, ou mieux après deux ou trois années d'expérience professionnelle, vous avez décidé de vivre au milieu des hommes et des choses dans une usine de production. Vous savez que vous devez encore apprendre même par des contacts un peu rudes sur le terrain.

Métallurgistes, nous fabriquons des aciers spéciaux pour les *industries de pointe (aéronautique, automobile, nucléaire, etc...)*. Nous préparons l'avenir en engageant plusieurs jeunes ingénieurs capables d'assurer la relève des responsables qui aujourd'hui font bien tourner notre usine de Gennevilliers tant dans les ateliers qu'à l'entretien ou au contrôle.

Vous aurez vite à assumer des responsabilités techniques et humaines correspondant à votre personnalité. Vous exercerez alors un vrai métier de cadre. Nous préférons d'ailleurs insister sur les difficultés des postes à pourvoir plutôt que d'en faire miroiter les avantages. Si ce travail d'homme convient à un tempérament fort comme le vôtre, écrivez aux conseils en recrutement de SIRCA qui nous aident à bien conduire l'étude de ces investissements importants que représentent vos engagements. Référence 804 387 M.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.

MEMBRE DE SYNTEC

---

juriste d'entreprise

Une Compagnie Minière filiale d'un groupe français important recherche un jeune Juriste pour son siège social à Paris.

Au sein de l'équipe de Direction Générale, il aura à assurer les fonctions suivantes :

- *appui juridique dans la négociation et la mise en forme des contrats passés en France et à l'étranger,*
- *étude et suivi des problèmes posés par les réglementations minières françaises ou étrangères,*
- *études contribuant à l'élaboration de la politique sociale.*

Ce poste requiert une solide formation (Sciences Po, Maîtrise de Droit...) ainsi qu'une première expérience (2 à 5 ans) des problèmes juridiques d'entreprise acquise dans un Cabinet Juridique International ou en Entreprise. Il demande un intérêt pour le droit du travail et les questions sociales et exige une excellente pratique de l'anglais écrit et parlé. Il convient à une personnalité dynamique, désireuse de faire ses preuves dans une fonction à créer et à développer.

Si ces perspectives vous intéressent, écrivez sous référence 80.39-M aux Conseils du Département Recrutement d'EUREQUIP chargés d'examiner les candidatures.



EUREQUIP
DÉPARTEMENT RECRUTEMENT
B.P. 30 - 92420 Vaucresson

PARIS LONDRES HOUSTON LAUSANNE

membre de Syntec

IMPORTANTE SOCIETE ETUDES AERONAUTIQUES EN REGION PARISIENNE
recherche

6 ingénieurs d'études

Débutants ou avec première expérience professionnelle pour les fonctions suivantes :

ENSEMBLES MECANIQUES ET ENERGIE

DIPLOME D'UNE GRANDE ECOLE (CENTRALE, SUP'AERO, A.M. ou équivalent), son expérience de quelques années en bureau d'études lui apporte de bonnes connaissances pour participer à la mise au point des méthodes et programmes de calculs thermodynamiques des machines industrielles.

BUREAU D'ETUDES CONCEPTION

INGENIEURS MECANICIENS (A.M. - ECL - IND...), ils participeront à la mise au point des installations d'essais en apportant l'aide du bureau d'études dans ces secteurs spécialisés (compétence en technologie avancée et familiarisation avec les problèmes de RDM).

ETUDES THERMIQUES

SUP'AERO ou CENTRALIENS, ces deux ingénieurs réaliseront des études aérothermiques et transmettront aux bureaux d'études et de dimensionnement les températures des pièces statiques et dynamiques.

Connaissance de l'anglais nécessaire.

Si vous êtes intéressés, adresser lettre et C.V. sous le No 53.751 à CONTESSE PUBLICITE 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Ingénieur technico commercial

DU PONT DE NEMOURS (France) S.A. souhaite renforcer son équipe CHIMIE INDUSTRIELLE (Solvants, Pigments et Additifs) en recrutant un Ingénieur Technico-Commercial dont la mission sera d'assurer et de promouvoir la vente de ces produits en France et à l'étranger auprès d'utilisateurs industriels et par l'intermédiaire de distributeurs.

Le candidat, de formation supérieure, Ingénieur Chimiste de préférence, doit justifier d'une expérience réussie d'environ trois années dans la vente de produits industriels.

La connaissance de la langue anglaise est indispensable, l'espagnol est un atout supplémentaire.

Basé à PARIS, ce poste prévoit de nombreux déplacements, ce qui exige autonomie et disponibilité.

Nombreuses possibilités d'évolution.

Nous vous remercions d'adresser votre candidature, et votre rémunération actuelle, sous réf. 349 à
DU PONT DE NEMOURS (France) S.A.
Service du Personnel
9, rue de Vienne
75008 PARIS.



HAVAS CONTACT



informatique

Société de Services et de Conseils en Informatique de tout premier plan,
recherche

- pour Paris et la Région Parisienne

5 CHEFS DE PROJETS
15 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
(connaissance CICS, IMS, MARK IV appréciée)

- pour TOULOUSE

5 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
(COBOL HB 64)

- pour MARSEILLE

2 INGENIEURS CONFIRMES
(PROTEE HB 66)

Adressez C.V. détaillé, prétentions et délai de disponibilité sous réf. 144-M à I.C.A. qui transmettra.

I.C.A. International Classified Advertising
2, RUE D'HAUTEVILLE - 75010 - PARIS

IMPORTANTE SOCIETE
DE CONSTRUCTIONS AERONAUTIQUES
recherche
pour une de ses unités en région parisienne

CHEF DU SERVICE COMPTABLE

Chargé d'assurer avec une équipe d'une vingtaine de personnes :
- la tenue de la comptabilité générale et de la comptabilité analytique,
- l'établissement des bilans, des comptes exploitation des clients extérieurs et du tableau des charges.

Le candidat retenu :
- sera de préférence diplômé d'une grande école de gestion, avec DECS,
- présentera de solides connaissances en comptabilité analytique et gestion budgétaire,
- sera familiarisé avec les procédures informatiques.

Il s'agit d'un poste évolutif au sein d'un des groupes industriels les plus performants.

Pour participer à ce recrutement, adresser lettre avec C.V., photo et salaire à No 53705 - CONTESSE PUBLICITE
20, avenue de l'Opéra - 75040 PARIS CEDEX 01 qui transmettra.

offres d'emploi

MATRA

Le Directeur de l'Audit recherche un

AUDIT SENIOR

Au sein d'une petite équipe, il participera à l'analyse des fonctions de MATRA et des filiales de son groupe.

Le poste conviendrait à un diplômé de grande école ayant une expérience dans l'audit de gestion acquise de préférence dans un cabinet anglo-saxon ou pouvant justifier d'une expérience opérationnelle équivalente et souhaitant élargir ses connaissances dans le fonctionnement des entreprises industrielles. Anglais important.

Adresser CV, rémunération actuelle et photo en indiquant la référence CR 603

MATRA B.P. N° 1 – 78140 VELIZY

MATRA

recherche pour l'un de ses secteurs de pointe :

RESPONSABLE DE LABO D'ETUDE ELECTRONIQUE

Ingénieur électronicien Grandes Ecoles, 4 à 6 ans d'expérience variée en électronique (analogie, logique, puissance, ...) de préférence sur des matériels embarqués : chef d'un labo d'étude de 10 - 15 personnes.

INGENIEUR ELECTRONICIEN EXPERIMENTE EN ANALOGIE FINE ET VIDEO

Ingénieur Grandes Ecoles avec expertise confirmée en analogie sophistiquée, traitement vidéo et digital, pour responsabilité d'un projet : conception et coordination d'affaire au sein d'un laboratoire d'étude et de développement de matériels de pointe.

Anglais parlé nécessaire.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 604

MATRA B.P. N° 1 – 78140 VELIZY

MATRA

recherche pour son activité aérospatiale :

INGENIEUR DE CONCEPTION DE SYSTEMES INERTIELS

- SUP'AERO, SUPELEC, CENTRALE électronique.
- 2 à 4 ans d'expérience en guidage inertiel et électronique de traitement.
- Responsable de la conception, de la définition du matériel, et de la coordination du développement des matériels dans cette activité.

Anglais parlé couramment.

Adresser CV, rémunération souhaitée et photo en indiquant la référence SM 605

MATRA B.P. N° 1 – 78140 VELIZY



jeunes ingénieurs

AGRO, HEC, ESSEC, SUP de CO

Si vous souhaitez participer au progrès du monde agricole, • être son conseiller, • développer en permanence vos connaissances, • agir au niveau d'un département avec l'appui d'une logistique régionale, • avoir des contacts commerciaux avec des Responsables de Coopératives, de Négoce et des Agriculteurs.

Une très importante STE FRANÇAISE D'ENGRAIS désire intégrer 5 INGENIEURS déjà nantis d'une première expérience.

Leur personnalité, leurs qualités humaines et leur mobilité sont des atouts importants de réussite dans la fonction.

• perspectives de carrière, • adaptation assurée aux techniques de fertilisation, de gestion, de commercialisation et d'animation des hommes, • rémunération intéressante + bonne couverture sociale

Adressez au Cabinet R.C.C., lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo, rémunération actuelle sous référence 3022-M.

RCC Recherche / Conseil / Cadres
6, AV DU COQ - 75009 PARIS

CITIBANK

PARIS
recherche

jeune cadre d'exploitation

pour son Département « Institutions Financières ». Le candidat doit être diplômé d'études supérieures et avoir une parfaite maîtrise de l'anglais. Il peut être débutant ou avoir une expérience de 3 ans au plus de préférence dans une banque (relations avec la clientèle privée ou industrielle/marketing). Un diplôme de MBA d'une université Américaine est un atout supplémentaire.

Adresser lettre manuscrite et C.V. à CITIBANK
B.P. 738-08
75361 Paris Cedex 08

Emplois et Carrières

PHARMACIENS BIOLOGISTES... HF

Pharmaciens (ou médecins), vous êtes spécialisés en BACTÉRIOLOGIE ou IMMUNOLOGIE. Même débutants, vous avez une connaissance concrète du laboratoire d'analyses médicales.

Vos connaissances en langues étrangères (anglais, allemand) seraient aussi appréciées.

Si vous êtes, en plus, passionnés par le domaine commercial, venez, en tant qu'ASSISTANTS, vous joindre à notre équipe de Chefs de Produits de nos gammes réactifs de laboratoire.

Envoyer CV manuscrit, photo et prétentions, sous référence n° 4013, à
EMPLOIS ET ENTREPRISES
18, rue Volney - 75002 PARIS.

INDUSTRIE CHIMIQUE

pour son usine de 800 personnes
Banlieue EST proche PARIS
recherche

jeune ingénieur chimiste ou EQUIVALENT

Désireux de mettre en œuvre ses compétences techniques dans le domaine de la SECURITE.

Dynamique et ayant une forte personnalité pour :
- former et diriger une équipe.
- développer avec la hiérarchie l'esprit de sécurité.
- participer avec les différents services à la réalisation d'études.
- prendre en charge les relations avec les Administrations.

Envoyer candidature avec CV, photo et prétentions sous référence 6733 à :

OP organisation et publicité

SOCIÉTÉ INGÉNIERIE

Filiale important groupe international
recrute

INGÉNIEUR TECHNICO-COMMERCIAL

pour développer division :

MANUTENTION - STOKAGE et AUTOMATISME

1 INGENIEUR Grandes Ecoles, 30 ans minimum, 3 à 5 ans d'expérience études systèmes et organisation industrielle.
Motivé par action commerciale France Export.
Anglais courant.

Transmettre C.V. et prét. à n° 53.878, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cédex 01.

AUTOMOBILES PEUGEOT

recherchent

Cadres débutants HEC, ESSEC, ESCP

dégagés des obligations militaires pour leur proposer des postes de

Cadres commerciaux

Après une formation très complète, ils exerceront des responsabilités :
- d'animation
- d'organisation des réseaux
- de promotion des ventes en France et ultérieurement à l'étranger

Cette activité implique une grande disponibilité géographique.
Anglais impératif.
Date de disponibilité : 1er septembre 1980 au plus tard.
Les candidatures de cadres étrangers seront examinées avec intérêt.
Très larges perspectives de carrière.

Écrire avec C.V. et photo sous référence DC à :

AUTOMOBILES PEUGEOT
Direction Centrale du Personnel
75 Avenue de la Grande-Armée
75116 PARIS

Telecomputing Europe

Nous recherchons :

Ingénieur Commercial

Si vous êtes commercial,
avec un minimum de 5 ans d'expérience dans l'informatique
parlant couramment l'anglais
et vous avez besoins des nouveaux « challenges »
vous pourriez trouver chez nous un job satisfaisant avec des opportunités de carrière très intéressantes.

Notre expansion en Europe n'a que commencé.

Votre base sera à Neuilly, mais vos clients se trouveront dans toute la région de la langue française.

Envoyer C.V. et prétentions à :
Telecomputing Europe
182, avenue Charles-de-Gaulle,
92520 NEUILLY-SUR-SEINE Cedex
ou appelez : (1) 745-81-00

Nous sommes une société internationale avec des bureaux en Australie, France, Angleterre, Amérique, Hollande, Afrique, etc.

Nos produits :

1) une gamme de terminaux « compatibles » pour les utilisateurs d'ordinateurs ICL, Burroughs, IBM, etc.

2) des micro-ordinateurs très puissants fonctionnant de manière autonome ou en télétraitement.

3) des systèmes « Traitement de Textes ».

4) un moniteur de télétraitement pour les utilisateurs ICL en usage dans plus de 300 installations ICL.

5 Support, Conseil, Conception, Programmation.

AUTOMOBILES PEUGEOT

vous propose une carrière

Jeunes ingénieurs

- Vous êtes apte à animer des équipes importantes,
- Vous êtes créatif,
- Vous souhaitez évoluer dans une excellente ambiance.

Notre Société investira sur vos qualités, en vous donnant une formation très complète.
Elle vous assurera une vraie carrière dans un Grand Groupe Industriel, offrant un vaste champ d'activité et d'épanouissement personnel.
Les formations recherchées : MINES, ECP, AM, SUP' AÉRO, ESE, ENSTA, IDN...
Les postes offerts : Production, Méthodes, Études et Recherche, Informatique et Automatique, Gestion...
Lieux de travail : Sochaux, Mulhouse, Paris... Étranger après quelques années.
Vous êtes débutant, vous avez quelques années d'expérience, vous possédez une langue étrangère.

Envoyez votre dossier de candidature à :

AUTOMOBILES PEUGEOT
Direction Centrale du Personnel
75 Avenue de la Grande-Armée
75116 PARIS

CLICHY (92)

FILIALE FRANÇAISE
GROUPE MULTINATIONAL
1.500 salariés - 400 M.F. de C.A.
recherche

LE CHEF DE SA COMPTABILITÉ GÉNÉRALE

RESPONSABLE :
— de l'arrêté des comptes ;
— de superviser la comptabilité fournisseurs ;
— des déclarations fiscales ;
— des situations mensuelles.

Le candidat de formation comptable supérieure (D.E.C.S.) devra justifier d'une expérience de trois années minimum dans un poste similaire.
Age souhaité : 35 ans minimum.

Envoyer curriculum vitae manuscrit, photo et prétent. sous référ. 53.321 à CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Directeur Administratif et Financier

d'une importante société, secteur tertiaire -C.A. : 100 millions
PARIS-CHATELET
recherche son

Assistant Fonctionnel de Gestion

Formation DECS ou IFG + 2 ans expérience dans entreprise.

Salaire départ : 80 000 F.

Ecrire manuscrit (+ photo) à
L. JUSTET Psychologue
18, rue des Grottes - 84000 AVIGNON

Société commerciale, filiale groupe Allemand, distribuant des produits techniques dans diverses branches industrielles, recherche un

technico-commercial

Pour prospection et suivi clientèle sur toute la France.
Possibilité d'évolution,
Connaissance langue allemande appréciée.
Avantages sociaux, voiture fournie.

Adresser CV manuscrit, prétentions et photo sous, réf. 2065 à P.LICHAU S.A., BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

ETABLISSEMENTS BOURDON

Fabricant de manomètres recherche pour son SERVICE EXPORT

Réf. 102

RESPONSABLE DE L'ADMINISTRATIF EXPORT

BILINGUE ANGLAIS
— Rompu à toutes les formalités d'import-export, devis d'acheminement, rapatriement marchandises, crédits documentaires, transitaires et douane.

Réf 103

DEUX TECHNICO-COMMERCIAUX SÉDENTAIRES

TRILINGUE ALLEMAND-ANGLAIS
— B.T.S. mécanicien-électronicien ou expérience de la vente des produits techniques pour rédaction des offres, suivi des commandes, service à la clientèle.

Adresser C.V. et prétentions (sous réf. corresp.) à BOURDON, Service du Personnel, 142, boulevard Diderot - 75012 Paris.

FILIALE D'UN GROUPE ALLEMAND

demi-produit en métaux non ferreux, cherche pour son siège à PARIS (11e arrondissement)

ATTACHÉ COMMERCIAL

BILINGUE
pour la vente d'une de ses lignes de produits dans la partie Nord de la France.

Nous cherchons un homme dynamique ayant un sens d'initiative et disponible pour fréquents déplacements.

Nous proposons rémunération élevée, statut cadre, une voiture de fonction.

Ecrire avec C.V. et photo n° T 019232 M, REGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 Paris.

SOCIETE PETROLIERE

Tour Montparnasse
(CA 150 millions - 5 filiales à l'étranger)
recherche

CADRE COMMERCIAL

capable d'assumer, dans un délai maximum de 2 ans, la responsabilité du service commercial : suivi de l'éxécution des contrats de vente de brut et du gaz naturel - préparation de nouveaux contrats - études économiques.

Le poste conviendrait à un candidat jeune, diplômé d'une grande école commerciale, et ayant quelques années d'expérience.

Il devra parler couramment Anglais.

Envoyer CV et prétentions sous réf. 7111 à L.T.P. 31, Bd Bonne Nouvelle 75082 Paris Cedex 02 - qui transmettra

THOMSON-CSF

INGÉNIEURS ÉLECTRONICIENS

DIPLOMES E.S.E., I.S.E.P., E.N.S.I.

Débutants ou avec première expérience, intéressés par les domaines des faisceaux hertziens et des liaisons spatiales.

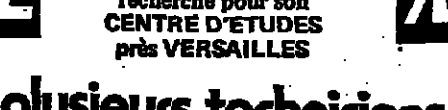
- POUR SES GROUPES D'ESSAIS
- POUR SES LABORATOIRES D'ETUDES
  — hyperfréquences (sous-ensembles ; micro-électronique) ;
  — antennes ;
  — systèmes.

POSTES A POURVOIR RAPIDEMENT

Ecrire avec C.V., photo, prétent. à Thomson C.S.F. Divisions Faisceaux Hertziens Service Recrutement, 53, r. Greffulhe, 92300 LEVALLOIS

L'AIR LIQUIDE

recherche pour son
CENTRE D'ETUDES
près VERSAILLES



plusieurs techniciens

Débutants ou quelques années d'expérience

Intéressés par une activité de recherche industrielle en mécanique des fluides et cryogénie.

Diplômes souhaités : DUT ou BTS dans les spécialités génie thermique, génie électrique avec formation informatique.

Ecrire avec C.V. et photo à l'AIR LIQUIDE
BP 126 JOUY EN JOSAS
78350 LES LOGES EN JOSAS

INDUSTRIE DU PRÊT A PORTER

Notre entreprise, filiale d'un important groupe de l'industrie de l'habillement, vient de réaliser 100 Millions de Francs de C.A., et se structure en prévision de son développement ultérieur. Notre Directeur Général recherche 2 collaborateurs

directeur de division — 200.000 F. +

Nous recherchons le "Patron" de l'une de nos divisions (70 Millions de Francs de C.A.) pour lui confier la gestion des moyens de production, la stratégie marketing (positionnement des produits, choix des canaux de distribution, prix...) la direction des ventes, ainsi que la gestion quotidienne de ce centre de profit. Lui sont rattachés les Chefs de produit et les Chefs des ventes ; pour les autres fonctions, il utilise les services communs à toutes les divisions. Nous confierons ce poste à un homme pouvant faire la preuve d'une expérience réussie de Direction commerciale acquise dans le textile ou l'habillement.

Réf. 51580.

directeur des achats — 140.000 F. +

Ce collaborateur participe à la définition de la politique achats avec le Directeur Général et travaille en étroite collaboration avec les Directeurs de divisions. Il assure la recherche des fournisseurs matières premières et fournitures (différents pays Européens), il négocie les prix, délais et conditions de paiement ; il contrôle les approvisionnements et le respect de l'exécution des commandes, il gère les stocks. Compte tenu de l'importance des matières premières dans l'élaboration des collections, il est étroitement associé à la création du produit. Aussi lui demandons-nous d'excellentes connaissances techniques des tissus, acquises soit à un poste d'achat, soit à un poste de vente.

Réf. 51680.

La dimension et le développement de notre groupe permettent d'assurer à des personnalités à fort potentiel, de réelles perspectives de carrière.

Si l'un de ces postes vous intéresse nous vous demandons d'adresser votre dossier de candidature sous référence choisie à notre conseil 61. Boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél. 742.58.20

CB Chantal Baudron. s.a.

---

3 INGENIEURS Grandes Ecoles

3 INGENIEURS ESE, ISEP, IDN débutants ou quelques années d'expérience pour études :
- *de circuits analogiques*
- *de circuits logiques*
- *connaissances en hyperfréquences.*

Envoyer C.V. avec photo en précisant la spécialité choisie à No 53.825 CONTESSE Publicité 20, Avenue de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01 qui transmettra.

---

contrôleur de gestion
région parisienne

De 1975 à 1979, la progression moyenne des ventes hors inflation des hypermarchés a été de 31,5%. Celle d'Auchan a été de 132%. La Société Auchan, avec aujourd'hui 24 hypermarchés, réalise depuis 4 ans une progression de 100% et ses objectifs sont d'ouvrir 3 nouveaux magasins chaque année.

Cette progression spectaculaire n'a été possible que par l'application de méthodes de gestion extrêmement avancées et par la décentralisation totale des responsabilités pour chaque hypermarché.

Les responsabilités, ce sont les hommes qui les ont prises et en particulier les contrôleurs de gestion. S'appuyant sur l'outil informatique le plus affiné de la distribution pour assurer la marche du service comptable, garants de l'application des procédures de la société, ils interviennent auprès de tous les niveaux hiérarchiques de leur magasin; aussi bien pour seconder leur directeur dans la recherche de réduction de frais que pour aider les chefs de rayon à mieux maîtriser leurs marges et à dynamiser leurs ventes. En fait, véritables conseils intérieurs, ils sont en permanence disponibles pour tous.

Leur évolution de carrière pourra se faire par la suite soit vers les grandes fonctions du siège (personnel, informatique ou gestion) soit vers une direction d'hypermarché.

Si cette fonction vous intéresse et si votre esprit d'entreprendre, votre goût des efforts et votre compétence sont réels, veuillez envoyer photo et CV à ADM, sous référence 8065, 164 rue de la Croix Nivert 75015 Paris.

média-system

AUCHAN

Notre initiateur d'affaires internationales

Depuis quelques années vous avez réussi comme ingénieur d'affaires dans le bâtiment et acquis une solide expérience internationale. Vous êtes maintenant passé à la gestion, au juridique, au financier dans des montages difficiles. Vous êtes capable de devenir l'initiateur d'affaires nouvelles, l'apporteur de solutions originales et inédites en prise directe avec le Directeur Commercial.

Nous devrions nous rencontrer. En effet notre groupe est unanimement reconnu comme un très bon spécialiste international dans son domaine de second œuvre sur toutes les grandes réalisations : hôpitaux, aéroports, universités, etc... Mais nous avons décidé de ne pas nous contenter de cette position de sous-traitant et de devenir capable d'initier nous-mêmes des affaires en France et surtout à l'étranger, en recherchant les complémentarités techniques, financières, géographiques. Tout cela pour sortir des sentiers battus et ne pas manquer les inévitables évolutions, celles des pays nouvellement industrialisés et celles de toutes les professions du bâtiment etc...

Notre nouvel adjoint au Directeur Commercial sera donc essentiellement l'initiateur d'affaires qui s'appuie sur la compétence de nos services avec qui il coopère sur tous les plans techniques, financiers et commerciaux. Nous le rémunérerons très convenablement mais nous serons exigeants pour les qualités de cet ingénieur de haut niveau, (personnalité, culture générale professionnelle, expérience internationale, connaissances linguistiques, disponibilité pour les déplacements, etc). Ecrivez aux conseils en recrutement de SIRCA sous la référence 804 388 M.



Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS.
MEMBRE DE SYNTEC

Faire vendre en Europe

Nous recherchons un chef de zone Europe, autonome, capable de planifier, d'animer un réseau, de contrôler ses résultats, de démontrer sur le terrain la technique des produits, d'analyser et de suivre l'évolution des différents marchés. Vous êtes, bien sûr, décidé à faire de nombreux voyages, courts, rapides, pour entendre tous vos agents, vous entretenir en anglais et en allemand de leurs problèmes à la fois semblables et spécifiques, de marge, de SAV, de publicité, etc... Vous êtes suffisamment persuasif pour leur faire adopter et adapter la politique de votre société française, qui peut affirmer être le spécialiste mondial dans sa catégorie.

Vous serez responsable dans cette zone d'un chiffre d'affaires de 50 millions de francs. Vous comprendrez donc que nous recherchions un opérationnel entraîné sur ces marchés, par cinq à six ans d'exportation, après des études commerciales supérieures. Si cette expérience pratique s'était déroulée dans le domaine du petit outillage ou des produits durables de grande diffusion, ce serait parfait. Pour vous rendre crédible, vous prendrez en charge vous-même, deux pays ou trois parmi les plus difficiles (évidemment).

Si vous voulez réussir dans tous les sens du terme : rémunération, avenir, écrire aux conseils en recrutement de SIRCA sous la référence 804 386 M.

Sirca
11, avenue Delcassé - 75008 PARIS
MEMBRE DE SYNTEC

William SAURIN

recrute pour sa principale usine (LAGNY 26 km de Paris - Autoroute A4)

son chef de département entretien

Ingénieur Arts et Métiers ou similaire

Il devra :
- assurer la maintenance des moyens de production et proposer les modifications d'installations souhaitables
- programmer, contrôler et analyser l'entretien préventif,
- gérer la production des fluides
- diriger 100 personnes avec l'autorité naturelle que donne la maîtrise de son *métier, l'usage de la concertation et le sens* de l'humain.

Il aura exercé plusieurs années une fonction similaire dans une entreprise agro-alimentaire ou de grande série mettant en œuvre des connaissances mécaniques et électriques complètes ainsi que la gestion d'un budget important.

Envoyer C.V. détaillé, photo et prétentions à WILLIAM SAURIN Saint-Thibault 77400 LAGNY

---

directeur de production
25 km Est de Paris – (autoroute A4)

Nous sommes une imprimerie d'héliogravure réputée et **performante (200 p. – 90 MF de C.A.) ; nous réalisons des catalogues polychromes pour des affaires de vente par correspondance et de distribution importantes.**

Nous souhaitons confier la responsabilité de nos ateliers de fabrication (150 p.) à un **ingénieur (AM par exemple) de 35 ans minimum, ayant une bonne expérience de la direction d'ateliers de mécanique de précision, d'électronique ou encore de production alimentaire.** Outre ces fonctions de responsable de production, il analyse nos prix de revient, nos coûts... et contribue ainsi à améliorer notre productivité face à une concurrence agressive.

Notre consultant, A. LEROUX, vous remercie de lui écrire à Paris (réf. 3795 LM).

ingénieur commercial Paris

Filiale de l'un des premiers groupes industriels français, nous fabriquons des produits d'automatismes et de gardiennage électronique. Nous cherchons un **ingénieur électronicien** (SUPELEC, ENSER Grenoble...) pour suivre et développer nos ventes sur la moitié Nord de la France. Il anime la force de vente et suit personnellement les clients les plus importants. **Vous avez 30 ans minimum et une première expérience commerciale. Vous pouvez progresser dans notre groupe.**

Notre consultant, R. BEROUD, vous remercie de lui écrire à Lyon (réf. 590 LM).

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
10, RUE DE LA REPUBLIQUE - 69001 LYON

MEMBRE DE SYNTEC

---

analyste programmeur TDS

Nous sommes un Établissement Public Autonome (Paris 15) ; *notre service informatique (16 p.) est équipé d'un 64 DPS 2; nous vous proposons de développer notre réseau de terminaux.*

Vous avez une formation IUT ou Maîtrise, la pratique du COBOL et acquis, en 2 ans, votre première expérience du télétraitement en mettant en œuvre TDS. Devenez notre spécialiste système.

Notre consultant, J. THILY, vous remercie de lui écrire (réf. 3794 LM) à « Carrières de l'Informatique ».

ALEXANDRE TIC S.A.
10, RUE ROYALE - 75008 PARIS
LYON - LILLE - BRUXELLES - GENEVE - LONDRES

MEMBRE DE SYNTEC

Les Laboratoires du Groupe

vernin expansion

250 personnes Siège à Melun (77)

Notre Filiale Laboratoire GALIENIC VERNIN offre aux industriels de l'Hygiène Santé, la possibilité de traiter toute ou partie de la fabrication de certains de leurs produits en mettant à leur disposition des moyens de production, de contrôles modernes et efficaces et des matières premières.

Afin de nous permettre de développer notre impact auprès de cette clientèle nous recrutons

UN RESPONSABLE DE VENTE

25 ans minimum - 68.900F 1ère année + frais + primes seconde année.

Expérimenté de la vente en milieu pharmaceutique et possédant une formation chimique, pharmaceutique, médicale.

Secteur France Sud basé R.P.
Voiture personnelle indispensable.

Adresser CV, photo, salaire actuel sous référence 40/59

bpm conseils Département Recrutement 6, rue de Berne - 75008 PARIS

INGENIEURS DEBUTANTS grandes écoles

Nous sommes la division «Organisation et Systèmes de Gestion» d'un

CABINET INTERNATIONAL DE CONSEIL

Situé à Paris, de réputation mondiale, et en constante expansion.

- Vous êtes jeunes diplômés d'une grande école et vous désirez faire carrière dans l'informatique et le conseil.
- Vous souhaitez développer votre expérience et vos contacts dans des domaines variés et acquérir rapidement des responsabilités.
- Nous vous proposons d'exercer, après formation, la fonction d'

INGENIEUR CONSEIL EN INFORMATIQUE

- Vous participerez en équipes à la promotion, à la conception et à la réalisation en clientèle de Systèmes d'Information de Gestion, utilisant des techniques informatiques avancées.
- Votre promotion et votre évolution de rémunération seront rapides si vous savez démontrer vos aptitudes.
- Vous recevrez une formation permanente, assurée aux Etats-Unis (pratique courante de l'anglais nécessaire).
- Vous exercerez vos activités dans un cadre jeune et motivant.

Adressez votre C.V. manuscrit détaillé avec photo sous référence 2662 à

INTER P.A. B.P. 508, 75066 PARIS Cédex 02 qui transmettra. Il sera répondu à toutes les candidatures.

IMPORTANTE SOCIETE DE TELECOMMUNICATIONS

recherche

ingénieurs électroniciens

pour étude et développement sur matériel radioélectrique dans son usine de SOLEURE (SUISSE).

Envoyer curriculum vitae détaillé à Monsieur REYT 6 rue Barbès 92301 LEVALLOIS-PERRET

UFB LOCABAIL — La Banque de l'équipement

jeunes commerciaux

FRANCE - MISSIONS D'INTERVENTION

Nous poursuivons notre politique de promotion interne : elle nous amène à recruter ceux qui, dans 5 ans, dirigeront certaines de nos agences.

• Votre formation :
Débutant ou première expérience, un BAC + 2 à 3 années d'études supérieures, une grande souplesse d'adaptation, le goût de la négociation commerciale et la mobilité géographique sont nécessaires pour réussir dans le poste.

• Votre activité :
Conseiller et VENDRE aux chefs d'entreprise, commerçants, artisans et professions libérales la meilleure formule de financement (crédit et leasing).

Vous ferez partie d'une équipe d'intervention dont le rôle consiste à effectuer des missions de remplacement ou de renforcement auprès de nos 70 agences en France. Ce poste, très formateur, occupé pendant 2 ans minimum, vous permettra d'évoluer vers des postes de plus grande responsabilité.

Envoyer CV + photo sous référence 432 à :
COMPAGNIE BANCAIRE - Service Orientation-Recrutement
5, avenue Kléber - 75116 PARIS.

compagnie bancaire

offres d'emploi



ISSY-LES-MOULINEAUX
recrute

INGENIEURS

de haut niveau

(formation universitaire ou grande école)
pour participer à :

- Des activités de recherches et d'études en commutation électronique, logiciel de commande, matériel, maintenabilité.
- Des activités de recherches et d'études de signalisation sémaphore. (compétence en commutation de paquets appréciée).

Adresser les candidatures avec CV détaillé, références, téléphone, et prétentions à :
CENTRE NATIONAL D'ETUDES DES TELECOMMUNICATIONS
Centre PARIS A/CLC - 38/40 rue du Général Leclerc
92131 ISSY-LES-MOULINEAUX

DIRECTEUR COMMERCIAL
200 000 F

Equipements Electroniques
Proche banlieue Sud Paris

Une société américaine (C.A. 80 millions de dollars, 650 personnes), spécialisée dans la fabrication et la commercialisation de métaux purs (or, argent, aluminium...) et d'équipements destinés à l'industrie électronique, recherche un DIRECTEUR COMMERCIAL pour sa filiale française (40 p.), qui assure, pour l'Europe, une production de métaux purs et diffuse, au plan national, les équipements importés des Etats-Unis. Sous l'autorité du Directeur Général, il sera chargé de définir les budgets et objectifs commerciaux et de mettre en œuvre les moyens nécessaires pour les atteindre. Il suivra les marchés existants avec estimation de leurs besoins futurs et il prospectera les marchés potentiels. Il définira, animera et contrôlera les activités de la force de vente. Il suivra l'évolution de la concurrence. Le candidat retenu, âgé d'au moins trente-cinq ans, de formation supérieure commerciale et parfaitement bilingue français/anglais (allemand souhaité), aura impérativement exercé des fonctions de « Manager » commercial dans une P.M.E. fabriquant et diffusant des produits industriels. La connaissance du secteur électronique (circuits intégrés est vivement souhaitée.
Ecrire sous référence 335 M à

G. R. H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

SOCIETE SPECIALISEE DANS LA COMMERCIALISATION EN FRANCE, DE MATERIELS DE POINTE DE
TELETRANSMISSION
(siège à Paris)
recherche

ingénieur technico-commercial

Chargé de développer une clientèle déjà importante et variée dans un secteur en rapide expansion, l'homme recherché aura au moins une formation du niveau BTS en électronique ou télécommunications.

Après avoir acquis plusieurs années d'expérience des réseaux télé-informatiques ou des systèmes de télétraitement (operating systems) il aura fait preuve d'une expérience commerciale.

Connaissance de l'anglais indispensable.

Envoyer lettre manuscrite, C.V., photo et prétentions sous réf. 1001-M à

STRUCTURES
31 Av. de l'Opéra, 75001 Paris

IMPORTANTE SOCIÉTÉ AMÉRICAINE
recherche

UN COMPTABLE
Homme ou Femme
NIVEAU DECS

Bonnes connaissances de la comptabilité générale, de la langue anglaise et de la comptabilité anglo-saxonne.
Une expérience de plusieurs années au sein d'une société américaine serait appréciée.

Lieu de travail : proche banlieue ouest
Nombreux avantages sociaux.

Adresser lettre manuscrite avec C.V., photo et prétentions, sous n° 53.719, à CONTESSE Publicité, 20, avenue Opéra, 75040 Paris cédex 01, qui transm

---

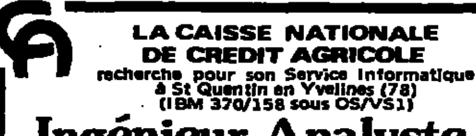
Proche Banlieue Sud Paris
Société Française importatrice matériels optiques

recherche pour son département industrie

UN DÉLÉGUÉ TECHNICO-COMMERCIAL

pour vente dans secteurs industriels et scientifiques de matériels à base optique destinés à la recherche, fabrication et contrôle.
Formation type I.U.T., génie mécanique, métallurgie ou équivalent.
Première expérience vente souhaitée.

Ecr. avec C.V. à
S.C.O.P.
27-33, rue d'Antony,
Silic L 165,
94533 RUNGIS CEDEX ou
Tél. 687-35-72, poste 247 ou 249.



LA CAISSE NATIONALE DE CREDIT AGRICOLE
recherche pour son Service Informatique à St Quentin en Yvelines (78)
(IBM 370/158 sous OS/VS1)

Ingénieur Analyste

- Responsable de projets informatiques de la phase fonctionnelle à la mise en œuvre opérationnelle.
- Ce poste conviendrait à un ingénieur diplômé en informatique, possédant une expérience de 4 ans en conception et réalisation d'application de gestion et désirant utiliser l'ensemble des moyens informatiques actuels.

Adress. CV, photo, sal. et prét. s/réf. SQ 42 à CNCA Recrutement Carrières Cedex 26-75300 Paris Brune

---

T.I.T.N.
FILIALE THOMSON
CSF INFORMATIQUE
recherche

INGENIEURS LOGICIEL
Grande Ecole option informatique, si possible confirmés, 2 à 5 ans d'expérience pour travaux sur systèmes temps réel à base de mini-ordinateurs.

INGENIEURS ELECTRONICIENS pour développement de systèmes de télé-contrôle.
Lieu de travail :
40 kilomètres Ouest Paris.
Env. C.V., photo et prét. en précisant réf S.H.S à :
T.I.T.N.
5, rue Gustave-Eiffel,
91420 MORANGIS

VILLE DE SAINT-DENIS (93)
recrute sur titres

UN DOCUMENTALISTE

Pour constitution et suivi d'un fichier scientifique des collections du musée municipal.

UN SOUS-ARCHIVISTE

Pour service municipal des archives.

DIPLOME : documentaliste I.N.T.D. ou D.U.T. carrières de l'information option documentation.

Traitement net : 3 280 francs.

Adresser candidature et C.V. à M. le MAIRE de Saint-Denis, B.P. 269 - 93205 Saint-Denis Cedex 1.

T.I.T.N.
FILIALE THOMSON
CSF INFORMATIQUE

recherche pour ses travaux de conception et de réalisation de systèmes de gestion dans le domaine de l'informatique répartie sur mini- et micro - ordinateurs ainsi que pour ses travaux dans le domaine des réseaux de la commutation de messages et de la télé-informatique
— **INGENIEURS SYSTEMES** formation grande école, plusieurs années d'expérience dans le domaine du logiciel temps réel.
Lieu de travail :
Banlieue Sud (prox. Orly).
Env. C.V., photo et prétent. en précisant référ. SOFT, à :
T.I.T.N., 5, r Gustave-Eiffel,
91420 MORANGIS

ORGANISME DE FORMATION CONTINUE
au niveau national cherche

ESSEC ou SUP DE CO

pour lui confier après un temps d'adaptation aux problèmes spécifiques de l'Association

la responsabilité du marketing

Il sera chargé :
- de réaliser les études commerciales pour découvrir de nouveaux créneaux,
- d'améliorer les supports de diffusion existants - en utilisant un fichier de prospects automatisé (mini ordinateur Univac) qu'il aura à enrichir -,
- de proposer des actions de promotion et de relations publiques,
- de participer à la définition de nouveaux produits.

Il doit avoir 5 ans d'expérience acquise dans une société de services, une connaissance de la VPC et le désir de s'intégrer à une équipe très vivante et croyant à la formation continue. Résidence Paris.

Les candidatures (lettre manuscrite et C.V. sous référence 2030-M en précisant le niveau de rémunération actuel) seront examinées avec la discrétion d'usage par

a. et j. ourlin CONSEILS DE DIRECTION
47, AV. ALSACE-LORRAINE
92160 ANTONY

IMPORTANTE SOCIÉTÉ CHIMIQUE FRANCAISE
recherche pour Siège Social à PARIS

UN (E)

INGÉNIEUR-CHIMISTE

MISSION :
- Sous les directives du Chef de Service Economique et Industriel, il devra :
  — assurer les liaisons entre les services commerciaux et les usines ;
  — suivre certaines questions et dossiers techniques : qualité - sécurité - procédés - spécifications - rendement ;
  — établir les prix de revient et contrôler les prix réels ;
  — organiser l'assistance technique à la clientèle.

PROFIL :
- Le candidat sera diplômé d'une école d'ingénieurs de chimie ou aura un niveau universitaire équivalent.
- Une formation complémentaire dans le domaine de la gestion serait appréciée.
- Il aura quelques années d'expérience de préférence en PRODUCTION.

Adresser C.V. et prétent. à n° 53.444 CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.



recrute pour étoffer l'encadrement de son usine de CHALON S/SAONE

UN INGENIEUR DE FABRICATION

Ayant plusieurs années d'expérience en industrie alimentaire.

Il devra :
- coordonner et contrôler les moyens de fabrication et leur coût
- faire appliquer la politique humaine de l'entreprise
- diriger 100 personnes avec une autorité naturelle en veillant au maintien d'un bon climat social dû au souci des relations humaines
- participer au développement de l'usine.

Envoyer C.V. détaillé, photo, prétentions à
WILLIAM SAURIN
SAINT-THIBAULT - 77400 LAGNY.

MULTINATIONALE
recherche

UN CHEF D'EXPLOITATION

Pour système décentralisé en REMOTE BATCH (3031) avec terminal DATA 100 programmable R.P.G. II et système de saisie multiclaviers KEY BATCH, évolution vers IBM Série 4300 courant 81.

Profil :
30 ans minimum, de formation supérieure ayant 2 ans d'expérience de ce type de traitement.

Connaissances :
- Bonnes notions J.C.L. OS et DOS ;
- Connaissance COBOL et R.P.G. II appréciée.

Anglais courant.
Lieu de travail : La Défense

Ecrire avec C.V., photo et prétentions à n° 53.084, CONTESSE Publicité, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Importante Entreprise de T.P. aux activités diversifiées (Génie Civil, bâtiment, installations électriques) recherche pour compléter l'équipe directionnelle d'une de ses agences (1000 personnes) située en Région Parisienne.

ingénieur commercial

Il aura pour mission de contacter les B.E., Architectes, Administrations etc. . . pour détecter des affaires qu'il suivra, en tant que commercial, dans leurs différentes phases de développement, en étroite collaboration avec les équipes techniques de l'entreprise.

Le candidat retenu, 28 ans minimum, devra justifier d'une première expérience d'un minimum de 2 ans dans un de ces secteurs d'activité.

Envoyer CV détaillé, photo et prétentions, en précisant sur l'enveloppe la réf. 725 M au :

Cabinet Jean-Claude MAURICE
Conseil en Gestion du Personnel
397 ter, rue de Vaugirard - 75015 PARIS

SAFT Groupe CGE

INGENIEUR TECHNICO-COMMERCIAL EXPORTATION

Nous sommes leader mondial dans notre spécialité : les accumulateurs alcalins, produits techniques très élaborés dont les utilisations industrielles sont multiples : éclairage, aéronautique, téléphonie, recherche spatiale, océanographie...

Vous êtes ingénieur grande école, vous avez une première expérience de vente de produits techniques, vous parlez l'anglais couramment.

Si vous souhaitez faire partie d'une équipe gagnante adressez votre CV sous référence A 15-22 à Direction des Relations Humaines
SAFT - 119, rue du Président Wilson
92300 LEVALLOIS-PERRET

CHEF DE SERVICE « SECRÉTARIAT JURIDIQUE »
130 - 150 000 F

Paris

La filiale d'un Groupe Industriel Français de renommée internationale, spécialisée pour le compte de ce Groupe, dans le suivi administratif des participations et filiales, recherche un CHEF DE SERVICE « SECRETARIAT JURIDIQUE DES FILIALES ». Sous l'autorité de l'Adjoint du Responsable des Filiales, il sera chargé de la préparation et de la tenue des Conseils d'Administration et Assemblées Générales des sociétés concernées. Il veillera à ce que les décisions prises (augmentations de capital, fusions, apports...) trouvent leur traduction sur le plan juridique (publicités légales, formalités au registre du commerce...) et, le cas échéant, sur le plan fiscal (enregistrements...). Par ailleurs, il aura la responsabilité de la tenue du dossier Titres relatif à ces sociétés. Parfaitement informé de la législation française en matière de droit des sociétés, le candidat, âgé d'au moins trente ans, aura acquis une formation Maîtrise ou Doctorat en droit des affaires (spécialisation droit des sociétés). Il devra posséder plusieurs années d'une expérience analogue acquise soit en entreprise soit en cabinet (Conseil Juridique et Fiscal, Expert Comptable, Commissaire aux Comptes) ou bien encore au sein d'un service juridique d'une banque d'affaires. La connaissance de l'anglais est souhaitée fortement.
Ecrire sous référence 337 M à

G. R. H. Conseils
3, avenue de Ségur, 75007 PARIS.
Toutes les candidatures seront traitées confidentiellement.

Parmi les grands de l'informatique

nous connaissons une forte expansion qui nécessite la création de nouveaux postes basés

à Paris et en Touraine

s'adressant à de jeunes informaticiens diplômés, justifiant d'une première expérience acquise pendant 2 ans dans une SSCI, chez un constructeur ou en entreprise, dans l'une des fonctions suivantes :

"SYSTEMES" IBM/OS
"LOGICIEL DE BASE" IBM ou DEC

Nous avons besoin d'hommes passionnés, intelligents, adaptables, capables de participer à un développement rapide et cherchant à s'affirmer dans le cadre d'une structure ouverte.



Nous avons confié la sélection à :
I.P.P.A., 57 rue d'Amsterdam, 75008 PARIS
à qui nous vous prions d'adresser confidentiellement CV, résumé des réalisations, rémunération et photo sous référence 29207 E en précisant la région (Paris ou Touraine) et la fonction (systèmes ou logiciel) préférées.

SOPRA ingénierie des systèmes d'information, recherche

INGENIEURS

en début de carrière.

Vous êtes entreprenants et actifs.

Vous recherchez un poste à caractère évolutif dans un secteur en expansion.

Nous vous proposons une formation à l'informatique de gestion.

Après une session intensive, suivie d'un stage pratique, vous serez intégrés dans une des équipes de réalisation dont la mission est de concevoir, réaliser et mettre en place des systèmes d'information de haut niveau.

Stage à Paris début juin, durée 3 mois
Postes à pourvoir ensuite à Paris, Lyon, Grenoble, Marseille, Orléans.

Adresser lettre manuscrite, CV et photo à SOPRA Recrutement sous réf M 1504, 90 rue de Flandre 75019 PARIS.

média-system

SOPRA

FILIALE (200 M.F.) EN EXPANSION D'UN GROUPE FRANCAIS IMPORTANT FABRIQUANT DES MATERIAUX D'ISOLATION THERMIQUE
recherche pour seconder son Directeur Développement

UN JEUNE INGENIEUR

DYNAMIQUE
ayant esprit d'initiative et goût des contacts pour
- animer les travaux de recherche appliquée,
- assurer une assistance technique auprès de la clientèle,
- participer à des commissions techniques interprofessionnelles.

Une expérience de 2 ans dans un service de développement dans l'industrie des matériaux du bâtiment serait appréciée.
Lieu de travail . proche banlieue Ouest

Adresser C.V., photo et prétentions s/réf. 8881 à P. LICHAU S.A. BP 220, 75063 Paris cédex 02 qui transmettra.

offres d'emploi

IMPORTANT ORGANISME PARISIEN
recrute immédiatement

INFORMATICIEN

(formation grande école ou doctorat)

en vue du développement prochain d'un projet mettant en œuvre, base de données et réseau T.P. (système de départ : D.P.S. 8 ou 4341) et devant ensuite évoluer fortement.

Le candidat devra avoir l'expérience et le potentiel pour prétendre à la Direction technique de la structure à créer.

Ecrire avec C.V. détaillé, prétentions et photo au N° T 345.513 M RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

La confidentialité des candidatures est assurée.

GROUPE FRANCAIS MULTINATIONAL
fabriquant et commercialisant des composants électroniques
recherche

le responsable export

D'UNE DE SES DIVISIONS PRODUITS

Il aura :
- une formation supérieure (technique ou commerciale) complétée obligatoirement par plusieurs années d'expérience à l'exportation.
- il saura dynamiser un réseau commercial tout en étant un négociateur chevronné.

Anglais courant indispensable (allemand ou espagnol apprécié).

Adresser C.V., photo et prétentions ss No53524 CONTESSE PUBLICITÉ, 20, avenue de l'Opéra 75040 PARIS Cedex 01 qui transmettra.

Groupe THOMSON

BANLIEUE NORD (Métro)
recherche

CADRE II
RESPONSABLE ACHATS

50 M.F. par an dans des domaines variés (électronique, électrotechnique et mécanique).

Ce service Achats doit, dans le cadre d'une organisation rigoureuse être capable de satisfaire les besoins non programmés d'un important groupe d'études.

Adresser curriculum vitae avec photo et prétentions à n° 52.732, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS CEDEX 01, qui transmettra.

Cie d'Assurances
recherche pour développer son
PORTEFEUILLE CREDIT CAUTION à PARIS

collaborateur technico-commercial

• 25, 30 ans ayant une FORMATION ou une EXPERIENCE BANCAIRE et le goût des contacts avec les entreprises.

Adresser CV détaillé, lettre manuscrite, photo et prétentions sous réf. 6643 à :

OP organisation et publicité
2 RUE MARENGO 75001 PARIS/QUI TRANSMETTRA

LABORATOIRE PHARMACEUTIQUE
40 km ouest de Paris
recherche

PHARMACIEN PHARMACOLOGUE
pour poste de DIRECTION

Service
PHARMACOLOGIE BIOLOGIE
ayant expérience pratique

Adresser lettre manuscrite, C.V. + photo (retournés) et prétentions à PARIS REGIES (réf. DP 2278) 28, rue du Sentier, 75002 PARIS, qui transmettra.

Société Française
de Produits Chimiques recherche
pour sa filiale américaine U.S.A.

JEUNE CADRE

Diplômé Grande Ecole commerciale ou chimie + université américaine. Après avoir été formé aux méthodes de vente et fait ses preuves sur le terrain en France et en Europe, il sera envoyé aux U.S.A. *comme assistant* du Président chargé du développement des ventes.
Poste d'avenir.
Ecr. avec C.V. et prét. à OPP n° 1252
12, rue de l'Isly 75008 Paris qui trans.

CENTRE DE RECHERCHES

Banlieue SUD PARIS, recrute

UN TECHNICIEN SUPÉRIEUR

Pour un poste de recherche en caractérisation mécanique de matériaux (traction, traction rapide, propriétés, dynamiques, etc.).

Une expérience de quelques années est souhaitée.

Référence à rappeler : T. MAR.
Ecrire avec C.V., photo et prétent. ss le n° 53.855 à CONTESSE P., 20, av. Opéra, 75040 Paris, Cedex 01.

BANQUE INTERNATIONALE PARIS
recherche pour :
— Département RISQUES ENGAGEMENTS :

CADRE RESPONSABLE

SPECIALISTE ANALYSE FINANCIERE
Formation supérieure, H.E.C., Sup de Co. ou équivalent. Anglais indispensable.

— SECRETARIAT GENERAL :

CADRE ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Formation supérieure H.E.C., D.E.S. droit des affaires, Sciences Po. ou équivalent.
Pratique comptable haut niveau : D.E.C.S. très apprécié. Anglais indispensable.

Pour ces 2 postes, une expérience similaire de 3 à 5 ans est exigée.

Ecrire avec C.V., photo et prétentions ss n° 2.075 à P. LICHAU S.A. - B.P. 220 - 75063 Paris Cedex 02 qui transmettra.

Pour renforcer son équipe commerciale dans une activité « loisirs » en pleine expansion, une équipe jeune, dynamique
recherche

JEUNES CADRES ou COLLABORATEURS
HAUT NIVEAU

avec solide expérience du terrain

Ils auront dans une région la responsabilité des ventes, de la structure de l'animation et de l'organisation du réseau.

Envoyer C.V. et prétentions à n° 53.995, CONTESSE Publicité, 20, av. Opéra, Paris-1er, qui transmettra.

IMPTE SOCIÉTÉ D'INGÉNIERIE

Banlieue Nord
recherche

AGENT TECHNIQUE

30 ans minimum - BTS ou équivalent,

— Pour constitution dossiers de fin d'affaires de centrales thermiques.
— Contacts avec les fournisseurs pour recevoir leurs documents et choisir les matériels.
— Bonne connaissance pratique des installations en salle des machines autour d'un groupe turbo-alternateur.

Adresser C.V. et prétentions sous n° 53.729, CONTESSE PUBLICITE, 20, avenue Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui transmettra.

Importante Société de Produits Chimiques

Région Parisienne

recherche POUR SON DEPARTEMENT ALIMENTATION et COSMETIQUE

JEUNE CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

EXCELLENT NEGOCIATEUR pour vente de matières premières, secteur parisien.

Expérience commerciale et connaissances techniques dans la vente d'additifs alimentaires souhaitées.

Envoyer curriculum vitae, photo et prétentions, sous le n° 53.942 à CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01, qui tr.

COFRAMI

Compagnie Française de Mini et de Micro-informatique
recrute

TROIS INGÉNIEURS

pour concevoir et réaliser des logiciels de base ou des systèmes en temps réel.

- Formation grandes écoles souhaitée,
- 1 à quelques années d'expérience,
- rémunérations intéressantes,
- opportunités de carrière.

Env. C.V. et prétentions sous référ. : LM/41 à : COFRAMI, 27/29, avenue de Saint-Mandé, 75012 PARIS.

Très importante SOCIETE IMMOBILIERE PARIS, cherche un

chef d'agence

Animateur d'une équipe de 100 personnes dont il assurera l'encadrement, il prendra en main la gérance de plus de 7.000 logements situés en très proche banlieue Ouest.

Ce poste ne peut convenir qu'à un cadre de plus de 30 ans ayant fait la preuve de ses capacités de manager et de gestionnaire dans l'industrie.

Formation grande école de gestion : HEC, ESCP, ESSEC.

Salaire de l'ordre de 150.000 F.

Merci d'adresser lettre manuscrite, CV et photo sous réf. 8063 à MEDIA SYSTEM, 104 rue Réaumur 75002 Paris, qui transmettra.

média-system

Les Echos
Le Quotidien de l'Économie

recherche pour un remplacement de six mois

PROSPECTRICE

Il s'agit de promouvoir par téléphone auprès de diverses entreprises industrielles et commerciales, la vente des différentes rubriques : offres d'emploi, immobilier, affaires...

Ce poste conviendrait à une jeune femme ayant de l'enthousiasme, de la bonne humeur, de la ténacité, une voix agréable au téléphone et au minimum le niveau baccalauréat.

Si vous pensez posséder ces qualités indispensables à votre intégration dans notre équipe, venez nous rejoindre !

Nous vous offrirons : une bonne formation, un excellent salaire + intéressement.

Téléphonez au 225-19-68, poste 157.

Champs-Elysées - Etoile

AIDE-COMPTABLE
Mi-temps

Pour lui confier la tenue courante des livres de ses comptabilités, un Cabinet Conseil souhaite rencontrer une aide-comptable ayant une expérience confirmée en comptabilité générale et paie.
Travail à mi-temps : 9h - 13h, du lundi au vendredi.
Merci d'adresser une lettre manuscrite de motivation, CV, photo et salaire actuel, sous réf. MGD 80, à :

egor promotion
8 rue de Berri 75008 Paris

média-system

T.I.T.N.
FILIALE THOMSON CSF INFORMATIQUE

recherche pour ses développements sur microprocesseurs :
— INGENIEURS confirmés en logiciel et/ou matériel (8080 et 6800) ;
— AGENTS TECHNIQUES expérimentés.
Lieu de travail : banlieue Sud (proxim. d'Orly).
Env. C.V., photo et prétent. en précisant référ. DPMS, à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS

Ets Financier
Région OUEST DE PARIS
recherche
pour son service financier

COMPTABLE QUALIFIÉ

niveau D.E.C.S., expérience informatique, fiscalité analytique, poste évolutif.
Ecr. avec C.V. n° 91077 M, BLEU, 17, rue Lebel, 94300 VINCENNES

Société recherche

AIDE-COMPTABLE

expérimenté (e), not. dactylo.
Adr. C.V. man. à Connaissance du Cinéma, 104-106, rue du Fg-Saint-Denis - 75010 Paris.

LABORATOIRE ROGER BELLON

90, rue Marcel-Bourdarias 94140 ALFORTVILLE
recrute

TECHNICIEN (NE) HISTOLOGISTE
CONFIRMÉ (ÉE)

2 ANS EXPERIENCE MINIMUM

POUR EMPLOI TEMPORAIRE JUSQU'A FIN SEPTEMBRE

Adresser C.V.

LEVALLOIS-PERRET
Importante Société
recherche

COMPTABLE
2e ECHELON
EXPERIMENTE
Niveau BTS

Ecrire à CONTESSE Publicité, avec C.V., n° 53.960, 20, avenue de l'Opéra, 75040 PARIS Cedex 01

ETABLISSEMENT FINANCIER
recherche
pour opérations de courtage sur marché monétaire international

JEUNE FEMME

SCIENCES PO ou équivalent
ANGLAIS COURANT EXIGE
Experience bancaire département crédits internationaux souhaitée.

Env. C.V., photo et prétent., à n° 54.100, CONTESSE Publicité, 20, av. de l'Opéra, Paris 1er.

Recherche pour important Groupe bancaire

HOMME SYSTÈME
D.O.S. CONFIRME
pour poste stable

Tél. pour rendez-vous : 292-06-77 (poste 5)

SOCIETE CONSEIL en PUBLICITE EXTERIEURE
recherche

ASSISTANTE

Aimant chiffres
Travail minutieux
Dactylo indispensable
Salaire 5.000 F brut mensuel
Envoyer C.V. + photo, sous n° 3.434, à L.T.P.
31, boul de Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS Cedex 02.

IMPORTANTE SOCIETE ACCESSOIRES AUTO
banlieue Nord-Ouest Paris
recherche

UN JEUNE INGÉNIEUR

SUDRIA ESIEE - CHARLIAT ou similaire pour une activité technico-commerciale.

Env. C.V., photo et prétentions, à n° 90.951 M, BLEU Publicité, 17, rue Lebel, 94300 Vincennes

---

Bureau d'Etudes Paris
Urbanisme et Aménagement
recherche

CHARGÉ D'ÉTUDES

intéressé par milieu rural.
Adresser rapidement C.V. au N° T 019257 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

STE D'INVESTISSEMENTS
recherche

2 ou 3 CONSEILLERS FINANCIERS (Hme ou Fme)

Agé(e) 25 ans minimum.
Vous avez 3 ans min. d'expér. en produits financiers ou dans l'assurance ;
Vous êtes ambitieux (se), tenace et de bonne présentation.

NOUS VOUS OFFRONS :
— Statut salarié,
— Min. garanti + pourcentage important ;
— Possib. promotion rapide.

Ecrivez F.F.U., 366, r. de Vaugirard, PARIS-XVe ou tél. au 533-56-58.

ETS PUBLIC recherche pour PARIS

ASSISTANT TECHNIQUE

niveau BTS ou DUT pour gestion dossiers, affaires immobilières et marchés.
Connaissant dessin bâtiment.
Expérience administration souhaitée. Adresser C.V., à ORSTOM, 24, rue Bayard, 75008 PARIS

BANQUE PARIS
(300 personnes) recherche

COLLABORATEUR

RESPONSABLE PAYE ET ADMINISTRATION DU PERSONNEL
BAC minimum. Formation comptable indispensable.
Anglais souhaité. Expérience minim. 5 ans dans la fonction.
Ecrire avec C.V., photo et prét., s/no 2.078, à Publ. LICHAU S.A., B.P. 220 75063 Paris Cedex 02, qui transmettra

---

BURROUGHS
CERGY-PONTOISE
recherche
pour ses SERVICES COMPTABLES et FINANCIERS

JEUNES DIPLOMÉS
E.S.C. - I.U.T.

Ecrire avec C.V. et prétent., à BURROUGHS M. AUBERT - B.P. 50 92231 GENNEVILLIERS

IMPORTANTE COMPAGNIE
recherche

CADRE COMPTABLE

35 ans minimum. Quelques années d'expérience en

COMPTABILITÉ ASSURANCES

et une bonne connaissance en INFORMATIQUE sont indispens.
Ce cadre énergique, en sus des fonctions classiques relatives à la direction d'un service Comptable, devra avoir l'envergure nécessaire à la création et mise en place d'un système comptable informatisé.

Les candidats sont priés d'adresser C.V. complet, photo et prétentions, au CABINET RAVASSE 1, rue du Départ, 75014 Paris, chargé de cette recherche.

Importante Entreprise
Génie climatique
proche église de Boulogne, rech.

INGÉNIEUR

pour service Documentation
Ayant une sérieuse expérience de la profession.
Adresser C.V. et prétentions, à A.M.P., sous référ. 9128/AL, 40, rue Olivier-de-Serres, Paris 15e qui transmettra.

Société de Presse
recherche

JOURNALISTE ÉCONOMIQUE

Ecrire no 847018 M Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Une importante société indust. leader dans le domaine des réalisations « Système » recherche

UN INGÉNIEUR SYSTÈME VM + VS1 ou M.V.S.

Contacter ou envoyer C.V. à Mme R. GERARD, C.C.E. Cons. en Recrutement, 14, rue Lincoln 75008 PARIS. Tél. : 359-58-08.

Une importante Société industr.
recherche

UN CONCEPTEUR RÉALISATEUR DB/DC

désireux d'aborder des projets nouveaux.
Contacter ou envoyer C.V. à Mme GERARD, C.C.E. Conseil en recrutement, 14, rue Lincoln 75008 Paris.
Vous êtes ambitieux (se),

ORGANISME PRIVE DE FORMATION
niveau national, recherche pour développer et vendre un nouveau produit (Service)

HOMME DE CONTACT

Bon vendeur au niveau : administrations, entreprises, collectivités publiques ou privées
— Formation assurée.
— Fixe et intéressement.
Adresser C.V., sous référ. 63, à REGIMAX, 6, rue de Lisbonne, 75008 PARIS

Laboratoire Pharmaceutique
16e arrondissement
recherche pour son

P.-D.G.
CHAUFFEUR V.L.

(684 et CX)
Excellente présentation.
Grande disponibilité.
Sérieuses réf. exigées.

Adresser C.V., prét. et photo (retournée) sous no 53.757 CONTESSE Publicité 20, av. Opéra, 75040 Paris Cedex 01 qui transmet.

Sté de croisière effectuant du Charter en GRECE recherche :
1 HOTESSE DE BORD
pour un voilier de 17 m. Juin, juill. Conviendrait à étudiante possèd. expér. nautique, esprit ouvert et bonne résist. physique.
Adr. C.V., photo et prétentions, à HINA, 2, allée des Cèdres, 92410 VILLE-D'AVRAY

PETROCONSULT
recherche

INGÉNIEURS
PLANNING

(PERT) BILINGUES ANGLAIS
Expérience dans société d'Engineering pétrole appréciées. Tél., écrire ou se présenter.
41, rue YBRY, 92522 NEUILLY 758-12-40

ERIN
recherche

- **DES INGENIEURS** débutant à 3 ans d'expérience.
- **DES ANALYSTES PROGRAMMEURS** Minimum DUT

pour 1) :
— développement logiciel de base ;
— contrôle de processus industriels ;
— connaissances Matériels MITRA-SOLAR-SEL appréciées.
pour 2) :
— systèmes téléphoniques ;
— connaissances MOTOROLA, 68000 - TRANSPAC appréciées.

Salaires motivants.

Ecrire avec C.V. sous réf. 4880 à Axial Publicité, 91, faubourg Saint-Honoré, PARIS-8e qui transmettra ou tél. pour R.-V. au 058-24-75

SNCF
recherche
pour la région parisienne (emplois dans les gares)

ATTACHÉS
Groupe V
(DEUG - DUT - B.T.S.)
Rémunération annuelle brute : 51 900 F.

AGENTS MOUVEMENT
(Bac + brevet de technicien)
Rémunération annuelle brute : 43 470 F.

ATTACHÉS
Groupe VII à
(CFES - CFEPS - BEP)
Rémunération annuelle brute : 40 340 F.

AGENTS D'EXPLOITATION
(B.E.P.C.)
Rémunération annuelle brute : 38 550 F.

Nationalité française, 18 à 30 a. Libérés ou non service national actif.

Travail en 3 × 8. Samedis, dimanches et fêtes par roulement compensé par indemnité, Avantages sociaux.

Adresser les candidatures SNCF - Division du Personnel Région de Paris - Sud-Est 20, boulevard Diderot 75571 PARIS Cedex 12.

Le Responsable Juridique des ETABLISSEMENTS

POMPES GUINARD
recherche
pour le seconder son

ASSISTANT (E) JURIDIQUE

Il ou elle devra justifier d'une formation en Droit des Affaires et d'une expérience similaire de 3 années acquises auprès d'un Cabinet d'Affaires ou du Service Juridique d'une entreprise importante.
La pratique de l'anglais est souhaitée.

Envoyer C.V. détaillé et prétentions à *POMPES GUINARD*, 179, bd Saint-Denis, 92400 Courbevoie ou téléphoner au 788-50-52

Sté de distribution implantée sur le marché de PARIS-RUNGIS recherche

PROGRAMMEUR
COBOL

pouvant assurer fonction responsable d'exploitation. Connaissance matériel PHILIPS souhaitée Expérience de 3 ans dans poste similaire. Adresser C.V., photo, prét. aux Etabliss. M.B., 78, rue de Strasbourg, 94589 RUNGIS CEDEX PLA 339

SP2M recherche

ANALYSTE-PROGRAMMEUR
COBOL - CONFIRME
si possible DL1
Formation CICS assurée.

PROGRAMMEUR
GAP - CONFIRME
2 à 3 ans d'expérience.
Tél. : 292-06-77. Poste 10.

IMPORTANTE SOCIETE PARIS 19e
recherche
pour contrat d'un an

PUPITREUR

EXPERIMENTE IBM 3/12
Disponible rapidement
Avantages sociaux
Tél. 203-10-16 (poste 251)

— Vous avez dirigé une entreprise ou vous en avez les capacités par votre expérience de la gestion et des hommes.
— Vous avez plus de 30 ans, une forte personnalité et l'expérience de la négociation.
— Si vous êtes libre de suite et à la recherche d'une opportunité, d'un métier passionnant et d'une rémunération de haut niveau.
— Vous pouvez être l'un des collaborateurs que nous recherchons et ceci quel que soit votre LIEU DE RESIDENCE.
— Nous sommes une Société.

D'EXPANSION
pour les

ENTREPRISES

où les hommes sont jugés sur leur valeur.
— Le stage de formation débute mercredi 16 après-midi.
Tél. pour rendez-vous préalable au : (1) 886-11-27 poste 203.

Ville de Villeneuve-Saint-Georges (Val-de-Marne)
recrute de toute urgence

UNE DIRECTRICE
DE CRECHE

(5 ans ancienneté en qualité de puéricultrice) LOGEMENT ASSURE A TITRE GRATUIT.
Adresser les candidatures manuscrites avec C.V. à M. le Maire de 94190 Villeneuve-Saint-Georges (Tél. 389-70-70, p. 313).

Très importante Société recherche pour son service « FORMATION » un

PROFESSEUR D'ANGLAIS EXPÉRIMENTÉ

de langue maternelle anglaise.
— 30 heures par semaine.
— Contrat à durée indétermin.
— 13e mois.
Lieu travail : LE VESINET 78 (à 70 mètres station R.E.R.).
Envov. C.V. avec photo et prétentions à no 37.107, P.A. S.V.P. 37, rue Gal-Foy, 75008 PARIS.

Comité professionnel
recherche

COLLABORATEUR

Formation économique ou comptable pour suivi et contrôle de dossiers d'interventions financières.

Adresser candidature manuscrite, C.V. et photo ss. n° 3.431 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75082 PARIS Cedex 02, qui transmettra.

Sté Distribution Roulements de Précision recherche :
Ingénieur Mécanicien
Anglais courant écrit, parlé

INDISPENSABLE
pour poste

TECHNICO COMMERCIAL

Adres. lettre manuscrite, C.V. détaillé, photo sous pli pers. à : M. le Directeur gén. SOFCI, 7, rue du Prés.-Wilson, 92300 Levallois

---

T.I.T.N.
FILIALE THOMSON CSF INFORMATIQUE

recherche
INGENIEUR ou UNIVERSITAIRE
pour travaux d'études et de recherches en analyse d'images.
Lieu de travail : banlieue Sud (proxim. d'Orly).
Env. C.V., photo et prétentions en précisant référ. T.F.R. à : T.I.T.N., 5, rue Gustave-Eiffel, 91420 MORANGIS

Pour une nouvelle implantation de service informatique
2 ANALYSTES-PROGRAMMEURS
sur matériel IBM
maîtrise parfaite de l'ASSEMBLEUR et COBOL
(CICS souhaité)
GIF E T T
45, rue de Turbigo, Paris 3e - Tél. 274-22-55

Agents (tes) *cclaux* introduits ds la branche pr vente de nos produits parfumerie sur Paris. Forte comm. Ecr. à BESO S.A., Case 188. 1211 Genève 17, Suisse, en indiquant no de téléphone.

enseignem.

APPRENDRE L'AMERICAIN à

L'AMERICAN CENTER
261, bd Raspail, PARIS-14e.
Tél. : 633-67-28

Cours de conversation dans la journée et le soir.
Lycéens à partir de 15 ans.
INSCRIPTIONS IMMEDIATES
DEBUT : 21 avril
COURS PRIVES
PREPARATION AU TOEFL
COURS POUR ENFANTS.
Forfait : cours + séjour U.S.A.

capitaux ou proposit. com.

Profes. libér. s/Grenoble depuis 10 ans, disposant locaux, dés. étendre activités. Etud. ttes prop. mandataire ou prestataire de services. M. Serve, 14, r. Dr-Mazet, 38000 Grenoble. Tél. 16 (76) 46-00-46.

Cède parts SARL Agence Matrimoniale Paris. Ecr. SINTI, 17, r. Saint-Florentin, 8e, q. tr.

traductions

Demande

Traductrice techn. allem., fr., 32 a., dipl. ét. sup., expérience dans l'engineering, effectue traductions à dom. - T. : 271-07-84

travaux à façon

Demande

ENTREPRISE. Sérieuses références effectue rapidement travaux peinture, décorat. Coordination ts corps d'Etat. Devis grat. Tél. : 368-47-84 et 893-30-02

bateaux

Cause double emploi part. vend Vedette équipée 3e catégorie Guy Couach 9,20 m, bon état. Fly Bridge, 2 moteurs Z DRIVE essence OMC 210 CV. Prix à débattre. Visible Cannes. M. Glaizal. T. (16-93) 38-60-91.

secrétaires

IMPORTANT GROUPE DU TERTIAIRE
situé près Pont de Neuilly
recherche

- pour sa direction des relations sociales

1 SECRETAIRE
STENO DACTYLO
Niveau BTS
Quelques années d'expérience

- pour son service financier

1 SECRETAIRE
STENO DACTYLO
Niveau BTS

Envoyer CV manuscrit et photo sous N° 7558 à PARFRANCE Annonces 4 rue Robert Estienne 75008 Paris qui transmettra

SOCIETE INDUSTRIELLE FRANCAISE
recherche pour sa filiale Allemande située près de DÜSSELDORF

(1 SECRETAIRE)
PARFAITEMENT BILINGUE FRANCAIS/ALLEMAND

Chargée du secrétariat d'un des chefs de produit, elle devra assurer la liaison entre celui-ci et la maison mère (téléphone, télex, etc...) et elle aura à effectuer des traductions techniques.

Anglais souhaité — Salaire motivant

Envoyer lettre manuscrite en allemand, C.V., photo et prétentions à Personalabteilung - SOURIAU ELECTRIC - 4006 ERKRATH I HEINRICH - HERTZ STRASSE I - RFA.

SOCIETE DE NEGOCE INTERNATIONAL à SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (proximité R.E.R.), cherche

SECRÉTAIRE BILINGUE

— niveau B.T.S. ;
— expérience 3 à 5 ans ;
— langue maternelle anglaise ou parfaite connaissance anglais ;
— sténographie anglaise.

Envoyer C.V., photo et prétentions à l'attention de M. le Responsable du Personnel - Cie CARGILL, 9, rue Armagis - 78100 - Saint-Germain-en-Laye.

Recherchons Secrétaire Direction pour Sté. P.M.E. Bilingue anglais, dynamique et prête à assurer responsabilités. Téléph. pour RV au 770-56-60

BUREAU VÉRITAS
recherche
pour ses services techniques maritimes et contrôle des matériaux industriels.

— **1 DACTYLO**
BILINGUE ANGLAIS
— **2 SECRÉTAIRES**
BILINGUES ANGLAIS
effectuant des traductions de Français en Anglais.

Ces trois postes sont à pourvoir immédiatement.
Tél. à la Direction du Personnel 766-51-05, poste 419 afin de fixer R.V.

Architecte recherche
SECRÉTAIRE
ayant expérience dans le métier. Tél. : 742-89-22.

SECRETAIRE STENO-DACTYLO
Poste à responsabilité. Bon salaire. LIBRE de SUITE. Se prés. : Etude GOUTCHAL, 37, rue Vauvenargues, Paris 18e

SECRÉTAIRE DIRECTION
CONFIRMEE
PARFAITEMENT BILINGUE FRANÇAIS - ALLEMAND
TRAVAIL VARIE
recherchée par filiale française de société allemande, banlieue Est proximité R.E.R. Horaire flexible, 40 h en 5 jours, self-service.
Ecr. av. référ. détaillées à
VOITH FRANCE
B.P. n° 19,
93161 NOISY-LE GRAND cedex

GROUPE INTERNATIONAL DE REVISION COMPTABLE PARIS VIIIe
recherche

UNE SECRÉTAIRE EXPÉRIMENTÉE

Elle sera parfaitement bilingue et pratiquera couramment les sténographies anglaise et française.

— Ambiance internationale et jeune ;
— Horaire variable ;
— Tickets restaurant.

Téléphoner pour R.Vs à : Mme LIPPUNER - 723-54-10.

Important Groupe chimique recherche pour PARIS-19e

UNE SECRÉTAIRE DOCUMENTALISTE
DACTYLO, bac + connaissances anglais et allemand.

Adr. lettre manuscrite, C.V et prét. sous réf. 922 à Créations Dauphine, 41, av. Friedland, 75008 PARIS qui transmettra.

information divers

Pour connaître les emplois offerts Outre-Mer, Etranger (Canada, Australie, Afrique, Amériques, Europe), demandez la revue spécialisée : MIGRATIONS (LM) 3, rue Montyon - Paris (9e)

POUR
TROUVER
UN
EMPLOI

LE CENTRE D'INFORMATION SUR L'EMPLOI vous propose GUIDE COMPLET (230 pages)
Extraits du sommaire :
- Les 3 types de C.V. : rédact. exemples, erreurs à éviter.
- La graphologie et ses pièges.
- 12 méthodes pour trouver l'emploi désiré : avec plans.
- Réussir entretiens, interviews.
- Les bnes réponses aux tests.
- Emplois les plus demandés.

Pour informations, écr. CIDEM, 6, sq. Monsigny. 78 Le Chesnay.

représent. offre

Jouets Chelivets recherche :
V.R.P. MULTI
Spécial. C.E. Tél. pour R.-V. : 875-85-37.

représent. demande

Français, 45 ans, dynamique et ambitieux, résidant en Haïti, parfaite connaissances des Antilles et des pays Caraïbes, trilingue, diplômé Ecole supérieure de commerce, vous propose son expérience et ses relations pour l'étude, l'importation et la vente de vos produits sur ce secteur. Suis à Paris jusqu'au 25 avril et souhaite vous rencontrer.
C. Marchand, 7, place Hunebelle, Clamart. Téléphone : 642-29-06.

automobiles

divers

BMW OCCASIONS
316-320-323-520-525-528-728
79-80 peu roulé, garanties.
Auto Paris XV. 533-69-95.
63, r. Desnouettes, Paris-15e.

demandes d'emploi

MARKETING INTERNATIONAL
Industrie Pharmaceutique

37 ans - Licencié ès sciences commerciales et économiques. Trilingue : anglais, français, allemand. 10 ans d'expérience à haut niveau dans des multinationales européennes et américaines.

Domaine de compétences :
— Direction générale, méthodes modernes de gestion de firmes pharmaceutiques internationales, planification, prévisions et prospectives au plan européen.

Cherche à prouver son efficacité dans un nouveau poste, de préférence en France.

Ecrire sous le numéro T 019125 M. Régie-Presse, 85 bis, rue Réaumur - 75002 PARIS, qui transm.

HOMME - 29 ans
actuellement cadre haut niveau de l'Administration licencié droit des Affaires
recherche poste chef de contentieux, direction du personnel. Secteur Banque de préférence
Résidence Paris éventuellement
Rémunération actuelle 8.000, souhaitée 14.000
Etudie toutes propositions détaillées

Ecrire sous le n° 7.979 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 PARIS Cedex 09.

QUELLES
SONT VOS PRÉOCCUPATIONS PRINCIPALES ?
— L'augmentation du C.A. à l'exportation ?
— L'ouverture de nouveaux marchés à l'étranger ?
— Une meilleure pénétration des marchés existants ?
— La vente et l'acquisition de licences ou de « know-how » ?
— Une meilleure surveillance de vos participations à l'étranger ?

De nombreuses années d'expérience réussie sur le plan des affaires internationales, au plus haut niveau, me permettent, avec confiance, d'apporter des solutions à vos préoccupations.

Ingénieur diplômé — ayant acquis une importante expérience aux Etats-Unis, au Canada, en Amérique du Sud, en Europe, au Moyen-Orient, en Extrême-Orient, en Afrique... — je suis à la recherche de nouveaux défis.

DISCUTONS !
Ecrire sous le n° 2.165 à « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens - 75427 PARIS Cedex 09.

- Cause décès J.F. 40 ans, cultivée, excellente présentation. Contacts niveaux élevés, esprit initiative, connaissances comptables et secrétariat, capable seconder efficacement. Cherche emploi toutes régions :
- Hôtelleries luxe (à la campagne de préférence), antiquaire, écrivain, chargé d'affaires ou tout autre métier nécessitant une collabor. efficace et stable.
- Hor. et vacances indifférents.
- Logée si possible.
- Rémunérat. annuelle 50.000 F.
- Je veux un trav. q. me satis. Peu imp. s'il est contraign.
- O. M., étr. non excl. (not. angl.) ainsi qu'élv. 1 ou 2 enfts.

Ann. trs sérieuse et urgte. Ecr. n° 7.997 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Fme, 26 a., française, lic. droit, dipl. instit., ttes études internationales, C.A.P.A. en prépar. triling. angl., arabe, expérience syndic, cherche situat. ou stage dans cabinet juriste internat. ou avocat ou ttes autres situation en rapport.
Ecr. n° T 019.101 M Rég.-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

ASSISTANTE DE DIRECTION srvice export., 7 a. d'expérience, connaissances espagnol, anglais, ch. poste stable. Ecrire référ. n° T 019.252 M REGIE-PRESSE 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

J. H. 25 a., études sup., anglais, italien, expér. des affaires, ch. emploi. Ecr. M. SMADJA, 28, r. St-André-des-Arts, 75006 Paris.

Cadre administ. et compt. chez ADMINISTRATEUR DE BIENS pouv. obt. carte gest. immob. Etudierait ttes propo. d'emploi. Ecr. n° 2.168 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

JEUNE FILLE 19 ans cherche place EMPLOYEE DE BUREAU DEBUTANTE. Ecr. n° 6.211 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

J.H. bonne présentation, études INT + SC. PO, excell. culture générale et grande capacité d'adaptat. Etud. toutes proposit. M. Jean-Claude TONME, 94, av. de la République, 75011 PARIS.

SECRETAIRE DIRECTION tril., 24 ans, 2 a. 1/2 d'expér., BTSS tril., angl., allemand, expér. de l'export., dispon. pour déplac., cherche poste similaire Paris, banlieue sud. Téléph. : 655-52-02.

J.F. cherche emploi secrétariat médical ou autre, expér., référ. TEL. : 806-03-44.

J. F. très expérimentée recherche poste de secrétaire médicale-aide opératoire. Paris ou proche banlieue. Tél. : 531-77-81 après 19 heures.

J.H. 27 ans D.E.A. droit public thèse de doctorat d'Etat en cours, expérience enseign., officier de marine de réserve. Etudie ttes proposit. T. 954-19-16.

J.F. 38 a., expér. haute couture en France et Amérique latine, tri., fr., esp., polonais, rech. gérance boutique haute couture ou poste respons. à l'exportat. TEL. : 847-64-61.

H. 30 ans, DEUG Sciences Eco Excellente connaissance de l'anglais technique, expérience comptabilité recherche emploi stable en région parisienne. Ecrire sous réf. 7.845, à MEDIA SYSTEM, 104, rue Réaumur, 75002 PARIS, qui transmettra.

Hommes d'affaires, vous êtes débordés, je peux être votre bras droit. Mon expérience de huit années dans des Sociétés multinationales m'ont permis de connaître la gestion administrative d'une entreprise et particulièrement la gestion du personnel et les relations commerciales. En outre, mon expérience de trois ans de travail avec les pays arabes (en grande partie sur place) lors de négociations commerciales multiples peut vous être utile. J'ai 32 ans, et je suis une femme très disponible, je parle anglais et italien j'ai suffisamment de dynamisme, d'initiative et d'efficacité pour vous assister et vous aider. Téléphoner à Katia VINOT au 265-05-19 (heures de bureau) ou au : 976-61-64 (domicile).

J.P., 23 a., maîtrise all., angl., formation jurid. et écon., stage 1 an à l'étranger, disp. à partir de juin. Etudierait ttes proposit. Ecr. no 2,155 « le Monde » Pub. 5, r. des Italiens, 75427 Paris-9e.

Collaboratrice sce import-export 25 a., mait. sc. éco., bil. angl. 1re expérience :
— Passage et suivi commandes.
— Planning.
— Relations avec transitaires.
— Règlement probl. douaniers.
Libre de suite.
Ecr. Mme CAGAN 22, rue Jean-Pierre-Timbaud, 75011 PARIS.

Jeune Français, 25 ans, origine chinoise, parlant et écrivant parfaitement le chinois. Formation supérieure Sciences Po et institut de gestion recherche situation en liaison avec ses capacités et sa formation. Ecrire Jacques CHANDET, 10, rue DELERUE, 92120 MONTROUGE.

J. cadre diplôm. Sup. de Co., diplô. anglais, commercial exp. prof. 1 an, div. stages, ch. empl. stable gestion personnel, admin., etc. Sect. Aix-Marseille - Etang de Berre. Tél. (42) 26-51-05.

Licencié sciences Eco., 30 ans, angl., esp., étudier. ttes prop. Ecr. n° 2.164 « le Monde » Pub. 5, r. Italiens, 75427 Paris ced. 09.

J. H. 26 ans. Maîtrise Droit des affaires, D.E.S.S. + expérience en cabinet juridique et fiscal, étudierait ttes propos. M. Diepé, 41-43, rue Villiers-de-l'Isle-Adam, 5020 Paris.

DOCUMENTALISTE
Presse - Edition - Imprimerie Licence anglais : études théâtrales. Expér. enseign. édition gest. Stage journal « le Monde », ch. poste stable Paris. Ecr. Mme TRIOREAU, 157, r. du Fbg Saint-Denis 75010 Paris.

Entre CANNES et NICE
J. H. 40 ans, cherche place stable, responsabilités : Magasins - Grandes Surfaces (Vente - organisation - magasin vente - stock, etc) accepte place secondaire de début. (Etudes sup. - Dynamisme Permis VL - Libre sous 15 jrs) Ecrire M. WOLFF Gérard, 190, rue Châteauvert, VALENCE 26000.

Etudiant étranger diplômé doctorat donne cours philosophie, italien et allemand tous niv. Tél. : 700-58-05.

Juriste d'aff. orig. Afric. D.E.A. droit ccial ch. stage dans Cab. Cons. jurid. Ecr. NYAMA, 153, rue de Buzenval, 92380 Garches.

Haut fonctionnaire retraité, docteur en droit ayant exercé responsabilités, cherche travail temps partiel, juridique ou administratif. Prétent. modérées. Tél. 002-24-53

GRAPHOLOGUE
expérimentée - 341-24-15, matin.

BIOCHIMISTE
(doctorat 3e cycle)
INFORMATIQUE
(licence)
H. 31 ans, expér. laboratoires de recherches, disponible sous 3 mois, étudie toutes proposit Ecr. n° T 019214 M. Régie-Pr., 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

JEUNE FEMME 30 ANS
LICENCE LETTRE
PRATIQUE PEDAGOGIQUE CONFIRMEE
+ expérience bureau, étudierait toutes propositions, agence, intérim s'abstenir. Ecr. n° 6210, « le Monde » Pub., 5, r. Italiens, 75427 Paris C. 09

CADRE COMPTABLE ET ADMINISTRATIF
20 a. expérience P.M.E., P.M.I. Comptabilité générale et analytique informatisée Contrôle gestion, budget, paie, déclaration fiscale et sociale, trésorerie, relat. banque et administr. rapport mensuel bilan.
recherche :
poste équivalent Paris-banlieue Libre immédiatement.
Téléphone : 895-19-52
M. François Pierre,
16, r. Jean-Jaurès, 95120 Ermont

JEUNE AUTEUR talentueux cherche
RÉDACTION et REWRITING
Tél. : 874-65-97.

Fme, 30 a., RESIDANT A PARIS, DUT (GEA option personnelle), Angl., Espag., niveau moyen, Exper. profess. dans direction du personnel, cherche poste ;
Assistante de Formation
Ecr. n° T 19.167 M. Régie-presse, 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

L'immobilier

appartements vente

3e arrdt.

MARAIS, Propr. vend 180 m2, appt caractère, imm. rénové, confort, calme, clair. 277-91-63.

4e arrdt.

MARAIS
près place des Vosges : 66 m2, séjour, 2 chambres, 3e étage, bel immeuble rénové. GARBI : 567-22-88.

MARAIS - BEAUBOURG
IDEAL INVESTISSEUR
reste quelques 2 Pièces dans un petit immeuble en cours rénovation. - Téléphone : 526-13-57.

ILE SAINT-LOUIS
DUPLEX 5 PCES, gd lux., asc., balcon, vue sur Seine. 354-42-70.

5e arrdt.

Part., studio équipé, pr. Quai, tél., sol., poutres, imm. rénové, 4e asc., Mo Maubert, 315.000 F. 12-19 h., 8, r. Frédéric-Sauton.

PORT-ROYAL, sud, balcon, liv. + 2 chbres, 80 m2, cft, s/verd., 660.000 F. Téléphone : 222-69-50.

Rue de la CLEF - 354-95-10
CARACTERE SEJOUR + CHAMBRE

6e arrdt.

Mo RASPAIL Bon immeuble
2 P sur jardin, entrée, cuis., bains, w.-c.
A rénover. Prix intéressant. 8 bis, rue Campagne-Première ESC. E - Lundi, mardi, mercredi, 15 à 18 h.

7e arrdt.

ECOLE-MILITAIRE
SOCIETE PROPRIETAIRE
vend, occupés, loi de 1948 : 3 PIECES, 50 m2 ; STUDIO, 25 m2. Téléphone : 555-91-00.

38, R. VANEAU NEUF GD STAND.
du STUDIO au 4 P., GARAGES
Sur place 11 à 19 h. 550-21-26.

RUE COGNACQ-JAY No 14 Dans très bel imm. gd confort, 2e ét.
6 P. 240 M2, BON PLAN. Sur place demain, 15-17 h. PASTEYER - 266-35-84, le matin

8e arrdt.

VENDS, ETOILE, appartement 2 Pièces, tout confort, 55 m2, standing. Téléphone : 355-08-44.

ST-AUGUSTIN 5e étage sans ascens. Bel imm. pierre taille. BEL APPT
6 P. 145 M² environ, cuisine, bains, BALCON.
COURTOIS - 265-49-85

10e arrdt.

10e, Hauteville, grand studio, étage élevé, 36 m2 + terrasse 15 m2, sud. Téléphone 242-84-67.

BD MAGENTA Bel APPT **5-6 P.**
s120 M2, LIBERAL ou HABITATION. 790.000 F. - 577-96-85.

11e arrdt.

BASTILLE Immeuble rénové Surface 53 m2 à aménag. 255.000 F. 272-40-19.

13e arrdt.

PLACE PEUPLIERS (pr.) Charmant 2 P., cuis., bains, wc, ref. neuf. 230.000. 322-70-12.

14e arrdt.

PARIS 14e ALESIA - PTE d'ORLEANS
Bel imm. 1935 tt cft, appart. de
5 P. 123 M² cuis., serv., 7e ét. Plein Sud. 970.000
ALIN O.R.P.I. SUD - 539-75-58

15e arrdt.

Rue de Javel, bel appartem., 3 P., 80 m2, tr. calme, 2e étg., séj. 23 m2, entrée, 2 chbres, parking souterrain : 750.000 francs. Ag. 962-94-97 - 962-50-95.

Convention, beau 3 Pièces, tout confort, calme, soleil. Téléphoner 250-97-86. — Agences s'abstenir.

16e arrdt.

MARCHE DES NOTAIRES
bd Exelmans, trois 3 Pièces de 60 à 66 m2 environ.
J.-L. NENERT : 261-54-76.

EXCEPTIONNEL
ENTRE TROCADERO ET PLACE VICTOR-HUGO :
immeuble P. de T. entièrement rénové, asc., Sté Propr. vend 2 Pièces, 35 à 48 m2 occupés loi de 1948. Téléphone 535-91-00.

SOLEIL - CALME - ELEGANT
PIED-A-TERRE ou ATELIER EXCELLENTE ADRESSE
H. LE CLAIR - 562-93-54

PTE DAUPHINE Somptueux immeuble
Réceptions + 4 chambres
POSSIBLE PROFESSIONNEL
Park. Location - 723-50-00

URGENT CAUSE DÉPART
STAND. 1902, 5 bel. pièces s/rue
140 M² environ, CALME et CHARME, serv., 2 caves. PROF LIBER. 605-10-08.

17e arrdt.

PEREIRE Moderne 3 P., 70 M2.
Parking. 6e étage dégagé.
MICHEL & REYL - 265-90-05

19e arrdt.

BUTTES-CHAUMONT STUDIO-2 P. STYLE ATEL. ARTISTE
TERRASSE Soleil. Px 350.000 F S/rend.-vs : 322-78-12.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY - SAINT-JAMES
3e étage, 6 Pièces, triple réception, 3 chambres, immeuble en Pierre de Taille. — Standing.
BOURDAIS. - 766-51-32

NEUILLY ST-JAMES. Bel appt parfait état, environ 200 M2, triple récept., 4 chbres, SOLEIL, CALME, GARAGE
H. LE CLAIR - 562-93-54

NEUILLY
DS BEL IMM. PIERRE TAIL.
GRAND 5 PIÈCES CONFT
VUE IMPRENABLE
PRIX 1.295.000 F
Me voir mardi-merc., 14 à 18 h :
2, RUE DU CHATEAU ou TEL. 723-91-28
AU 6e ETAGE, PLEIN SOLEIL

NEUILLY-SABLONS
BELLE IMMEUBLE RAVALE, 5e ETG., TOUT CONFT, BEAU
LIV. + 3 CHBRES. CALME
PX 1.060.000 F
possib. parking + chbre serv.
Me voir lundi, mardi, 14-18 h
16, PLACE DU MARCHE OU TEL. 723-96-05
OU TEL. 723-96-05

appartem. achat

RECH. appts 1 à 3 Pces, Paris, préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 3e, 4e, 12e, av. ou ss travx, paiem. COMPT. CH. NOTAIRE. Téléphone : 873-23-55, même le soir.

URGENT. Paiem. compt. chez notaire, ach. 2 à 4 Pces, Paris. Mme Leulier : 260-64-71, ou le soir au : 900-84-25.

JEAN FEUILLADE, 54, av. de La Motte-Picquet, 15e, 566-00-75, rech., Paris 15e et 7e, pour bons clients, appts toutes surfaces et immeubles. Paiement comptant.

ACHÈTE COMPTANT PARIS
1 à 3 PIECES. Tél. : 261-39-78.

locations non meublées Offre

Paris

MONTPARNASSE - Impeccable
4 P. cft, balcon, soleil, 2.700 F charges compris. 322-70-12

locations non meublées Demande

Paris

PROPRIET. LOUEZ S/24 H. : VOS APPART. SANS FRAIS.
261-53-88

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES : villas, pavil., ttes banl. Loyers garantis 5.000 F max. 283-57-02.

locations meublées Offre

Paris

MAILLOT Agréable STUDIO calme tt confort. 1.400 F. - 229-52-98.

PRES TOUR EIFFEL
SEMAINE - QUINZAINE ou MOIS FLATOTEL loue
du STUDIO au 5 P. standing.
43, rue Saint-Charles, 75015 Paris - Tél. 577-54-04

locations meublées Demande

Paris

SERVICE AMBASSADE
pour cadres mutés Paris recherche du STUDIO au 5 PIECES. LOYERS GARANTIS par Stés ou Ambassades. Tél. : 285-11-08.

INTERNATIONAL HOUSE
rech. 2 à 6 Pces, vide ou mblé,
LOYERS GARANTIS
Mme JANTSEN : 555-84-22.

bureaux bureaux

A EVRY CENTRE VILLE
BUREAUX DE 180 A 2000 M²
aménagés ou bruts
libres de suite.
Elio Boulakia
Etablissement Public d'Aménagement d'Evry
077.82.00

Votre SIEGE SOCIAL
CONSTITUT DE STES
Démarches, Secrétariat, Télex, tous services. Prix compétitifs, délais rapides
ASPAC : 281.18.18 +

31, RUE DE CHABROL, 7e
6 Pièces, 200 m2 environ, premier étage : 60.000 F annuels. Téléphone : 874-76-47.

URGENT
Recherchons proximité ETOILE 4/5 bureaux. Téléphone 588-45-62.

MONTEZ VOTRE PROPRE
ENTREPRISE
nous établirons vos statuts et exécuterons ttes les démarches domiciliation de v/siège social ou location bureau meublé avec téléphone, télex secrétariat. ORGAGESCO, 21, bd St-Martin, 75003 Paris — Tél. : 272-67-38.

8e RUE ROYALE 11 Bureaux prestige
322 M2 - Tél. 535-20-00

fonds de commerce

Vends, littoral varois : FONDS DE COMMERCE garage, concess. marq. étrang. Tél. : (94) 66-43-07, hres repas.

Côte d'Azur, exceptionnel, petite société céramique, pleine expansion, comprenant : atelier de 180 m2, entièrement équipé + magasin, emplacement central, bonne clientèle, petit loyer. Prix 620.000 FRANCS.
Tél. : (93) 63-40-15, H. de B.

Hôtel, Relais et Châteaux
22 chambres dans station des Alpes françaises réputée internationale, ouvert été et hiver (9 mois), bar, restaurant, discothèque. Très beau mobilier ancien régional. Murs et fonds 3.8 millions de francs. Ecrire n° 7.996, « le Monde » Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris.

locaux commerciaux

10e - RUE DE PARADIS
5e étg. av. ascens., très beau 6 Pces + dépend., 160 m2, loyer 66.800 + 4.000 F charges ann., nouveau bail de 9 ans sans pas-de-porte. - Téléphone : 705-24-10.

ASNIÈRES
65, AVENUE DE LA MARNE
A LOUER
450 M2
divisibles à partir de 150 m2
RENSEIGNEMENTS :
227-04-30,
790-26-94.

NEUILLY
1.000 M² Rez-de-chaussée seul tenant
275 M² 1er étage BUREAUX
Ensemble ou séparément
GARBI - 567-22-88

XIe BASTILLE - Imm. rénové Atelier professionnel ou commercial à aménager 142 m2. Rez-de-ch. sur cour. - 272-40-19.

Boutiques

Sté propriétaire vd ds Paris : murs de boutique, bon rapport. Tél. : 563-11-40, poste 74 ou 46.

PAIE COMPTANT
murs de boutiques libres ou louées, PARIS. Tél. : 563-45-62.

appartements occupés

XVe PTE VERSAILLES - Bel imm. pierre de taille bon standing, tapis escal. Concierge. 2 p., entrée, cuis., wc, possib. salle d'eau. Droit de reprise. 110.000 F, crédit 80 %. Voir propriét., mardi 18 h 30 à 19 h 30 : 7, rue AUGUSTE-CHABRIERE.

immeubles

Vous désirez vendre
VOTRE IMMEUBLE
JE SUIS ACQUEREUR
Tél. le matin au 747-42-97
ou écrire : NOEL AUFMAN, 21, rue Le Peletier. - Paris (9e).

EUROPA, 54, r. d'Amsterdam (8e) achète urgence imm. occupé (loi 1948) avec un appt libre. Paris ou banlieue. 520-13-57

pavillons

Vincennes, rue Diderot: beau pav. dble, liv. + 3 chb., tt cft, s.-sol + terrain. Tél. 836-12-18.

PORTE D'ORLEANS : grande maison 8 Pièces, 218 m2 sur 450 m2 terrain + chalet 3 Pièces, garage, 1.270.000. 735-78-87.

FONTENAY-AUX-ROSES : très beau pavillon 1968, 7 Pièces, confort, garage, terrain 1.100 m2 : 1.420.000 F. Téléphone 735-78-87.

villas

ARCACHON
100 M PLAGE
URGENT cause départ
partic. vend maison bourgeoise comprenant 4 appts neufs meublés ou non + 2e étage aménageable. Cave. Parc 1.150 m2. Rapport minimum : 80.000 F. Prix 1.200.000 F à débattre.
Ecr. n° T 019273 M, Régie-Presse 85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris

FACE SAINT-TROPEZ
BEAUVALLON
vends très belle villa en cours de finition, vue sur mer.
Tél. : H.B. : (76) 44-79-59
apr. 19 h. : (76) 52-12-23

propriétés

A vendre très belle affaire
20 KILOMETRES COGNAC
1 logis charentais (7 Pièces) tout confort, 1 maison charentaise (en retour d'équerre) gd séjour 45 m2, 5 chbres + locaux commerciaux compren. : magasin d'antiquités, 100 m2 + niveaux de 60 m2, magasin configu de 35 m2 avec loggia, appartement rustique avec mezzanine : séj., cuisine, S. de B., 2 chambres. Le tout sur un terrain 5.000 m2 en pelouse, jardins d'ornement, potager et fruitier.
Ecrire sous le n° 6.209, à : « le Monde », Publicité, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Ced. 09.

Part. de préf. à Part. vend, à 90 km. Paris (Yonne), localité tr. commerç., PROPRIETE sur s.-sol, rez-de-ch. : entr., cuis., S. de séj., chbre, cab. toilette, wc ; 1er étage : 2 ch., salon, S. de B., wc, balc ; chauf. cal mazout, libre à la vente + PETIT PAVILLON comprenant cuis., ch., cab. toilette av. wc, débarras + 1 ch. au 1er étg., chauf. cal gaz. Occupé par viager. Le tout sur 1.750 m2 terr. aménag., jard. d'agrém. et verger av. dépend. et 2 garages. Prix 300.000 F compt. + partie viager. — Téléphone : 658-27-14, de 19 h. 30 à 20 h. 30.

manoirs

Pr. LIVAROT (45 km Deauville) Vue panoram. except. Ensemble comprenant : 1) Un Manoir du 19e. Séj. Salon, cuisine. Etage : 3 ch. + 2 s. bns. Poutres. Cheminée. 1 ch. 2) Une maison d'amis en colombages. 4 pièces + s. de bains. Petites finitions à prévoir. Chauff. central dans l'ensemble. 3) Une grange à colombages, 4 boxes. Grenier. 4) Pressoir pierres et colombages, 150 m2 au sol. 5) 2 garages. Terr. 4,50 ha : 800.000 F. Tél. : 261-28-12, après 18 h.

Allier - SUPERBE MANOIR
ds village 12 P. principal. Mais. de gard. 7 P. Nbr. dép. sur parc planté et verger clos de 2 ha env. Px 1.160.000. Cab. PEZET, 03500 Saulcet. Tél. (70) 45-35-70.

viagers

+ de revenus — d'impôts : expertise discrète gratuite Indexation. - Etude Lodel, 35, bd Voltaire. — 355-61-58.

LIBRE, ETOILE, appt 2 P., tt cft, 55 m2, 4e étg., asc., CPT + 1.450 F rente. Tél. : 355-61-58.

villégiatures

Le soleil de la Méditerranée en Languedoc au Cap d'Agde.

Avec MERCURE IMMOB. S.A. 34300 CAP D'AGDE.
LOCAT. VILLAS et APPRTS
Mai et Octobre : — 60 % ;
Juin et Septembre : — 40 %.

Ecrire Service Locations.

terrains terrains terrains

75 - PARIS

Zone d'aménagement concerté de l'îlot Jemmapes-Grange-aux-Belles

La Société Immobilière d'Economie Mixte de la Ville de Paris (S.I.E.M.P.) offre — sous forme d'appel à la concurrence — les droits de construire un immeuble à usage principal d'habitation sans aide de l'Etat.

Situation. — Future voie nouvelle perpendiculaire à la place du Colonel-Fabien, entre les rues de la Grange-aux-Belles et Louis-Blanc, Paris (10e). Situation exceptionnelle ouvrant sur un espace vert intérieur à l'îlot où l'immeuble s'inscrit.

Surface constructible. — 5.900 m2 environ hors-œuvre d'habitation.

Candidature à exprimer par lettre :

SIEMP - 29, boulevard Bourdon, 75004 PARIS

avant le 25 avril pour recevoir le dossier (il ne sera pas fourni de renseignements par téléphone). Le dossier peut aussi être retiré à la même adresse.

Le Monde

équipement

ENVIRONNEMENT

Les maires des Côtes-du-Nord réclament une information complète sur les conséquences écologiques de la marée noire

De notre correspondant

Saint-Brieuc. — *Estimant que le nettoyage des côtes, actuellement réalisé sous le contrôle de l'administration, ne progresse pas, les maires des communes de la Côte de Granit rose ont décidé de mettre un terme au boycottage du plan Polmar et de reprendre en main la direction des opérations. La décision a été prise samedi 12 avril au cours d'une réunion du comité de vigilance et de coordination à Trégastel, pour ne pas risquer de pénaliser la population à l'approche de la saison touristique. La grève administrative reste toutefois maintenue pour ce qui concerne les relations avec l'administration.*

Le comité a réclamé une information complète sur les études de l'Institut scientifique et technique des pêches maritimes et du Centre de documentation, de recherche et d'expérimentation sur les pollutions (CEDRE), notamment à propos de l'utilisation des dispersants. Un groupe de travail a été constitué afin de préparer le dossier qui sera présenté à l'Elysée le 23 avril prochain. — J. V.

Deux hommes dans un caisson

Le colmatage des fuites de fuel lourd, qui s'échappe de l'épave du *Tanio*, devrait commencer le 19 avril. Depuis le 9 mars, en effet, des hydrocarbures s'écoulent de la partie avant du pétrolier malgache, qui a sombré par 87 mètres de fond au large de l'île de Batz. Ce colmatage, dont la société INTERSUB de Marseille a été chargée par une *décision conjointe des autorités* françaises et des réassureurs du pétrolier, doit mettre rapidement, et provisoirement, un terme aux fuites en attendant que le problème soit réglé définitivement. Il est à la charge des assureurs, United Kingdom Protection and Indemnity Club, une mutuelle d'armateurs de pétroliers, qui couvre les risques de pollution et dont le siège est aux Bermudes.

Le bateau de service *Intersub-3* arrivera sur le site de l'épave avec à son bord deux petits sous-marins : le *P.C.-1203*, qui permet d'observer, le *P.C.-1802*, qui amène à pied d'œuvre deux plongeurs. Ces deux hommes vivront dans les caissons de l'*Intersub-3* à la pression de neuf atmosphères, très voisine de celle qui règne au niveau de l'épave. Par le sas, ils pénétreront dans le compartiment du *P.C.-1802*, où régnera déjà la même pression. Après leur travail sur l'épave, qui ne peut guère durer plus d'une heure par période de six heures, puisqu'il est limité aux moments de l'étale de la mer, ils regagneront le sous-marin, puis les caissons, en attendant la prochaine étale.

La première tâche sera d'installer un échafaudage autour des points de fuite de façon que les plongeurs puissent se maintenir facilement sur les sites de travail.

Viendront ensuite les opérations de colmatage proprement dites. Les experts pensent que les fuites proviennent de trois trous. Selon la taille et la forme des brèches, trois méthodes sont possibles :

— Si le trou est petit (de la taille du poing), une grosse boule de mastic peut suffire à arrêter la fuite. Le fuel lourd a une densité de 0,96 assez voisine de celle de l'eau de mer (1,026). Il devrait exister presque *une équipression de part et d'autre* de ce bouchon de mastic ;

— Si le trou est circulaire (par exemple la sortie d'un tuyau d'évacuation d'eau à travers la coque), on mettra un bouchon, gonflable après sa pose, analogue, dans son principe, à certains bouchons pour bouteilles d'eau gazeuse ;

— Si le trou a une forme irrégulière, enfin, et s'il est assez grand, on peut l'obturer par une tôle mince fixée sur la coque du *Tanio* grâce, par exemple, à un pistolet plante goujons (chevilles métalliques). Ensuite on nettoiera à la brosse et au détergent la coque autour de cette tôle. Puis on fixera un coffret métallique qui couvrira la tôle et dans lequel on injectera sous pression une résine. Comme cette résine doit « prendre » dans l'eau de mer et adhérer sur du fer mouillé, et comme une fois « prise » elle doit rester suffisamment souple pour jouer avec la coque métallique, on envisage d'utiliser une résine epoxy à deux composants. Une résine semblable a été utilisée avec succès pour réparer la plate-forme de béton *Brent-Bravo*, grâce à un module d'injection de résine.

Les plongeurs vivront pendant quinze à vingt jours dans le petit monde clos de leurs caissons. Il faut donc éviter toute pollution de l'air qu'ils respireront par des émanations du fuel.

YVONNE REBEYROL.

TRANSPORTS

ALORS QUE LA GRÈVE ENTRE DANS SA QUATRIÈME SEMAINE

La R.A.T.P. s'efforce de trouver une solution au conflit du nettoiement

Le troisième week-end de grève a permis d'entrevoir l'amorce d'une solution dans le conflit des balayeurs du métro, commencé le 24 mars. La direction de la R.A.T.P. proposant une rencontre, la C.F.D.T. a accepté que sa délégation ne comprenne que des salariés de la Régie. Au cours de six heures de discussion dans la nuit du samedi 12 avril au dimanche 13, le directeur général de la R.A.T.P. a accepté d'ouvrir aux nettoyeurs, salariés des entreprises sous-traitantes, les installations sanitaires et les cantines de la Régie. En revanche, il a refusé de leur accorder la gratuité du transport sur tout le réseau. Il a aussi confirmé que la R.A.T.P. envisageait de réduire de 10 % le service de nettoyage du métro. Il a accepté d'étaler cette diminution tout au long de l'année 1981.

La C.F.D.T. a demandé que ce délai soit de trois ans pour qu'il n'y ait pas de licenciement, mais simplement une réduction d'effectifs par départs naturels. La direction de la Régie a réservé sa réponse sur ce point, attendant de connaître ses contraintes budgétaires pour 1981 et surtout les conséquences financières — pour elle — du règlement de ce conflit.

Il reste, en effet, à trouver une solution sur le point le plus important : les salaires. La R.A.T.P. et la C.F.D.T. souhaitent que les délégués grévistes puissent rencontrer très vite les représentants patronaux. Mais en fin de matinée, ce 14 avril, aucun rendez-vous n'avait été fixé. La direction de la Régie a accepté de déléguer un « observateur » à cette éventuelle négociation. Elle a aussi précisé qu'il était possible de modifier d'une manière « raisonnable » les conditions financières de ses marchés avec les entreprises sous-traitantes.

Les grévistes ont décidé, lundi 14 avril, en fin de matinée, de continuer leur mouvement dans l'attente d'une réponse précise sur la garantie de l'emploi de la part de la Régie et sur les propositions salariales de la part du syndicat patronal.

L'immigré et le contribuable

Depuis trois semaines, les neuf cents nettoyeurs du métro parisien sont en grève. Depuis trois semaines, les quatre millions sept cent vingt mille usagers quotidiens des rames de la R.A.T.P. doivent fouler, tout au long des 70 kilomètres de quais et des 70 kilomètres de couloirs, des tickets usagés, des papiers gras et des vieux journaux.

L'hygiène, la salubrité et la sécurité sont en cause, n'ont pas cessé de répéter sur tous les tons les responsables de tous bords. Et pourtant, il aura fallu trois semaines pour commencer à entrevoir une lueur de solution. Les revendications de ces neuf cents travailleurs immigrés étaient-elles à ce point inacceptables ? Oui et non.

Non, car ce n'est pas être trop exigeant que de souhaiter que ceux qui font dans le métro le travail le plus salissant bénéficient de douches.

Non, car un salaire mensuel de 2 800 francs minimum pour ramasser les ordures que les Parisiens laissent choir n'importe où sans se soucier de savoir ce qu'elles adviendront après leur passage ne paraît pas une paye anormale. D'ailleurs, personne n'a osé juger irrecevables les revendications des grévistes. Pas plus leurs employeurs, qui se sont enfermés dans un silence inqualifiable, que la direction de la Régie, mal à l'aise devant la publicité donnée aux conditions de vie et de travail des balayeurs de métro. Pas plus les adjoints au maire de Paris que les élus de l'opposition.

Il est vrai, les revendications soulèvent des difficultés plus importantes qu'il n'y paraît. Car, une fois encore, ce conflit met au *grand jour les conditions d'exploitation* par notre société de travailleurs du tiers-monde.

La R.A.T.P. sait bien qu'elle aurait quelque mal à trouver des Français acceptant de travailler de cette façon. Or son statut lui interdit d'employer des étrangers. D'où l'obligation de passer par des sociétés sous-traitantes. Avec tous les inconvénients que cela entraîne. Nul ne sait alors trop bien qui est le « patron ». Mais cette formule permet à la Régie d'employer pour nettoyer son métro un personnel au salaire minimum de 2 350 francs, alors que ses agents touchent au moins 3 200 francs. Nouvelle illustration de la thèse de la C.F.D.T. sur l'accroissement du personnel hors statut : la crise favorise la division de la classe ouvrière en deux groupes bien distincts : d'un côté les « professionnels » relativement bien protégés, bénéficiant de nombreux avantages intégrés au « système », de l'autre les « sans-grade » taillables et corvéables à merci, qu'ils soient chômeurs, travailleurs intérimaires, contractuels ou immigrés.

Mais ce conflit aura contraint la R.A.T.P. à retirer ses œillères. Elle ne pourra plus faire semblant d'ignorer comment travaillent et sont payés ceux qui assurent la propreté de son métro. Peut-elle aussi facilement qu'il semblerait leur donner satisfaction ? Ils demandent en fait un peu moins de 20 % d'augmentation. Sur les 70 millions de francs que coûte tous les ans le balayage, 68,4 millions de francs vont aux salaires et aux charges sociales. C'est dire qu'accorder un salaire minimum de 2 800 francs, c'est accroître de 13,7 millions cette somme de 68,4 millions. Cela représente à peine plus de 0,5 % du déficit de 1980 de la Régie autonome des transports parisiens. Seulement, la Régie est gênée de devoir demander 2,7 milliards de francs aux contribuables pour équilibrer un budget de 7,5 milliards de francs. Elle *ne veut pas quémander* plus auprès des collectivités locales ou de l'Etat... qui, d'ailleurs, ne seraient peut-être pas d'accord pour accroître leurs subventions. Le nécessaire équilibre des entreprises publiques est à la mode. Le conflit actuel montre à quel coût il est recherché.

D'autant que la Régie ne souhaite pas augmenter trop fortement le prix du billet. En accord avec le gouvernement, elle *estime que son rôle « social »* implique que le transport parisien ne soit pas facturé aux utilisateurs à son coût réel. Politique « sociale » pour les usagers, mais pas pour tous ceux qui assurent la bonne marche du métro.

THIERRY BREHIER.

URBANISME

Dans le quatorzième arrondissement de Paris

LA RÉNOVATION DU QUARTIER GUILLEMINOT-VERCINGÉTORIX EST DÉCLARÉE D'UTILITÉ PUBLIQUE

Un décret signé par le premier ministre paru au *Journal officiel du 13 avril déclare d'utilité* publique la réalisation de la ZAC (zone d'aménagement concerté) « Guilleminot - Vercingétorix » dans le quatorzième arrondissement de Paris. La publication de ce décret permet au maire de Paris de procéder à l'acquisition, soit à l'amiable, soit par voie d'expropriation, des immeubles dans ce secteur.

Le plan d'aménagement de ce quartier a subi plusieurs modifications au cours de ces dernières années et a provoqué de nombreuses expulsions. Le 12 mars dernier, les locaux de la Société d'économie mixte (Semirep) chargée de la rénovation de ce secteur ont partiellement été *détruits par une violente explosion*. Le groupe Action directe a revendiqué cet attentat. Une controverse oppose toujours la Ville de Paris, qui n'a pas suivi les conclusions du commissaire enquêteur, au terme de l'enquête publique organisée à la mairie annexe du quatorzième arrondissement, et certaines associations de défense du quartier quant au nombre d'immeubles anciens à conserver.

L'enquête publique préconisait, en effet, de conserver trente-cinq immeubles de plus que les trente-neuf inscrits au plan d'aménagement.



Le Monde

-DE-FRANCE

Chinatow

Le Monde

régions

ILE-DE-FRANCE

Que sont devenus les réfugiés indochinois ?

UN QUARTIER D'ACCUEIL A PARIS

Chinatown dans le treizième arrondissement

Une porte de Paris (Choisy), un boulevard (Masséna), une église de pierre et de tuiles artificielles, vilain fruit du dix-neuvième siècle (Saint-Hippolyte), des tours, encore des tours, produit contesté du vingtième siècle finissant, qui écrasent de leur masse des H.L.M. d'avant guerre et quelques entrepôts, derniers témoins d'un riche passé industriel. Un quartier parisien comme un autre ? Pas tout à fait. Pas du tout même. Si les tours s'appellent Bergame, Verdi, Ravenne, Ancône, les boutiques qui se serrent à leurs pieds ont nom « Da king », « Europasie », « Bang Heng », « Diamant Asie ».

A la laverie, les conseils aux utilisateurs sont en idéogrammes. Sur les trottoirs les Asiatiques paraissent plus nombreux que les Européens. Les anciennes usines Panhard ont-elles laissé place à « Chinatown-sur-Seine » ? Pas encore. Contrairement à celles du célèbre quartier new-yorkais, les cabines téléphoniques n'ont pas un toit en forme de pagode. Mais il se passe quelque chose ici. Quelque chose qui fera que, pour longtemps, ce coin du treizième arrondissement sera marqué par l'afflux, à Paris, des réfugiés indochinois.

A son arrivée à Orly, ce jeune Vietnamien avait été envoyé au centre d'accueil de Limoges. Là, on lui avait trouvé sur place un logement et du travail. Pourtant il est venu voir les responsables parisiens du Comité national d'entraide (association privée qui coordonne l'action des pouvoirs publics en la matière) pour leur demander un emploi. Ils lui proposèrent de retourner dans le Limousin : *« Je ne peux pas. Je veux rester à Paris. Ma mère est ici. » — « Elle n'a qu'à aller avec vous. » — « Mais mon frère travaille à Paris. »*

Comment ne pas comprendre ! Lors d'un tel déracinement, les liens familiaux sont les derniers qui subsistent. Résultat de cette attitude : près de la moitié des quelque soixante-dix mille Indochinois qui se sont réfugiés en France depuis 1975 se sont installés dans la région parisienne. La porte de Choisy est devenue un véritable aimant pour tous ceux qui sont d'origine chinoise ; qu'ils soient de nationalité vietnamienne cambodgienne ou laotienne, ceux-ci représentent plus de 20 % des réfugiés asiatiques. La diaspora chinoise a, de tout temps, eu l'habitude de se regrouper. Elle l'a fait à Paris comme ailleurs.

Pourtant les loyers sont élevés 1 800 F pour un deux-pièces, 2 700 F à 2 800 F pour un quatre-pièces. Pour faire face à de telles charges, une seule solution : s'entasser à plusieurs familles dans un même logement, jusqu'à dix personnes dans un « living » et deux chambres. Il suffit dans la journée d'empiler le long du mur les matelas simplement posés sur le sol pour la nuit.

La solidarité n'est pas un vain mot. Les nouveaux arrivants trouvent facilement un abri chez les plus anciens. Au moins le temps d'améliorer leur situation matérielle. Déménager après, oui, mais à condition de rester dans le quartier. Une veuve avec cinq enfants qui ne gagne que 1 400 F par mois préfère consacrer tout son salaire à son loyer plutôt que d'accepter un logement en banlieue : *« Mes enfants ont déjà eu assez de mal à s'habituer, je ne veux pas maintenant les changer d'école. »* Et puis elle a déjà trop souffert : *« On a dû tout quitter une fois, on ne va pas repartir maintenant que l'on a réussi à recréer quelque chose ici. »*

« Jamais d'histoires »

C'est ainsi que se crée un quartier chinois. Sauf dans les constructions H.L.M. ou dans celles du « 1 % logement », ils représentent plus de 60 % des occupants des tours serrées autour de l'Euromarché. A la grande satisfaction des gardiens qui, comme les gérants, ferment les yeux sur les règlements de sécurité qui imposent un minimum de 10 mètres carrés par habitant. La casquette sur la tête, un des « concierges » ne tarit pas d'éloges : *« Avec eux, on n'a jamais d'histoires. Ils payent leur loyer sans retard, ne disent jamais rien quand on leur fait des remarques, ne rouspètent pas. On ne peut pas en dire autant des Français. »*

Tout va donc pour le mieux ? Non, bien entendu. Même quand on n'est pas difficile, il est dur de trouver du travail. Ces anciens commerçants doivent accepter de travailler à la chaîne dans les usines automobiles de la région, ou de faire de longues journées dans les restaurants chinois de Paris. Surtout, il y a la langue (bien peu parlent le français) et la scolarité des enfants.

Le Secours catholique a détaché sur place une jeune Vietnamienne. Discrète et timide, elle a pourtant mis en place une organisation remarquable : cours de français donnés par des bénévoles ; (ils ne manquent pas, mais les locaux sont insuffisants, malgré l'effort de la paroisse Saint-Hippolyte) groupe de rencontres ; visites aux malades. Ils sont nombreux dans les hôpitaux psychiatriques ; camps et sorties pour les enfants ; assistance scolaire pour les plus jeunes par les élèves européens des lycées. Elle est aussi un peu l'écrivain public : *« Quand on ne parle pas la langue, le patron a tendance à vous en demander plus qu'aux autres, ou à ne pas vous donner tout ce à quoi vous avez droit. Alors on vient me voir. Je téléphone, j'écris... »* Grâce à ce petit groupe, Français et Chinois ne s'ignorent plus totalement. Certains paroissiens commencent même à apprendre la langue de leurs hôtes. Mais tout cela n'est qu'une goutte d'eau dans l'immensité de ce quartier.

Parties de billes, ou de balle au prisonnier acharnées, football en bordure d'un terrain vague, course de patins à roulettes, les enfants chinois se sont vite adaptés aux mœurs françaises. Mais, au pied des tours, petits Asiatiques et petits Européens jouent séparément. Fréquenter les mêmes bancs d'école n'a pas encore fait tomber les barrières. Dans les ascenseurs, Blancs et Jaunes semblent se regarder sans se voir. Oh ! pas de racisme. Les Indochinois sont mieux acceptés que les Noirs ou les Nord-Africains, mais...

Voitures neuves

Le climat est tel que tous les inconvénients de la vie dans de semblables ensembles sont mis sur le compte des Chinois. Les loyers sont chers ? *« C'est parce qu'ils ne payent pas* (ce qui est faux). *Alors le propriétaire se rattrape sur nous »*. Les charges augmentent ? *« Ils cassent tout ». « Et puis cette odeur, vous avez senti ? »*. Ah ! cette odeur de cuisine chinoise qui envahit les cages d'escalier et que semblent supporter difficilement les odorats européens.

Les habitants de la porte de Choisy regardent maintenant d'un œil différent les reportages sur les camps thaïlandais. Les Chinois d'ici ne ressemblent guère à l'image que le Français se fait du réfugié. On s'entasse dans un appartement, on rogne sur la nourriture, mais on cache sa misère. A l'extérieur, on s'habille correctement, avec élégance parfois. Alors le Français ne regarde plus avec amusement les « anciens » qui, au lever du jour, font leur gymnastique sur les pelouses du square de la villa d'Este, mais avec jalousie, ces familles bien nettes qui s'engouffrent dans des voitures neuves.

Pourtant, la traditionnelle politesse asiatique n'a pas disparu, bien au contraire. Mais les Français débordés la prennent pour de l'obséquiosité. *« Ils disent toujours oui, mais avec le sourire, ils nous poussent dehors »*, tempête une des dernières commerçantes européennes du « kiosque de Choisy ». *« Ils veulent avoir ma boutique, et ils finiront par l'avoir »*, dit cette femme furieuse de ne pas avoir réussi à s'entendre avec ses nouveaux voisins. Elle est gênée de rejeter ces réfugiés, mais pour elle comme pour beaucoup d'autres habitants, trop c'est trop. *« Moi, on est venu m'embêter pour vérifier si mon local correspondait bien à toutes les normes de sécurité et d'hygiène, mais personne n'a été regarder comme le Chinois d'à côté faisait travailler ses compatriotes. A eux, on ne peut rien dire. Tout le monde hurlerait »*. Excédée, cette commerçante qui se défend sincèrement de toute attitude raciste s'écrie *« Ils ne rechignent pas à la tâche, ils sont prêts à tout apprendre pour pouvoir travailler. Le vrai péril jaune, c'est ça »*.

C'est vrai, tout ne se passe pas dans la plus parfaite légalité. Dans de nombreux appartements, une femme est rivée à sa machine à coudre. Le tissu arrive de nuit dans de grands sacs en plastique, les robes et pantalons repartent aussi discrètement pour on ne sait quelle destination. Il n'y a pas que les Turcs à travailler au noir pour la confection. Et, ici, les intermédiaires qui en profitent sont bien souvent des Asiatiques. La société chinoise s'est reconstituée, avec ses patrons et ses salariés, ses pauvres et ses riches. Ceux qui savent profiter de tout, ceux qui souffrent.

La France, terre d'asile, se doit d'accueillir les réfugiés qui ne veulent plus, qui ne peuvent plus vivre dans des pays dont elle a longtemps utilisé les ressources, mais il faut savoir que dans certains quartiers la note à payer sera élevée. Peut-être est-il encore temps d'empêcher la constitution de ghettos.

THIERRY BRÉHIER.

POSTE CHINOISE

Les préposés du bureau de poste de la villa d'Este ont dû s'habituer au courrier surchargé d'idéogrammes et aux envois vers l'Indochine. La solidarité est grande avec ceux qui n'ont pu encore s'expatrier. Jour après jour des paquets s'envolent vers le Vietnam.

Des mandats partent aussi vers la Thaïlande. Pas plus de 490 F à chaque fois. Il faut bien aider le frère, la sœur, le cousin encore dans un camp. La receveuse a dû faire imprimer des étiquettes spéciales...

L'hospitalité... malgré l'administration

POUR ceux qui veulent témoigner concrètement et à leur niveau de l'hospitalité française envers les réfugiés du Sud-Est asiatique, la bonne volonté ne suffit pas. L'histoire du « comité d'accueil » qui s'est constitué spontanément à Brétigny-sur-Orge (Essonne), une commune-dortoir de vingt mille habitants, en est une bonne illustration. Il faut une solide obstination pour venir à bout d'obstacles et de pesanteurs qu'on aurait pourtant cru bannis en de telles circonstances.

A Brétigny, tout a commencé avec les membres d'une trentaine de familles, pour la plupart catholiques pratiquants, sensibilisés par l'appel de Mgr Etchegarray. Au mois de juin 1979, lors d'une réunion organisée à la paroisse, ils décident d'accueillir une famille cambodgienne, d'autant qu'un appartement, qu'il suffit de remettre en état, est à leur disposition. Pour ce faire, ils s'engagent à verser pendant un an, selon leurs possibilités, l'argent nécessaire à la subsistance de leurs futurs hôtes.

Les réserves du P.C.

« Pour une fois que tous les gens étaient conscients qu'il y avait un grave problème à régler et comme les déclarations officielles ne pouvaient que nous encourager, nous pensions que tout allait être simple », raconte Mme Yvonne Spinal, qui est une des chevilles ouvrières du comité. *« Or,* poursuit-elle, *lorsque j'ai téléphoné rue Cambronne au comité des réfugiés, on m'a presque envoyée sur les roses en disant : il n'y a rien à faire. A la préfecture, les gens ont été beaucoup plus compréhensifs. Seulement, à chacun de nos appels, on nous demandait d'attendre. En vérité, nous n'avons jamais bien compris où était le blocage, mais ce fut difficile d'avoir une famille. »*

Contrairement à ce que certaines déclarations ont pu laisser croire l'été dernier, il n'y avait pas un « stock » de réfugiés dans lequel les « bonnes volontés » n'avaient qu'à puiser. Des « bonnes volontés » pas toujours entièrement désintéressées. Le Comité national d'entraide a été débordé par les demandes d'employés de maison...

Finalement, le 18 octobre, la famille tant attendue est arrivée à Brétigny. Un cuisinier cambodgien d'origine chinoise, âgé de cinquante-huit ans, sa femme et huit de ses neuf enfants, l'aîné déjà installé en France ayant favorisé leur venue. Chassés de Phnom-Penh, ils avaient erré pendant quatre ans dans les camps de réfugiés en Thaïlande. Mais, pour les membres du comité local, l'essentiel restait à accomplir : obtenir les allocations familiales, faire admettre les trois plus jeunes fils dans les écoles de la ville alors qu'ils n'avaient jamais été scolarisés, aider les filles majeures à trouver un travail à Paris (pour le père cela n'a pas encore été possible)...

« Sur le plan administratif, cela a eu du mal à suivre, constate M. Roland Spinal. *Personne n'était au courant, et il a fallu multiplier les démarches. De son côté, la municipalité, qui est à majorité communiste, n'a d'abord pas voulu entendre parler de notre initiative. Un conseiller socialiste nous a tout de même aidés, et on s'est vite aperçu qu'il n'y avait pas de refus fondamental. »*

Reste l'obstacle quasi insurmontable de la langue. Les nouveaux arrivants ne parlent toujours pas un mot de français et, pour ceux qui sont plus particulièrement chargés de les accueillir, l'apprentissage du chinois, même avec la meilleure volonté du monde, ne peut s'improviser. Dès lors, pour ces habitants de Brétigny de fraîche date, que leurs voisins ne savent trop comment aborder, il est encore trop tôt pour parler d'« intégration ». Même si leurs enfants viennent de partir en classe de neige.

Les Spinal ont été sollicités depuis lors pour venir en aide à d'autres familles cambodgiennes, ce qu'ils ont fait bien volontiers, « mais les logements manquent ». Reste pour eux les contacts qui se sont noués avec ceux qui sont devenus leurs amis. *« C'est cela qu'il faut dire,* insistent-ils. *Il y a échange et pour nous une ouverture. »*

STÉPHANE BUGAT.

A MAISONS-ALFORT

Une famille sous le signe du lotus d'or

LES restaurateurs vietnamiens et chinois poussent comme fleurs de lotus au soleil de printemps ; débordant le cadre de Paris, ils essaiment aujourd'hui à travers la banlieue.

Mme Candu Le Van, une délicate Vietnamienne de vingt-sept ans, mère de deux enfants, dont le mari, ancien ingénieur des ponts et chaussées à Saïgon, s'est reconverti dans l'industrie du pétrole, et qui, elle-même, tient depuis le 1er janvier dernier, avec ses parents, un restaurant à Maisons-Alfort (Val-de-Marne) explique cette exceptionnelle floraison : *« En ouvrant le Lotus d'Or, toute la famille a pu rester soudée, et nous continuons à vivre à la vietnamienne. Si je travaillais à l'extérieur, je ne pourrais être, au mieux, que dactylo et je gagnerais 3 000 francs par mois, 4 000 francs avec de la chance. Alors que, là, nous travaillons quinze à dix-sept heures par jour, nous ne prenons pas de vacances, nous ne fermons que le mercredi, pour faire notre ravitaillement à Rungis et dans les épiceries exotiques, nous ne gagnons pas d'argent, mais nous mangeons, et mes trois jeunes frères peuvent continuer leurs études. Vous savez, nous arrivons à vivre, car nous ne comptons pas nos heures, d'autant que notre cuisine est très longue à préparer. C'est celle d'une civilisation qui a aujourd'hui disparu... Nous ne faisons pas payer notre travail. »* C'est là un des secrets de la relative modestie des additions dans les restaurants asiatiques. Une des clés aussi de leur succès auprès de tous les publics.

Un succès inégalement réparti, car, à côté d'établissements bien situés qui ont su occuper un créneau « juteux », celui des repas d'affaires par exemple, combien d'autres vivotent péniblement, voire même se trouvent acculés à la liquidation. La concurrence est rude, même à Maisons-Alfort. Là où il n'en existait aucun, ils sont au moins trois aujourd'hui. A Champigny, on en dénombre trois dans une même avenue : chaque ville a les siens. Et la clientèle n'est pas extensible à l'infini. Le Lotus d'Or de Maisons-Alfort ne sert en moyenne qu'une dizaine de couverts par repas.

Mme Le Van et les siens ont choisi la France, car *« notre éducation est plus française qu'américaine ». « C'est aussi un choix sentimental. »* Ses oncles et cousins se sont éparpillés aux Etats-Unis, au Canada, en Belgique, en Allemagne fédérale et en Suisse. Sa mère, le visage perpétuellement éclairé d'un sourire, raconte tristement l'anecdote suivante : *« Aux Etats-Unis, une femme de la bourgeoisie de Saïgon avait ouvert un restaurant ; à la fin du repas, alors qu'elle présentait la note, un client lui donna un pourboire dans la main. La femme rit alors nerveusement et, dans la nuit, elle a pleuré... »*

« Aujourd'hui, je suis sûre qu'elle ne pleure plus — ajoute la fille, — *on s'habitue et on s'adapte à tout. »*

Mme Le Van ne se fait pas d'illusions : *« Ici, on n'a pas d'avenir ; les parents espèrent retourner un jour au pays. Mais je sais que nous sommes comme les Russes blancs... »*

FRANCIS GOUGE.

EN SEINE-ET-MARNE

Les Siong retournent à la terre

« LORSQUE j'ai proposé au comité des fêtes de voter un crédit pour permettre l'installation d'une famille de réfugiés, je me suis heurtée à un refus. Certains membres étaient opposés à cette idée sans raison précise, d'autres estimaient qu'il était plus important d'agir en faveur de demandeurs d'emploi français, plusieurs ont même démissionné... »

Il n'est pas toujours facile de faire partager ses sentiments humanitaires. Mme Yolande Lavaux l'a appris, l'hiver dernier, lorsqu'elle s'est mis en tête d'accueillir une famille laotienne à Barbey (Seine-et-Marne). Cependant, passés les premiers moments de réticence, la majorité des cent habitants de ce petit village planté dans la plaine à la limite de la Seine-et-Marne et de l'Yonne s'est habituée à la présence discrète des huit membres de la famille Siong.

Les essais d'implantation de familles indochinoises en milieu rural furent en général des échecs. *Les différences de culture* et de mode de vie sont si grandes qu'il est bien difficile de les affronter isolément. Tant et si bien que le Comité national d'entraide, qui coordonne l'action des pouvoirs publics en la matière, conseille de regrouper les familles par trois pour les installer dans un village. Les Siong — de l'ethnie des Hmongs — seront-ils l'exception ? Pourtant ces agriculteurs montagnards n'ont pu trouver de travail dans les deux fermes de Barbey.

Un régime de faveur

Tcha Ying, le père, et Pao, le fils aîné, ont été embauchés par une entreprise de travaux publics. Un camion les prend tous les matins au bord de la route et les conduit au chantier. Malgré le régime de faveur dont ils bénéficient (et qui ne va pas sans occasionner quelques accès de jalousie chez les autres employés, principalement des travailleurs immigrés du Maghreb), Pao se plaint des conditions de travail et surtout du froid. Ce jeune homme fragile qui prétend être âgé de vingt-cinq ans semble à peine sorti de l'adolescence, une adolescence passée dans un camp de réfugiés...

Même attitude chez son frère cadet Vang, qui a soudain décidé de quitter l'école privée où on l'avait accepté en cours d'année quand il a su qu'il fallait payer pour travailler. Inscrit dans une classe de préparation au C.A.P. de maraîchage et d'horticulture, il pensait que les cours de jardinage qui font partie de l'enseignement pratique seraient rémunérés, et voilà qu'on lui demandait de l'argent...

Ly Chue, la jeune femme de Pao, ne se plaint pas de son sort. Et, après sa journée de travail chez un horticulteur de Misy-sur Yonne, c'est elle qui prépare le dîner. Dans un coin, assise sur une chaise, Ly Phoua, la mère, berce doucement son bébé, le petit Seng, né l'an dernier dans le camp de Thaïlande.

En quatre mois la famille Siong a commencé à organiser sa nouvelle vie. Et même si la maison de quatre pièces mise à leur disposition par M. et Mme Lavaux n'est pas très grande, chacun des huit membres du clan (il y a aussi Keu et Chia, une fillette de huit ans et un garçonnet de six ans) semble s'y trouver à l'aise.

La dot

La vie moderne a ses avantages, ainsi que la *télévision* qui trône dans la pièce principale en témoigne, mais elle a aussi ses inconvénients et les Siong ont dû apprendre à gérer leur budget. Un budget d'autant plus difficile à boucler que les revenus familiaux (trois SMIC et les allocations familiales) sont amputés chaque mois d'une somme minimale de 500 F expédiés en Thaïlande pour payer la dot (6 000 F au total) de Ly Chue. Même en exil les Siong sont fidèles à leurs engagements.

De toute la famille, c'est Tcha Ying, le père, qui semble le mieux dans sa peau de nouvel habitant de Barbey. Bien qu'il soit incapable de dire un mot de français (à l'inverse de ses fils qui ont suivi quelques cours d'alphabétisation), il s'est attardé plus longtemps que les autres à la petite fête organisée dans la salle communale, en janvier, pour l'Epiphanie. Il paraissait essayer de s'imprégner de l'ambiance du village par sa simple présence au milieu des Barbeysiens. Et, la semaine dernière, lorsque les occupants de la maison voisine sont arrivés dans une camionnette pleine de mobilier, il est immédiatement sorti leur donner un coup de main. Comme n'importe quel bon voisin...

CHRISTIAN-LUC PARISON.



Le Monde

économie

AFFAIRES

Les salariés de deux filiales de la S.N.C.I. proposent de racheter leurs usines

De notre correspondant

Evry. — Les cent cinquante salariés des deux usines Isosta et Slalom, de Sens (Yonne), ne veulent pas entendre parler du licenciement collectif qui les menace. Ces deux sociétés, spécialisées respectivement dans la fabrication de panneaux de façade et de portes articulées, sont affiliées au groupe Barbot, qui a été lui-même absorbé en 1978 par la S.N.C.I. (Société nationale de constructions industrielles). Or la S.N.C.I. vient d'être mise en règlement judiciaire, et le groupe Barbot fait l'objet d'une suspension provisoire des poursuites (S.P.P.) à l'issue incertaine.

Pourtant les salariés d'Isosta et de Slalom conservent la ferme conviction que leurs entreprises peuvent voler de leurs propres ailes et éviter d'être entraînées dans la chute de la S.N.C.I. Aussi ont-ils réagi avec véhémence au début de la semaine dernière lorsque Mᵉ Chassagnon, le syndic curateur du groupe Barbot, a demandé au tribunal de commerce de Paris de mettre également leurs deux sociétés en S.P.P. Ensemble, avec le soutien des sections C.F.D.T. et F.O., profitant du sursis à statuer prononcé le 11 avril par le tribunal, ils ont alors émis « *une offre d'achat* » relativement inattendue. En effet, les salariés eux-mêmes y participeraient selon leurs possibilités, avec le soutien de quelques clients importants, de personnes morales ou physiques et, semble-t-il, d'une banque locale.

Les modalités de cette « *reprise* » restent à préciser. En tout cas, elle adopte comme principe la rentabilité des deux usines fonctionnant de façon autonome. « *Le chiffre d'affaires, de l'ordre de 55 millions de francs, est assuré à moins de 50 % par des commandes propres de la S.N.C.I. et les carnets sont remplis* », fait-on remarquer à Sens.

« *Nous avons tout ce qu'il nous faut pour assurer nos échéances mais le sauvetage que nous voulons entreprendre doit aller vite* », estime, pour sa part, M. Marcel Marchais, directeur des deux usines, qui, dit-il, « *tournent malgré les retards administratifs* ».

Selon ses instigateurs, la proposition du personnel d'Isosta et de Slalom fait l'unanimité à Sens, ville moyenne de vingt-cinq mille habitants, et dans une région déjà lourdement frappée par le chômage. Mais elle n'implique aucune intention « *autogestionnaire* » ni même « *coopérative* » puisqu'elle prévoit la constitution d'une nouvelle société anonyme et le maintien de l'essentiel des structures existantes.

« *En fait, nous en avons assez des « groupes »*, s'exclame M. Jacques Wintenberg, responsable F.O. chez Isosta. *Nous devons pouvoir suivre et contrôler la gestion. Ici, nous avons tous dix à douze ans de maison et nous avons bien vu que depuis un an les décisions étaient prises par la S.N.C.I., par des incapables. Nous sommes vraiment des P.M.E.*, poursuit-il, *c'est-à-dire que nous sommes motivés par nos entreprises et prêts à faire n'importe quoi pour les sauver. Donc, on casse nos tirelires. Car nombreux sont les sous-traitants qui dépendent ici de nous. S'ils devaient disparaître, nous n'oserions plus nous montrer dans la rue. Alors nous irons jusqu'au bout !* »

Mᵉ Chassagnon a reçu lundi 14 avril, les représentants du personnel d'Isosta et de Slalom, leurs propositions ne lui ont pas paru irréalistes. Lui-même souhaite pouvoir négocier une reprise rapide de ces deux sociétés.

D'autre part, Mᵉ Libert, syndic, nommé administrateur judiciaire de la S. N. C. I., a informé le comité central d'entreprise du groupe, le 11 avril, qu'il allait procéder dans l'immédiat au licenciement collectif de six cent cinquante personnes employées au siège social de Yerres (Essonne) et dans l'usine de Chevilly (Loiret) sur les deux mille cinq cents que compte la S.N.C.I. Ceci devait aussi être concrétisé aujourd'hui « *dans la mesure*, a-t-il précisé, *où aucune solution n'avait pu être trouvée pour assurer une reprise des activités de la société* ».

STÉPHANE BUGAT.

Faits et chiffres

● *La distribution des produits pétroliers.* — Le *Journal officiel* du 11 avril publie un avis du ministère de l'industrie relatif aux autorisations de mise en distribution sur le marché français des produits pétroliers raffinés. Ces autorisations, encore baptisées « Az », sont délivrées par le ministère de l'industrie pour une durée de trois ans.

A la fin de 1979, les pouvoirs publics avaient délivré un certain nombre d'Az. Mais il avait été indiqué qu'un « rattrapage » serait prévu pour les candidats qui n'avaient pas été retenus du fait de l'insuffisance des dossiers présentés.

L'avis paru au *Journal officiel* invite ces candidats à déposer leur demande au ministère de l'industrie avant le 6 mai.

Spécialisée dans les prises de participation dans les entreprises régionales en expansion

La Siparex va augmenter son capital

La Société de participation dans les entreprises régionales en expansion Siparex, dont le siège est à Lyon, va porter son capital de 78 à 108 millions de francs. Les 30 millions de francs supplémentaires seront souscrits à 92,2 % par le secteur privé, dont la part dans le capital de Siparex passera de 71,3 % à 77,1 %. Fait notable, les actionnaires régionaux (cent trente sur un total de cent quatre-vingt-cinq) assureront 49,3 de l'augmentation de capital.

Parmi ceux-ci figurent la Banque fédérative de crédit mutuel d'Alsace, de Lorraine et de Franche-Comté, les caisses régionales de Crédit agricole de Franche-Comté, et de Provence-Côte d'Azur, les S.D.R. Centrest et Méditerranée, les Banques populaires et la Banque Martin-Maurel de Marseille. Autre fait notable, 23,3 % de l'apport supplémentaire est fourni par des investissements étrangers, dont la part dans le capital de Siparex atteindra 11,1 % : la Dresdner Bank, qui a racheté l'an dernier au groupe Pricel la Banque lyonnaise veuve Morin-Pons, et l'Union de banques suisses deviennent nouveaux actionnaires, rejoignant le groupe britannique Finance For Industry.

L'augmentation de capital permettra à Siparex de multiplier ses prises de participation dans les entreprises « *moyennes-grandes* » d'un chiffre d'affaires compris entre 60 millions de francs et 300 millions de francs. Créée à la fin de 1977, cette société, animée par M. Dominique Nouvellet, après une assez longue période de préparation, a déjà pris huit participations dans des entreprises moyennes des six régions de sa zone de compétence (*le Monde* du 11 janvier 1980). La dernière en date a été l'augmentation de capital de 3 millions de francs des établissements Vuillerme souscrite pour les trois quarts par Siparex et pour un quart par la S.D.R. du Sud-Est.

Créés en 1945, les Etablissements Vuillerme fabriquent des jouets et des jeux, principalement en plastique injecté, sous la marque « Jouets Mont-Blanc », et emploient 250 personnes à Rumilly, en Savoie. Pratiquant une politique d'innovation et de qualité dans un secteur soumis à une forte concurrence internationale, cette petite société familiale a pu porter en trois ans son chiffre d'affaires de 25 à 59 millions de francs, figurant, dès maintenant, parmi les toutes premières entreprises françaises du jouet.

● *L'usine de confection UGECO* du groupe Biderman, à Guérande (Loire-Atlantique), occupée depuis le 11 avril par une partie de ses deux cent dix employés qui protestaient contre l'annonce de la prochaine fermeture de leur usine, a été évacuée le 12 avril sans incident par des forces de gendarmerie, annonce un communiqué C.F.D.T.

● ERRATUM. — M. Emminger, que nous avons cité dans la revue hebdomadaire des changes publiée dans nos éditions datées du 13 avril, page 23, n'est pas l'actuel président de la Bundesbank, mais ancien président de l'institut d'émission allemand. Il a été remplacé à ce poste en janvier dernier par M. Poehl.

SOCIAL

LA FÉDÉRATION DE LA MUTUALITÉ FRANÇAISE DÉCIDE DE NE PAS APPLIQUER LE TICKET MODÉRATEUR D'ORDRE PUBLIC

La Fédération nationale de la mutualité française (F.N.M.F.) qui compte vingt-trois millions d'adhérents a décidé de ne pas appliquer le ticket modérateur d'ordre public, le 1ᵉʳ mai prochain, a annoncé son président, M. Veulade, lors d'une conférence de presse à Paris, le 14 avril.

C'est en effet le 1ᵉʳ mai que devrait entrer en vigueur le décret du 15 janvier 1980 fixant les modalités de mise en place du ticket modérateur d'ordre public qui empêchent les mutuelles et les compagnies de services de rembourser *totalement* les frais de santé afin de faire supporter aux malades au moins 5 % des dépenses.

Faisant de la liberté, reconnue de tout citoyen, de se protéger par un effort personnel de solidarité contre les aléas de l'existence, un principe fondamental sur lequel « *nous resterons intransigeants* ». M. Veulade a défini les positions de son mouvement. « *Nous sommes ouverts à toute concertation pour une meilleure maîtrise des dépenses de santé. Mais nous posons un préalable à toute discussion : la non-application du décret. A terme, nous demandons son abrogation.* »

La F.N.M.F. a déposé un recours en Conseil d'Etat contre le fameux décret, s'appuyant en particulier sur les traités européens ratifiés par la France en la matière. Pour cette défense d'une liberté fondamentale, les adhérents de la F.N.M.F. se seraient mobilisés avec une force qui a quelque peu surpris. Au dire de M. Veulade, quatre millions d'entre eux ont envoyé au président de la République une carte signée individuellement et réclamant l'annulation du ticket modérateur d'ordre public. M. René Veulade devrait être reçu le 17 avril par le conseiller social de la présidence.

Les unions C.G.T., C.F.D.T., FEN de Côte-d'Or célébreront le 1ᵉʳ mai dans l'unité

Les unions départementales C.G.T., C.F.D.T., FEN de Côte-d'Or ont annoncé le 12 avril, dans un communiqué commun publié à Dijon, leur décision de célébrer le prochain 1ᵉʳ mai dans l'unité.

Il n'en sera pas de même en région parisienne (*le Monde* du 5 avril 1980)

A Paris, la C.G.T. défilera seule de la place de la République à Saint-Lazare. La C.F.D.T., de son côté, a appelé à une fête place de la Bastille. Quant aux militants parisiens de F.O., ils sont conviés à se rendre au cimetière du Père-Lachaise

Si M. Maire, secrétaire général de la C.F.D.T., a réaffirmé le 10 avril son attachement à l'unité d'action avec la C.G.T., les relations entre les deux grandes centrales restent difficiles. Cette unité d'action se poursuit pourtant parfois à la base. Ainsi, selon notre correspondant à Laval (Mayenne), depuis le 31 mars, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T., 40 à 45 % des agents E.D.F.-G.D.F. de la Mayenne observent une grève de deux heures chaque matin pour s'opposer au projet de réforme de structures qui aboutirait à la suppression dans le département de districts E.D.F.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

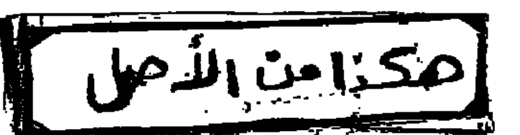
	COURS DU JOUR + bas	COURS DU JOUR + haut	UN MOIS Rep + ou Dép −		DEUX MOIS Rep + ou Dép −		SIX MOIS Rep. + ou Dép −	
$ E.-U.	4,3240	4,3330	− 265	− 240	− 435	− 395	− 985	− 915
$ can.	3,6535	3,6643	− 160	− 125	− 216	− 167	− 465	− 382
Yen (100)	1,7067	1,7131	− 37	− 17	− 42	− 14	− 40	0
DM	2,3157	2,3235	+ 54	+ 81	+ 121	+ 159	+ 350	+ 417
Florin	2,1083	2,1169	+ 30	+ 49	+ 66	+ 93	+ 189	+ 240
F B. (100)	14,3680	14,3940	− 667	− 480	−1030	− 780	−2570	−2100
F.S	2,4925	2,5032	+ 70	+ 98	+ 228	+ 266	+ 696	+ 786
L. (1 000)	4,9434	4,9606	− 233	− 119	− 358	− 254	−1049	− 880
£	9,5240	9,5548	− 406	− 328	− 721	− 618	−1730	−1540

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	7 7/8	8 1/4	8 3/4	9 1/8	8 15/16	9 5/16	9 5/8	10
$ E.-U.	18 3/8	18 3/4	19 3/8	19 3/4	18 3/8	18 3/4	17 3/4	18 1/8
Florin	10 1/4	11	10 5/16	11	10 9/16	11 1/4	11 1/8	11 13/16
F.B. (100)	14	15 1/2	16 3/4	17 1/4	17 1/8	17 7/8	16 7/8	17 5/8
F.S.	9 7/8	14 1/8	7 1/2	8	6 7/8	7 3/8	7 1/4	7 3/4
L. (1 000)	13 3/4	15 1/4	15 3/4	17 1/4	16	17 1/2	16 3/4	18 1/4
£	16 3/4	17 1/4	17 1/4	17 7/8	17	17 3/4	16 7/8	17 5/8
Fr. franç.	12 1/2	12 3/4	12 5/8	12 7/8	12 7/8	13 1/8	13 1/2	13 3/4

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.





Les emplois d'utilité collective : trop peu nombreux, mais originaux

Il y a un an, le gouvernement lançait — discrètement — un « programme expérimental de création de cinq mille emplois d'utilité collective ». Le décret du 2 mars et la circulaire du 5 avril 1979 indiquaient que ces emplois devaient être créés par des organismes autres que des collectivités locales, des administrations ou des établissements publics, et qu'ils devaient présenter un caractère permanent et être réservés à des chômeurs. Pour chaque poste à temps plein, l'Etat accorde une subvention de 24 000 francs, un crédit total de 120 millions de francs ayant été affecté à cet effet.

Ces emplois doivent « répondre à des besoins collectifs nouveaux et mal satisfaits, créer des activités et des services originaux ». Il s'agit de « promouvoir l'innovation », de « mobiliser l'imagination et l'initiative hors des sentiers battus » dans des domaines comme, par exemple, les énergies nouvelles, la récupération des déchets, l'exploitation de la forêt, la réhabilitation immobilière, etc. Il s'agit aussi de « réinsérer par l'économie des personnes marginalisées ». Aujourd'hui, indique le ministère du travail et de la participation, environ deux mille trois cents emplois ont vu le jour grâce à cette formule qui constitue un très modeste remède contre le chômage, mais qui présente néanmoins un intérêt socio-économique certain, lié à la qualité de la vie et à la volonté souvent exprimée de « rester au pays ».

Le département des Alpes-de-Haute-Provence, où trente-deux postes de ce type existent (dont quatre à mi-temps), est en pointe dans ce domaine. Notre envoyé spécial décrit ci-dessous trois expériences en cours.

Du musée en plein air au « bistrot » pour personnes âgées

De notre envoyé spécial

Digne. — Un sablier, symbole du temps qui s'écoule, laissant filtrer des ammonites, fossiles caractéristiques de l'ère secondaire : l'affiche, éditée par la chambre départementale de tourisme, avec le concours du conseil régional, annonce la création de la réserve géologique des Alpes-de Haute-Provence : 1 000 kilomètres carrés de sites naturels, concentrés autour de Digne, qui, des clues (entailles ou petites gorges) de Barles aux poudingues de Valensole, racontent « *la longue histoire des roches depuis le carbonifère* », comme l'écrit un maître-assistant de l'université de Provence.

Depuis trois cents millions d'années qu'un affleurement du stéphanien (étage géologique) est apparu dans la région, on aurait peut-être pu songer plus tôt à protéger et à valoriser ce patrimoine dignois, mais c'est là une autre affaire. Deux circonstances ont favorisé l'instauration de ce musée de plein-air, qui devrait être bientôt « ouvert » au public : la réunion, en 1976 à Digne, d'un congrès mondial de la géologie, qui a été suivi d'échanges avec l'université d'Aix-Marseille I, et la parution du décret du 2 mars 1979 relatif à l'aide à la création d'emplois d'utilité collective. Il faut ajouter une troisième raison : le souci des élus locaux et des géologues professionnels de stopper le pillage des sites paléontologiques par les collectionneurs du dimanche.

Fin 1978, une convention est passée entre la ville de Digne et un étudiant de troisième cycle en géologie à la faculté des sciences de Marseille, M. Guy Martini. Moyennant finances (40 000 F), ce dernier est chargé de faire l'inventaire des sites géologiques du département — il en recensera près de cent cinquante, — d'écrire un livre-guide pédagogique et de réaliser un montage audio-visuel. On aurait pu en rester là.

Mais le secrétaire général actuel de la préfecture des Alpes-de-Haute-Provence, M. Alain de Bouteiller, a été le premier haut fonctionnaire à s'occuper, lorsqu'il était en poste au ministère du travail et de la participation, du dossier des emplois d'utilité collective. Langue est prise avec lui : en mai 1979, est fondée l'Association pour la création et l'exploitation de la réserve géologique des Alpes-de-Haute-Provence. En novembre, la direction départementale du travail et de l'emploi autorise la création d'un poste de géologue, en vertu du décret du 2 mars : la somme de 24 000 F sera allouée, en trois versements trimestriels, à cette association, type loi de 1901, patronnée par la ville de Digne et l'université de Provence.

« La protection des êtres inanimés »

C'est elle qui rémunère M. Martini : au SMIC, en attendant mieux. C'est-à-dire avant qu'un nouveau contrat soit établi avec l'universitaire géologue, une fois ses études achevées, et avant que la réserve rocheuse procure des revenus, la subvention de l'Etat n'étant pas renouvelable. Les dispositions gouvernementales incitent du reste, après l'attribution de l'aide publique, à « *une prise en charge par les intéressés eux-mêmes des services et des activités dont ils proposent la mise en œuvre* ».

Mais elles n'interdisent pas, sous certaines conditions, le concours financier de collectivités locales ou d'organismes privés. Ainsi, l'association dignoise a-t-elle déjà perçu 20 000 francs du conseil régional et, pour une exposition de minéraux inaugurée le lundi de Pâques dans le hall de la gare de Barrême, 16 000 francs d'une société d'exploitation des chemins de fer de Provence. Elle a, d'autre part, demandé des subsides à l'établissement public régional et à divers ministères (environnement, culture, éducation, tourisme).

« *Avec un budget de fonctionnement de l'ordre de 200 000 francs par an on devrait pouvoir y arriver* », dit le Dr Bernard Dellacasagrande, adjoint municipal aux affaires culturelles et animateur de l'association géologique. Vétérinaire vouant une autre passion à « *la protection des êtres inanimés* » il compte, comme les textes officiels le veulent, sur des ressources propres au musée naturel dignois. Ainsi, un droit d'entrée sera exigé pour visiter les principaux sites classés accessibles aux seuls randonneurs pédestres.

Surtout un centre de formation appliquée, dirigé par M. Martini, doit voir le jour, exposant des collections paléontologiques, tectoniques et lithologiques. Les amateurs pourront y acheter des moulages de fossiles, des livres techniques, des reproductions photographiques. Lycéens et étudiants y suivront des stages, financés par l'éducation nationale, et des séjours de vacances centrés sur la géologie seront organisés. Universitaires et chercheurs pourront y venir travailler.

En cette Année du patrimoine les promoteurs du projet insistent sur le rôle pédagogique de leur initiative. Pour M. Martini il s'agit de faire prendre conscience au profane de « *l'état non statique des roches en lui montrant les traces de vie qu'elles contiennent* ». « *Et la région de Digne*, ajoute M. Dellacasagrande, *présente un chevauchement de terrains que l'on ne retrouve, sur la planète, que dans le Colorado.* »

N'écoutant que le cœur

M. Marcel Chieusse, président des Amis de la Tour, se demande, lui, si son association, composée du personnel soignant qui s'emploie, depuis 1959, à organiser les activités sociales des malades de l'hôpital psychiatrique de Digne, va finalement accepter les 36 000 francs qu'elle a sollicités et que l'administration a décidé de lui donner pour la création d'un poste à temps plein et d'un autre à mi-temps. La contradiction n'est qu'apparente.

Ces deux emplois entrent bien dans le cadre des dispositions de mars-avril 1979. Ils sont même tout à fait « innovants », puisqu'ils sont réservés à deux anciens malades mentaux, qui achèvent ainsi leur insertion sociale et professionnelle. Un homme (à temps complet) et une femme (à mi-temps) gèrent une petite cafétéria, ouverte le 14 novembre dernier à la fondation Georges-Rouit. Avec la compréhension de M. Cèbe, directeur de cette maison de retraite dignoise, les Amis de la Tour ont fait d'une pierre deux coups : procurer un travail extérieur aux deux anciens patients (ou presque) de l'hôpital psychiatrique et offrir un peu plus de détente aux pensionnaires de l'hospice.

Mais voilà : ce n'est pas un bistrot comme les autres. Le décor est déjà planté. Pas d'alcool, bien sûr, et la tasse de café est à 1 franc, la boisson gazeuse ou fruitée à 2 francs. Le bénéfice est forcément maigre : 1 400 francs par mois en moyenne, ce qui paie tout juste les « salaires » (l'employé à plein temps reçoit environ 500 francs par mois) et les charges sociales. Or, si l'on accepte l'aide gouvernementale à la création d'emplois d'utilité collective, il faut verser une rémunération qui ne soit pas inférieure au SMIC (actuellement, 13,37 francs bruts de l'heure). C'est cette clause qui fait hésiter les Amis de la Tour, qui ont calculé que les bénéfices de la cafétéria devront alors se monter à plus de 6 000 francs par mois, une fois la subvention de l'Etat épuisée.

Comment réaliser un tel chiffre ? En élargissant la clientèle du petit établissement ? Déjà, des commerçants dignois, n'écoutant que leur cœur, ont vivement protesté contre cette « concurrence ». En faisant appel au groupement coopératif des malades qui, à l'intérieur de l'hôpital psychiatrique, travaillent, contre rétribution, dans des ateliers de vannerie, poterie, couture ? Ce serait amputer, dit M. Chieusse, le modeste pécule de plusieurs centaines de personnes pour l'emploi de deux d'entre elles. Alors ?

Les Amis de la Tour nous avouent qu'ils ne savaient pas, jusqu'à maintenant, que d'autres subsides, provenant de collectivités locales ou du mécénat privé, pouvaient être accordés dans le cadre légal des textes de 1979, tout récents il est vrai. Ils vont chercher dans ces directions-là, déjà très encombrées... Car, c'est bien leur intention d'assurer au moins le SMIC aux gérants de la cafétaria : pour améliorer leur situation matérielle, mais surtout pour les munir de réelles fiches de paie, gommant en quelque sorte leur séjour psychiatrique et les réticences prévisibles d'autres employeurs.

Cet hôpital de Digne, situé en pleine nature, sans murs ni camisoles, applique les méthodes socio et ergothérapeutiques les plus modernes. Les deux postes créés à la maison de retraite doivent, dans l'esprit des Amis de la Tour, constituer un sas socio-professionnel, permettant d'accélérer les réinsertions.

80 % d'économie de chauffage

C'est une reconversion qu'a opérée M. Jean-Michel Vieillard. Ce chercheur en sciences sociales a quitté il y a trois ans « *Paris et ses mondanités* », pour s'installer à Laragne-Montéglin, petite commune des Hautes-Alpes, à soixante kilomètres au nord de Digne. Avec M. Thierry Maillardet, ingénieur, il s'est spécialisé dans les micro-centrales hydro-électriques. Avec quelques autres amis, ils ont fondé, en septembre 1978, l'Association d'études et d'aide pour un autre développement rural (A.D.R.).

Pendant leurs loisirs, ils restaurent, pierre par pierre, La Basse-Combe, un minuscule village des Alpes-de-Haute-Provence, perché à 1 030 mètres d'altitude et où il n'y a plus âme qui vive depuis vingt-cinq ans. Mais c'est au titre des énergies nouvelles que MM. Vieillard et Maillardet ont perçu les aides publiques à la création d'emplois d'utilité collective.

Le premier est chargé de l'information, de la documentation et des relations publiques. Le second est ingénieur-conseil, responsable des dossiers techniques (économies d'énergie, énergies renouvelables, etc.). Ils ont des contrats d'études avec des organismes officiels, comme le commissariat à l'énergie solaire, le ministère de l'environnement et du cadre de vie, le commissariat à l'aménagement de la montagne. Cette année, ils ont, notamment, une étude à faire sur les installations de biométhane qu'il est possible de réaliser dans les Hautes-Alpes et les Alpes-de-Haute-Provence, ainsi qu'un rapport sur « *l'habitat indépendant énergétiquement* ».

Sur le terrain, ils apportent aux particuliers et aux collectivités locales une assistance technique gratuite (ne faisant acquitter que les frais de déplacement). Parmi les projets en cours : la remise en état de la turbine d'un ancien moulin, occupé par un éleveur d'animaux tropicaux (laboratoire de toxines), qui doit maintenir une température constante de 30 degrés. Cette turbine alimentera directement une pompe à chaleur. Coût de l'investissement : 100 000 francs. Mais l'éleveur économisera 9 000 litres de fuel par an, soit 80 % de ses dépenses de chauffage.

Les deux jeunes animateurs de l'A.D.R. avec les 48 000 francs une trentaine de demandes de réalisations pratiques. Leur aide technique étant gratuite, on l'a dit, c'est le financement des contrats d'études (168 000 F pour 1980) qui constitue le budget de l'A.D.R., avec les 48 000 francs de l'Etat au titre des emplois d'utilité collective. L'Association a, d'autre part, réclamé une subvention au conseil régional et au commissariat de l'énergie solaire pour l'achat d'un moulinet d'hydrologie (servant à mesurer les débits) et d'un petit ordinateur de gestion.

MM. Vieillard et Maillardet se sont fixés, pour leur part, un salaire mensuel brut de 3 000 francs. L'ancien chercheur en sciences sociales gagnait le double à Paris. Mais il a préféré le chant des torrents alpins aux bruits de la ville.

MICHEL CASTAING.

LES DÉPENSES DE LA SÉCURITÉ SOCIALE ONT DIMINUÉ DE 15 % EN FÉVRIER

Participant à l'assemblée générale des mutilés du travail et des invalides civils de la Haute-Loire, le 13 avril, au Puy, M. Jacques Barrot, ministre de la santé et de la Sécurité sociale, a déclaré qu'une réduction de 15 % des dépenses de la Sécurité sociale avait été constatée en février. « *Chaque point que je gagne*, a dit M. Barrot, *c'est 1,4 milliard de francs économisés. C'est grâce à cela que l'on pourra enlever le point de cotisation exceptionnelle.* » Le ministre a encore déploré que « *les Français* [soient] *les premiers à gaspiller. Or les abus défavorisent justement ceux qui ont le plus besoin* [de la S.S.] ». Il a conclu qu'en matière de Sécurité sociale, « *une certaine rigueur est nécessaire à la France* ».

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE NATIONALE DE PARIS «INTERCONTINENTALE»

Le conseil d'administration a arrêté le bilan de l'exercice 1979 ainsi que les comptes de résultats qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire.

Le bilan totalise 2 402 004 488 F contre 1 965 740 497 F au 31 décembre 1978.

Le solde bénéficiaire de l'exercice 1979 ressort, après amortissements et provisions, à 15 759 237 F, au lieu de 14 302 367 F en 1978.

Compte tenu du report à nouveau, le montant disponible s'élève à 19 569 345 F, après affectation à la réserve légale de 405 063 F.

Le conseil proposera à l'Assemblée générale de verser à chacune des 1 184 664 actions composant le capital social un dividende net de 6 F (au lieu de 5,50 F en 1978), ce règlement assurant un revenu global de 9 F par titre, inclus l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 3 F.

Il sera également demandé à l'Assemblée générale de prélever sur le reliquat un montant de 7 594 937 F, de manière à porter l'ensemble des réserves à 84 millions de francs.

Le solde ainsi reporté à nouveau sera de 4 866 424 F.

La situation consolidée au 31 décembre 1979 de la B.N.P. «Intercontinentale» et de ses filiales (Banque nationale pour le commerce et l'industrie (océan Indien), Banque marocaine pour le commerce et l'industrie, Union bancaire pour le commerce et l'industrie et B.N.P. Canada Inc.) s'élève à 9 061 327 243 F contre, à fin 1978, 7 612 819 152 F.



BANQUE NATIONALE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE (Océan Indien)

Le conseil d'administration a arrêté le bilan de l'exercice 1979 ainsi que les comptes de résultats qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire.

Le bilan totalise 1 633 165 943 F, contre 1 326 399 917 F au 31 décembre 1978.

Le solde bénéficiaire de l'exercice 1979 ressort, après amortissements et provisions, à 15 891 322 F au lieu de 14 337 441 F en 1978.

Compte tenu du report à nouveau, le montant disponible s'élève à 20 833 673 F.

Le conseil proposera à l'Assemblée générale de verser à chacune des 250 000 actions qui composent le capital social un dividende net de 22 F (au lieu de 20 F en 1978), ce règlement assurant un revenu global de 33 F par titre, inclus l'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal) de 11 F.

Il sera également demandé à l'Assemblée générale de prélever sur le reliquat un montant de 6 838 453 F qui, s'ajoutant à une réserve spéciale de plus-values à long terme de 3 161 547 F, permettra de porter l'ensemble des réserves à 96 millions de francs.

Le solde ainsi reporté à nouveau sera de 5 333 673 F.

La situation consolidée au 31 décembre 1979 de la B.N.C.I. (océan Indien) et de sa filiale, la Banque pour le commerce et l'industrie - mer Rouge, s'établit à 1 853 647 134 F, contre 1 509 709 077 F à fin 1978.

AU PRINTEMPS S.A.

Lors de la réunion du 9 avril 1980, le conseil d'administration a arrêté les comptes de l'exercice 1979 de la société Au Printemps S.A. (société mère du groupe Printemps-Prisunic), qui enregistrent :

— Un bénéfice d'exploitation de 32 406 781 francs (contre 38 944 266 francs pour l'exercice précédent) après dotation aux amortissements de 37 941 207 francs (contre 36 128 852 francs pour l'exercice précédent). Le résultat d'exploitation de l'exercice 1979 n'est toutefois pas comparable à celui de l'exercice 1978, car il intègre les résultats (déficitaires) du premier semestre 1979 des magasins de la société FISUMA absorbée en juin 1979 avec effet rétroactif au 1er janvier 1979 (ces magasins ont été pris en location-gérance par Prisunic S.A. à compter du 1er juillet 1979) :

— Un bénéfice net de 83 164 842 francs (contre un bénéfice net de 74 219 889 francs pour l'exercice précédent) après 22 476 652 francs d'impôts (contre 637 909 francs pour l'exercice précédent). Ces résultats tiennent compte de reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation de 56 012 327 francs (contre 37 428 063 francs pour l'exercice précédent).

Bien que les résultats consolidés ne soient pas définitivement arrêtés, il est possible d'indiquer qu'après 126,4 millions de francs d'amortissements (contre 121,3 millions de francs en 1978) le bénéfice d'exploitation consolidé s'élèvera à environ 100 millions de francs (contre 81,2 millions de francs pour l'exercice précédent). Après constitution, pour la première fois, d'une provision pour primes de vacances de 8,8 millions de francs et après 40,5 millions de francs d'impôts (contre 4,5 millions de francs pour l'exercice précédent), le bénéfice net consolidé se situera à environ 86 millions de francs (contre 75,6 millions de francs pour l'exercice précédent).

Ces résultats confirment nettement le redressement du groupe, malgré une conjoncture commerciale maussade depuis le printemps 1979 (à surfaces de vente comparables, le chiffre d'affaires a progressé de 8,9 % en 1979 et de 7 % au premier trimestre 1980).

Le conseil d'administration, tenant compte du redressement réalisé, a décidé de reprendre le service du dividende qui avait été interrompu depuis 1975 et va proposer à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires du 20 juin 1980 la mise en distribution d'un dividende de 5 francs par action, auxquels s'ajoutera un avoir fiscal de 2,50 francs, ce qui correspond à une distribution de 21,5 millions de francs.

Au cours de sa séance du 9 avril 1980, le conseil d'administration a coopté en qualité d'administrateur, en remplacement de M. Christian Valensi, démissionnaire, M. Raymond Berthault, par ailleurs président-directeur général des sociétés Viniprix et Euromarché.

Le conseil a pris, d'autre part, acte, avec regret, du souhait de M. Jean Marjoulet de ne pas demander le renouvellement de son mandat d'administrateur qui vient à échéance à la prochaine assemblée générale des actionnaires. Il a décidé de proposer la nomination de M. Alain Bizot, directeur central du Crédit lyonnais, en qualité d'administrateur.

Le conseil d'administration a enfin décidé :

— De proposer à la prochaine assemblée générale des actionnaires l'apport à la filiale Prisunic S.A. d'un certain nombre d'actifs relevant du domaine des magasins populaires et reçus à l'occasion de fusions précédentes ;

— De convoquer les actionnaires en une assemblée générale extraordinaire qui se tiendra à l'issue de la prochaine assemblée ordinaire, afin de procéder au renouvellement des autorisations données au conseil d'administration, soit d'augmenter le capital social par incorporation de réserves et ou émissions d'actions de numéraires, soit d'émettre des bons ou obligations et de l'autoriser à émettre des obligations convertibles. A cette occasion, il sera également demandé à l'assemblée générale extraordinaire de procéder à la fusion-absorption par Au Printemps S.A. de la société Courbet-Salamandre, qui détient notamment 2,2 % du capital de la société Euromarché. A la suite de cette fusion, Au Printemps S.A. détiendra directement une participation de 25 % dans le capital d'Euromarché.

CESSATION DE GARANTIE - RÉSILIATION

Par suite de résiliation, l'ASCOBATT — Association pour la caution par les banques et les assurances des entreprises de travail temporaire, 26, rue Vernet, à 75008 Paris — fait savoir que la garantie conférée depuis le 1er août 1979 par la compagnie les Assurances du crédit, pour le compte de la S.A. SOGEST SEGIC, 50, rue Lafaurie-de-Monbadon, à 33000 Bordeaux, et au profit d'une part de la Sécurité sociale et des institutions sociales, et, d'autre part, au profit des salariés temporaires, a cessé dès le 10 avril 1980.

UAP — SICAV DE L'UNION DES ASSURANCES DE PARIS

SOCIETES D'INVESTISSEMENT A CAPITAL VARIABLE	ACTIF A LONG TERME OBLIGATAIRE (A.L.T.O.)	ACTIONS FRANCE	ACTIONS SELECTIONNEES	AEDIFICANDI (UNION-SEQUANAISE-URBAINE)	L'U.A.P. INVESTISSEMENTS
ORIENTATION	Obligations françaises	60 % minimum actions françaises (Loi Monory)	Valeurs françaises dominantes	Placements à caractère immobilier	Valeurs étrangères dominantes
SITUATION AU 31 MARS 1980					
— Nombre d'actions en circulation..	1 535 289	436 639	673,756	592 631	1 622 444
— Actif net total (en millions de F) réparti comme suit :	234,81	63,01	109,91	119,99	256,44
a) France :					
— Obligations classiques et indexées.	88 %	25,8 %	24,8 %	27,9 %	25,3 %
— Obligations convertibles	2,9 %	1,9 %	3,4 %	2,5 %	3,6 %
— Actions	néant	67,5 %	44,3 %	54,1 %	23,8 %
b) Etranger :					
— Actions et obligations	néant	néant	21,7 %	12,6 %	45,5 %
c) Billets hypothécaires	2,1 %	néant	néant	néant	néant
c) Disponibilités	7 %	4,8 %	5,8 %	2,9 %	2 %
— Valeur liquidative de l'action en F (après détachement du dividende le 31 mars 1980)	152,94	137,99	163,13	202,43	158,06

Souscriptions et rachats reçus aux guichets de :

ssb SOCIETE SEQUANAISE DE BANQUE — 370, rue Saint-Honoré, 75023 Paris Cedex 01 - Tél. : 261-53-44. Tour Assur Quartier Louis-Blanc, Cedex 14, 92083 Paris-La Défense - Tél. : 766-16-10, et dans ses agences de province.

crédit universel — 152, boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél. : 261-53-56, 123, boulevard Montparnasse, 75014 Paris - Tél. : 322-10-74, et dans ses agences de la banlieue parisienne et de province.

lordex — SDR DE LORRAINE

Pour l'année 1979, l'activité de Lordex s'est traduite par des financements à cent quatre-vingt-dix sociétés pour un montant global de 256,5 millions de francs, soit une augmentation de plus de 50 % des financements long terme, moyen terme, fonds propres, et 20 % en nombre de sociétés, par rapport à l'exercice 1978.

Sur les 183,9 millions de francs de crédits à long terme, 97,3 millions, soit 53 %, représentaient des prêts spéciaux consentis à des taux superbonifiés aux entreprises lorraines lançant des programmes d'investissements créateurs d'emplois, économisant l'énergie ou les matières premières, favorisant l'accroissement des exportations.

De plus, agréée pour l'instruction et l'attribution de fonds du F.D.E.S. par le biais du CIDISE, Lordex tient la première place en Lorraine en nombre d'opérations de prêts participatifs réalisées dans des entreprises performantes.

Le 27 mars 1980, le conseil d'administration de la société a examiné les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 1979.

Les résultats — après des provisions en augmentation, amortissements et impôts — font ressortir un bénéfice net de 3 800 000 F, soit 57 % d'augmentation par rapport à l'exercice 1978.

Il sera proposé à l'assemblée générale du 29 mai prochain de distribuer une masse totale en accroissement de 53 % concernant un capital augmenté de 40 % depuis juillet 1979.

Pour chaque action de 100 F nominal, ceci entraînerait un dividende net de 8,75 F assorti d'un avoir fiscal de 3,27 F, correspondant à un revenu global de 13,02 F mis en paiement le 1er juillet 1980. Rappelons que l'action Lordex est actuellement cotée 114 F en Bourse de Nancy.

Pour le premier trimestre 1980, le montant des dossiers présentés au conseil est supérieur de 21,6 % par rapport au premier trimestre 1979 et le nombre de sociétés en augmentation de 17 %.

Souhaitant élargir encore l'éventail de ses interventions, Lordex vient de lancer une nouvelle formule de prêt à long terme « S.D.R. Express », caractérisée par une procédure simple et rapide qui, par des concours de 100 000 à 350 000 F, s'adresse plus particulièrement à la petite ou à la moyenne entreprise lorraine.

SOCIÉTÉ NAVALE CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX

Le conseil d'administration, réuni le 11 avril 1980 sous la présidence de M. Tristan Vieljeux, a arrêté les comptes de l'exercice 1979, à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale, prévue pour le 18 juin 1980, qui aura un caractère ordinaire et extraordinaire du fait de certaines modifications statutaires.

Le chiffre d'affaires hors taxes s'est élevé à 1 275,4 millions de francs, contre 1 225,5 millions l'exercice précédent.

Le bénéfice d'exploitation ressort à 22,7 millions (contre 13 millions), après dotation aux comptes d'amortissements d'une somme de 124,2 millions (contre 131,8 millions) et aux comptes de provisions d'une somme de 3,2 millions (contre 7,7 millions).

Une dotation complémentaire aux amortissements de la flotte a été inscrite au compte de pertes et profits pour 60 millions de francs.

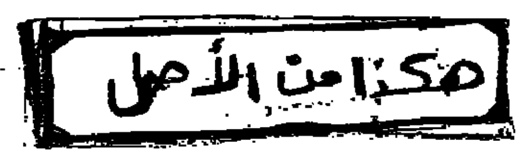
Après provisions pour impôts et investissements, le bénéfice net s'établit à 21 920 575,62 francs contre 12 573 700,41 francs en 1978.

Le conseil a décidé de proposer à l'assemblée la distribution d'un dividende net de 11,80 francs par action, contre 10,50 francs pour l'exercice précédent.

Le revenu global par action ressortirait à 17,70 francs, dont 11,80 francs à titre de dividende distribué, et 5,90 francs à titre d'impôt déjà payé au Trésor (avoir fiscal).

Si ces propositions sont approuvées, les résultats de l'exercice se trouveront répartis comme suit :

— Autofinancement	226,3 MF.
— Impôts sur les résultats	7,1 MF.
— Dividende	16,3 MF.
— Participation des salariés (sous condition suspensive de l'homologation de l'accord dérogatoire en vigueur dans la société)	5,5 MF.



LES MARCHÉS FINANCIERS

14 AVRIL

Calme et irrégulier

Les débuts de semaine sont rarement fastes pour la Bourse de Paris. Fidèle à la tradition, le marché s'est montré fort calme ce lundi, et vu la maigreur des affaires, les cours ont évolué assez irrégulièrement sans s'éloigner beaucoup de leurs niveaux précédents. A telle enseigne qu'à la clôture l'indicateur instantané n'avait pratiquement pas varié à quelques fractions près (+ 0,04 %).

Quelques titres, cependant, se sont distingués, à savoir Matériel téléphonique Thomson (+ 4,8 %), Bellon (+ 4,5 %), C.F.D.E. (+ 3,9 %), Olida (+ 3,4 %), SIAS (+ 3 %), Nobel Bozel (+ 3 %), Rhône - Poulenc (+ 2,8 %). D'autres, en revanche, ont fléchi, comme Sommer (— 4 %), Galerie Lafayette (— 4,6 %), Legrand (— 3 %), C.F.A.O. (— 2,7 %), Jeumont (— 2,4 %), Nord-Est (— 2,3 %) et C.G.I.P. (— 2 %). Mais ni dans un sens, ni dans l'autre, les écarts de cours n'ont revêtu une grande signification tant le désœuvrement était grand.

« Tout le monde attend la hausse, *nous confiait un professionnel,* mais nul ne prend l'initiative d'acheter. » *En fait, chacun attend de voir comment Wall Street va réagir, après l'apparent maintien des taux d'intérêt à 20 %, pour voir quelle attitude il convient de prendre. Mais, de toute évidence, les premiers signes de la récession, qui apparaissent dans le monde, n'ont pas l'air d'émouvoir beaucoup plus les opérateurs de Paris que leurs collègues de New-York.*

Sur le marché de l'or, la baisse a repris avec le lingot à 74 980 F (— 840 F), dont le prix par équivalence est ainsi ressorti à 538,59 dollars l'once contre 542,43 dollars. Bonne résistance du napoléon à 680,10 F (après 680 F) contre 681. Le volume des transactions a diminué : 13,47 millions de francs contre 18,52 millions.

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	11/4	14/4
1 dollar (en yens) ..	262 50	261 90

LONDRES

Calme et irrégulier

Dans un marché calme, les industrielles sont irrégulières, les pétroles incertains et les mines d'or en légère hausse.

Or (ouverture) (dollars) 532 50 contre 538 50

VALEURS	CLOTURE 11/4	COURS 14/4
Beecham	116 ..	118 ...
British Petroleum	354 ...	358 ...
Courtaulds	85 ...	88 ...
*De Beers	8 73	8 80
Imperial Chemical	372 ..	374 ...
Rio Tinto Zinc Cor.	360 ..	365 ...
Shell	342 ...	348 ...
Vickers	115 .	118 ...
War Loan 3 1/2 %	38 7/8	38 1/8
*West Driefontein	66 3/4	67 1/2
*Western Holdings	62 1/2	63 1/2

(*) En dollars U.S.

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS

VINIPRIX. — Malgré un redressement dont l'ampleur a été inférieure aux prévisions, le déficit d'exploitation pour 1979 a considérablement diminué pour revenir à 4,5 millions de francs (contre 42,2 millions). Le résultat net comptable est même positif (+ 0,5 million de francs) contre une perte nette de 6,3 millions de francs comprenant, il est vrai, à l'époque, 44 millions de plus-values provenant de la vente d'actions Euromarché.

FACOM. — Bénéfice net pour 1979 : 29,1 millions de francs contre 22,4 millions, ce dernier chiffre étant augmenté de 4,6 millions pour reprise de provision. Dividende global : 25,50 F (+ 21 %).

NAVALE CHARGEURS DELMAS-VIELJEUX. — Bénéfice net pour 1979 : 21,92 millions de francs contre 12,57 millions. Dividende global : 17,70 F contre 15,75 F.

CAMPENON BERNARD. — Du fait de la constitution d'une provision pour risques (chantiers d'Irak), les comptes de l'exercice 1979 se soldent par une perte de 16 millions de francs contre un bénéfice de 16,4 millions. Mais le résultat consolidé est voisin de 25 millions de francs contre 18,4 millions. Reprise de la distribution avec un dividende global de 15 F contre 22,50 F pour 1972.

SHELL FRANÇAISE. — Bénéfice net pour 1979 : 96 millions de francs contre un déficit de 187 millions. Pour la septième année consécutive, aucun dividende ne sera versé.

Taux du marché monétaire

Effets privés ....12 1/4 %

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES
Base 100 : 29 décembre 1972

	3 avril	11 avril
Indice général	124,3	126,4
Assurances	224,7	220,6
Banq. et sociétés financ.	87,6	88,8
Sociétés foncières	143,2	144,9
Sociétés investiss. portef.	122,7	123,8
Agriculture	135,8	137,9
Aliment., brasseries, distill.	126	128,7
Autom., cycles et l. équip.	77,8	78,2
Bâtim., matér. constr., T.P.	145,6	146,9
Caoutchouc (ind. et comm.)	57,3	57,9
Carrières salines, charbon.	120,4	123,6
Constr. mécan. et navales.	128,6	130,2
Hôtels, casinos, thermal.	158,7	158,4
Imprimeries, pap. cartons.	96	96
Magas., compt. d'exportat.	94	94,6
Matériel électrique	131,3	134,8
Métall., com. des pr. métal.	45,5	46,7
Mines métalliques	166,9	182,6
Pétroles et carburants	169,1	175,7
Prod. chimiq. et él.-mét.	157,5	160,3
Services publics et transp.	99,9	100,9
Textiles	125,2	125,6
Divers	141,6	143,4
Valeurs étrangères	141,8	144
Valeurs à rev. fixe ou ind.	164,4	168,1
Rentes perpétuelles	41,8	40,2
Rentes amort., fonds gar.	357,2	371,1
Sect. indust. publ. à r. fixe.	87	87
Sect. ind. publ. à rev. ind.	403,6	420,5
Secteur libre	95,9	96

INDICES GENERAUX DE BASE 100 EN 1949

Valeurs à rev. fixe ou ind.	288	294,5
Val. franç. à rev. variable.	861,4	875
Valeurs étrangères	1 048	1 064,3

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE
Base 100 : 29 décembre 1961

Indice général	103,4	105,1
Produits de base	97,2	100
Construction	133,6	135,5
Biens d'équipement	105,8	107,9
Biens de consom. durables.	83	83,2
Biens de cons. non durabl.	79	79,9
Biens de consom. aliment.	102,2	102,7
Services	151	153,3
Sociétés financières	107,1	107,8
Sociétés de la zone franc expl. principal. à l'étr.	201	201
Valeurs industrielles	95,9	97,9

BOURSES REGIONALES
Base 100 : 29 décembre 1972

Indice général	127,1	128,1

(*) Cours rectifié.

INDICES QUOTIDIENS

(INSEE, base 100 : 29 déc. 1979)

	10 avr.	11 avr.
Valeurs françaises	102,1	102,5
Valeurs étrangères	100,9	102

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	104	105,1

BOURSE DE PARIS - 14 AVRIL - COMPTANT

VALEURS	% du nom.	% du coupon	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
3 %	28 ..	1 515	S.P.E.G.	193	191 10	Locabail Immob.	320	329 ..	Immlnvest	158 .	167 ..
5 %	48 ..	1 811	U.A.P.	555 ..	555 ..	Loca-Expansion	129 60	129 ..	Cie Lyon. Imm.	132 70	... ..
3 % amort. 45-54	71 ..	1 428	Alsacien. Banque	364 ..	365 ..	Locafinancière	175 ..	175 ..	UFIMEG	112 80	112
[illegible]											

VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours
[illegible]											

* Cours précédent

MARCHÉ A TERME

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

La Chambre syndicale a décidé, à titre expérimental, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h. 15 et 14 h. 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
1840 ..	4,5 % 1973.	1892 ..	1914 ..	1914 50	1955 ..
3735 ..	C.N.E. 3 %	3830 ..	3885 ..	3885 ..	3885 ..
355 ..	Afrique Occ.	365 ..	355 ..	359 ..	355 ..
480 ..	Air Liquide	495 ..	503 ..	509 ..	500 ..
89 ..	Als. Part. Ind.	94 50	94 ..	94 ..	93 50
410 ..	Als. Superm.	446	443 ..	449 ..	450 ..
61 ..	Alsthom-Atl.	61 20	61	68 80	61 ..
198 ..	Appliq. gaz.	196 50	198 50	198 50	199 ..
154 ..	Arjom. Prioux	153 50	153 50	153 50	155 ..
1270 ..	Elf-Aquitaine	1290 ..	1288 ..	1301 ..	1310 ..
235 ..	— (certific.)	249 ..	248 ..	249 ..	248 ..
255 ..	E. J. Lefebvre	253 ..	260 ..	250 ..	254 60
120 ..	E. Sau.-Duval	125 ..	123 40	128 ..	127 90
780 ..	Essilor	826 ..	815 ..	815 ..	815 ..
300 ..	Esso S.A.F.	292 ..	295 ..	293 ..	294 ..
325 ..	Eurafrance	320 ..	328 ..	328 ..	328 10
920 ..	Europe n° 1.	929 ..	929 ..	920 ..	915 ..
430 ..	Facom	430 ..	430 ..	431 ..	425 ..
335 ..	Ferodo	341 50	341 50	341 50	341 ..
155 ..	Navig. Mixte	165 90	168	166 ..	162 80
46 ..	Nobel-Bozel.	46 50	47 90	47 50	48 40
36 ..	Nord-Est	36 40	35 55	35 55	35 ..
80 ..	Nouvel. Gal.	81 ..	82 ..	82 20	86 50
196 ..	Olida-Caby	205	212	212 ..	212 ..
101 ..	Opfi-Paribas	101 ..	101	101 20	101
154 ..	Paris-France	154	154	154	151 30
186 ..	Pechelbronn	186 50	186	186 ..	
99 ..	P.U.K.	99 50	99 90	102 50	99 50
113 ..	— (obl.)	115 60	115 50	115 50	115
848 ..	Tél. Electr.	770 ..	775 ..	777 ..	... ..
750 ..	— (obl.)	118 10	120 30	120 30	118 60
115 ..	Thomson-Br.	192 ..	193 50	193 ..	190 50
193 ..	— (obl.)	203 20	209 ..	210 ..	209 ..
155 ..	U.I.S.	204 ..	295 ..	299 ..	295 ..
216 ..	U.C.B.	158 ..	158 ..	158 ..	155 ..
216 ..	Un. F. Banq.	165 50	165 ..	165 ..	165 ..
145 ..	U.T.A.	147 ..	145 ..	145 ..	145 10
13 ..	Usinor	13 2	13 20	13 20	13 20
205 ..	Gen. Motors.	191 90	190 80	190 80	187
46 ..	Goldfields	46 90	42 25	45 40	45 80
81 ..	Harmony	85 90	86 70	87 ..	86 70
4 29	Hitachi	4 29	4 22	4 22	4 22
260 ..	Hoechst Aktl.	260 ..	260 10	260 10	257 ..
35 ..	Imp. Chem.	34 60	35 ..	35 10	34 60
187 ..	Inco Limited	186 ..	185 80	185 80	185 ..
250 ..	I.B.M.	237 ..	235 ..	235 ..	231 10
106 ..	I.T.T.	114 ..	112 50	112 80	111 90
[illegible]					

Compensation	VALEURS	Précéd. clôture	Premier cours	Dernier cours	Compt. premier cours
41 ..	De Beers (S.)	40 ..	40 80	40 80	40 ..
540 ..	Deuts Bank	552 .	551 ..	551 .	547 ..
260 ..	Dome Mines	261 50	264	264 50	265 ..
151 ..	DuPontNem.	150 50	149 80	149 80	148 10
199 ..	East Kodak	214	211 60	211 60	211 60
95 ..	East Rand	108 80	111 20	113 .	112 ..
95 ..	Ericsson	98 50	93 50	95 20	95 ..
250 ..	Exxon Corp.	246 30	245 5.	245 50	245 ..
127 ..	Ford Motor	119 ..	116 50	114 80	114 ..
220 ..	Free State	223 .	228 50	234 70	224
199 ..	Gen. Electr.	211 90	20. 50	205 60	205
33 ..	Shell Fr. (S).	32 95	33 50	33 50	33 10
575 ..	Siemens A G	577 .	577 ..	578 ..	573 .
30 ..	Sony	33 20	33 60	33 60	33 10
220 ..	Unilever	218 ..	224 50	224 50	...
55 ..	Union Corp.	55 ..	54 90	54 90	53 80
112 ..	U. Min. 1/10	114 ..	116 ...	115 ..	114 .
180 ..	Unit. Techn.	183 50	179 80	179 50	180
290 ..	West Drief.	297	30. 8.	300 ..	30. 70
160 ..	West Deep.	157 20	156 90	158 90	160 .
265 ..	West Hold.	280	280	279 90	279 50
240 ..	Xerox Corp.	235	226 10	226 20	225 90
2 79	Zambie Corp.	2 86	2 88	2 88	2 90

VALEURS DONNANT LIEU A DES OPERATIONS FERMES SEULEMENT
o : offert ; C : coupon détaché ; d : demandé ; * droit détaché

COTE DES CHANGES

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 14/4	COURS des BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 349	4 338	4 220	4 430
Allemagne (100 DM)	231 520	231 650	223 ...	235 ...
Belgique (100 F)	14 388	14 380	13 400	14 100
Pays-Bas (100 fl.)	211 230	211 270	204 ...	215 ...
Danemark (100 krd)	74 520	74 480	71 ...	76 ...
Norvège (100 k)	85 850	85 750	83 ...	88 .
Grande-Bretagne (£ 1)	9 565	9 591	9 250	9 757
Italie (1 000 lires)	4 979	4 973	4 880	5 100
Suisse (100 fr.)	248 800	247 650	240 ..	252 ...
Suède (100 krs)	99 550	99 130	95 500	102 ...
Autriche (100 sch.)	32 445	32 400	31 250	32 850
Espagne (100 pes.)	6 081	6 089	5 95.	6 350
Portugal (100 esc.)	8 670	8 656	8 300	9 300
Canada ($ can. 1)	3 709	3 687	3 550	3 780
Japon (100 yens)	1 752	1 726	1 650	1 750

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 14/4
Or fin (kilo en barre)	75800 ..	75986 ..
Or fin (en lingot)	75820 .	74980 ..
Pièce française (20 fr.)	681 ..	680 10
Pièce française (10 fr.)	400 ..	405 90
Pièce suisse (20 fr.)	562 ..	550 ..
Union latine (20 fr.)	518 ..	511
Souverain	690 ..	685 10
Pièce de 20 dollars	2880 ..	2920 .
Pièce de 10 dollars	1420 ..	1422 ..
Pièce de 5 dollars	850 ..	850 ..
Pièce de 50 pesos	3230 ..	3201
Pièce de 10 florins	546 ..	527 80

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LA COURSE A LA MAISON BLANCHE

Les attaques et les à-peu-près de M. Reagan

De notre correspondante

New-York. — L'accroissement de la tension avec l'Iran encourage les concurrents de M. Carter à ne plus ménager le président Le plus vigoureux détracteur de la politique étrangère de la Maison Blanche est sans doute M. Reagan, qui donne libre cours à ses thèses ultra-nationalistes. Au Texas, l'ancien gouverneur de Californie a préconisé quelques mesures propres, selon lui, à restaurer le prestige des Etats-Unis et à rassurer leurs alliés.

Pour aider les Cubains candidats à l'émigration, M. Reagan suggère un pont aérien « du type de celui de Berlin ». A propos des otages de Téhéran, il admet qu'un raid de « type Entebbe » mettrait peut-être leur vie en danger. Mais il estime qu'il est temps de fixer aux Iraniens une date limite pour la libération des diplomates, faute de quoi, ils s'exposeront à « *de graves représailles* ».

Les chômeurs de Californie

M. Reagan accuse Washington d'« *abandonner ses alliés les plus sûrs* », comme l'était Taiwan avant la reconnaissance de la Chine populaire ou l'Iran sous le régime du chah. Il aime aussi faire référence à la guerre du Vietnam, le plus souvent pour souligner que les hommes qui y ont pris part n'ont pas reçu, à leur retour au pays, l'accueil dû aux héros. « *Ils n'ont même pas eu droit aux bourses d'études des anciens combattants* », a-t-il déclaré, il y a quelques jours, avant de se faire immédiatement imposer un démenti par le Pentagone. Mais M. Reagan a alors expliqué en souriant que cette indication lui avait été donnée par des officiers supérieurs dont il n'avait aucune raison de mettre la parole en doute.

La presse commence à éplucher les comptes de M. Reagan. Divers journaux ont entrepris d'établir la liste des erreurs qui émaillent ses discours les plus éloquents. Ses statistiques économiques sont, semble-t-il, très fantaisistes.

La chaîne de télévision C.B.S. a consacré plusieurs minutes de son émission du soir la plus écoutée à réfuter les dernières précisions données, un peu à la légère, par le principal rival républicain de M. Carter. Le *New-York Times* conteste même le chiffre dont M. Reagan est le plus fier : la réduction spectaculaire du nombre des bénéficiaires d'allocations de chômage pendant ses mandats californiens. Selon le quotidien, ce nombre aurait augmenté.

Les journalistes commencent à s'impatienter des à-peu-près de M. Reagan, et parfois des contre-vérités qu'il égrène, semble-t-il, de bonne foi. Ils ont révélé que le candidat républicain, faisant allusion à la récente mission envoyée par les Nations unies à Téhéran, a vigoureusement protesté contre la présence, en son sein, d'un représentant de la Libye... qui n'a jamais fait partie du voyage.

Rien de tout cela ne semble compromettre les chances de M. Reagan d'obtenir la nomination de son parti. Sa cote auprès des électeurs — pas seulement républicains, si on en juge par les dernières élections primaires — ne cesse même de monter. Fin mars, 40 % des personnes interrogées par le *Times* le désignaient comme le dirigeant « *le plus souhaitable en ces temps troublés* ».

N. B.

En Inde

Mme GANDHI ÉCHAPPE A UN ATTENTAT

New-Delhi (*A.F.P.*). — Une tentative d'attentat a eu lieu, lundi 14 avril, contre Mme Gandhi. Alors que le premier ministre quittait le Parlement et gagnait sa voiture, un individu, dans la foule que contenait le service d'ordre, a lancé contre elle un couteau. Mme Gandhi n'a pas été touchée mais l'arme a atteint un de ses gardes du corps. L'auteur présumé de la tentative d'attentat a été arrêté par la police. Il s'appellerait M. Chand Bal Lalwani et serait originaire de Baroda, dans l'Etat du Gujarat, au sud-ouest de l'Inde.

UNE DÉLÉGATION DE LA CROIX-ROUGE INTERNATIONALE A RENDU VISITE AUX OTAGES AMÉRICAINS A TÉHÉRAN

Téhéran (*A.F.P.*) — Conformément aux promesses faites, samedi 12 avril, par M. Bani Sadr aux ambassadeurs des Neuf en poste à Téhéran, une délégation de la Croix-Rouge internationale a pénétré, ce lundi 14 avril, en fin de matinée, à l'ambassade américaine où sont détenus les otages.

La délégation est composée du représentant du comité international de la Croix-Rouge (C.I.C.R.) à Téhéran, M. Harold Schmidt, d'un médecin suisse du C.I.C.R., M. Bernard Liebekind, et du président du « Lion et Soleil rouge » iranien.

Le ministre iranien de la santé, M. Mosteza Argar, est également à l'ambassade.

En Suède

Le patronat et les syndicats concluent une trêve de dix jours

De notre correspondant

Stockholm. — Sur la demande de la commission de médiation, la confédération du patronat suédois SAF et la centrale ouvrière LO ont accepté, dimanche 13 avril, d'observer une trêve de dix jours pour tenter de trouver un terrain d'entente. Les employeurs ont suspendu le lock-out de sept cent cinquante mille travailleurs du secteur privé, qui devait prendre effet ce lundi 14 avril, tandis que le syndicat a mis fin à la grève des heures supplémentaires en vigueur depuis le 27 mars.

La reprise des négociations salariales, particulièrement difficile cette année, a été rendue possible par une concession du patronat, qui accorde à L.O. une augmentation du salaire horaire de 15 öre, soit environ 15 centimes français. Ce relèvement ne représente que 0,5 % des 11,3 % revendiqués initialement par le syndicat ; mais il est, estime-t-on, important psychologiquement, dans la mesure où, depuis plus de cinq mois, les employeurs répètent que la situation économique impose un gel des rémunérations en 1980.

Les partenaires sociaux paraissent disposés à discuter des mesures que le gouvernement est prêt à prendre, si un accord intervient rapidement sur le marché du travail : blocage des prix et des loyers ; diminution de l'impôt pour les revenus moyens compris entre 40 000 et 80 000 couronnes ; versement de 25 % des bénéfices des entreprises — au-dessus d'un niveau non encore précisé — à un fonds d'investissement industriel. Ces mesures permettraient d'éviter une augmentation brute des salaires et donc des coûts de revient des sociétés ; mais elles sont, selon les syndicats, insuffisantes. Il n'est pas impossible cependant que le gouvernement accepte de modifier légèrement son plan et d'accorder, par exemple, une baisse de l'impôt supérieure aux 500 couronnes proposées.

La confédération générale du travail estime avoir remporté, dimanche, une « *petite victoire* » en obligeant le patronat à renoncer à la « *ligne zéro* ». Pour les employeurs, ce relèvement de 0,5 % va « *contribuer à la détérioration de l'économie suédoise, mais l'alternative était le chaos. Nous avons choisi le moindre mal.* » — A. D.

M. Lecat recommande l'ouverture des institutions culturelles vers le monde rural

Dans un message adressé au congrès de la Fédération nationale des foyers ruraux (1) réuni à Beaune (Côte-d'Or) le week-end dernier, M. Giscard d'Estaing écrit que ce mouvement « *devient un des principaux instruments d'accès à la culture et aux loisirs des jeunes ruraux* ». Le chef de l'Etat assure que « *le gouvernement prendra donc les mesures nécessaires pour que ces associations disposent, au cours des toutes prochaines années, de moyens en plus, en rapport avec le rôle capital qui est désormais le leur* ».

M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, a annoncé pour sa part un programme d'actions en sept points pour l'animation du milieu rural. Il s'agira de privilégier les interventions des associations, de « *développer une ligne budgétaire autonome* » dans le budget de la culture, de « *faire attribuer au monde rural une part plus importante des actions des organismes dépendant de son ministère* », de nommer des chargés de mission régionaux spécialisés dans l'animation rurale, de « *recommander l'ouverture des grandes institutions culturelles vers le monde rural* », d'y développer les réseaux culturels (notamment musique, cinémas, bibliothèques), de créer enfin un comité de liaison pour l'action en milieu rural, auquel participeront tous les ministres concernés.

(1) La F.N.F.R. regroupe mille trois cents foyers et compte deux cent mille adhérents.

Libéré après huit ans de détention en Uruguay

M. SERALTA AFFIRME QUE MILLE DEUX CENTS « POLITIQUES » SONT ENCORE DÉTENUS A LA PRISON DE LA LIBERTAD DE MONTEVIDEO.

Maigre, le crâne rasé, les traits tirés, M. Jean-Charles Seralta, dernier Français à être détenu en Uruguay et libéré samedi 12 avril de la prison de la Libertad, près de Montevideo, est arrivé à Paris dimanche 13 avril. M. Seralta, qui a passé huit années dans les geôles uruguayennes pour « collusion » avec le mouvement Tupamaro, a dit sa « surprise » d'avoir été libéré aussi rapidement.

« *Mes conditions de détention ont été très dures tant du point de vue physique que psychologique*, a-t-il déclaré. *J'ai été torturé comme la plupart de mes camarades. Maintenant, je vais tout faire pour que ma femme, arrêtée en même temps que moi, en 1972, et détenue à la prison de Punta-de-Rieles soit aussi libérée.* » Mme Lussia Fabbri, vingt-six ans, la femme de M. Seralta ne bénéficie pas en effet, comme son mari, de la double nationalité française et uruguayenne.

M. Seralta a indiqué que mille deux cents prisonniers politiques étaient toujours incarcérés à la Libertad. Me Jacques Miquel, avocat des familles de Français détenus en Argentine et en Uruguay, qui était venu accueillir le jeune Français, a rappelé qu'au 1er janvier 1978 douze Français étaient encore détenus en Argentine et deux en Uruguay. Aujourd'hui, il n'en reste plus en Uruguay, mais en Argentine trois sont encore en prison et quatorze autres ont disparu. « *Nous continuerons à réclamer aux autorités argentines la libération des trois détenus et des éclaircissements sur la disparition des quatorze autres* », a-t-il déclaré.

Au Tchad

LES COMBATS SE POURSUIVENT A N'DJAMENA

Les combats se sont poursuivis à N'Djamena pendant le week-end entre les Forces armées du Nord (FAN) de M. Hissène Habré et les Forces armées populaires (FAP) du président Goukouni Oueddei. L'équipe de Médecins sans frontière, qui travaillait depuis dix jours à l'hôpital central de la capitale tchadienne, dans la zone contrôlée par les FAN, a été évacuée, son chirurgien, M. Jean-Claude Labbé, ayant été blessé la veille (*le Monde* daté 13-14 avril).

Depuis samedi, les journalistes ne peuvent plus se rendre dans la partie européenne et administrative de N'Djamena, occupée par les FAP. Cette zone est livrée aux pillards qui profitent de l'absence des Européens pour dévaliser leurs domiciles. Environ quinze mille Tchadiens se sont d'autre part réfugiés dans le nord-est du Nigeria.

La négociation d'un cessez-le-feu, à l'initiative du président du Togo, est au point mort. Dimanche, deux représentants togolais, ainsi que deux observateurs français, se trouvaient encore à N'Djamena, mais le général Johnson, du Libéria, a quitté le Tchad à l'annonce du coup d'Etat perpétré à Monrovia. D'autre part, les délégués camerounais et nigérians qui doivent prendre part à l'effort de médiation n'étaient toujours pas arrivés. — (*A.F.P.*)

NOUVELLES BRÈVES

● *Le maréchal Tito souffre d'une jaunisse et d'une lésion du foie*, annonce un communiqué médical publié lundi 14 avril. La pneumonie ne cède pas au traitement. Le patient dont l'état est « *très grave* », est hospitalisé depuis le début de janvier et a subi l'amputation de la jambe gauche le 22 janvier. Ses reins ne fonctionnent plus depuis la mi-février et il est alimenté artificiellement. — (*A.F.P.*)

● *Le roi Birendra* a octroyé, le 13 avril, à l'occasion du Nouvel An népalais, une amnistie générale à tous les prisonniers politiques. Leur nombre s'élèverait à deux cents ou trois cents personnes. Cette décision a été prise à trois semaines du référendum, le 2 mai, par lequel les Népalais seront invités à choisir entre la démocratie parlementaire et l'actuel système de représentation indirecte. — (*U.P.I.*)

● *M. de Guiringaud* a remis, le 13 avril, à M. Deng Xiaoping, vice-premier ministre chinois, un message de M. Raymond Barre, dans lequel le premier ministre se félicite des progrès accomplis dans les relations franco-chinoises. L'ancien ministre des affaires étrangères séjourne en Chine en tant que président d'honneur d'une délégation française qui a participé à la Quinzaine médicale France-Chine. — (*A.F.P.*)

● *La situation d'Atanas Margaritov.* — La cinquantaine de personnes, pour la plupart membres de la Société des amis du théâtre lyrique de Dijon, qui avaient occupé le théâtre municipal de la ville pendant la nuit du 11 au 12 avril, ont quitté les lieux le samedi 12 avril, vers 13 heures, après avoir obtenu des assurances sur la situation du chef d'orchestre bulgare Atanas Margaritov, dont le permis de séjour expire le 20 avril (*le Monde* daté 13-14 avril). M. Jean-Philippe Lecat, ministre de la culture et de la communication, qui, dans un premier temps n'avait pas répondu aux demandes du chef bulgare, aurait en effet annoncé que la situation d'Atanas Margaritov allait être examinée favorablement.

● *Une transplantation cardiaque* a été réalisée, dans la nuit du 11 au 12 avril, à l'institut Arnault-Tzanck, de Saint-Laurent-du-Var, par l'équipe du professeur Vincent Dor. L'opéré, M. Richard Rovera, a bien supporté l'intervention, la troisième réalisée par l'équipe en un an et demi. M. Rovera, qui souffrait d'une grave affection cardiaque, a reçu le cœur d'une jeune femme de trente et un ans décédée, à l'hôpital de Grasse, des suites d'une rupture d'anévrisme cérébral.

● *Le Syndicat national de la presse médicale et des profession de santé (S.N.P.M.)*, proteste dans un communiqué contre l'augmentation prochaine des tarifs postaux français, prévue le 1er juin, hausse qui « *pénalise particulièrement* », selon lui, les périodiques médicaux dont la diffusion ne peut se faire que par voie postale.

● *Quelque cinq cents personnes ont manifesté le 12 avril à Bordeaux* pour soutenir vingt-huit travailleurs immigrés, principalement turcs, qui font une grève de la faim dans cette ville depuis le 29 mars dernier dans le cadre de leur lutte contre leur condition de « *sans-papiers* ».

● *Accident d'avion au Brésil : cinquante-quatre morts.* — Un Boeing-727 de la compagnie intérieure brésilienne Transbrasil s'est écrasé le samedi 12 avril avec cinquante-huit personnes à bord alors qu'il s'apprêtait, par mauvais temps, à atterrir à Florianopolis, dans le sud du Brésil. Il y a quatre survivants. L'avion, qui reliait Fortaleza à Porto-Alegre, aurait été frappé par la foudre selon certains renseignements.

● *Les saisies de drogue en 1979* — Selon les chiffres de la direction générale des douanes, 5 188 kilos de drogue ont été saisis en 1979 dont 4 910 kilos par les douanes seules et 278 kilos en collaboration avec les services de police contre 2 294 kilos et 337 kilos l'année précédente. Les saisies des douanes représentent 76 % des quantités de stupéfiants saisies en France au cours de 1979. Une faible partie est revendue pour les besoins pharmaceutiques et la quasi-totalité, qui n'a pas de valeur marchande, est détruite après par les services des douanes.

Sur les marchés des changes

LE DOLLAR CONTINUE A GLISSER

Le dollar a continué à baisser sur les marchés des changes ce lundi matin. A Paris, on le cotait en fin de matinée 4,3275 F (contre 4,35 F vendredi) ; à Francfort, 1,8669 DM (contre 1,8750). Il en ressortait un cours de la devise allemande à Paris de 2,3175 F, en légère hausse. A Zurich aussi, le dollar est en recul : 1,7350 F.S. Quant à la livre sterling, elle est très ferme à 2,21 dollars.

Ce qui domine la situation est l'évolution des taux d'intérêt qui baissent sur toutes les échéances de l'eurodollar (17,75 % par exemple à 6 mois). Les banques américaines hésitent à emboîter le pas. La Citibank, pour sa part, a fait savoir vendredi qu'elle maintenait son taux de base à 20 %, vu la persistance d'une vigoureuse demande de crédit. Le prix de l'or se maintient avec une légère tendance orientée à la hausse (les premières transactions se faisaient, lundi matin, sur la base d'un cours oscillant entre 532 et 536 dollars l'once).

Le numéro du « Monde » daté 13-14 avril 1980 a été tiré à 529 719 exemplaires.